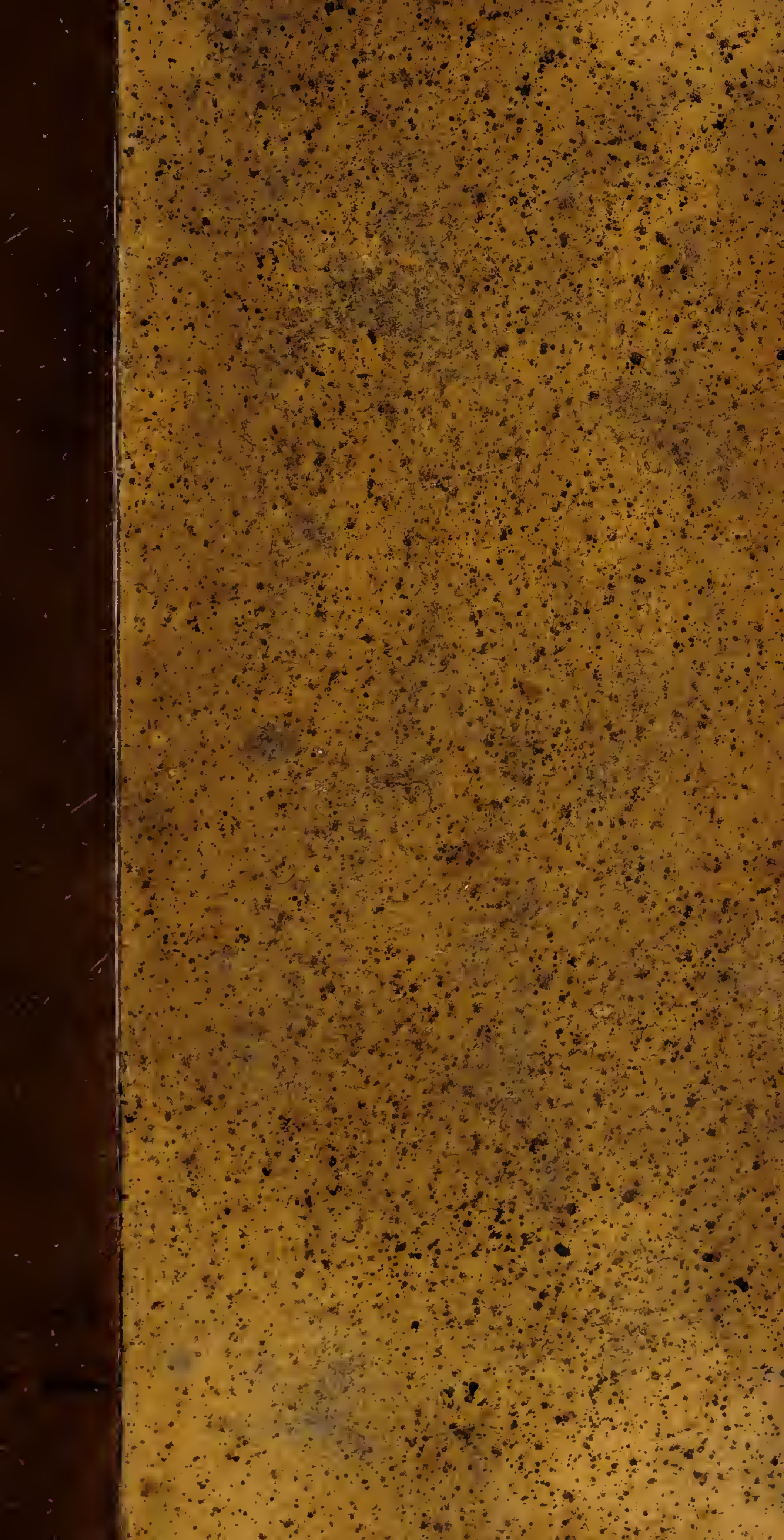


JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

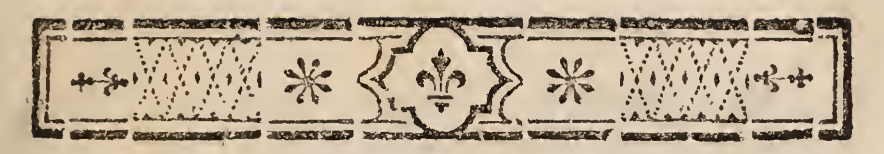
JUILLET 1767.

TOME XXVII.



A PARIS,
Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

JUILLET 1767.

EXTRAIT.

*Epidémies d'*HIPPOCRATE*, traduites du grec, avec des réflexions ſur les conſtitutions épidémiques; ſuivies des quarante-deux Hiſtoires rapportées par cet ancien Médecin, & du Commentaire de* GALIEN *ſur ces Hiſtoires. On y a joint un Mémoire ſur la mortalité des moutons en Boulonnois, dans les années 1761 & 1762; & une Lettre ſur la Mortalité des chiens, dans l'année 1763, dans laquelle ſont développées les vues d'*HIPPOCRATE *ſur les conſtitutions; par M.* DESMARS, *Médecin Penſionnaire de la ville de Boulogne. A Paris, chez la veuve* d'Houry, 1767, *in*-12.



NOUS avons fait ſuffiſamment connoître le but que M. Deſmars s'étoit propoſé en publiant cette nouvelle traduction des *Epidémies d'Hip-*

pocrate, dans le compte que nous avons rendu de ſon *Diſcours* ſur ces mêmes Epidémies. Voyez notre Journal de Février 1764 ; nous y renverrons donc nos lecteurs, & nous nous contenterons, dans cet Extrait, de préſenter le Précis de ſes *Réflexions ſur les Conſtitutions épidémiques* ; réflexions qui nous ont paru mériter la plus grande attention de la part des Médecins. L'Auteur, comme nous l'avons dit dans l'Extrait cité, les a diviſées en deux parties : il traite, dans la premiere, des regles ſuivies par Hippocrate, en établiſſant les cauſes météorologiques des épidémies ; la ſeconde a pour objet la noſographie épidémique, ou l'hiſtoire des maladies des quatre conſtitutions : entrons en matiere.

» Les maladies épidémiques, dit notre » Auteur, reconnoiſſent pour cauſes générales les intempéries des ſaiſons. Les ſaiſons péchent par excès de froidure, de » chaleur, de ſéchereſſe & d'humidité ; &, » parce que ces qualités de l'air dépendent » beaucoup de la force & de la direction des » vents, les vices des ſaiſons ſont néceſſairement liés avec le mouvement de l'air. » Ces cauſes générales ſont modifiées par le » lieu de l'habitation, les alimens, l'âge & » le tempérament qui favoriſent ou contrarient les cauſes générales, & produiſent » des changemens plus ou moins analogues

» aux vices des ſaiſons. Il eſt donc né-
» ceſſaire, ajoute-t-il, de bien connoître
» tous ces élémens, lorſqu'on veut déve-
» lopper la génération des épidémies. Il faut
» ſavoir enſuite les combiner, & s'exercer
» à cette eſpece de calcul, pour deſcendre
» aux cas particuliers, & les traiter avec
» ſuccès. On trouve, dans le livre de l'*air*,
» des *eaux* & des *lieux*, ce qui concerne le
» ſol & l'expoſition des habitations, les bon-
» nes & les mauvaiſes qualités des eaux,
» &c. Le *Traité de la Nature humaine* ap-
» prend à connoître les divers tempéra-
» mens; & la troiſieme ſection des *Apho-*
» *riſmes* donne des principes ſur les intem-
» péries de l'air, les ſaiſons & les différens
» âges. Cette doctrine élémentaire ſuffiſam-
» ment établie, il convenoit d'en faire l'ap-
» plication; & c'eſt l'objet des quatre conſti-
» tutions épidémiques. «

M. Deſmars s'attache à démontrer d'abord qu'*Hippocrate a dû choiſir quatre de ces conſtitutions principales*, parce qu'il étoit eſſentiel qu'à l'exemple des Géometres, il réduisît les propoſitions fondamentales au plus petit nombre; qu'il les préſentât ſous la forme d'*axiômes* ou de *vérités reconnues*; qu'il paſsât enſuite à des problêmes de la ſolution deſquels dépendît celle de tous les cas particuliers. Cette méthode lui étoit d'autant plus permiſe dans le ſujet qu'il trai-

toit, que toutes les propoſitions qu'il emploie giſent en faits qui n'ont pas beſoin de démonſtration, & qu'il ſuppoſe d'ailleurs dans ſes diſciples toutes les connoiſſances phyſiques qui ſervent à lier les cauſes aux effets. Il nous offre donc quatre exemples qui nous montrent l'application la plus vaſte qu'on en puiſſe faire; il nous les offre ſous la forme d'*hiſtoires*, & laiſſe un champ libre à nos réflexions. Cet artifice a l'avantage d'exciter avec curioſité, & de nous faire chercher avec ardeur ce qu'on a feint de dérober à notre connoiſſance, ou du moins ce qu'on a préſumé que nous devions trouver par nos propres forces. Les conſtitutions varient d'une infinité de manieres; car les degrés de froid & de chaud, &c. combinés avec les différentes directions des vents & leurs forces, préſentent un grand nombre de réſultats. Hippocrate ne l'ignoroit pas; mais il vouloit reſſerrer ſes enſeignemens dans de juſtes limites. Il vouloit que ſes diſciples s'exerçaſſent à déduire de ſa doctrine les conſéquences néceſſaires qu'elle préſente. Il a donc réduit toutes les conſtitutions à quatre principales. La premiere ſert d'exemple pour les conſtitutions chaudes & ſeches. La ſeconde propoſe une année froide & humide. Dans la troiſieme, le froid & la ſéchereſſe ont dominé. La quatrieme eſt remarquable par la chaleur &

l'humidité. *Connoître bien ces quatre conſtitutions*, dit M. Deſmars, *c'eſt ſavoir l'hiſtoire de toutes les épidémies poſſibles.* Ces hiſtoires ont été ſans doute choiſies parmi un grand nombre d'autres qui n'étoient point également propres à remplir les vues que l'Auteur ſe propoſoit. Mais d'ailleurs il n'étoit pas facile de trouver, dans une ſuite de conſtitutions, quelque nombreuſe qu'elle fût, quatre modeles qui répondiſſent exactement aux idées que nous pouvons nous en former, relativement aux intempéries de l'air : delà vient que les conſtitutions décrites ne ſont pas également, dans toutes leurs parties, chaudes & ſeches, froides & humides, &c.

Quelquefois Hippocrate fait mention de l'état général des ſaiſons antérieures à la conſtitution qu'il décrit ; mais *ſes obſervations embraſſent toujours les quatre ſaiſons de l'année*, dont il fait un tout. Il diſtingue, dans ſes *Aphoriſmes*, des conſtitutions journalieres, des conſtitutions de ſaiſons, des conſtitutions d'années. Il auroit pu, & c'eſt une ſuite de ſa doctrine, admettre (comme Sydenham & quelques modernes l'ont fait) des conſtitutions de pluſieurs années. Après avoir traité aphoriſtiquement des conſtitutions journalieres, des conſtitutions d'une ou deux ſaiſons, & ſuivi la forme ſynthétique dans les élémens de cette ſcience, il nous donne à analyſer qua-

tre conſtitutions d'années pour nous y faire retrouver les principes établis précédemment, & nous mettre ſur les voies de connoître les conſtitutions préſentes, & preſſentir par l'état des ſaiſons celles qu'on doit attendre.

Hippocrate décrit de ſuite les quatre ſaiſons de l'année avant d'entrer dans le detail des maladies. La raiſon qui doit faire préférer, ſelon M. Deſmars, cette méthode à celle des Médecins de Breſlaw, qui, après la deſcription de chaque ſaiſon de l'année, indiquent les maladies qui ont régné pendant cette ſaiſon, à celle d'Huxham, qui, après avoir expoſé l'état de l'atmoſphere pendant chaque mois ou chaque lune, indique enſuite ou décrit les maladies courantes, &c., eſt que les fievres automnales, qui ſont le principal produit des conſtitutions, ſont engendrées par des cauſes qui ont éprouvé des degrés alternatifs d'accroiſſement & de décroiſſement pendant le cours des quatre ſaiſons. *Semblables*, dit-il, *à toutes les productions de la nature dans cette ſaiſon*, *elles portent l'empreinte des qualités de l'air qui leur ont donné naiſſance.*

Non-ſeulement il faut connoître les ſaiſons qui accompagnenr & précedent l'épidémie, mais ſouvent il eſt néceſſaire de remonter aux années précédentes. Hippocrate, dans la conſtitution du troiſieme livre

des *Epidémies*, avant de décrire les quatre ſaiſons de l'année, déclare que les ſaiſons antérieures avoient été ſeches ; & Galien, expliquant les maladies de la troiſieme *conſtitution* du premier livre, & ne trouvant pas de cauſes ſuffiſantes dans les ſaiſons décrites, ſuppoſe des intempéries antérieures, à l'aide deſquelles il rend raiſon des faits rapportés par Hippocrate. En effet, s'il eſt néceſſaire de connoître dans chaque année l'état des ſaiſons qui ont précédé les maladies d'automne, parce qu'elles influent ſur le nombre, le caractere, la durée de ces maladies, pourquoi négligeroit-on de remonter aux conſtitutions des années précédentes, qui peuvent avoir établi le germe de l'épidémie régnante ? C'eſt à l'aide de ce principe que M. Deſmars entreprend de lever les doutes que Fernel, Sydenham & Ramazzini ont répandus ſur la doctrine d'Hippocrate, & qu'il rend compte des conſtitutions de pluſieurs années, qui découlent des principes de ce pere de la médecine. Comme nous avons déjà eu occaſion de développer ſes idées à ce ſujet dans l'Extrait que nous avons donné de ſa *Lettre ſur la mortalité des chiens* dans notre *Journal de Fevrier* 1765, nous nous contenterons d'y renvoyer nos lecteurs, ou plutôt nous les renverrons à l'ouvrage même.

Hippocrate commence la deſcription des

ſaiſons pour l'automne incluſivement, & finit à l'automne ſuivant excluſivement ; il s'eſt en cela conformé à l'ordre commun, qui, chez les Grecs, comme chez tous les Orientaux, faiſoit commencer l'année au mois de Septembre. A cette premiere queſtion M. Deſmars en joint une ſeconde : d'où vient le ſilence gardé par Hippocrate dans la partie noſologique de chaque conſtitution ſur les maladies du premier automne, dont il a décrit les intempéries ; tandis qu'il fait connoître celles du ſecond automne, de la température duquel il ne fait pas mention, & quelquefois même celles de l'hiver ſuivant ? Il trouve ce procédé conforme aux Aphoriſmes de la troiſieme ſection, & aux obſervations de Sydenham lui-même, deſquelles il réſulte que l'année noſologique commence au ſolſtice d'hiver, & finit au ſolſtice d'hiver de l'année ſuivante, tandis que l'année météorologique va d'un automne à l'autre. Cependant la troiſieme conſtitution nous apprend que cette regle eſt ſujete à des exceptions.

M. Deſmars paſſe enſuite à l'examen de la *maniere dont Hippocrate a décrit les ſaiſons.* Il n'y conſidere, comme nous l'avons dit, que la chaleur, le froid, la ſécheresſe, l'humidité, les vents de nord & de ſud, dont les effets ſont déterminés dans les Aphoriſmes : c'étoient les ſeules puiſſances

connues; tout autre objet devoit être écarté de la description des saisons : il ne devoit même faire entrer que les excès de ces qualités, puisque les saisons, lorsqu'elles sont dans leur juste température, ne peuvent être causes de maladies épidémiques. Hippocrate indique en peu de mots, dans le livre de l'*Eau* & de l'*Air*, en quoi consiste cette juste température des saisons si nécessaire à connoître pour pouvoir apprécier les excès. Il exige des pluies en automne, un hiver qui ne soit ni trop doux, ni trop humide, ni trop froid ; au printems & dans l'été des pluies convenables à la saison ; Galien est entré dans un plus grand détail. Lors donc que les saisons s'écartent de cette juste température, on doit faire attention au degré & à la durée de ces écarts. S'ils sont grands, fréquens, de longue durée, ils causent des maladies ; mais, lorsqu'ils sont rares, médiocres & de peu de durée, ils n'influent que médiocrement, & ne peuvent causer de maladies épidémiques. On conçoit que, dans les descriptions des saisons, Hippocrate ne devoit point faire mention des constitutions journalieres, c'est-à-dire de ces écarts momentanés. *Ces intempéries*, selon M. Desmars, *ne sont pas causes, mais élémens des causes ;* aussi Hippocrate ne leur attribue-t il pas des maladies dans son *Aphorisme sur les constitutions*

journalieres, mais ſeulement certains ſymptômes, qui ſont élémens des maladies, comme ces conſtitutions journalieres ſont elles-mêmes élémens des conſtitutions annuelles. Ces ſymptômes, qui ſont auſſi paſſagers que les cauſes qui les produiſent, deviennent communs & ordinaires dans les maladies épidémiques, ſi la conſtitution annuelle, ou la plus grande partie de l'année, reſſemble à quelqu'une des conſtitutions journalieres. Lorſqu'une ſaiſon eſt ſemblable à elle-même dans toutes ſes parties, Hippocrate la décrit en peu de mots. Si elle eſt compoſée de parties de température différente, il les décrit chacune ſuivant le caractere particulier.

Dans la deſcription de chaque ſaiſon, Hippocrate n'indique que les vents méridionaux & ſeptentrionaux qui ont régné conformément au cinquieme Aphoriſme de la troiſieme ſection. Nous ne voyons pas qu'il ait reconnu dans les vents orientaux & occidentaux une puiſſance déterminée, puiſqu'il n'en parle pas dans les Aphoriſmes, ni dans les Epidémies. Mais, de même qu'il diviſe quelquefois l'année en deux parties; ſavoir, l'hiver & l'été, pareillement il réduit tous les vents à deux principaux; ſavoir, le vent du ſeptentrion & celui du midi, ſelon que leur direction approche plus ou moins de l'un ou de l'autre, & ſelon qu'ils partici-

pent plus ou moins de leur froidure ou de leur chaleur.

Quelques Médecins, ſur-tout parmi les modernes, ſe ſont beaucoup occupés d'expliquer l'action de ces deux vents ; Hippocrate ſeul ne nous propoſe que des faits qui tombent ſous les ſens, & qui ſont, en même tems, propres à ſervir de principes. *Il diſcerne*, remarque très-judicieuſement notre Commentateur, *parmi la foule des vérités phyſiques & médecinales, celles qui appartiennent néceſſairement à l'art, & s'abſtient ſcrupuleuſement de toute oſtentation ſuperflue, parce que ſon objet n'eſt point de faire des Savans* (il auroit pu dire des raiſonneurs) *mais de former des Médecins.*

C'eſt principalement la force, la fréquence & la durée des vents qu'Hippocrate fait obſerver dans la deſcription de ſes conſtitutions, parce que c'eſt d'elles que dépendent la force, la fréquence & la durée des ſymptômes qu'ils produiſent dans les maladies, & qu'il ne s'agit ici que d'apprécier les excès, comme dans toutes les autres qualités de l'air. De même, pour la chaleur & le froid, il les eſtime ſuivant le rapport des ſens, toujours ſuffiſans pour nous faire juger les excès en froid & en chaud, lorſqu'ils ſont grands ou très-grands, lorſqu'ils viennent tout-à-coup, lorſqu'ils continuent long-tems. A cette maniere ſimple de juger des intempéries en froid

& en chaud, les modernes ont ſubſtitué des Journaux d'obſervations écrites, à différentes heures du jour, ſur le thermometre. On détermine, à la vérité, par ce moyen, avec plus de préciſion les degrés journaliers de ces qualités de l'air, mais on ne juge pas plus exactement de la température dominante.

Le Docteur Pringle, dans ſes *Obſervations ſur les maladies des armées*, ayant remarqué que les maladies épidémiques ne commençoient à régner qu'après les chaleurs de l'été, lorſque la tranſpiration s'arrête par l'humidité des vêtemens, les brouillards, les pluies, les exhalaiſons de la terre, en conclut que la chaleur agit plutôt comme cauſe éloignée, que comme cauſe immédiate ou prochaine. Il croit que le froid eſt une cauſe plus immédiate de maladie. Notre Commentateur lui reproche de n'avoir pas bien ſaiſi, dans cette occaſion, la doctrine d'Hippocrate. *Une ſaiſon immodérée*, dit-il, *ne produira pas ſeule des fievres épidémiques, ſi les ſaiſons précédentes n'ont pas préparé, pour ainſi dire, la naiſſance de ces fievres. Cette ſaiſon ſera, a la vérité, plus fertile en maladies qui lui ſont propres, que la même ſaiſon légitimement tempérée; ainſi*, ajoute-t-il, *voulez-vous connoître les maladies d'un été exceſſivement chaud? ayez recours à l'Aphoriſme qui déclare quelles*

ſont les maladies de l'été. Nos printems ſont ordinairement froids ; & lorſqu'ils ſont ſuivis d'étés fort chauds, on voit peu de maladies pendant les deux premiers mois ; les chaleurs n'ont fait juſqu'alors que rétablir l'équilibre. Mais celles qui ſurviennent, lorſque le froid arrête la tranſpiration, ſont des maladies d'automne. Il croit que le ſentiment du même Docteur ſur les effets du froid, auxquels il attribue toutes les maladies d'hiver, citées par Hippocrate, a auſſi beſoin de modification : il n'eſt pas rare de voir paroître ces maladies après les froids, & lorſque la ſaiſon devient plus humide & moins rigoureuſe. Les toux les plus épidémiques ne commencent guere dans les grands froids accompagnés de ſéchereſſe ; il faut que la fonte des humeurs ſoit provoquée par un relâchement dans l'atmoſphere.

Les effets de la ſéchereſſe & de l'humidité ſont préſentés dans toute leur ſimplicité par Hippocrate ; voyez le ſeizieme Aphoriſme de la troiſieme ſection ; & il en meſure le degré comme il meſure ceux de la chaleur & de la froidure. Les Docteurs Arbuthnot & Winteringham ont voulu jetter de l'obſcurité ſur ces principes ; ils prétendent qu'on a obſervé que les longues ſéchereſſes étoient les plus dangereuſes des autres excès de l'air. Le Docteur Pringle, d'un autre côté, croit que l'air eſt toujours aſſez humide pour la

ſanté. M. Deſmars remarque que ces Auteurs n'ont adopté des opinions ſi oppoſées à la doctrine d'Hippocrate & entr'elles, que parce qu'ils n'ont pas fait entrer dans leurs obſervations tous les élémens qui auroient dû y entrer. Pour réſoudre un pareil problême, il ne ſuffit pas de conſulter les extraits mortuaires d'une ville en telle & telle année, & les comparer avec d'autres années douées d'intempéries oppoſées ; on doit encore avoir égard à l'expoſition, au ſol, aux eaux, au régime des habitans, &c. M. Deſmars en donne pour preuve la dyſſenterie de 1750, qui fut produite par une conſtitution ſeche: *elle enleva*, dit-il, *dix fois plus de malades à Montreuil, petite ville ſituée ſur un terrein ſec, élevé & expoſé au ſeptentrion, que dans la ville de Boulogne, qui n'en eſt diſtante que de ſept lieues, & dont l'expoſition & le ſol ſont tout-à-fait différens. Mais les fievres miliaires de 1756, que la trop grande humidité produiſit, furent funeſtes dans cette derniere ville, & ſe firent peu remarquer dans les villes voiſines.* Il termine ſes remarques ſur les regles ſuivies par Hippocrate, dans l'expoſition des cauſes météorologiques des épidémies, en faiſant obſerver l'inutilité des détails aſtronomiques dont quelques modernes ont groſſi leurs obſervations météorologiques: il remarque avec raiſon que, ſi ces phénomenes

influent ſur ces maladies, ils ont une maniere d'agir abſolument inconnue & indéterminée. Il en eſt de même des ſingularités obſervées dans les regnes végétal & animal : ſi elles ont quelque rapport ou quelque liaiſon avec les mêmes maladies, il faut convenir que ces rapports ni ces liaiſons ne ſont pas encore découverts, & que, par conſéquent, leur obſervation ne peut être d'aucune utilité.

Les réflexions de notre Commentateur, ſur la Noſographie d'Hippocrate, ne ſont pas moins intéreſſantes que celles que nous venons d'expoſer. Il prétend d'abord que le dénombrement des maladies propres à chaque ſaiſon, étant donné tel que nous l'avons dans la troiſieme ſection des Aphoriſmes, fournit le dénombrement de toutes les maladies épidémiques. Il ſe fonde ſur ce que les conſtitutions épidémiques ne deviennent telles que par les vices de l'air, qui les rendent plus ou moins ſemblables à quelqu'une des quatre ſaiſons ; d'où il réſulte que les maladies des conſtitutions ſont préciſément les mêmes que celles des ſaiſons auxquelles ces conſtitutions reſſemblent. En effet, on trouve dans les conſtitutions les mêmes maladies qui ſont indiquées dans les Aphoriſmes. M. Deſmars en conclut qu'il n'y a point de maladies épidémiques nouvelles, & que,

lorſque Sydenham a prétendu que chaque conſtitution avoit ſa fievre particuliere, qui ne ſe retrouvoit jamais hors de cette conſtitution, il avoit pris des variétés pour des eſpeces. Chaque conſtitution, chaque année a une fievre réglée ſuivant l'état des ſaiſons. Mais c'eſt la même fievre qui reparut l'année ſuivante, élevée ou abaiſſée de quelques degrés ; ainſi chaque année a ſa fievre ardente & ſa fievre continue. Il donne pour exemple les ardentes des quatre conſtitutions : le peu de reſſemblance des années produit de la diverſité dans ces fievres, par rapport à leur époque, leur durée, leur nombre, leur criſe & la gravité des ſymptômes. Mais n'obſervons-nous pas dans toutes les productions de la nature des inégalités qui dépendent des ſaiſons?

Comme on eſtime les excès des ſaiſons ſur l'idée que nous avons de la température légitime de ces mêmes ſaiſons, de même on doit apprécier les maladies épidémiques ſur l'idée des maladies légitimes. L'*euſtathie* & l'*eucriſie* conſtituent la légitimité des maladies : ce ſont de telles maladies que produiſent les ſaiſons bien réglées, ſuivant l'Aphoriſme viij de la troiſieme ſection. Il eſt donc important d'acquérir une juſte idée de la nature, la conſiſtance & la ſolution légitime des maladies, pour bien juger du

désordre épidémique. L'hiſtoire des conſtitutions épidémiques, ſuppoſant l'état légitime connu, Hippocrate a dû s'abſtenir de décrire les maladies légitimes & bien ordonnées. Les fievres ardentes de la premiere conſtitution étoient d'un bon caractere. Elles ſont ſeulement indiquées ſuivant leur époque, leur nombre, leur durée. Si ces mêmes maladies dégénerent de leur conſtitution légitime, comme cette dégénération dépend des cauſes météorologiques, Hippocrate n'oublie pas de marquer en quoi elles different de l'état légitime : les fievres ardentes de la ſeconde conſtitution offrent un exemple dans l'eſpece dont il s'agit.

Les fievres épidémiques ſont intermittentes ou continues ; les tierces, les quartes, les fievres de jour, celles de nuit, les fievres ardentes ſont de la premiere claſſe. Les ardentes, les phrénétiques, les hémitritées & toutes celles qui n'ont point une entiere intermiſſion, auxquelles Hippocrate conſerve le nom générique de *continues*, forment la ſeconde. Notre Auteur a cru devoir adopter la maniere dont Galien explique la génération de ces fievres, & prétend, avec lui, que chaque fievre reconnoît pour cauſe matérielle une ou pluſieurs humeurs dominantes & viciées ; d'où il infere qu'en connoiſſant les humeurs qui domi-

nent dans chaque ſaiſon, & comment les intempéries de l'air peuvent en augmenter ou diminuer la quantité, en exciter ou ſupprimer l'excrétion, connoiſſant d'ailleurs les divers tempéramens, le genre de vie, il n'eſt pas difficile de prévoir les fievres qui naîtront, & d'en expliquer les cauſes.

Les fievres continues des conſtitutions épidémiques peuvent ſe réduire à deux genres principaux; les ardentes & celles auxquelles Hippocrate a conſervé le nom générique de *continues*. Il eſt néceſſaire de ſe faire une juſte idée de ces deux genres de fievres. Hippocrate n'a pas jugé convenable d'établir leurs ſymptômes pathognomoniques, parce que ce ne ſont point les noms des maladies qui doivent guider le Médecin, mais les mouvemens de l'humeur ſubtile, & les ſignes de crudité & de coction. L'ardeur & l'embraſement ont fait appeller certaines fievres πῦρ, feu ou fievres ardentes. Hippocrate a conſervé les noms vulgaires, qui ſont toujours fondés ſur les apparences. Dans les continues, la marche, plus uniforme & plus ralentie, a décidé de la dénomination.

M. Deſmars diſtingue encore, avec Hippocrate, ces fievres continues en *bénignes* & en *malignes*. L'*euſtathie* & l'*eucriſie* conſtituent la bénignité comme la légitimité; les

conditions oppoſées forment l'état de malignité. Les fievres qui enlevent un grand nombre de malades ſont malignes; celles qui n'en enlevent aucun, ou très-peu, ſont ici appellées *bénignes* : les fievres ardentes de la premiere & ſeconde conſtitution furent bénignes; elles ont été malignes dans la troiſieme & quatrieme.

L'artifice dont Hippocrate s'eſt ſervi pour décrire les fievres ardentes & continues, mérite d'autant plus d'attention, que les différens points de vue ſous leſquels il les enviſage, eſt le caractere le plus propre à en faire ſentir la différence. Dans les ardentes-bénignes, il conſidere les hémorragies, le délire, les jours de criſe, ſans faire mention des déjections, des urines; dans les continues bénignes, il conſidere les déjections, les urines, les ſueurs, les jours de jugement, & nullement le délire, ni les hémorragies. Les ardentes, auxquelles il faut joindre les phrénétiques, renferment tout ce qu'il y a de plus aigu dans les fievres, & manifeſtent davantage la violence des efforts de la nature. Dans les continues, ces efforts ſont plus ralentis, & ſe font à plus de repriſes. Dans les unes, l'humeur morbifique, plus active, gagne les parties ſupérieures: dans les autres, elle eſt plus lourde, plus froide, plus réfractaire; l'orgaſme eſt moins

ſenſible. Ici, la violence des criſes eſt plus à craindre ; là, le défaut de criſe eſt plus ordinaire. En un mot, ſelon M. Deſmars, les fievres ardentes contraſtent avec les continues, &, toutes deux réunies, comprennent toutes les fievres épidémiques.

Dans les fievres ardentes de la premiere conſtitution, qui furent les plus régulieres, Hippocrate ſe contente d'obſerver qu'elles étoient en petit nombre, & que l'*euſtathie* étoit parfaite; qu'il y eut peu d'hémorragies. Dans celles de la ſeconde conſtitution, il obſerve que, de toutes les fievres de cette conſtitution, celles-ci furent les plus bénignes ; qu'il y eut très peu de malades ; que les hémorragies furent rares & modiques ; qu'il n'y eût point de délire, & que, tous les ſymptômes étoient modérés; qu'elles ſe terminoient aux dix-ſeptieme jour, en comptant les jours d'intermiſſion ; que perſonne n'en mourut, & qu'il n'y eut point de phrénétique. Il n'obſerve point dans ces dernieres, quoique bénignes, une parfaite *euſtathie ; ſans doute*, dit M. Deſmars, *à cauſe que ces fievres ſe décompoſoient, vers la fin, en intermittentes. Elles dégénéroient, pour ainſi dire, & leur nature étoit altérée par la conſtitution.* Dans les fievres ardentes-bénignes de la troiſieme conſtitution, ſans entrer dans une deſcription dé-

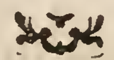
taillée, & ſuppoſant toujours l'état légitime connu, Hippocrate obſerve ſeulement la variété des mouvemens de l'humeur morbifique, ſuivant le tempérament, l'âge & le ſexe. Il remarque, par exemple, que tous ceux qui eurent des hémorragies, avec les conditions requiſes, furent guéris; que ceux qui n'en avoient point, furent attaqués de friſſon vers le tems du jugement, & ſuerent; que quelques-uns devinrent ictériques le ſixieme jour; qu'ils furent enſuite purgés par les urines, ou le flux du ventre, ou des hémorragies; & que la plupart de ceux qui n'eurent point d'hémorragies, périrent; que quelquefois, au lieu d'hémorragie, il ſe formoit des parotides, dont la diſparition étoit ſuivie de douleurs aux hanches, d'urines tenues, & enfin d'hémorragie du nez. Il détaille enſuite les différentes criſes auxquelles les perſonnes du ſexe étoient ſujetes, les accidens qui ſurvenoient aux femmes enceintes, enfin les qualités des urines & des déjections dans la plupart de ces maladies. Mais lorſqu'il s'agit des fievres ardentes malignes, il n'oublie aucun des ſymptômes pernicieux dont elles étoient accompagnées.

Les continues de la ſeconde conſtitution n'offroient point de ſubdiviſions par leur maniere de ſe terminer heureuſement. La ſtran-

gurie étoit le ſeul ſigne de guériſon. Le défaut d'appétit, & même l'averſion conſtante pour toute ſorte d'alimens, étoit le ſigne le plus funeſte. Mais la longue durée de ces fievres, dans des ſujets de tempéramens différens, emportoit néceſſairement une grande inégalité dans les ſymptômes & dans la maniere dont ils ſe ſuccédoient. Les diverſes métaſtaſes auxquelles ces fievres étoient ſujetes, en ſont une preuve; il n'étoit donc pas poſſible de les décrire de la même maniere que les ardentes; auſſi Hippocrate s'eſt-il attaché, dans toutes les deſcriptions de cette eſpece de fievre, à donner l'hiſtoire de chaque ſymptôme; au lieu que, dans les ardentes, c'eſt l'hiſtoire de la maladie. Dans les fievres ardentes-malignes, l'événement eſt annoncé, dès les premiers jours, par le concours & la ſucceſſion rapide des ſignes funeſtes. Dans les continues, c'eſt plutôt la perſévérance d'un ou de pluſieurs ſignes funeſtes, les autres étant également communs aux maladies ſuivies de la guériſon, & à celles qui ſont terminées par la mort.

Nous ne ſuivrons pas M. Deſmars dans les détails où il entre ſur chacun des pathêmes ou ſymptômes qu'Hippocrate obſerve dans les fievres ardentes & continues: il nous faudroit copier en entier ce morceau, pour

pour en donner une idée exacte. Nous nous contenterons d'obſerver qu'il les réduit à dix, & qu'il expoſe d'une maniere très-lumineuſe leur liaiſon avec les cauſes météorologiques rapportées dans les Conſtitutions. Il termine ſes réflexions, en faiſant remarquer qu'Hippocrate n'avoit fait entrer dans les deſcriptions des fievres que les pathêmes ou les ſymptômes qui portent plus ſpécialement l'empreinte des ſaiſons. Les cauſes météorologiques, combinées avec l'âge, le tempérament, les diſpoſitions, le régime, &c. multiplient les accidens des maladies ; il étoit donc néceſſaire d'exclure quantité de ſymptômes qui auroient rejetté dans les cas particuliers. Les Conſtitutions épidémiques ne contiennent que l'hiſtoire générale des maladies ; ainſi il n'eſt point fait mention, dans la deſcription des fievres, de l'état du pouls, de la reſpiration, de la tenſion des hypocondres, d'aucunes douleurs locales, & mille autres accidens qui ſont rapportés dans les quarante-deux hiſtoires dont notre Auteur donne la traduction, avec un abregé du *Commentaire de Galien.*



MÉMOIRE

Sur une nouvelle espece de Hernie naturelle de la vessie urinaire, & sur une privation presque totale de sexe; par M. DEVILLENEUFVE, Docteur-Médecin de Montpellier.

.... *Qualis erat, quantum mutatus ab illo!...*
ÆNEIDOS, l. ij, vers. 274.

La nature, pour qui sait l'examiner, est toujours instructive, même dans ses erreurs. Je souhaiterois que le double écart que je vais décrire, d'après un examen bien scrupuleux, pût jetter quelque jour sur les questions philosophiques qui y ont quelque rapport.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!
VIRG. Georg. l. 2.

Le 29 Avril 1767, passa ici (à Chinon en Touraine) le nommé *Alexandre-Louis Fabre*, natif de Béziers en Languedoc, Musicien de profession, âgé de quarante-deux ans. Il faisoit voir sur lui un dérangement de parties sexuelles, fort curieux: j'en ferai le rapport plus bas.

Mais ce qu'il y avoit, selon moi, de

plus merveilleux (*a*), c'étoit une hernie de la vessie urinaire, ventrale en apparence, mais que j'estimai ombilicale, malgré l'impossibilité qu'il paroît y avoir de prime-abord. Ce qui paroît encore plus incompréhensible, c'est que 1° la hernie présentoit la paroi interne de ce viscere. 2° On ne trouvoit nulle trace d'ombilic à la place ordinaire; choses étranges sans doute, mais choses cependant très-réelles, comme les Savans & curieux pourront s'en convaincre à Paris, où ledit Alexandre se rend, après s'être montré en notre Université de Montpellier & en celle de Toulouse. Il est adressé,

(*a*) Les Mém. de l'Acad. des Sciences de Paris; Thomas Bartholin, en son livre *Historiar. anatomicar. rarior. centuriæ*; Palfin par M. A. Petit, *Anatomie chirurgicale*, & autres Anatomistes observateurs que j'ai consultés, ne parlent de rien qui en approche. Dans le *Recueil de l'Académie, année* 1713, *pag.* 109 *des Mém.* M. Méry, en rapportant trois observations qu'il a faites, d'hernies de la vessie urinaire par les anneaux seulement, expose *qu'il ne connoît aucun Auteur qui ait fait mention des hernies de vessie, & que ces sortes de déplacemens sont très-rares* : encore, en celle dont il parle, la vessie ne se montroit nullement au dehors, mais étoit cachée sous les tégumens, de même que le font les parties déplacées dans les autres hernies communes, qui ne se font point par un passage naturel. On peut donc regarder celle consignée dans ce Mémoire comme un prodige unique.

à Paris, à M. Dalembert ; & je l'ai engagé d'aller ſe faire voir auſſi à mon illuſtre maître M. Ant. Petit.

Ce qui atteſte que c'étoit la veſſie urinaire, dont les ſurfaces étoient renverſées, qui faiſoit la tumeur, c'eſt 1° l'analogie de couleur rouge entre cette derniere & la paroi interne de la veſſie, dans l'état naturel, avec cette différence, que la nuance dans la tumeur étoit beaucoup plus foncée, apparemment à cauſe de la gêne de la circulation, & à cauſe du contact vif de l'air : c'eſt pourquoi on auroit, au premier aſpect, pris la tumeur pour une excroiſſance polypeuſe ; on eût dit que c'étoit comme un morceau de foie, *enchaſſé* en cet endroit. La tumeur égaloit en volume un petit œuf d'oie, & étoit tranſverſalement placée *ſur la ligne blanche*, au haut de la région hypogaſtrique ſupérieure. 2° Une autre preuve ſe tire du lieu par où ſe faiſoit l'excrétion de l'urine. Ce liquide excrémentitiel ſourdoit de deux mamelons ſeulement, qui étoient fort ſemblables aux extrêmités papillaires de la ſubſtance rayonnée du rein. Ces mamelons n'étoient vraiſemblablement que l'embouchure des ureteres. Ils étoient placés un peu au-deſſous, latéralement, l'un à droite, l'autre à gauche, ſymmétriquement. L'urine en dégouttoit involontairement, ſans que le ſujet le ſentît, & continuellement,

à la maniere dont l'eau tombe du plafond de certaines cavernes. Quelquefois elle se ruisseloit comme la liqueur sort du bec d'un alambic, quand on distille au filet. 3° Une autre preuve que c'étoit le velouté de la vessie qu'on voyoit, est la sensibilité exquise & la délicatesse dont on sait que jouit cette tunique ; sensibilité qui étoit telle à la tumeur, que nul que le sujet ne pouvoit y toucher sans causer d'excessives douleurs. Le sujet la comprimoit volontiers, mais avec des ménagemens : il l'applatissoit aisément ; de sorte qu'il étoit clair que ce n'étoit qu'un kyste ou organe creux, tel qu'est la vessie urinaire. La compression n'accéléroit point la sortie de l'urine ; ce qui confirme ce que j'ai avancé, indique que cet excrément n'avoit point de réservoir, & qu'il émanoit directement des ureteres qui devoient se trouver dans le trajet des différentes membranes du sac retourné, entre lesquelles la dissection nous enseigne que ces canaux s'engagent & rampent avant de se faire jour dans la vessie : la compression eût plutôt retardé le cours des urines. 4° Enfin ce qui acheve de le démontrer, c'est qu'il se filtroit à la superficie de la tumeur une mucosité toute pareille à celle qui enduit le velouté de la vessie dans l'état naturel. Il est assez surprenant que cette humeur ait continué à se filtrer, malgré

l'action de l'air, le renverſement & la ſituation ſi extraordinaire de ce viſcere : on verra plus bas quelque choſe tout contraire.

J'ai obſervé déjà qu'on ne trouvoit point d'ombilic dans notre ſujet ; mais la tumeur paroiſſoit s'échapper comme d'un ombilic forcé & dilaté, & non comme d'une ſolution de continuité, dont le contour n'eût pu être ſi réguliérement circulaire : elle étoit comme étranglée. Dans ma ſuppoſition il faudroit reconnoître que l'ombilic auroit été ſurbaiſſé, attiré beaucoup plus bas qu'en l'état naturel, & aux confins que j'ai déſignés ci-deſſus, où il auroit été amené & contenu par la tenſion que la veſſie déplacée, à un tel point, auroit contractée en vertu de ſon reſſort & de la denſité de ſes attaches. En outre on ſait combien, dans l'âge tendre, la relaxation à l'ombilic eſt facile, & que les hernies ne peuvent guere ſe faire qu'en ce point de la ligne blanche, à cauſe de la réſiſtance du tiſſu de cette derniere. A la partie ſupérieure de cet étranglement, le long de ſon cintre, on voyoit à la peau un changement de couleur, en forme de croiſſant renverſé : le tiraillement pouvoit l'avoir cauſé ; mais, à l'endroit où ce demi-cercle coupoit la ligne blanche, c'eſt-à-dire au milieu d'icelui, à ſon équateur (s'il eſt permis de s'expliquer ainſi)

ce changement de couleur étoit plus visible, & occupoit plus de largeur. Il y avoit comme une cicatrice de brûlure ancienne, plate, rénitente, circulaire, qui surmontoit le demi-cercle : c'étoit comme un stigmate, (sans protubérance cependant) que je ne peux mieux comparer qu'à celui qu'on voit en dehors, au bout des fruits cucurbitacés, ancienne place de la fleur. S'il m'est libre d'en dire ma pensée, je crois que c'est la marque du cordon ombilical. C'en est toujours assez pour soupçonner que ce sujet n'en a point manqué dans le sein de sa mere, & pour n'être pas en droit de conclure qu'il s'y est nourri uniquement par la bouche ou l'habitude du corps ; ainsi cette particularité s'oppose à ce qu'on tire de ce sujet aucune induction en faveur du sentiment des célebres MM. (*a*) Ruysch, (*b*) Falconnet & Ant. de Jussieu, qui nient le passage du sang de la mere au fœtus, & réciproquement. D'ailleurs (*c*), comme on n'a encore jamais vu naître d'enfant qui n'eût un cordon, soit entier, soit lacéré, on en peut inférer, par analogie, que notre sujet en a

(a) *Thesaur. II*, *Assert.* 4, *N. xviij*, *n.* 1.

(*b*) These de Paris, négative : *an fœtui sanguis maternus alimento ?*

(*c*) Astruc, *Maladies des Femmes*, 5e vol. page 221.

eu un. *Omni in re consensus omnium gentium, naturæ lex putandá est* (a).

Je sais que le rapport de l'accoucheur ou de la nourriture donneroit sur cet article toutes les satisfactions qu'on peut désirer ; mais ledit Alexandre croit le premier mort, ou paroît ne savoir où le prendre : quant à l'autre, la mere du sujet a rendu à son fils le service naturel de l'alaiter ; mais il l'a perdue sans qu'elle lui ait donné aucun éclaircissement. Ses parens ont tenu caché son état jusqu'à ces dernieres années, parce qu'on le croyoit plein de turpitudes. Ne pourroit-on pas donner à cette hernie nouvelle la dénomination de *kystomphale ?*

La production d'un état physique restera-t-elle donc inexplicable ? Il est vrai que ce déplacement & cette inversion sont très-difficiles, & semblent rejetter toute æthiologie : voici cependant mes réflexions. Je pense qu'une hernie de la vessie, à un passage si éloigné de sa région, n'a pu se faire & ne se sera faite que du tems que le sujet n'étoit encore qu'embryon ; je conçois que l'extrême mollesse qu'ont alors les rudimens & la trame de nos parties, jointe à la petitesse des latitudes des régions abdominales, qui sont comme confondues en un seul

(*a*) Tullius Tusculan. *Quæstionum* l. 1.

point en ces commencemens, aura permis cette éruption de la veſſie par l'ombilic, ſans doute à l'occaſion de quelque mouvement bruſque & aſſez violent. Je conçois que ce mouvement, ou autre compreſſion, aura cauſé des diſtenſions & une dilacération à la veſſie; que ce viſcere membraneux ſe ſera échappé à travers ſa propre ſolution de continuité, en tournant comme on détourne une bourſe ou une poche d'habit; ce qui fait qu'aujourd'hui c'eſt la paroi interne du réſervoir qui occupe l'extérieur de la tumeur.

Voici les autres particularités que j'ai obſervées. Après avoir bu, quatre ou cinq minutes de tems ſuffiſoient pour que l'éruption de l'urine augmentât; & quand c'étoit après avoir pris certaines liqueurs fort paſſantes, comme du cidre, &c. ledit Alexandre avoit (ce ſont ſes termes) à peine le tems de traverſer la chambre, que le cours d'urine redoubloit.

Cette célérité ſemble favoriſer l'opinion des phyſiologiſtes, qui croient que les premieres urines, *urinæ potûs*, ſe rendent de l'eſtomac à la veſſie, par tranſudation, à travers des mailles de leurs membranes, & autoriſer la préſomption de l'exiſtence du conduit particulier que M. Winſlow a cru appercevoir vers la colonne verté-

brale, tendant de l'eſtomac à la veſſie urinaire.

L'urine étoit ſans ſalure, à ce qu'aſſuroit le ſujet : cela veut dire, ſans doute, que ce goût étoit peu marqué. Elle étoit limpide, nouvelle preuve qu'elle n'avoit point de réſervoir. Je voulus ſavoir ſi les maladies n'avoient point apporté de changemens dans les phénomenes qui concernent l'urine; mais le ſujet nous dit n'en avoir jamais éprouvé aucun : c'étoit comme un dédommagement que la nature lui accordoit; il n'avoit encore été ni ſaigné ni purgé. Il rapporta que les deux ſources de l'urine avoient été ſondées, mais que le cathétériſme n'avoit rien appris : ſeulement le ſtylet étoit monté fort haut, vraiſemblablement juſqu'à la tête des ureteres dilatés : je dis dilatés, le ſujet n'ayant point parlé d'avoir ſouffert en cette épreuve. Il nous apprit que ſa tumeur ſaignoit au moindre froiſſement; que le ſang ſe grumeloit au lieu froiſſé, mais qu'heureuſement la réſolution s'en faiſoit facilement, & que les injures des ſaiſons ne l'altéroient point.

Dérangement ou Vice de conformation des Organes ſexuels.

Immédiatement ſous la tumeur étoit une verge informe, courte, chétive, & comme fendue en deſſus & de tout ſon long. Le

gland étoit fort reconnoiſſable, & ſa couronne auſſi ; ſa couleur & ſa ſubſtance ſpongieuſe étoient dans leur état naturel : on y voyoit quelques lacunes ſébacées : ce bout de verge ſembloit avoir le deſſus & le deſſous en ſens inverſes. A la partie ſupérieure on voyoit comme la trace de l'uretre ouvert : ce trajet étoit exprimé par une eſpece de bandelette longitudinale, mais n'étoit enduit d'aucune humeur, comme j'ai dit que l'étoit le velouté de la veſſie. On juge bien que le gland devoit être imperforé, comme il l'étoit en effet. Des obſervateurs prétendent avoir vu, dans la commiſſure du pénis & de la tumeur, une portion ſupérieure du canal de l'uretre, qui n'étoit pas fendue comme dans le reſte du trajet. Il n'étoit pas aiſé de vérifier la choſe, à cauſe de l'obſcurité & de la douleur que l'écartement des parties cauſoit, au ſuſujet du rétréciſſement du réduit ; mais attendu l'inutilité dont étoit l'uretre, ne charriant rien, le fait me paroît peu important. On n'avoit point ſondé ce reſte d'uretre : on ne voyoit qu'un petit bout antérieur des corps caverneux, comme ſi le reſte fût caché dans le bas de l'hypogaſtre.

Les anneaux étoient ſi larges, qu'il y avoit, de chaque côté, un gros cordon ou élévation, contenant, ſans doute, un

paquet d'inteſtins déplacés. Les teſticules étoient au bas-fond de cette poche ou éminence, bien ovales, de rénitence, de groſſeur & de mobilité naturelles, mais non en place naturelle : on ſentoit comme les épididymes qui y tenoient. Les teſticules étoient précifément dans la partie la plus déclive des aînes, & n'avoient pu ſe précipiter au fond des bourſes qui exiſtoient, mais courtes & ſi ridées, qu'on les auroit dites couvertes de *fics*. L'urine, qui les abreuvoit continuellement, les rendoit ainſi. Les teſticules n'avoient pu gagner le *ſcrotum*, bridés par un ſerrement de la peau ſur les os pubis, comme par une bande.

Ce qu'il y a de très-curieux, mais, en même-temps, de très-étonnant, c'eſt que, (ſi la bouche dudit Alexandre eſt ſincere) il n'avoit jamais reſſenti, 1° de déſirs charnels ni d'éreƈtion; 2° pas même de chatouillement au taƈt.

Ici on peut mettre en queſtion : Si, chez l'homme, c'eſt le moral qui donne l'impulſion au phyſique lors des premiers déſirs? Ou, au contraire, ſi c'eſt le beſoin qui met en jeu l'imagination? Ou ſi l'un & l'autre peuvent quelquefois ſe trouver comme nuls? J'inclinerois pour croire cette derniere poſſibilité, à en juger par ce que dit le ſujet, qui aſſure que la vue d'une

femme n'échauffe nullement son imagination, & ne fait naître aucun besoin, quoiqu'il paroisse pourtant y avoir assez d'organes principaux chez lui pour éveiller du moins quelque velléïté. Quant à la premiere question alternative, je crois que ce sera toujours un problême. Ovide, qui, comme les anciens, donnoit presque tout au physique, & comptoit pour peu les gentillesses de l'imagination; Ovide, dis-je, reconnoît des individus froids, quoique bien conformés, quand il dit, sur la fin de son *Art d'aimer* :

Tu quoque cui Veneris sensum natura negarit...
Infelix, cui torpet hebes locus ille. . . .
Quo pariter debent fœmina virque frui.

Il y avoit, en ce sujet, des poils aux endroits où il doit y en avoir chez les mâles adultes : il avoit même assez de barbe. Sa voix étoit peu mâle, sans être efféminée : il étoit nerveux, & d'une force assez considérable.

Pondere, non nervis, corpora nostra carent.

Ov. El.

On voit que cette confusion & défectuosité d'organes doit être attribuée à quelque compression ou mouvement subit & vif qui les aura brouillés dans leur premiere formation. On voit aussi que ce sujet n'est qu'un homme monstrueux, imparfait, manqué,

& nullement un hermaphrodite, comme ceux qui ne sont pas connoisseurs le pourroient croire. Loin d'être hermaphrodite, ou, ce qui est la même chose, loin d'avoir les deux sexes, *il n'en auroit plutôt aucun, & seroit un individu neutre.*

RÉPONSE

De M. DEJEAN, *Médecin, à l'Abbaye du Bec en Normandie, à la lettre de M.* POMME, *Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Médecin-Consultant du Roi, sur l'usage des Humectans dans les affections hystériques.*

MONSIEUR,

Permettez que je reconnoisse bien moins ma contradiction sur la façon dont le quinquina agit intérieurement, que le peu d'attention qu'il paroît que vous avez fait à ma précédente. Je ne prétends pas qu'il agisse immédiatement sur le systême nerveux, mais qu'après avoir bonifié les coctions, atténué les humeurs, &c. il procure pour lors cette assimiliation qui concilie les solides avec les liquides : au reste, je n'ai rien à ajouter à la

raiſon phyſique que M. *Coſte* a bien voulu publier ſur cette matiere. (*a*)

Perſonne ne refuſe aux affections vaporeuſes l'irritabilité pour cauſe prochaine, ainſi qu'aux fievres intermittentes. Mais n'eſt-elle pas miſe en jeu par quelqu'humeur peccante, cette irritabilité, qui, dans ces occaſions, cede au quinquina par les raiſons ci-deſſus ? Pourquoi, dis-je, par analogie, les ſpaſmatiques n'en retireront-ils pas le même avantage ? Je conçois cependant que ce ne ſera qu'autant que l'intermiſſion ſera marquée, & je crois que l'aſſociation des humectans au quinquina (ſurtout les bains) procurera toujours un très-bon effet.

Que je vous accuſe, Monſieur : Combien de fois ai-je employé l'écorce Péruvienne en pareil cas & avec ſuccès ? deux fois. Combien de fois l'ai-je vu inſuffiſante ? une fois. Combien de fois enfin l'ai-je vu contraire ? jamais.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*a*) Journal de Méd. Mai 1766, pag. 366, & la ſuite.



NOUVELLES OBSERVATIONS

Sur l'ufage des Humectans, par M. DELABROUSSE, Docteur en Médecine de l'Univerfité de Montpellier, de la Société royale des Sciences de la même ville, & Médecin de l'Hôpital S. Jean de la ville d'Aramon.

Mademoifelle Quitard, âgée de vingt-cinq ans, fut attaquée, dans le mois de Juillet de l'année 1766, d'une fievre épidémide qui régnoit pour lors. Elle fut faignée deux fois du bras & une fois du pied : l'émétique lui fut donné enfuite. Elle me fit appeller le même jour, & je lui annonçai les fievres d'accès régulieres. Je dis vrai : elle fut guérie par le quinquina ; elle rechuta, & guérit encore de la même maniere.

Comme elle avoit été épuifée par les faignées, & qu'elle avoit toujours peur du retour des fievres, elle obferva un régime un peu trop rigoureux ; elle tomba dans l'épuifement & la triftefſe.

Elle eut, par intervalle, des mouvements convulfifs, des foubrefaults dans les tendons, des naufées, des vents & une angine convulfive ; elle fut confeffée. Je ne voulus point qu'elle fe purgeât hors du

paroxyſme, comme ſon Chirurgien le lui avoit conſeillé. Elle guérit avec des potions calmantes & rafraîchiſſantes, des fomentations chaudes & émollientes, & l'uſage de l'eau de poulet.

Marianne Boulaire, femme de Moulet, travailleur, âgée de trente-cinq ans, d'un tempérament ſanguin, ſujete à la colere & à des chagrins domeſtiques, fut attaquée de vapeurs il y a environ deux mois.

Elle avoit les jambes gorgées, du gonflemens au ventre, une ſuffocation cruelle avec ſifflement, un bégaiement affreux avec un pouls ſerré, &c.

On appella, pendant la nuit, un Apothicaire, qui lui porta une potion cordiale des plus étoffées. A peine en eut-elle pris quelques cuillerées, que les ſymptômes augmenterent : elle devint glacée, au lieu d'être échauffée par les cordiaux.

Ses parens ne ſavoient que devenir. On fit lever M. le Curé, qui la confeſſa comme il put & l'adminiſtra. On m'appella de bon matin ; & je vis cette infortunée froide, ſans pouls, & n'ayant plus qu'une reſpiration foible & preſſante.

Je lui fis mettre tout de ſuite les jambes dans l'eau dégourdie, faiſant appliquer en même-tems des linges froids ſur ſon ventre, ſur la poitrine & autour de ſes bras.

A peine eut-elle resté une heure & demie dans cette espece de bain, que son état changea en mieux; la respiration n'étoit plus si foible ni si pressée. Je la fis pour lors coucher dans son lit, en faisant appliquer sur tout le ventre des fomentations émollientes chaudes: elle prit quelques petits bouillons & quelques verrées de tisane de chiendent. L'après-dîner je fis répéter les mêmes applications; & le soir elle prit deux lavemens d'eau dégourdie.

Je l'ai fait passer ensuite huit jours à la crême de riz, à des bouillons légers, & à quelques œufs, avec trois lavemens par jour: elle s'est parfaitement rétablie, n'ayant eu depuis aucune atteinte, & me remerciant, quand je la vois, de lui avoir sauvé la vie.

Le 7e du mois de Fevrier passé on me pria d'aller voir une nommée *Michele*...... femme de Pierre Manivet, Invalide, que je trouvai dans son lit, sans connoissance.

Elle avoit, par intervalle, des mouvemens convulsifs qui lui prenoient par une pandiculation, à la fin de laquelle elle plioit ses poignets d'une façon extraordinaire, en écartant ses doigts, qui auroient pu faire, dans ce moment, un pied de longueur: deux minutes après sa gorge s'enfloit si fort, qu'on auroit dit qu'elle avoit un goître. Elle avoit pour lors des envies de vomir qui se

renouvelloient ſouvent, & qui finiſſoient en lui faiſant tirer une langue comme celle d'un chien enragé.

Elle reſtoit dans cet état un demi-quart d'heure, pendant lequel elle avoit des ſoubreſaults dans les tendons, avec un pouls légérement concentré ; & tout ſon corps étoit agité de convulſions, accompagnées, par intervalle, d'un raccourciſſement de jambes & d'un gonflement du ventre.

Le paroxyſme duroit ordinairement une bonne demi-heure, & finiſſoit par un état apoplectique : peu de tems après elle répondoit, & ne ſe plaignoit que de douleurs à la tête, ſans ſe ſouvenir de ſon état paſſé.

J'attendis ce moment pour la queſtionner. Elle me répondit qu'elle ne pouvoit manger depuis trois jours, & qu'elle avoit eſſuyé quelque chagrin de la part de ſon mari.

Je fis faire ſur le champ ma potion ordinaire, qui eſt toujours compoſée des eaux rafraîchiſſantes, du diacode, du *laudanum* liquide de Sydenham, &, par un reſte de préjugé ancien, de quelques gouttes de teinture de caſtor, auxquelles je n'ai pas beaucoup de foi, le reſte me paroiſſant ſuffire.

Je fis appliquer des frontaux trempés dans l'oxycrat, des fomentations émollientes

tiedes ſur le bas-ventre, & j'ordonnai un pédiluve peu après ces remedes.

Cela ne ſuffit point le premier jour : je fis doubler ces applications le ſecond, & je fis prendre à la malade deux lavemens de plus, dont l'un étoit fait avec une légere infuſion de ſéné mondé, & une demi-once de *catholicum* ; & l'autre, avec de l'eau du Rhône, ſimplement dégourdie ; ce qui lui fit pouſſer deux ſelles, quoique la conſtipation & le diabètes (ſymptôme ordinaire de vapeurs) duraſſent depuis trois jours chez ma convulſionnaire. Je lui faiſois boire une tiſane faite avec la fraiſe d'agneau. Voilà tout le bien que j'eus dans les deux premiers jours : du reſte, ſon état étoit le même ; & les paroxyſmes revenoient plus ſouvent, & duroient auſſi plus long-tems.

Je commençois à m'effrayer & à craindre pour elle : je la fis adminiſtrer, & j'ordonnai, le troiſieme jour, deux bains entiers dégourdis, la même potion & les mêmes fomentations.

Le calme arriva après les deux bains ; les convulſions, en s'éloignant, diminuerent : la malade babilla, & prit de la crême de riz. Je la purgeai le quatrieme jour : elle rendit beaucoup de matieres noires. Je la fis manger le lendemain : elle ſe porte très bien, & a ſoutenu, depuis ſa maladie, la danſe

& les plaiſirs de ce carnaval, au grand étonnement de cette ville.

Je ferai remarquer, en paſſant, que c'eſt la ſeule vaporeuſe à qui j'aie fait prendre un lavement purgatif, & que j'aie purgée, le lendemain des convulſions, parce que la nature opere ordinairement *après la détente* que donnent les ſeuls humectans.

LETTRE

De M. DESTRÉES, Médecin à Châteaudun en Beauce, à M. POMME, *Médecin-conſultant du Roi; ſur quelques Affections nerveuſes guéries par les humectans.*

MONSIEUR,

Toujours prêt à abjurer mes anciens principes, depuis que j'ai adopté les vôtres pour le traitement des maladies nerveuſes, je m'impoſe le devoir de vous en renouveller publiquement l'aveu, comme un tribut de ma reconnoiſſance & du déſir que j'ai de concourir, avec vous, au ſoulagement des humains : puiſſe mon exemple entraîner avec lui le ſuffrage de ceux de nos confreres qui réſiſtent encore aux efforts que vous ne ceſſez de faire pour les convaincre !

Voici des faits ſur leſquels ils n'auront rien à repliquer.

M. du Gort, Commiſſaire des guerres à Chartres, fut attaqué d'une fievre intermittente compliquée de ſpaſme, que le Chirurgien méconnut entiérement, & qu'il traita avec les purgatifs ordinaires ; ce qui attira les ſymptômes les plus effrayans, même ceux de la fievre maligne. Je fus appellé tout à propos ; car le malade touchoit déjà au terme le plus funeſte. Les humectans, que je ſubſtituai aux purgatifs, eurent ici un ſi heureux ſuccès, qu'ils ſauverent la vie à ce malade : le quinquina, que j'employai enſuite, & dont j'éteignis l'action par une copieuſe boiſſon d'eau froide, termina la cure.

M. Corrigoux, Receveur de l'Abbaye de Saint-Avite, homme ſexagénaire, méditatif, & fort mélancolique, fut menacé d'hydropiſie de poitrine, que l'enflure des mains & des extrêmités inférieures, jointes à la ſuffocation, caractériſoient parfaitement ; mais, à travers de ces ſymptômes, on ne pouvoit méconnoître le ſpaſme des nerfs, & même l'érétiſme. Ce fut en conſéquence que je preſcrivis le petit-lait nitré, dont le malade fit ſa boiſſon ordinaire, à laquelle j'ajoutai enſuite quelques priſes de poudre de *tribus*, ce qui le guérit en peu de tems.

Madame la Marquiſe de Beauharnois,

de Paris, vaporeuſe invétérée, & accablée, depuis pluſieurs années, par tous les remedes pharmaceutiques, dont on lui avoit conſeillé l'uſage dans cette capitale, vint enfin en ce pays, pour y reſpirer un air champêtre, le mois de Mai paſſé. Ce fut au château du Gué, où elle s'étoit retirée, que je fus appellé; & là je trouvai cette dame dans le plus triſte état, bouffie, maigre, tourmentée de coliques affreuſes, avec dévoiement, qui amenerent bientôt la tympanite: les progrès de ſon mal m'effrayerent ſi fort, que je perdis toute confiance pour le traitement que j'avois à lui preſcrire. Il fallut cependant opérer & obliger la malade à quitter ſon régime & l'uſage des remedes qui avoient ſi mal réuſſi. Les purgatifs, les anti-ſpaſmodiques & les tiſanes diurétiques chaudes furent donc rejettés, &, à leur place, je preſcrivis le petit-lait de vache & une copieuſe boiſſon d'eau de riz, & enſuite le lait d'âneſſe, avec lequel je perfectionnai cette cure.

J'ai actuellement ſous mes yeux une dame de Châteaudun, & deux demoiſelles, qui imitent d'aſſez près la demoiſelle Majol & la femme du Procureur d'Arles, citées dans votre ouvrage. L'amendement qu'elles éprouvent par le nouveau traitement, me fait eſpérer de tirer encore quelque parti de

leur mauvaiſe ſanté. J'ajouterai avec un nouveau plaiſir, que j'ai employé, comme vous, la ciguë avec ſuccès, aſſociée aux humectans, dans le cas de ſcrophules compliquées de ſpaſme. Voilà, Monſieur, des titres de reconnoiſſance : l'humanité vous devra toujours plus, à meſure que votre ſyſtême vous fait de nouveaux partiſans : je me fais gloire d'être du nombre ; & je ſuis, avec une conſidération diſtinguée, &c.

OBSERVATION

Sur une Groſſeſſe de douze mois ; par M TELMONT DE SAINT-JOSEPH, Maître en chirurgie à Briançon en Dauphiné.

La nommée *Catherine Raymond*, du lieu de Cerviere, eut le malheur de perdre ſon mari le premier Octobre de l'année 1765 : elle étoit âgée de 22 ans. Quinze jours après cette mort elle fut très-ſurpriſe de reſſentir quelques mouvemens au bas-ventre ; elle en fit part à une de ſes amies, qui lui dit qu'elle étoit enceinte. Elle lui répondit qu'elle ne le croyoit point, d'autant mieux qu'elle avoit eu ſes regles depuis huit jour :

jours : néanmoins pouvant croire la chose possible, elle en fit part aux parens du défunt, qui l'engagerent à demeurer avec eux, & qui (comme on peut croire) étoient tous autant d'Argus, qui observoient toutes ses démarches, & qui présumoient que cette femme vouloit les priver de certains biens par une grossesse étrangere. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet : venons au fait. Elle ressentoit plusieurs incommodités, étoit triste, languissante ; elle fut attaquée un mois & demi après (ce qui fait environ six mois en comptant quatre mois du moment où elle sentit remuer) d'une pleurésie qui m'obligea à la saigner trois fois : enfin elle guérit. Du jour de la pleurésie elle ne sentit plus remuer son enfant que deux mois après. Elle eut, dans ce tems, une perte très-considérable, & des étourdissemens qui ont subsisté tout le tems de la grossesse : j'y remédiai de mon mieux ; enfin je fus prié, trois semaines après, d'aller chez elle ; je m'y rendis, & la trouvai cruellement tourmentée. La Sage-femme de cet endroit étoit toute disposée à l'accoucher, à cause d'une perte d'environ trois livres qu'elle venoit d'essuyer. Je fis à la malade quelques questions relatives à son état, & ses réponses ne me permirent pas de penser qu'elle fût aussi prête d'accoucher qu'elle le croyoit ;

ce qui me fut confirmé lorſqu'ayant introduit ma main juſqu'à l'orifice interne, je le trouvai exactement fermé, dur & épais. Je conſeillai à la Sage-femme de ceſſer ſon miniſtere, & lui dis que l'accouchement étoit encore très-éloigné. Enfin tous les accidens ceſſerent, les douleurs & la perte diſparurent dans la journée.

Quatre mois après, c'eſt-à-dire le 24 Juin dernier, ſe trouvant à la campagne avec quelques parentes qui ne la quittoient jamais, ſous prétexte d'amitié, elle fut attaquée d'étourdiſſemens, auxquels elle étoit ſujete depuis ſa premiere perte ; &, ſe trouvant au bord d'une muraille de la hauteur de trois pieds, elle culbuta. Les parens qui étoient avec elle la tranſporterent à la maiſon, où je fus prié de me rendre inceſſamment. Je m'informai des antécédens ; je trouvai ladite Raymon dans les douleurs les plus vives, & une grande perte. Je touchai de nouveau l'orifice interne que je trouvai très-peu dilaté ; dilatation qui ne doit être attribuée qu'au ſang qui couloit, cauſé par le décollement du placenta. Pendant cet intervalle je m'apperçus que le pouls s'affoibliſſoit beaucoup ; je ſuivis les traces de M. Moriceau, ſous lequel on ne peut s'égarer, & ne vis d'autre moyen, dans une pareille circonſtance, pour ſauver

la mere & l'enfant, que de dilater avec mes doigts cet orifice le plus qu'il me fut poſſible. Je parvins à introduire ma main dans l'*uterus*; je ſaiſis l'enfant & le mis au jour : j'eus le bonheur de lui procurer la vie ſpirituelle qu'il étoit ſur le point de perdre avec la temporelle (puiſqu'il mourut dans l'inſtant) & j'eus la ſatisfaction, par mes ſoins, de voir l'orage ſe calmer; je veux dire tous les accidens ceſſer, & la mere parfaitement rétablie, dans l'eſpace d'un mois & demi.

Je fis là-deſſus mes réflexions, & je conclus que le retard de cet accouchement devoit être attribué,

1° Au regret & à la douleur de la perte de ſon mari;

2° Au peu de nourriture qu'elle prenoit;

3° A la maladie dont elle fut affligée; &, par conſéquent, aux ſaignées, médicamens & régime que je fus obligé de lui faire obſerver;

4° Aux différentes pertes qu'elle a eues. Qui plus eſt, c'eſt qu'au terme de douze mois ſon volume étoit égal à celui d'un enfant de ſept mois.

RECHERCHES

Sur les différens Moyens de traiter les Maladies des Sinus maxillaires, & sur les Avantages qu'il y a, dans certains cas, d'injecter ces sinus par le nez. PREMIERE PARTIE; par M. JOURDAIN, *Dentiste, reçu à Paris.*

Æmulatio justitiâ floret ; invidiâ verò depravatur.

Les observations l'emporteront toujours sur les raisonnemens les mieux fondés : c'est à ces monumens consacrés au bien de l'humanité que l'on doit recourir pour établir une doctrine certaine & constante sur le traitement des différentes maladies. Celles des sinus maxillaires sont (quoi que l'on en dise) au nombre de ces faits extraordinaires qui embarrassent encore aujourd'hui l'homme le plus instruit, & qui exigent par conséquent que l'on s'éloigne de tous préjugés quand des exemples frappans jettent un nouveau jour sur ce que l'on ne connoît encore qu'imparfaitement.

S'il y a beaucoup d'observations qui prouvent que, dans certains cas, les maladies des sinus maxillaires dépendent des dents & des alvéoles cariées, il n'y en a pas moins

qui démontrent que très-ſouvent elles ſont l'effet de la dépravation des humeurs, de la métaſtaſe, d'un vice particulier & des plaies, des chutes & des coups.

Il ſuffit, pour s'en convaincre, de comparer les obſervations ſur les maladies des ſinus maxillaires, occaſionnées par les premieres cauſes, avec celles ſur ces mêmes maladies, qui ſont renfermées dans le premier volume du *Sepulchretum* de *Bonnet*, *pag.* 463, *lib. ij*; dans la *Bibliotheque* de *Manget*, l. 13, pag. 199; dans le ſecond volume du *Traité de Chirurgie* de *Lamotte*; dans les *Obſervations rares de Médecine, d'Anatomie & de Chirurgie*, pag. 19 du premier volume; dans le *Traité des Maladies des Os* de *M. Petit*, tom. ij, pag. 407 & 424; dans le quatrieme volume de la *Collection des Theſes medico-chirurgicales*, &c. pag. 253; dans le premier volume des *Obſervations* de M. *le Dran*, pag. 14; & enfin celle qui eſt renfermée dans le *Mercure du mois d'Octobre, année* 1757, pag. 130.

C'eſt d'après de pareilles obſervations confirmées par celles des plus grands maîtres de l'art, qu'on peut aſſurer que c'eſt une erreur dangereuſe de croire que toutes les maladies des ſinus maxillaires ne viennent que des dents & des alvéoles cariées, ou du mauvais état des gencives; mais il

n'eſt que trop ordinaire de voir des hommes, d'ailleurs très-inſtruits, ſe prévenir en faveur d'une opinion qu'ils ont déjà adoptée, ſans vouloir examiner les faits qui la renverſent : delà ſans doute cette confiance aveugle avec laquelle on a encore donné le nom d'*ozène maxillaire* à toutes les maladies dont il s'agit, comme s'il étoit vrai que ces maladies fuſſent toujours un ulcere putride, ſitué dans les foſſes nazales.

Cette ſeconde erreur vient, ſans doute, de ce que l'on ne ſe repréſente pas, 1° que, dès que le *mucus* contenu dans les ſinus maxillaires a changé de nature, ou s'eſt altéré par quelque cauſe que ce ſoit, il doit naturellement y acquérir une qualité putride, proportionnée au degré & à la cauſe qui y a donné lieu ; 2° que, dans l'inſpiration, l'air s'introduit également dans les ſinus, en paſſant par leur ouverture naturelle qui eſt dans le nez, entre le cornet ſupérieur & l'inférieur ; 3° que cet air, parcourant l'étendue des ſinus, il doit néceſſairement ébranler les particules putrides de la matiere, s'en charger & les tranſmettre au dehors dans l'expiration. Telle eſt la cauſe de la mauvaiſe odeur que répand le nez de ceux qui ont quelques maladies des ſinus maxillaires.

Un Praticien moderne ayant ſenti le peu de juſteſſe de la qualification d'*ozène*, par

laquelle on a cru pouvoir caractériser les maladies des sinus maxillaires, a cru devoir lui substituer celle de *rétention* comme plus convenable. Cette derniere dénomination est-elle plus juste que la premiere ? C'est ce qu'il n'est pas permis d'assurer; 1° parce que la rétention n'est que le séjour d'un fluide dans une partie destinée à le recevoir; 2° que la rétention ne peut avoir lieu que par le vice du fluide, ou par celui de la partie même; 3° ce qui ne peut arriver, que ce fluide muqueux & glutineux n'ait acquis une qualité hétérogene; ce qui exige une dénomination convenable à son caractere. D'ailleurs, si, après avoir ôté une dent, le plancher alvéolaire est détruit ou ouvert, soit par la disposition des racines de la dent, soit par l'effet de la maladie, soit enfin par les secours de l'art, & qu'en faisant les injections par les alvéoles, ces injections ressortent par le nez, quelle preuve y a-t-il que le *mucus* soit retenu, puisqu'il paroît, par cette expérience, que la voie qui doit permettre son évacuation est libre ? Si, en faisant moucher le malade, il ramene du *mucus*, du sang ou une humeur purulente, il n'y a point encore rétention. Dans le premier cas ce ne sera souvent qu'un engorgement du sinus, ou un simple épaississement du *mucus*, qui dépend des

vaiſſeaux excréteurs de la membrane pituitaire; &, dans le ſecond cas, ce ſera une ſuppuration du ſinus, ou la rupture de quelques vaiſſeaux ſanguins de la membrane pituitaire, qui eſt irritée & enflammée. Mais comme dans tout cela il n'y a ni atonie ni oblitération de l'ouverture naturelle du ſinus, ni enfin de rigidité des fibres de la membrane pituitaire, on ne peut qualifier cet état du nom de *rétention*. Il y a cependant des cas dans leſquels la rétention peut avoir lieu, & cette maladie s'annonce par une peſanteur douloureuſe dans les ſinus maxillaires & frontaux, par la ſéchereſſe de la membrane pituitaire qui tapiſſe la foſſe nazale du côté affecté, par l'irritation de la voûte palatine, par celle de la conjonctive, & enfin par une douleur ſourde dans les dents quand elles ſubſiſtent & qu'elles ſont ſaines, & par une douleur égale dans toute l'étendue de l'arcade alvéolaire, quand il n'y a point de dents. Il eſt encore eſſentiel d'obſerver qu'il eſt rare que cette maladie ait lieu chez les jeunes gens; elle s'obſerve, pour l'ordinaire, chez les gens phlegmatiques ou hypocondriaques, c'eſt-à-dire pour le plus ſouvent chez les perſonnes d'un certain âge. Quoique cette maladie ſoit rare, j'en vais cependant donner un exemple.

Ire OBSERVATION. Au mois d'Août 1765, une perſonne d'environ cinquante ans, & d'un tempérament phlegmatique, s'adreſſa à moi pour une affection douloureuſe qu'elle avoit depuis long-tems dans les ſinus maxillaires & frontaux droits. Tous les ſignes ci-deſſus indiqués d'une rétention, étant conſtans, je ne doutai pas un moment du caractere de la maladie. La malade n'ayant plus de dents de ce côté, depuis près de quinze ans, je crus devoir recourir à l'uſage d'une ſonde creuſe, & la pouſſer dans le ſinus en l'introduiſant par le nez ; &, pour y parvenir, je procédai de la maniere ſuivante :

Je fis aſſeoir la malade, & je lui fis renverſer la tête en arriere. Alors je pris une ſonde creuſe dans toute ſon étendue, de la groſſeur de celles qui ſervent pour ſonder le canal nazal, mais plus longue de deux pouces, & moins courbée par la partie qui doit entrer dans le canal.

Tout étant ainſi diſpoſé, je portai la courbure de ma ſonde ſous la voûte du cornet ſupérieur ; &, ayant reconnu une eſpece de repli ſitué à environ deux lignes de cette voûte, en deſcendant ſur la convexité du cornet inférieur, je levai un peu le poignet en me jettant ſur la cloiſon du ſinus dans lequel j'entrai, en peſant un peu ſur ſon ouverture naturelle, parce qu'elle étoit obli-

térée; je fis enſuite une injection avec l'eau d'orge, & je renvoyai la malade juſqu'au lendemain, en lui laiſſant la ſonde dans le nez.

Le lendemain je fis une nouvelle injection, après laquelle j'ôtai la ſonde pour faire moucher la malade, qui rendit dans ſon mouchoir un *mucus* épais, verdâtre, & de très-mauvaiſe odeur; je replaçai la ſonde, je fis de nouvelles injections, &, cette fois, j'ôtai la ſonde, parce que l'ouverture étoit libre. Enfin, en continuant ainſi pendant ſix ſemaines, la malade a été bien guérie. (*a*) L'obſervation ſuivante va démontrer l'effet du vice vénérien dans les ſinus maxillaires & frontaux, avec rétention du *mucus* dans les premiers, dépôt purulent, & carie dans les ſeconds, & enfin ozène déclarée dans la foſſe nazale droite, qui étoit le côté affecté.

II. OBSERV. Au mois d'Avril de la même année, M. de Luze, Chirurgien ordinaire du Roi, m'adreſſa un malade chez lequel le vice vénérien avoit fait de tels progrès, que les os du nez étoient exoſtoſés; la cornée opaque des deux yeux, parſemée d'ulceres chancreux; les lames ſpongieuſes du nez, ainſi que le vomer; une

(*a*) MM. Guyenot & Garre, Maîtres en chirurgie, ont vu cette malade.

portion de l'apophyse montante de l'os maxillaire, & une portion de la voûte interne & palatine étoient cariées. Un ulcere chancreux, situé dans la fosse nazale droite, répandoit une très-mauvaise odeur : le malade mouchoit du pus venant du sinus maxillaire, & le sinus frontal n'en rendoit point, comme la suite le confirmera. Enfin la perte de l'odorat étoit constante, & les sinus douloureux au toucher.

Quant aux dents, la premiere grosse-molaire & les deux petites du même nom étoient tombées par l'effet du mercure que l'on avoit déjà employé plusieurs fois. La dent canine étoit très-chancelante; &, malgré cela, les gencives & les voûtes alvéolaires des dents tombées étoient très-saines, ainsi que la membrane du palais & toute la mâchoire inférieure.

Ne pouvant pas espérer de conserver la canine, j'ôtai cette dent; ce qui facilita à l'instant l'écoulement d'une matiere fétide & purulente. Je portai alors mon stylet dans l'alvéole de la dent canine, & il pénétra dans le sinus maxillaire; ce que je reconnus en sondant également par le nez. Je profitai de cette ouverture pour faire des injections dans le sinus; mais elles se perdirent dans le nez. Convaincu de l'inutilité de ce moyen, je fis faire une sonde creuse, longue de quatre pouces, grosse

comme la plus forte paille, percée en différens endroits, & disposée de façon qu'étant dans le sinus maxillaire, elle pût en ressortir par son ouverture naturelle qui étoit très-dilatée & même rongée, pour se rendre aux sinus frontaux par une extrêmité beaucoup plus petite que le corps de la sonde. La disposition de cette sonde me donnant l'espérance d'injecter les sinus frontaux & les sinus maxillaires ensemble, & de faire séjourner l'injection dans les derniers, je n'hésitai point à passer cette sonde par l'alvéole de la dent canine.

Je fis alors des injections avec l'eau d'orge, le miel, le jaune d'œuf & un peu d'eau vulnéraire. Une partie de cette premiere injection retomba dans sa bouche, toute chargée de l'humeur purulente. A la seconde injection je fis bien renverser la tête du malade en arriere; &, à l'instant que cette seconde injection, qui étoit moins considérable que la premiere, fut faite, je bouchai la partie inférieure de la sonde avec un morceau d'éponge préparée, & j'ordonnai au malade d'être le plus long-tems qu'il pourroit sans se moucher.

Au second pansement, dès que j'eus débouché ma sonde, il s'évacua une quantité prodigieuse d'humeur purulente. Je fis une injection, & j'ôtai sur le champ la sonde pour faire moucher le malade qui ramena

une hydatide muqueuſe qu'il ſentit partir des ſinus frontaux. Dès cet inſtant ce malade commença à moucher plus librement. Ce même jour je touchai les parties cariées & l'ozene avec l'eau mercurielle ; je repaſſai la ſonde, & je ne fis qu'une très-légere injection. Les frictions que je fis, avec la pommade mercurielle, ſur les exoſtoſes, les firent diſparoître promptement. Enfin, ayant ſoin de toucher, de tems à autre, les ulceres de la cornée avec le vitriol blanc, & en ordonnant au malade de ſe baſſiner les yeux avec l'eau roſe & l'eau de plantain, tout ſembla annoncer une amélioration dans l'état du malade; amélioration que M. de Luze s'occupoit à confirmer, en adminiſtrant, de ſon côté, tous les remedes convenables en pareil cas.

Au bout de quelque-tems, la ſuppuration ayant une aſſez bonne qualité, & la membrane pituitaire qui tapiſſe les ſinus, n'étant plus fongueuſe, mais l'apophyſe montante de l'os maxillaire s'étant détachée, & étant très-chancelante, &, malgré cela, trop conſidérable pour être extraite par la narine, ſans s'expoſer à déchirer quelques-unes de ſes parties internes, je crus devoir dilater l'ouverture de l'alvéole de la dent canine avec d'autant plus de raiſon que celle de la petite inciſive étoit vuide par la chute de la dent. De deux alvéoles, je n'en

fis donc qu'une ſeule, &, avec la lame d'un ſcalpel ou lancette, je détachai les parties charnues. L'eſpace étant alors proportionné au volume de la piece, je pris cette piece cariée avec des pinces à anneaux, & je l'emportai toute entiere.

Mon ouverture étant alors trop grande pour retenir ma premiere ſonde, j'en fis faire une ſeconde proportionnée au diametre que j'avois dans ce moment, & je la replaçai comme la premiere.

Je fis auſſi, avec toutes les précautions convenables, quelques applications de pierre à cautere ſur le bord des gencives de la dent canine, parce qu'il étoit fongueux. Tout paroiſſant enfin dans une très-bonne ſituation, j'ôtai la ſonde, & je ne fis plus que des injections avec l'eau mercurielle, adoucie au degré de ne plus faire la moindre impreſſion ſur la langue : au bout de huit jours, j'abandonnai le tout à la nature ; &, depuis le mois de Juillet ſuivant que ce malade a été guéri, il a joui d'une bonne ſanté : il eſt actuellement marié, & il n'a d'autre déſagrément que de n'avoir plus de dents de ce côté. (*a*)

D'après ces obſervations, deſquelles j'ai cru devoir ſupprimer nombre d'autres petits

(*a*) M. Miſſa, Docteur en médecine, MM. Guyenot & Garre, Maîtres en chirurgie, & d'autres perſonnes de l'art, ont vu ce malade.

détails, pour ne m'arrêter qu'à l'essentiel, je pense que ce seroit donner dans l'erreur, de croire que les dents ont eu part à ces deux maladies. La premiere n'avoit point de dents; & le second les a perdues, sans qu'elles fussent cariées, ni le plancher alvéolaire détruit. Dans le premier cas, la perforation des alvéoles étoit impossible : celle de l'apophyse molaire eût été dangereuse par la perforation même de la membrane pituitaire.

Dans le second cas, les voûtes alvéolaires étant saines & solides, & tout paroissant indiquer que l'humeur étoit simplement contenue dans la membrane pituitaire, la perforation de ce réservoir eût été dangereuse, parce que l'humeur, par sa causticité, auroit pu ulcérer la plaie faite à la membrane, & que d'ailleurs cette même humeur auroit pu s'épancher dans le tissu alvéolaire; d'où il se seroit ensuivi une déperdition de substance considérable. La bonne chirurgie s'opposant à l'application des caustiques trop irritans, lorsqu'il y a ulcération purulente ou sanguinolente avec fongosité, dans la crainte de donner naissance à un cancer, je ne pouvois porter le cautere actuel dans le sinus, ni tous autres caustiques capables de s'épancher. Je n'avois donc d'autre parti à prendre que de chercher à affoiblir la matiere contenue dans

le ſinus, pour éviter ſes ravages, & à donner à la membrane pituitaire la facilité de ſe dégorger, pour lui redonner enſuite ſon état naturel. Mais tout cela ne pouvoit ſe faire que par le ſecours des injections; autrement elles euſſent été inutiles, comme elles le ſont dans la plupart de ces maladies, quand elles ne ſont pas bien dirigées. Enfin, dans le ſecond cas, la ſonde n'a point été paſſée par le nez, parce qu'il falloit travailler, en même tems, à la cure des ſinus frontaux, & à celle des ſinus maxillaires. Mais la ſonde étant ouverte à l'endroit qui répondoit dans le ſinus maxillaire, mon intention étoit toujours remplie : ce ſont d'ailleurs de ces faits rares qui exigent que l'on ſe conforme aux circonſtances. Quand l'on conſidere enſuite les maladies des ſinus maxillaires, occaſionnées par les coups, les chutes, ou par la ſimple irritation de la membrane pituitaire, à raiſon d'une cauſe quelconque, on ne peut s'empêcher de blâmer l'extraction des dents, ſi elles ſont ſaines, point chancelantes, & qu'il ne ſe faſſe point de ſuppuration entr'elles & les alvéoles. On doit également éviter la perforation des alvéoles, quand elles ſubſiſtent dans toute leur intégrité. Il n'y a point à douter que toutes ces opérations ne changent le caractere de la maladie, & que, de ſimple qu'elle étoit, on ne la rende compliquée.

Il y a déjà une irritation conſtante dans le ſinus, & on l'augmente : de plus, c'eſt qu'en perçant ainſi les alvéoles dans ces cas, & enſuite la membrane pituitaire, on fait naître dans cette partie un ulcere qui n'y ſeroit peut-être jamais venu, en portant dans le ſinus même tous les ſecours convenables, ſans rien détruire.

Lors même que les dents ſont cariées, & que le malade mouche du pus, ſi le plancher alvéolaire eſt ſolide, rien n'indique la néceſſité de la perforation des alvéoles : la ſolidité du plancher alvéolaire n'indique-t-elle pas, au contraire, que la membrane pituitaire n'eſt point encore perforée par le pus, & que, dans ce cas, la dent cariée étant ôtée, les accidens du ſinus ceſſeront, pour peu que l'on emploie les moyens propres à le déterger & à le conſolider ?

Il eſt encore très-certain que ſi la matiere contenue dans le ſinus a un degré de cauſticité ſuffiſant pour détruire quelques parties, ce ſera d'abord le plancher alvéolaire, comme étant très-mince & expoſé à la chute de l'humeur. De tout ce qui vient d'être dit il eſt aiſé de ſentir que l'on perce très-ſouvent le plancher alvéolaire ſans néceſſité. De deux choſes l'une, ou la racine de la dent pénetre dans le ſinus, & alors, cette dent ôtée, le ſinus eſt ouvert naturellement ; ou bien, ſi la ſuppuration du pé-

rioſte des avéoles, ou celui de la racine de la dent, fait des progrès du côté du plancher alvéolaire, ce plancher eſt détruit, & alors le ſinus eſt également ouvert par l'effet de la maladie. Enfin, quand le malade ne mouche point de pus, & que, pour une ſimple irritation du ſinus, & qu'à raiſon de la mauvaiſe odeur qu'exhale le nez, tous les accidens venant d'une dent cariée, on perce les alvéoles, quelle eſt la matiere qui ſort du ſinus? Elle n'eſt, le plus ſouvent, que glutineuſe, aſſez tranſparente, & un peu ſalée. Qui ne reconnoît à cela un vrai *mucus?* Que l'on ſe figure enſuite ce que doit produire l'oſcillation des arteres, qui eſt conſidérablement augmentée par l'inflammation, & l'on verra ſi la mauvaiſe odeur eſt indiſpenſable? Ce qui doit convaincre que la ſuppuration n'eſt que la ſuite de la perforation des alvéoles & de celles de la membrane pituitaire, c'eſt que cette ſuppuration ne s'annonce que le troiſieme ou le quatrieme jour après l'opération: or, ſi elle exiſtoit au moment de l'opération, ne ſe montreroit-elle pas d'abord, comme il arrive, dans l'ouverture de tous les abſcès en général? En un mot, c'eſt preſque toujours ſans avoir égard à l'état des alvéoles que, lorſqu'il y a quelques affections dans le ſinus, l'on perce ces alvéoles, après avoir ôté les dents cariées, & que l'on

ôte très-ſouvent des dents ſaines : delà cette prévention dans laquelle on eſt ſur les injections que l'on continue pendant un an ou dix-huit mois, deux ans, & quelquefois trois, ſans obſerver encore que, dès qu'il n'y a plus qu'un écoulement ſimplement lymphatique, on devroit abandonner la plaie à la nature. Plaçons ici quelques obſervations qui ſerviront à confirmer ce qui vient d'être dit.

III. OBSERV. Au commencement de 1766, une malade vint me conſulter ſur une maladie du ſinus maxillaire, qui lui étoit ſurvenue ſans avoir de dents gâtées (à ce qu'elle me dit.) La perſonne étoit très-âgée, & toutes ſes dents étoient chancelantes : elle s'étoit adreſſée auparavant à quelqu'un qui lui conſeilla de ſe faire ôter deux groſſes molaires ; & comme il y avoit un ſuintement entre les alvéoles de ces dents, & que d'ailleurs le ſinus droit étoit douloureux, on perfora les alvéoles ; on pénétra dans le ſinus, & l'on y fit des injections avec l'eau d'orge & l'eau vulnéraire, qui toutes reſſortirent par le nez, ſans être changées. La fievre s'empara de la malade ; le nez, l'œil & la voûte du palais s'irriterent & s'enflammerent ; & la ſuppuration s'annonça le quatrieme jour. Les ſétons & les bourdonnets jouerent auſſi leur rôle pendant un an, au bout duquel la malade,

étant laſſe de ſouffrir, vint me trouver. Je débouchai le ſinus, duquel je tirai un ſéton d'environ une aune de long, & large comme le petit doigt. Il n'avoit d'autre odeur que celle du baume du Commandeur; & il étoit recouvert, dans quelques-unes de ſes parties, d'une matiere glutineuſe ſans odeur. Dès que le ſinus fut ainſi débarraſſé, la nature ſouffrit beaucoup; ce qui ne pouvoit venir que du contact de l'air & de l'effort que faiſoient toutes les parties pour reprendre leur état naturel. Pour remédier à cet inconvénient, & m'oppoſer à l'introduction des alimens & des liquides dans le ſinus, je mis un morceau d'éponge préparée à l'entrée de la plaie. Je fis appliquer extérieurement des cataplaſmes émolliens; j'ordonnai à la malade d'ôter, tous les jours, le morceau d'éponge, &, avant de le renouveller, de s'injecter elle-même avec l'eau, le vin, le miel & un peu d'eau vulnéraire. Je lui recommandai ſur-tout de ne pas introduire le piſton de la ſeringue trop avant: au bout de huit jours cette malade vint me revoir; elle étoit très-bien; & comme il n'y avoit plus qu'un écoulement lymphatique, je lui conſeillai d'abandonner le tout à la nature qui tend toujours à ſe rétablir. En effet, les alvéoles n'étant plus remplies, leur lame & les gencives s'affaiſſerent moins; &, en un mois, la plaie fut parfaitement

consolidée. Cette observation prouve sensiblement que la membrane du sinus n'étoit qu'irritée par un tiraillement réciproque du périoste des alvéoles & de cette membrane, à raison des différens mouvemens que procuroient les dents ébranlées dans la mastication. Dans un cas semblable, il est très-certain que, les dents ôtées, cette maladie se seroit terminée promptement, si l'on eût injecté le sinus par le nez. L'observation suivante va prouver l'utilité du moyen que je propose dans les inflammations du sinus.

IV. OBSERV. Dans la même année, une personne s'adressa à moi, ayant des douleurs violentes dans le sinus gauche ; ces douleurs répondoient à une grosse molaire isolée, très-saine ; l'œil & la joue étoient sensibles & irrités ; & lorsque le malade se mouchoit, les douleurs correspondoient dans le sinus & dans la dent : en un mot, les gencives n'étoient qu'un peu irritées. Tout cela n'annonçant que l'irritation de la membrane pituitaire, je me déterminai, plutôt que d'ôter la dent (comme le conseilloient quelques Dentistes) de passer la sonde dans le sinus, & d'y faire des injections avec l'eau d'orge & le miel : quatre jours d'une pareille conduite terminerent tous les accidens ; &, depuis ce tems, le malade n'a plus souffert. J'ai donc évité un traitement qui eût été long, si j'eusse ôté la

dent, & ſi, m'en rapportant aux douleurs du ſinus & aux autres ſymptômes, j'euſſe perforé les alvéoles. Les accidens qui ſurviennent dans le ſinus, à la ſuite des coups ou des chutes, quand les parties n'ont point été détruites ou dilacérées, n'en impoſent pas moins à ceux qui ne ſuivent que leur préoccupation, ſans approfondir les faits : l'obſervation ſuivante va le prouver.

V. OBSERV. Dans la même année, M. ***, Chirurgien, me manda pour une jeune Demoiſelle de quinze à ſeize ans, laquelle, étant tombée ſur la joue droite, eut une partie des molaires renverſée du côté du palais. L'hémorragie étoit des plus violentes; &, pour y remédier plus promptement & plus ſûrement, je replaçai les dents dans leurs alvéoles, & j'ordonnai à la malade de les y tenir contenues, en appuyant deſſus. Le ſuccès répondit à mes eſpérances. Le Chirurgien fit, de ſon côté, tout ce qui étoit convenable, tant pour l'échymoſe de la joue, que pour obvier à l'effet de la chute. Tout alla bien juſqu'au troiſieme jour que la malade moucha du ſang, que le nez & la levre s'enflerent, & que le ſinus fut douloureux intérieurement. On vouloit alors que j'ôtaſſe les dents; mais, convaincu que tout cela n'étoit que la ſuite de l'effet de la chute, & vraiſemblablement de la rupture de quelques vaiſſeaux ſanguins, j'inſiſtai ſur

la conſervation des dents ; & je propoſai de paſſer la ſonde dans le ſinus, en l'introduiſant par le nez. Les avantages réels que je fis concevoir de ce moyen, déterminerent en ſa faveur. A la premiere injection, la malade moucha beaucoup de ſang ; à la ſeconde, elle en rendit moins : j'en fis une troiſieme, à laquelle j'ajoutai l'eau vulnéraire à l'eau d'orge, qui m'avoit d'abord ſervi ſeule. Je laiſſai cette derniere injection, & je fis mettre la malade dans une ſituation convenable pour la retenir. Le lendemain, on me dit que la malade avoit très-bien paſſé la nuit : en effet, toutes les parties gonflées étoient dans un meilleur état ; & le ſinus n'étoit preſque plus douloureux. Je repaſſai la ſonde, j'injectai de nouveau, & je fis moucher la malade qui ne rendit preſque plus de ſang. Enfin, en continuant ainſi pendant huit jours, ôtant la ſonde à chaque fois que je faiſois moucher la malade, la remettant, pour injecter, & faiſant ſéjourner la derniere injection, ſans laiſſer la ſonde, la malade a été très-bien guérie, & elle n'a point perdu ſes dents, que des gens peu inſtruits lui auroient certainement ôtées, ſans parler de la perforation des alvéoles, que l'on n'auroit pas oubliée.

LETTRE

De M. QUEQUET, Maître en chirurgie à Amiens, & ci-devant Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de Paris ; contenant quelques Réflexions sur une Extirpation de la Matrice, rapportée dans le Journal de Novembre 1766.

MONSIEUR,

J'ai vu, dans le Journal de Novembre dernier, une obſervation intéreſſante. Elle a pour objet l'extirpation totale d'une matrice ſphacélée. Mes doutes ſur la réuſſite d'une pareille opération m'ont engagé à vous communiquer mes réflexions ; &, ſi vous croyez qu'elles puiſſent être de quelqu'utilité dans la pratique chirurgicale, & pour le bien de l'humanité, j'oſe vous engager d'en faire part au public, dans un de vos Journaux. Peu d'Auteurs ont cité des faits ſemblables : pluſieurs Praticiens de nos jours nous avertiſſent d'être en garde contre la ſingularité de certains cas pathologiques, relatifs aux parties de la génération. Ces mêmes Praticiens nous apprennent, dans le cours de leurs leçons, qu'il eſt arrivé quelquefois,

quefois, dans la pratique routiniere de certaines matrônes ou Chirurgiens aussi peu instruits, que la matrice a été renversée ; que ces Artistes, ne sachant que faire de ce viscere, n'imaginant pas qu'il fût possible de le réduire, & pour délivrer la malade d'une incommodité qu'ils prévoyoient être pour la vie, ont fait, tantôt l'amputation, tantôt la ligature de ce viscere, & par-là se sont rendus homicides par pure ignorance. On a vu des Praticiens, d'ailleurs habiles, prendre pour un polype la matrice déplacée & tombée dans la vulve, en faire la ligature, & la malade périr en peu de tems, dans les convulsions les plus affreuses. Ce que je dis ici est pour faire sentir qu'il est d'une conséquence infinie pour un observateur, dans les faits de pratique qu'il rapporte, de tâcher de concilier la connoissance de la physique du corps humain à celle de l'anatomie, afin d'exposer plus précisément son état pathologique, & par-là employer plus sûrement tel ou tel moyen curatif. Comme, dans cette Lettre, je n'ai en vue que de démontrer l'impossibilité qu'il y a que la matrice se gangrene dans sa situation naturelle, & que la malade réchappe à la mort, je serai précis sur la plupart des circonstances dont l'Auteur accompagne son observation. Par exemple, je reconnus, dit-il, au toucher,

que la tête de l'enfant s'avançoit, mais que l'orifice se dilatoit difficilement ; & , avant, il dit qu'il se présenta tout-à-coup à l'intérieur de la vulve une tumeur si considérable que la matrône en fut effrayée. On voit une contradiction complete à ce passage. L'effort de la derniere douleur, qui expulsa l'enfant, fut si considérable, que, malgré ses attentions, la matrice se renversa totalement. Je crois que tous les Praticiens intelligens préviendront ce renversement, sur-tout lorsqu'ils auront l'orifice hors des grandes levres ; & je ne vois de difficulté, que dans le cas où le cordon aura fait plusieurs circonvolutions, soit autour du col ou des extrêmités. Trois jours se passerent sans accidens, sinon des douleurs aux lombes & aux aînes, occasionnées par le tiraillement des tégumens. Je ne vois ni ne conçois pas la cause déterminante de ces douleurs, relativement au tiraillement des tégumens. . . . .

Au quatrieme jour, il parut tout-à-coup une suppuration abondante, & d'une odeur insupportable; la fievre s'alluma, &c. Les trois premiers jours, qui furent sans fievre & sans accidens, étoient une preuve du bon état de la matrice. Cette suppuration pouvoit-elle être le résultat de son inflammation? Non, puisque les lochies couloient vrai-

ſemblablement ; car, ſi elles euſſent été ſupprimées, l'Auteur en auroit averti ſans doute : ce n'eſt jamais la ſuppuration qui annonce qu'une partie doit ſe gangréner. Quand il arrive une ſuppuration putride à une partie d'un tout, elle eſt toujours précédée de contuſion ou d'inflammation. Elle étoit d'une odeur inſupportable ..... ce n'eſt cependant pas dire qu'elle étoit putride. En ſuppoſant donc la ſtupéfaction de cette partie, on ne pouvoit l'attribuer qu'à ſa contuſion, ſon inflammation ou ſon étranglement ; & ſi l'une ou l'autre de ces maladies avoit eu lieu, il n'y auroit point eu de lochies ..... La fievre s'alluma, le pouls devint petit & fréquent : les foibleſſes réitérées, &c. annonçoient la gangrene de cette partie ..... La matrice s'étant renverſée avec précipitation & violence, les accidens annonçoient plutôt un épanchement ſanguin dans le bas-ventre, que le ſphacele de l'*uterus*. Les arteres ſpermatiques étant longues, & d'un petit diametre, n'auront pu réſiſter à l'effort qu'elles auront éprouvé dans le renverſement ſubit de la matrice ; & puiſque, dans les premiers jours, il n'y eut aucun des ſymptômes qui annoncent une inflammation, en raiſonnant, il étoit plus naturel de prévoir cet épanchement, qu'une gangrene dans une partie auſſi irritable qu'eſt la matrice,

qui auroit été sûrement précédée d'inflammation..... Malgré l'ufage du quinquina, &c. la matrice fe fphacéla; &, au neuvieme jour de la couche, il en parut une portion à l'entrée de la vulve, de la groffeur d'un œuf de poule..... J'ai eu occafion de voir des matrices de femmes mortes enceintes de cinq à fix mois; j'en ai vu d'autres de celles qui étoient accouchées à terme; & je n'ai point vu que les parois de ce vifcere approchaffent de la groffeur d'un œuf de poule; je les ai vues, au contraire, à-peu-près auffi épaiffes que dans l'état naturel (*a*), étant cependant plus fpongieufes. Au refte, pourquoi cette portion auroit-elle précédé de tant la totalité, qui ne parut qu'au quinzieme jour? Sans doute que cette totalité étoit une maffe énorme, en comparaifon de la portion premiere..... Comme je n'ai point envie de réfuter ici cette obfervation, & que je ne veux que faire part de mes réflexions fur cette maladie, je vais expofer, avec le plus de précifion qu'il me fera poffible, la fituation, les attaches & les vaiffeaux de ce vifcere, afin de prouver qu'il ne peut être gangréné dans fa fituation naturelle, fans que la malade périffe.

(*a*) Ceux qui ont l'ufage de toucher des femmes en travail, peuvent juger de la vérité de ce que j'avance.

La matrice eſt placée dans la partie ſupérieure du baſſin : la veſſie eſt à ſa partie antérieure ; l'inteſtin *rectum*, à ſa poſtérieure. Le péritoine deſcend des os pubis dans le baſſin, &, paſſant derriere la veſſie, ſe prolonge juſqu'au bas de la matrice, d'où il remonte ſur ſon corps, en la recouvrant, & deſcend le long de ſa partie poſtérieure, aſſez loin ſur le vagin, & , en le quittant, forme un pli ſemi-lunaire qui embraſſe l'inteſtin *rectum*. La tunique externe de la matrice vient donc du péritoine. Sur les parties latérales de ce viſcere naît, de chaque côté, une autre production du péritoine, qui a été nommée *ligament large*, & dans la duplicature duquel eſt logée une trompe de la matrice. Aux angles latéraux de la partie triangulaire de ce viſcere, naît un paquet de fibres cellulaires, longitudinales & vaſculaires, plus conſidérable à ſon origine qu'à ſon extrêmité, qui ſort par l'anneau des muſcles du bas-ventre, & ſe perd dans le pli de l'aîne; c'eſt ce que les Anatomiſtes nomment *ligamens ronds*. Les connexions de la matrice ſont donc avec la veſſie, le *rectum* & le baſſin. On doit encore regarder l'épanouiſſement des ligamens ronds dans le pli de l'aîne comme une des attaches de ce viſcere : ſes arteres ſont les ſpermatiques, qui ſe diſtribuent à ſon fond & aux ovaires. La

honteuſe interne, qui vient de l'hypogaſtrique, arroſe la matrice & le vagin : celle-ci eſt plus conſidérable chez la femme que dans l'homme. La honteuſe moyenne naît de l'iſchiatique, ſe diſtribue à la matrice, au *clitoris* & au vagin, & fort ſouvent donne naiſſance à l'hémorrhoïdale. La honteuſe externe vient de la crurale, & communique avec les précédentes. Les veines qui ſont doubles, ſuivent la route des arteres. Les nerfs viennent de l'intercoſtale, & principalement du *plexus* méſentérique inférieur.

D'après ce précis anatomique de la ſituation des attaches & des vaiſſeaux de la matrice, on voit, 1° qu'elle fait partie du plancher qui ſoutient les viſceres du bas-ventre. 2° Que ſes attaches lui donnent une communication réelle avec les parties qui l'avoiſinent. 3° Que ſes arteres ſont en grand nombre, les plus conſidérables ne ſont pas éloignées de leur tronc ; ainſi, partant de ces principes certains, je me crois fondé à raiſonner ainſi.

Je conçois l'*uterus* d'une femme nouvellement accouchée, à qui il ſurvient une inflammation (*a*), que je regarderai ici comme

(*a*) Ce ſeroit gratuitement, ſi je le ſuppoſois ici étranglé ou contus au point que l'action organique des vaiſſeaux en fût détruite.

premier degré de la gangrene : dans ſon principe, je la conſidere comme bénigne, n'étant déterminée que par le contact de l'air extérieur, au tems de ſon renverſement. Mais elle ne doit point tarder à prendre un caractere de malignité, relativement à l'affluence continuelle de la matiere des lochies..... Ici il ſe préſente une difficulté toute ſimple. La matrice ne pouvoit point être enflammée, pendant que les vuidanges coulerent, les trois premiers jours. Cependant, au quatrieme, il parut ſubitement une ſuppuration abondante : (quoiqu'elle ne ſoit caractériſée que par ſon odeur inſupportable, nous pouvons croire qu'elle étoit putride.) J'avoue que cette contradiction m'embarraſſe ; mais, je le répete, comme je n'ai en vue ici que de prouver l'impoſſibilité de la guériſon de cette maladie, je ſupprimerai l'écoulement des lochies, afin de déterminer une violente inflammation, & qu'elle puiſſe donner lieu à la gangrene de cette partie.

Je le répete : ſi l'inflammation avoit attaqué la matrice, il n'y auroit point eu d'écoulement des vuidanges ; ſi les lochies avoient coulé, il n'y auroit point eu un degré d'inflammation capable de ſphacéler cette partie. Il n'eſt pas difficile de prouver cette alternative. Cette inflammation n'étoit occaſionnée que par l'atonie des ſolides &

la ſtagnation des fluides. Les fluides, en s'écoulant, auroient reſtitué le reſſort aux ſolides ; conſéquemment, point de gangrene. ....

Je ſuppoſe donc que les lochies étoient ſupprimées. L'action des ſolides étant diminuée, il eſt vraiſemblable que le ſang a été apporté continuellement, par les utérines, dans les capillaires artériels de cette partie..... Il y a été retenu & s'y eſt amaſſé ſi prodigieuſement, qu'il a bridé l'action organique de cette partie..... L'inflammation aura diminué, à meſure que l'engorgement eſt devenu plus grand..... Le jeu des arteres s'eſt trouvé de plus en plus empêché par le ſang qui les remplit au dernier excès..... Il aura perdu de ſa fluidité par la diminution de la chaleur..... La partie ſe ſera affaiſée..... Sa tenſion élaſtique ſe ſera changée en une eſpece de ſolidité, telle que celle que peuvent fournir des ſucs coagulés. Enfin l'abolition parfaite de toute action organique dans cette partie aura été une preuve évidente de ſa mort.....

Qu'on ſe rappelle ici ce que j'ai dit des connexions de la matrice : c'eſt le péritoine qui lui fournit ſes attaches ; c'eſt auſſi lui qui fournit ſa tunique externe, &, en quittant ce viſcere poſtérieurement, il forme un repli ſemi-lunaire qui enveloppe le *rectum*.....

Antérieurement, en quittant le pubis, il regne entre la veſſie & la matrice, pour aller s'implanter à ſon col, & recouvrir enſuite toutes ſes faces. L'inflammation de ce viſcere n'a-t-elle pas dû affecter la veſſie & le *rectum*? Le vagin, vers ſa partie ſupérieure, & le canal de l'uretre, ont-ils pu l'en garantir? Quand j'admettrois encore que ces parties n'ont pas été léſées dans cette inflammation, puis-je croire qu'elles ne l'auront pas été par la préſence du pus putride qui aura ſéjourné dans le baſſin, après l'exfoliation de la matrice? .... Les arteres de ce viſcere, dont la plupart ne ſont pas éloignées de leur tronc, auroient ſûrement donné du ſang en aſſez grande quantité pour faire périr la malade; & je puis le démontrer..... Six troncs principaux d'arteres ſe diſtribuent à ce viſcere, deux honteuſes internes, deux honteuſes moyennes, & deux ſpermatiques: on peut y ajouter les honteuſes externes qui communiquent avec celles-ci. Les honteuſes internes ſont les plus conſidérables de toutes; les ſpermatiques ſont les moindres. Dans les maladies qui obligent à la caſtration dans l'homme, aucun Praticien ne conſeille ni n'emploie de topique pour arrêter l'hémorragie qui réſulte de la ſection de cette artere; tous, au contraire, en font la ligature. Ici, par l'exfoliation de la matrice, ſix arteres

principales, dont la ſection d'une des plus petites mérite toute l'attention des Praticiens les plus éclairés ; ces ſix arteres, dis-je, les unes plus proches, les autres plus éloignées de leur tronc commun, reſteront béantes, ſans fournir de ſang..... Ces arteres ſeront continuellement abreuvées par le pus ; & reſteront conſtamment criſpées par leur extrêmité..... Non, j'oſe avancer qu'il y a une impoſſibilité phyſique que cela ſe ſoit paſſé ainſi ;.... que les ramifications de chaque artere en particulier, qui ont été obligées de s'étendre & de s'allonger, pour arroſer de toute part la matrice, n'aient point augmenté de diametre pendant la groſſeſſe ; que le calibre de chaque artere en particulier, n'ait point été obligé de prêter, pour porter une plus grande quantité de ſang à la matrice, pour ſervir à la nutrition & à l'accroiſſement de l'enfant ; enfin qu'elles ſoient reſtées dans l'état où elles étoient avant que cette femme ait eu des enfans. Je ſuis perſuadé que quelque lentement que la matrice ſe ſoit exfoliée, eu égard à leur poſition, elles auroient toujours fourni aſſez de ſang pour faire périr la malade ;.... qu'après la ſéparation de la partie morte d'avec la vive, il ſe ſoit formé un caillot à chaque extrêmité ſéparée ; que cette extrêmité ait même été criſpée par la préſence du

pus acrimonieux qui les arrosoit..... En admettant ces conditions & ces dispositions de la part du pus & des arteres, elles seront encore insuffisantes pour prévenir l'hémorragie..... N'avons-nous pas tous les jours des preuves que le pus, séjournant dans un foyer quelconque, détruit, lorsqu'il s'y en trouve, les tuniques des arteres, & souvent donne lieu à des hémorragies mortelles? L'ouverture d'une intercostale, que je suppose de cause externe, n'a-t-elle pas été maintefois cause de la mort du sujet? A plus forte raison, quand elle a été ouverte de cause interne. Dans la fistule à l'anus, la section de l'hémorrhoïdale n'a-t-elle pas été aussi funeste à certains malades? &, pour rapprocher davantage mes comparaisons, n'a-t-on pás vu des malades périr d'hémorragie à la suite de la taille, par la division seule d'une ramification de la honteuse interne, ou de la bulbo-caverneuse?.... Et, quand six troncs principaux d'arteres seront ouverts, en même tems abreuvés par le pus & les sérosités du bas-ventre, dans un endroit naturellement humide & occupé par un tissu cellulaire lâche, & la dissolution putride, il n'en résultera aucun accident?.... Pour admettre une pareille possibilité, il faut n'avoir jamais vu de maladie chirurgicale qu'au cabinet.....

Le pus, par ſon ſéjour dans le baſſin, auroit sûrement altéré le *rectum* ; & les moindres accidens qui auroient paru étoient des dépôts gangréneux à la marge de l'anus, aux grandes levres, & même aux aînes. On ſait que toute ſuppuration de partie aponévrotique, membraneuſe ou ligamenteuſe, eſt conſtamment d'un mauvais caracte : on ſait pareillement que les plaies du péritoine ne ſe réuniſſent point, même celles qui ſont faites par l'inſtrument tranchant ; ainſi, quand il aura éprouvé une perte de ſubſtance auſſi conſidérable qu'il l'a fait dans ce cas-ci, pourra-t-on raiſonnablement attendre le recollement des feuillets flottans qu'on voudroit ſuppoſer après la chute de ce viſcere ? Je dis plus : il faudroit que ce recollement ait eu lieu avant la chute ; ce qui étoit impoſſible. Immédiatement après le déplacement de la matrice, les inteſtins ont dû prendre ſa place : ceci eſt bien ſenſible..... La ſituation, me dira-t-on, aura obvié à ce que l'iſſue des parties ait eu lieu... Je l'accorde, ſi l'on veut ; mais je ſuis perſuadé qu'on admettra, avec moi, qu'indiſpenſablement le pus s'eſt épanché dans le bas-ventre ; en conſéquence, accidens plus terribles que ſi les parties s'étoient échappées par la vulve.....

Au reſte, telle ſituation que l'on ait don-

née à la malade, on n'aura jamais pu empêcher le séjour du pus dans le bassin; ainsi les désordres énoncés ci-dessus, la carie même de l'os *sacrum*, &c. &c.

Le renversement du vagin tuméfié, qui pendoit au-dehors de la vulve de quatre à cinq pouces, se sera opposé, pour un tems, à l'issue des parties contenues, m'objectera-t-on encore..... Je l'accorde, si on veut le croire possible..... Mais la ligature de ce vagin a été faite pour en obtenir la chute; par conséquent, depuis ce tems, il n'a plus pu faire obstacle. On ne peut supposer qu'il y ait cohésion des grandes levres, puisque cette femme est encore soumise au devoir conjugal.

Le vagin étant tuméfié & renversé en totalité, le tiraillement qu'il aura éprouvé, par rapport à son poids, aura entraîné avec lui le méat urinaire, en allongeant le canal de l'uretre. La ligature de cette tumeur a été faite en deux parties. On sait que les adhérences du vagin avec les parties voisines ne sont que par un tissu cellulaire assez lâche, que le pus n'aura pas manqué de détruire. La preuve de cela est que le vagin avoit encore cinq pouces de longueur; en conséquence, la ligature ayant été faite à la base de la tumeur, elle a nécessairement embrassé le méat urinaire. Il est inutile d'ex-

poſer ici les accidens qui auroient réſulté de cette ligature, ſi elle eût été faite.....

La crainte d'être ennuyeux & les bornes que l'on doit ſe preſcrire dans une Lettre, m'empêchent de m'étendre & de multiplier davantage mes réflexions. Je crois cependant en avoir dit ſuffiſamment pour engager l'Auteur de l'obſervation à la conſtater d'une maniere non équivoque, en faiſant viſiter cette femme par pluſieurs de ſes confreres au moins impartiaux ; & s'ils atteſtent qu'ils ne lui ont trouvé ni vagin ni matrice, je conviendrai que je me ſuis trompé, & je le louerai d'avoir enrichi la chirurgie d'un fait auſſi extraordinaire..... Si, comme je le penſe, il s'étoit mépris ſur la nature de la maladie, je le crois trop ami de l'humanité pour ne pas convenir d'une erreur qui pourroit avoir les ſuites les plus funeſtes, ſi elle ſe perpétuoit parmi les jeunes Praticiens, qui pourroient ſe croire autoriſés, par cet exemple, à tenter une opération que je crois devoir être toujours mortelle.



Observations Météorologiques. Mai 1767.

Jours du mois.	*Thermometre.* A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	*Barometre.* Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	6	11½	9	28 6	28 5	28 4⅔
2	8	10	8¼	28 4	28 3½	28 2¼
3	7½	11	8⅓	28 2	28 1¾	28 1½
4	8½	11½	5½	28	27 10¾	27 11¾
5	4	9	3	28	27 11½	28
6	3¼	10	6	28 1	28 1	28 1⅓
7	4½	12	8½	28 1½	28 1⅔	28 1¾
8	6¼	16½	12½	28 1½	28 1	28 ¼
9	10½	14¼	11½	28 ½	28 ½	28 ½
10	10	12½	9	28	28 1½	28 2½
11	8½	15½	12	28 2⅔	28 2½	28 1¾
12	11½	14	13¼	28 1¼	28 1	28 1
13	12¼	20⅓	14¼	28 ¼	27 10¾	27 11
14	12½	15½	10¾	28	28 ¼	28 1
15	9½	15½	12½	28 1½	28 1	28
16	10½	16½	9	27 11	27 11½	28
17	9¾	11	8½	27 11½	27 11½	27 11¼
18	9⅓	14	10	27 11	27 10¾	28
19	9½	15½	11½	28 ½	28 ¼	28 ¼
20	10	15½	12½	28 ¼	28	28
21	12½	15½	11⅓	28	28	28 ¼
22	10	15	10½	28	28	28
23	10	11¾	9	28 3/2	28 ¾	28 1
24	8½	13½	8⅓	28 1¼	28 1	28 2
25	6¾	16	11½	28 1¾	28 1½	28 1
26	11⅓	15	11⅓	28 3/2	28 1	28 ⅔
27	11	15½	8½	27 11½	27 11	27 10½
28	7¾	12	8	27 10½	27 11	28 ¾
29	6	11½	10	28	27 10½	27 8¾
30	9½	13½	10½	27 8¼	27 8	27 9¼
31	10	14¾	10½	27 9¼	27 9½	27 10½

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	N-E. nuages.	N. b. nuag.	Couvert.
2	N. cou. per. pl.	O. couv pluie	Couvert.
3	N. couvert.	N-N O. couv. petite pluie.	Couvert.
4	O. pl. fin. cont.	O. nuag. pluie.	Nuages.
5	O. nuag. pluie.	O. couv. pluie.	Nuages.
6	N-O. couv.	N-O. nuag. b.	Nuages.
7	N-N-O. nuag.	O. b. nuag.	Lég. brouill.
8	N. beau.	S-S-E. légers nuages.	Nuages.
9	S-O. pl. cont.	S-O. couv. pl.	Nuages.
10	O. gr. pl. n. pl.	O. nuag. pl. b.	Beau.
11	O. couvert.	S-O. nuages.	Nuages.
12	O-S-O. pluie.	O-S-O. couv. petite pluie.	Nuages.
13	S. nuag. couv.	O. couvert.	Nuages.
14	O S-O. couv.	O S-O pet. pl. c.	Nuages.
15	O. nuages.	N. b. nuages.	Couvert.
16	O. pl. nuag.	N-O. nua. pl	Nuages.
17	O-S O pl. cont.	O. pl. cont.	Pluie.
18	S-O. pl. contin.	S-O. pl. nuag.	Nuages.
19	O. couv. nuag.	N-O. cou. nua.	Couvert.
20	N-O. nuag.	N. nuages.	Couvert.
21	O. pet. pl. cou.	S O. cou. nua.	Nuages.
22	O. couvert.	O. pl. contin.	Pluie.
23	O. cou. pl. fine.	O-N O. couv.	Couvert.
24	N. c. nuages.	N. nuages.	Nuages.
25	N. b. nuages.	O. couv. nuag.	Nuages.
26	O. couvert.	O. c. nua. vent.	Couvert.
27	S-O. per. pl. c.	O. pl. nuag.	Beau.
28	O. pl. nua. grêl.	O-N-O. ond. n.	Beau.
29	O-S-O. n. cou.	S-O. pl. cont.	Couvert.
30	S-S O. c. pl. con.	S-S-O. pl. c. pl.	Couvert.
31	S-S-O. pl. cou.	S-S-O. couv.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 20 $\frac{1}{3}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 3 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 17 $\frac{1}{3}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 lignes & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 lignes : la différence entre ces deux termes est de 10 lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du N.
1 fois du N-E.
1 fois du S-S-E.
1 fois du S.
2 fois du S-S-O.
6 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
18 fois de l'O.
2 fois de l'O-N-O.
4 fois du N-O.
2 fois du N-N-O.

Il a fait 9 jours beau.
1 jour du brouillard.
1 jour du vent.
25 jours des nuages.
23 jours couvert.
19 jours de la pluie.
1 jour de la grêle.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Mai 1767.

Les fievres catarrales ont encore été la maladie dominante pendant tout ce mois; elles ont porté, dans quelques ſujets, à la gorge & ſur la poitrine, & y ont produit, comme dans le mois précédent, des inflammations auxquelles on a remédié par les ſaignées. En général, ce genre de maladies eſt peu dangereux, quoiqu'il ſemble réſiſter long-tems aux efforts de l'art.

Les petites-véroles & les rougeoles ont paru ſe multiplier; elles ont continué à être bénignes : cependant on en a obſervé, parmi les dernieres, quelques-unes de boutonnées, ce qui en a rendu le diagnoſtic un peu difficile dans les premiers jours.



Obſervations Météorologiques faites à Lille au mois d'Avril 1767, par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu, ce mois, des variations dans la température de l'air. Le thermometre, qui s'étoit porté, dans les premiers jours du mois, au terme du tempéré, & même au-deſſus, a deſcendu, le 17, à celui de la congélation, &, le 18, à 1 ½ degré au-deſſous de ce terme, par l'effet d'un vent de nord-eſt. Le 22, au contraire, la liqueur du thermometre a monté preſqu'à 14 degrés.

La pluie, ſi l'on excepte les deux ou trois premiers jours du mois, n'a été que par ondées. Le barometre a varié, mais ſans guere s'éloigner du terme de 28 pouces : le mercure s'eſt porté, les deux derniers jours, à 28 pouces 4 ½ lignes.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de 13 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 1 ½ degré au-deſſous de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 ½ lignes; & ſon plus grand abaiſſement a été de

27 pouces 7 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 9 ½ lignes.

Le vent a ſoufflé 9 fois du Nord.
15 fois du N. vers l'Eſt.
2 fois de l'Eſt.
2 fois du Sud vers l'Eſt.
5 fois du Sud.
1 fois du Sud vers l'Ou.
1 fois de l'Oueſt.
3 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.
12 jours de pluie.
3 jours de grêle.
2 jours de neige.
1 jour de tonnerre.
7 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement du mois, & de la ſéchereſſe à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'Avril 1767.

Les diarrhées ont été aſſez communes ce mois ; elles étoient ſouvent précédées de douleurs de coliques, & ſuivies, dans quelques-uns, de ſelles ſanguinolentes, effet des congeſtions formées, pendant l'hiver, dans les viſceres du bas-ventre. Il étoit dangereux de traiter ces flux de ventre avec des remedes toniques ou aſtringens : on devoit,

au contraire, après quelques ſaignées, employer beaucoup de délayans, adouciſſans & acidulés : à la fin, on purgeoit avec des apozèmes où entroit la rhubarbe, ou bien avec du *catholicum*.

Nous avons eu auſſi des ſquinancies catarreuſes, accompagnées de gonflement des glandes jugulaires, &c. avec un peu de fievre ; & qui cédoient aiſément aux remedes indiqués.

Le froid aigu, qui a eu lieu au milieu du mois, a cauſé des pleuréſies vraies & fauſſes, & quelques péripneumonies, parmi leſquelles il y en avoit de vraiment bilieuſes, les crachats teints ou veinés d'abord de ſang, devenant jaunes, & reſtant tels, ſans coction & ſans diminution de l'oppreſſion : cette eſpece de péripneumonie n'exigeoit pas de copieuſes évacuations de ſang, mais des boiſſons acidulées en grande quantité : la décoction de quinquina, rendue aigrelette par le moyen de l'élixir vitriolique, a paru faire les meilleurs effets.

La fievre double-tierce a perſiſté dans tous les quartiers de la ville : quoiqu'elle parût porter principalement à la tête, ſon principal foyer ſe trouvoit toujours dans les premieres voies. La petite-vérole commençoit à ſe manifeſter dans quelques quartiers.

LIVRE NOUVEAU.

Second Mémoire ſur le Projet d'amener à Paris la riviere d'Yvette, dans lequel on conſtate que cette eau eſt très-ſalubre, & de la meilleur qualité, ſuivant les expériences les plus exactes & les plus déciſives, faites par les Commiſſaires de la Faculté de Médecine; lu à l'aſſemblée publique de l'Académie royale des Sciences le Mercredi 12 Novembre 1766. Par M. *Deparcieux*, de la même Académie. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1767, *in*-4° de 50 pages.

Nous donnerons, dans notre prochain Journal, un Extrait de ce Mémoire deſtiné à entrer dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie*; & nous entrerons d'autant plus volontiers dans quelques détails à ce ſujet, que le projet qui fait la matiere de cet ouvrage intéreſſe la ſanté des habitans d'une des plus grandes villes du monde, & que la méthode d'analyſe, employée par les Commiſſaires de la Faculté de Médecine, du nombre deſquels nous avons eu l'honneur d'être, pour conſtater la ſalubrité des eaux qu'on boit à Paris, peut ſervir de modele dans ce genre de travail.

AVIS.

On nous a adressé, depuis peu, par la voie de la poste, sous une enveloppe timbrée de S. Symphorien, une piece dont nous aurions fait usage dans notre Journal, si l'Auteur eût daigné se faire connoître. Comme on ne sauroit trop constater les faits & les observations qui ont pour objet la santé & la vie des hommes, nous nous sommes fait une loi de n'admettre aucun Mémoire anonyme. Nous espérons que l'Auteur de la piece qui donne lieu à cet Avis ne désapprouvera pas notre délicatesse; nous l'invitons donc de se faire connoître: nous osons l'assurer qu'il ne peut qu'y gagner, & qu'en notre particulier nous serions très-fâchés de priver le public d'un morceau que nous croyons pouvoir être très-utile.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

AOUST 1767.

TOME XXVII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, *CHIRURGIE,* PHARMACIE, &c.

AOUST 1767.

EXTRAIT.

Traité des Maladies des gens de mer; par M. POISSONNIER DES PERRIERES, *Conseiller-Medecin ordinaire du Roi, Censeur royal, & Médecin de la Grande Chancellerie, avec cette épigraphe:*

Quod vidimus testamur.

A Paris, chez Lacombe, 1767, *in*-8°.

LES gens de mer, sujets aux mêmes maladies que le reste des hommes, en ont plusieurs qui leur sont particulieres. Il n'est pour eux ni saisons réglées, ni demeures fixes. Exposés à de perpétuelles

variations de l'atmoſphere, ils eſſuient tour-à-tour toute ſorte d'intempéries ; excédés de fatigues, & paſſant du travail à un repos plus fatal quelquefois que le travail même, ils ne peuvent ni ſoutenir ni réparer leurs forces par la nourriture à laquelle ils ſont ſouvent réduits. Ces conſidérations méritent la plus grande attention de la part de ceux qui ſont chargés, par état, de veiller à la conſervation de cette portion précieuſe de l'humanité : malheureuſement les Chirurgiens qu'on embarque dans nos vaiſſeaux, n'ayant aucun ouvrage qui puiſſe les guider dans un genre de maladies que les Médecins ſont rarement à portée d'obſerver, ſont livrés à un empyriſme aveugle, quelques talens qu'ils puiſſent avoir d'ailleurs. Les Médecins Anglois ont poſé, il eſt vrai, les fondemens d'un ouvrage méthodique ſur les maladies des gens de mer ; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils ne l'aient porté au point de perfection où il ſeroit à déſirer qu'il fût. M. Deſperrieres, que différens voyages ont mis à portée de juger par lui-même de l'activité des cauſes qui influent, ſans ceſſe, ſur la ſanté des Navigateurs, oſe entrer dans cette carriere, avec l'eſpérance bien fondée de pénétrer plus avant que ceux qui l'ont précédé. » Après avoir lu attentivement, » dit-il, ce que les Médecins Anglois ont » écrit ſur la matiere intéreſſante dont il

» s'agit, après l'avoir ſoigneuſement com-
» paré avec ce que j'ai vu & éprouvé par
» moi-même, j'ai cru qu'en profitant de
» leurs travaux & de leurs découvertes, il
» étoit poſſible d'ajouter de nouvelles parties
» à l'édifice qu'ils ont heureuſement com-
» mencé ; j'ai cru qu'on pouvoit décrire les
» maladies des Navigateurs avec plus de dé-
» tail, &, en même-tems, avec plus de pré-
» ciſion ; établir des diagnoſtics & des pro-
» noſtics moins équivoques, diſcerner d'une
» maniere moins confuſe les diverſes cauſes
» de ces maladies, &, conſéquemment,
» préſenter un ordre de curation plus sûr
» pour les combattre & pour en opérer la
» guériſon. «

Perſuadé qu'il eſt eſſentiel d'être inſtruit du mécaniſme des fonctions de l'économie animale, pour pouvoir remédier à leurs déſordres, M. Deſperrieres a cru devoir commencer par rappeller quelques vérités phyſiologiques, relatives à cette matiere. Il analyſe donc, dans ſon Introduction, les qualités de l'air que les gens de mer reſpirent communément, & il expoſe les effets qu'il doit produire ſur leurs différens organes. Pour mieux apprécier ces effets, il explique d'abord d'une maniere générale les loix par leſquelles la nature travaille au développement de nos parties, l'action de nos vaiſſeaux ſur nos humeurs, & les changemens que

doivent éprouver nos alimens, pour être assimilés à notre propre substance. Il fait ensuite observer qu'une des principales propriétés de l'air est de rafraîchir nos humeurs dans la même proportion qu'elles s'échauffent ; d'où il conclut que les variations dans la chaleur de l'atmosphere, que produit nécessairement le changement continuel de climat, doivent donner naissance à différentes maladies. Ce n'est pas seulement par sa trop grande chaleur ou sa froidure, que l'air peut être nuisible aux hommes : comme il est le réceptacle ou le véhicule qui se charge de toutes les émanations de notre globe, il est sur-tout chargé de beaucoup de vapeurs aqueuses, dont la quantité varie dans les différens climats, & dans les différentes saisons de l'année. Notre Auteur considere ces vapeurs jointes à une température de l'air toujours plus froide sur mer que sur terre, comme une des causes les plus ordinaires qui disposent les Navigateurs à la plus grande partie des maladies auxquelles ils sont exposés. Après cette Introduction, M. Desperrieres entre en matiere, & traite, en cinq chapitres, 1° du scorbut ; 2° des fievres intermittentes qui attaquent les gens de mer ; 3° des maladies inflammatoires ; 4° des maladies qui attaquent les équipages, lorsqu'ils débarquent dans plusieurs pays chauds, lorsqu'ils restent à l'ancre dans

certaines rades & dans certains ports, & ſpécialement de leurs cauſes ; 5° enfin des moyens de conſerver la ſanté des équipages.

Quoique le ſcorbut entrât néceſſairement dans ſon plan, il n'a cependant pas cru devoir en traiter d'une maniere trop détaillée, d'autant plus que des Auteurs très-célebres ont donné ſur cette matiere des ouvrages très-eſtimables, auxquels il a cru devoir renvoyer ; il ſe contente donc dans ſon premier chapitre de ſuppléer, en quelque maniere, à ce que ces Auteurs ont omis. M. Lind, par exemple, dans ſon excellent *Traité du Scorbut*, reconnoît pour cauſe éloignée de cette terrible maladie l'action d'un air froid & humide ; il admet auſſi comme cauſe concourante l'uſage des alimens mal-ſains, quoique, par eux-mêmes, ils ne ſoient jamais capables de la produire. M. Deſperrieres auroit déſiré qu'il eût fait connoître plus ſpécialement comment l'air froid & humide agit pour produire cette diſpoſition dans les corps qui y ſont plongés, & comment un air qui a des qualités différentes peut la faire diſparoître avec aſſez de promptitude, ſans le concours d'aucun autre agent. Il a donc entrepris de remplir ce vuide qu'il a cru appercevoir dans ſon ouvrage.

» Les vapeurs aqueuſes, dit-il, qui s'éle-
» vent perpétuellement de la ſurface de la

» mer, les brouillards qu'elles y forment
» dans les pays froids, annoncent d'une ma-
» niere très-évidente que l'air dont on eſt
» enveloppé en faiſant route ſur mer eſt
» très-humide ....: or l'eau, ſoit en ſubſ-
» tance, ſoit qu'elle ſoit réduite en vapeurs,
» doit agir ſur le corps des Matelots, comme
» elle agit ſur les autres corps : les vapeurs
» aqueuſes pénetrent, humectent, relâchent
» les fibres, & en diminuent par conſé-
» quent le reſſort & la vibratilité. « Elles produiſent ce déſordre d'autant plus aiſément, que la tranſpiration étant, comme l'on ſait, une ſécrétion aqueuſe qui ne s'exhale dans l'atmoſphere, qu'autant que celle-ci eſt diſpoſée à la diſſoudre : lorſque cette atmoſphere eſt elle-même ſurchargée de vapeurs qui ne peuvent, par leur ſurabondance, y être tenues en diſſolution, il n'eſt plus poſſible que cette vapeur aqueuſe, qui s'échappe des corps, ſoit abſorbée ; elle doit donc reſter plus long-tems à la ſuperficie, & ſéjourner entre les mailles des vaiſſeaux d'où elle part. Les vaiſſeaux s'en trouvent néceſſairement ſurchargés ; & les fibres par conſéquent étant plus abreuvées de ſéroſités, deviennent plus lâches & plus molles. Tout le ſyſtême vaſculeux participe à cet état, lorſque les cauſes ſubſiſtent long-tems avec beaucoup d'intenſité. Mais, ſi leur concours manque, ou ſi leur

action eſt de peu de durée, il n'y a pas de maladie apparente; & le reſſort des vaiſſeaux & des fibres eſt bientôt rétabli au point néceſſaire pour que toutes les fonctions s'exercent avec liberté : *Delà vient*, conclut M. Deſperrieres, *qu'encore que l'air de la mer en général diſpoſe à la cachexie ſcorbutique, ſon action eſt inſuffiſante dans certaines mers, ou en de certains tems, pour rendre cette maladie ſenſible par la léſion des fonctioas de ceux que cet air entoure continuellement*; c'eſt ce qu'il démontre par une foule d'obſervations. Il explique comment cette tranſpiration, ainſi retenue, opere la diſſolution des humeurs qui conſtitue proprement le ſcorbut, & donne naiſſance aux différens ſymptômes qui le caractériſent. Il expoſe enſuite comment la trop grande inaction, ou les exercices trop violens, & comment la mauvaiſe qualité des alimens peuvent contribuer à produire ou à augmenter cette diſſolution.

Après avoir tracé un tableau très-ſuccinct de cette maladie, qu'il diſtingue en trois périodes, & avoir propoſé quelques réflexions ſur l'état des liqueurs dans le premier & le ſecond de ces périodes, il en donne le diagnotif & le pronoſtic, pour en venir à la curation : il la diſtingue en *prophylactique* & en *thérapeutique*. Lorſqu'on connoît les cauſes qui produiſent le ſcorbut, il eſt aiſé

d'en prévenir les effets ; & les précautions qu'on prend à cet effet ſur terre ſont toujours ſuivies du ſuccès le plus conſtant. Quoique M. Deſperrieres ne dût s'occuper ſpécialement que des maladies des gens de mer, il a cru cependant devoir indiquer en paſſant les moyens que les habitans de terre ferme peuvent mettre en uſage pour ſe préſerver du ſcorbut, lorſqu'ils demeurent dans des pays où les cauſes prédiſpoſantes de cette maladie ſont fort communes, ou lorſque, par état ou par néceſſité, ils ſont contraints de loger dans des endroits propres à l'engendrer.

Ces moyens ne ſont pas auſſi aiſés à mettre en pratique ſur la mer. Comme l'air froid & humide eſt une des cauſes principales du ſcorbut qui regne parmi les équipages, on ne doit rien négliger pour en diminuer l'action. Il ſeroit néceſſaire, pour y parvenir, d'ordonner aux Matelots de ſe couvrir de leur mieux dans les tems froids, humides, pluvieux ; & lorſqu'il regne des brouillards, de leur défendre de ſe coucher dans leurs hamacs avec leurs habits mouillés ; mais, pour cela, il faudroit qu'ils euſſent du linge & des habillemens pour changer. Une précaution non moins eſſentielle ſeroit de travailler, ſur-tout après les gros tems qui ont eu quelque durée, à diſſiper la trop grande humidité des endroits où cou-

chent les Matelots. Notre Auteur convient que les moyens qu'on peut employer ſur mer pour y parvenir ne ſont pas auſſi efficaces qu'il ſeroit à déſirer : ils ſe bornent preſqu'à faciliter la circulation de l'air dans l'entre-pont, en ouvrant les écoutilles. Il ſeroit à ſouhaiter que, par le moyen d'une machine dans le goût de celle de M. Sutton, on pût y introduire un air chaud & ſec; M. Deſperrieres ne croit pas que cela fût impoſſible.

Mais il ne ſuffit pas de diminuer un peu la cauſe principale d'une maladie, il eſt encore néceſſaire de diriger ſes vues du côté des cauſes auxiliaires. Parmi ces cauſes, les mauvais alimens dont les Matelots font uſage, eſt une de celles dont l'énergie eſt la plus grande; rien ne ſeroit donc plus utile que d'en changer la qualité dans ces circonſtances. Du pain fermenté, nouvellement fait, ou du meilleur biſcuit, une certaine quantité de viande fraîche, ſont des ſecours que l'on devroit réſerver pour de pareilles occaſions. Le vin eſt alors un excellent antidote : on n'en peut pas dire autant de l'eau-de-vie & des autres liqueurs ſpiritueuſes diſtillées; elles ne peuvent être que funeſtes. On préviendroit ſouvent les grands ravages que fait le ſcorbut, ſi, lorſque toutes les cauſes qui le produiſent ordinairement ont agi enſemble, & qu'il eſt à crain-

dre qu'il n'infecte l'équipage, ou lorsqu'il a commencé à s'annoncer, on travailloit à exciter la gaieté parmi les Matelots, en les rassurant, en leur donnant des jeux qui les exercent, les amusent & les distraient : quelques bouteilles de vin distribuées à propos, une plus grande quantité de légumes, la diminution des viandes salées, quelques volailles, & sur-tout l'usage du riz, paroissent à M. Desperrieres les secours les plus efficaces qu'on puisse mettre en usage pour éloigner la disposition que les Matelots auroient alors à cette cruelle maladie. On pourroit y joindre l'usage des végétaux confits au vinaigre, & les sucs aigrelets de certains fruits & de certaines plantes trop connus pour qu'il soit nécessaire que nous en fassions l'énumération : le cidre & la biere, & sur-tout celle où l'on a fait infuser, pendant la fermentation, des bourgeons de sapin, connue sous le nom de *sapinette*, ont été recommandés comme d'excellens anti-scorbutiques ; il seroit donc nécessaire qu'on en embarquât sur tous les vaisseaux, principalement sur ceux qui sont destinés à faire de longues traversées.

Nous avons déjà dit que notre Auteur distinguoit trois degrés ou trois périodes dans le scorbut : chacun de ces degrés demande une attention particuliere & des variations dans le traitement. Tous les symptômes de

cette maladie commençante donnent des ſignes de pléthore & d'épaiſſiſſement des liqueurs. Dans le ſecond tems, la diſſolution des liquides eſt manifeſte ; & , dans le troiſieme , elle eſt pouſſée au point que l'acrimonie , qui en eſt l'effet , détruit juſqu'aux ſolides qui les contiennent. C'eſt d'après ces vues qu'on doit diriger les indications curatives.

Dans le premier tems , l'épaiſſiſſement des liqueurs ſe trouve compliqué avec une atonie des ſolides, qui ſe manifeſte par l'engourdiſſement des membres, la laſſitude, &c ; d'où il réſulte que cet état préſente deux indications à remplir ; celle de donner du reſſort aux ſolides, & celle de fouetter & de diviſer les liquides : rien de plus efficace, pour ſatisfaire à cette double indication, que les remedes anti-ſcorbutiques chauds, ou les plantes âcres de la famille des cruciferes : il faut voir, dans l'ouvrage même, l'explication que notre Auteur donne de leur action. Les cordiaux acidules, les liqueurs fermentées , les ſtomachiques amers, peuvent concourir au même but , en rétabliſſant les digeſtions, & en augmentant l'action des vaiſſeaux. La ſaignée peut même être utile aux perſonnes fortes & vigoureuſes , & qui n'ont encore eu aucune atteinte de ſcorbut ; mais elle eſt contre-indiquée dans les ſujets foibles , dans ceux qui ont

été épuisés par des maladies précédentes, &c. Les purgatifs conviennent aussi dans ce commencement : on peut même avoir recours aux vésicatoires pour lesquels M. Lind montre trop de défiance, mais que MM. Roupe & Desperrieres ont employés avec succès, dans quelques circonstances.

Dans le second période, on ne doit avoir en vue que de s'opposer à la dissolution des humeurs, de corriger leur acrimonie, de faciliter la transpiration, & de donner du ressort aux vaisseaux. Les esprits volatils, les âcres, les purgatifs, bien loin de satisfaire à ces vues, augmenteroient encore le désordre. On doit, pour remplir les indications qui se présentent alors, avoir recours aux plantes & aux fruits dont les sucs sont composés d'une certaine quantité proportionnée d'huile, de corps muqueux, de sel, soit neutre, soit alkali, soit acide ; ce qui forme une espece de savon naturel. On peut ranger dans cette classe presque toutes les herbes potageres fraîches, les oranges, les citrons, les pommes, les groseilles, l'épine-vinete ; les sucs de ces fruits, soit naturels, soit édulcorés avec le sucre ; le moût de vin cuit, le cidre, le vin, la biere forte, le punch très-acidulé & édulcoré avec le sucre ou le miel, le pain frais, &c.

Pour procéder avec ordre dans le traitement du scorbut parvenu au troisieme degré,

M. Desperrieres conseille de commencer par les substances les plus douces, les plus onctueuses & les plus savonneuses, qui soient peu fournies de parties actives développées, capables d'agir trop ouvertement sur les vaisseaux. Il recommande sur-tout l'usage du suc d'orange, ou les oranges même prises dans le point le plus approchant de leur maturité, comme le remede le plus efficace qu'on ait pu employer jusqu'ici. Mais il ne veut pas qu'on s'en tienne toujours à l'usage de pareils moyens : dès que, par leur application, on est parvenu à empêcher non-seulement la dissolution & l'acrimonie ultérieure des liqueurs, mais encore à diminuer leurs pernicieux effets, à réveiller l'action presque détruite des vaisseaux, il propose de passer aux remedes un peu plus actifs, tels que ceux qu'on a indiqués pour le traitement de la maladie, lorsqu'elle n'est que dans son second période, comme les sucs aigrelets, la biere forte, le punch, &c. & enfin terminer la curation par les amers stomachiques, tels que l'absynthe, le quinquina infusés dans le vin, dans la biere, ou donnés en décoction.

On peut voir, par cette légere esquisse que nous venons de donner du chapitre où il est parlé du scorbut dans l'ouvrage de M. Desperrieres, que, quoiqu'il ne se soit pas proposé d'en traiter expressément, on y

trouve cependant tout ce qu'il y a d'essentiel pour diriger un jeune Praticien dans le traitement de cette cruelle maladie. Nous sommes très-fâchés que les bornes que nous sommes forcés de nous prescrire, nous aient obligés d'omettre une infinité de vues utiles, & d'explications ingénieuses, pour lesquelles nous sommes contraints de renvoyer à l'ouvrage. Nous allons tâcher, pour achever de le faire connoître à nos lecteurs, de donner encore le précis du second chapitre, où il est traité des fievres intermittentes qui attaquent les gens de mer, & de quelques autres maladies qui paroissent dépendre de causes analogues.

M. Desperrieres observe que les fievres intermittentes tiennent de si près à la cachexie scorbutique, que, dans les pays où elles sont communes, les causes qui produisent le scorbut y sont ordinairement les mêmes pour les fievres intermittentes. Dans les pays bas, marécageux, froids, dans lesquels il regne souvent des brouillards, soit en été, soit en hiver, il n'est pas rare de voir chez les gens qui vivent de mauvais alimens, tels que des grains qui ont commencé à fermenter, qui ne boivent que de l'eau, & qui couchent dans des rez-de-chaussée; il n'est pas rare, dis-je, de voir parmi eux un grand nombre de personnes attaquées de fievres quotidiennes, tierces ou

quartes. Ces mêmes maladies ſont preſque toujours accompagnées de pluſieurs ſymptômes qui appartiennent au ſcorbut, comme la ſtupeur, l'engourdiſſement des membres, la laſſitude, la roideur des articulations, &c. Mais ce qui ne permet pas, ſelon notre Auteur, de méconnoître les rapports de ces deux eſpeces de maladies, c'eſt que les remedes indiqués dans la curation des fievres intermittentes, conviennemt très-bien dans le premier degré du ſcorbut. La ſaignée, les purgatifs, les amers ſtomachiques, les toniques, les alkalis, tant fixes que volatils, ſi utile alors, ſont les véritables ſecours qu'il faut adminiſtrer dans les fievres intermittentes.

Mais quelles ſont les cauſes qui, dans les ſujets diſpoſés à la cachexie ſcorbutique, font naître ces différentes eſpeces de fievres intermittentes? Comment agiſſent-elles pour les produire? C'eſt ce que notre Auteur a cru devoir développer, d'autant mieux que la diſpoſition prochaine au ſcorbut, à cauſe de l'atonie graduée, dans laquelle tombent alors les ſolides, ſemble exclure toute idée de fievre, qui eſt une maladie qu'une action forte & fréquente des vaiſſeaux caractériſe eſſentiellement, ſelon lui. Ces cauſes ſont les mêmes que celles du ſcorbut, la tranſpiration arrêtée, & l'humeur acrimonieuſe qui en reſte le produit. Lorſque cette cauſe agit d'une maniere graduée, elle donne

naiſſance au ſcorbut; mais, ſi ſon action eſt plus bruſque, elle peut cauſer, ſelon ſon plus ou moins d'intenſité, une fievre qui durera plus ou moins long-tems. » Sous » quelque point de vue, dit M. Deſperrieres, » & par quelque côté qu'on enviſage la fie- » vre, ſoit intermittente, ſoit continue, on » ne peut s'empêcher de reconnoître pour » cauſe éloignée de cette maladie l'action » d'une matiere âcre, qui donne lieu à un » érétiſme dans les ſolides, &, pour cauſe » prochaine, la difficulté du paſſage du ſang » dans les arteres capillaires. Si la matiere » âcre eſt aſſez exaltée & aſſez fixe, & que les » ſolides ſoient dans un état de tenſion conſi- » dérable, la fievre ſera continue: ſi la ma- » tiere âcre, au contraire, eſt mobile, en » petite quantité, ſuſceptible d'évacuation, » & que d'ailleurs le ſyſtême vaſculeux ſoit » dans un état d'atonie plus ou moins grand, » cette humeur ne cauſera qu'un accès de » fievre plus ou moins long. «

C'eſt du différent degré de cette atonie du ſyſtême vaſculeux, qu'il déduit des différentes eſpeces de fievres intermittentes. » Nous avons conſidéré, dit-il, 1° tous les » individus qui ſont affectés de ces maladies » comme ayant été préliminairement expoſés » à des cauſes qui ont diminué la tranſpira- » tion, & produit un relâchement & une » atonie dans les ſolides. 2° Nous avons

» reconnu pour cause matérielle de ces
» fievres, un âcre qui fait entrer en éré-
» tisme le systême vasculeux : or de ces deux
» points de doctrine, qu'on ne peut révo-
» quer en doute, toutes les fois qu'une ma-
» tiere âcre, qui est le produit des causes
» détaillées ci-devant, pourra, après un in-
» tervalle de vingt-quatre heures, solliciter
» de nouveau l'action des vaisseaux, de fa-
» çon à faire naître l'accès ; ce sera une
» preuve que ces mêmes vaisseaux ne sont
» pas fort éloignés de leur ton naturel, &
» qu'ils jouissent encore d'une très-grande
» vertu de ressort ; au lieu que, si les accès
» ne reviennent que quarante-huit heures
» après, il nous annoncera qu'il y a dans
» le systême vasculeux plus de relâchement
» & d'atonie, que dans le premier cas, puis-
» qu'il faut plus de tems, avant que l'hu-
» meur fébrile soit parvenue à un degré d'a-
» crimonie assez fort pour y produire cet
» érétisme, cette tension & cette action or-
» ganique outrée qui caractérisent la fievre.
» Ce que je dis de la fievre tierce peut
» s'appliquer à la fievre quarte. Le retour
» de l'accès, étant plus éloigné, nous dé-
» montre que les solides sont dans un état de
» relâchement plus grand que dans aucune
» autre circonstance, & qu'il faut, par con-
» séquent, une cause irritante très-active,
» pour en réveiller l'action, & la monter au

» point de produire un accès de fievre : c'est
» pour cette raison qu'elle doit être, comme
» elle l'est en effet, une maladie chronique,
» difficile à détruire, & qui demande un
» plan curatif raisonné. De ce qui vient d'ê-
» tre dit on peut conclure que la fievre
» quotidienne tient de plus près que les au-
» tres à la fievre continue, non-seulement
» parce que ses accès reviennent tous les
» jours, mais encore parce que le ton & le
» ressort des vaisseaux sont moins affoiblis
» que dans la fievre tierce, &c. «

C'est d'après cette théorie que M. Desperrieres a cru devoir diriger sa pratique dans ce genre de maladies. La fievre intermittente quotidienne présente, selon lui, trois indications principales à remplir; la premiere, de diminuer la tendance que peuvent alors avoir les malades à l'érétisme inflammatoire, & à l'épaississement des humeurs; la seconde, de faciliter l'expulsion de la matiere âcre; la troisieme de rendre aux solides leur ton naturel, & d'empêcher qu'il ne se forme, par l'action viciée des vaisseaux, une nouvelle matiere acrimonieuse, propre à reproduire journellement la maladie.

La saignée satisfera à la premiere indication; il ne faut cependant pas abuser de ce moyen: une saignée faite dans la chaleur de l'accès suffit; il y auroit à craindre d'insister sur l'usage d'un remede, dont l'effet

eſt de faire perdre aux ſolides une partie de leur reſſort, dans un tems où l'atonie des vaiſſeaux eſt un vice qu'il faut combattre. Pour remplir la ſeconde, il n'y a rien de mieux, pour détruire la plus grande partie de l'humeur acrimonieuſe qui eſt la cauſe principale de la maladie, que de faire vomir avec une ou pluſieurs priſes de tartre ſtibié, ou d'ipécacuanha ; les purgatifs amers ſur-tout, & les ſalins, ſont très-propres à ſeconder, dans ce cas, l'action des émétiques. On peut encore, pour évacuer l'âcre qui occaſionne le retour de cette maladie, avoir recours aux diurétiques & aux remedes qui pouſſent par l'inſenſible tranſpiration. Le but de la troiſieme indication étant de rendre ſpécialement aux ſolides leur ton naturel, & de s'oppoſer à la formation d'une nouvelle humeur acrimonieuſe, propre à perpétuer la maladie, on aura recours aux amers ſtomachiques, aux toniques aſtringens, aux alkalis fixes & volatils; le quinquina ſur-tout & ſes différentes préparations réuſſiſſent parfaitement bien, lorſqu'on y a recours, après des évacuations préliminaires, proportionnées à la nature de la maladie & au tempérament du malade.

La curation de la fievre tierce ne préſente pas d'autres indications à remplir, que celle de la fievre quotidienne : cependant, pour rendre cette curation méthodique, notre

Auteur rappelle ce qu'il a dit précédemment, que, dans la fievre tierce, les solides sont plus relâchés que dans la fievre quotidienne; que c'est pour cette raison que le retour des accès est plus éloigné : il observe aussi qu'on rend souvent cette maladie plus grave, lorsqu'on veut la combattre trop promptement. Il veut donc qu'on fasse une seule saignée dans la chaleur de l'accès; qu'on donne l'émétique en lavage à dose convenable; qu'on purge ensuite, deux jours après, avec une médecine dans laquelle on fera entrer la rhubarbe; qu'on la réitere à trois jours de distance, & qu'on y joigne quelques amers; enfin que, dans une troisieme, on y ajoute deux gros de quinquina : il conseille d'avoir encore recours à cette même médecine, si la nature du mal paroît l'exiger. Ce traitement préliminaite rempli, on mettra en usage les amers, les toniques & les fébrifuges proprement dits.

D'après l'état d'inertie, sous lequel M. Desperrieres considere les solides dans la fievre quarte, & d'après l'état d'épaississement & de viscosité qu'il a cru reconnoître dans les humeurs, il a établi une méthode de traitement relative à ces deux objets. Il conseille donc de s'occuper ici principalement à rétablir les solides dans leur ton naturel, & à rendre aux liquides leur premiere fluidité. *Il ne faut pas penser*, dit-il, *que*

ce soit l'affaire d'un moment: plus les solides sont éloignés de cet état qui fait la santé, plus il faut de ménagement pour les y rappeller, & plus les humeurs ont acquis d'épaissiſſement, plus on doit employer de tems pour les porter au point de fluidité convenable. Tout moyen, ajoute-t-il, *qui tendroit à opérer l'un ou l'autre de ces effets avec trop de célérité, ne pourroit qu'être nuiſible.* On doit être fort réſervé ſur l'uſage de la ſaignée ; & on ne l'emploiera que dans les tempéramens vigoureux, & une fois ſeulement. On fera précéder l'émétique de l'uſage d'une boiſſon copieuſe de quelque tiſane délayante; on purgera trois ou quatre fois, ſelon le beſoin. Des eaux minérales, ferrugineuſes, naturelles ou factices, qui ſont, en même tems, toniques & apéritives, ſeroient excellentes pour ranimer le ton des ſolides, & pour diviſer les fluides : l'effet de ces eaux, ſoutenu de l'uſage d'une poudre compoſée de dix grains de rhubarbe, quatre grains d'acier porphyriſé, & deux grains de canelle, que l'Auteur a auſſi propoſée dans le traitement de la fievre tierce, ne pourroit avoir qu'un très-grand ſuccès. Un exercice modéré aideroit merveilleuſement bien l'action de ces eaux minérales. Ce n'eſt qu'après un uſage ſuffiſant de ces différens ſecours qu'on peut recourir aux amers & au quinquina.

Comme la dyssenterie & les rhumatismes reconnoissent pour cause la suppression de l'insensible transpiratton, ainsi que le scorbut & les fievres intermittentes, M. Desperrieres a cru en devoir traiter dans le chapitre que nous venons d'analyser. Mais les bornes que nous sommes forcés de nous prescrire ne nous permettent pas de pousser plus loin notre Extrait: ce que nous avons rapporté jusqu'ici suffira, sans doute, pour faire connoître la théorie & la pratique de notre Auteur. C'est avec bien du regret que nous sommes obligés de supprimer une infinité d'excellentes vues que nous aurions pu extraire, si la nature de notre ouvrage comportoit ces sortes de détails. Nous terminerons donc cette analyse, en joignant nos vœux à ceux des Commissaires de l'Académie & de M. Baron, notre confrere, Censeur royal, qui ont approuvé cet ouvrage, pour *que le Gouvernement veuille faire mettre à exécution les conseils salutaires que l'Auteur, animé du zele de sa profession & du bien de l'humanité, s'est fait un devoir de rendre publics.*



OBSERVATION

OBSERVATION

Sur une Fievre éryſipélato-gangréneuſe, d'une nature putride-maligne ; par le ſieur **LANDEUTTE**, *Médecin du Roi dans ſes Hôpitaux militaires, employé à Bitche, Membre du College royal des Médecins de Nancy.*

Le nommé *Saint-Louis*, de la compagnie de Dubouzet au Régiment d'Eu, âgé de vingt-cinq ans, né près d'Uzès en Bas-Languedoc, d'un tempérament ſec, atrabilaire, par conſéquent, d'un teint jaune-brun, comme l'ont d'ailleurs laplupart des habitans de nos provinces méridionales ; le nommé *Saint-Louis*, dis-je, eſt entré malade à notre Hôpital le 21 Fevrier de l'année 1765. C'étoit pour lors le troiſieme jour de ſa maladie ; & elle avoit débuté, ainſi que toutes les fievres humorales inflammatoires, par un grand friſſon, ſuivi d'une fievre continue, avec redoublemens ; le pouls petit, proſtration des forces, ſoif preſſante, grands maux de tête, amertumes de bouche, nauſées fréquentes ; douleurs de reins fort vives (ſymptôme, ſinon toujours certain, du moins donnant à ſoupçonner une

impureté acrimonieuſe dans la maſſe du ſang, qui ſe diſpoſe à faire ſa ſortie à l'habitude du corps, ainſi que cela ſe remarque dans preſque toutes les fievres éruptives); la peau aride, la langue ſeche & chargée d'un duvet blanchâtre fort épais; ce qui démontroit une grande viſcoſité dans la lymphe, & de l'épaiſſiſſement dans les autres humeurs: à tout cela s'étoit joint, dès le 20 (ſecond jour de la maladie, & la veille de l'entrée à l'hôpital) un éryſipele d'une couleur un peu violette, qui avoit commencé comme en pointe, entre les omoplates, & avoit précipitamment gagné toute la partie poſtérieure du col, avec engorgement douloureux de toutes ſes glandes, &, par progreſſion, dans la nuit du 21, s'étoit étendu ſur toute la tête juſqu'au front, avec un très-grand gonflement des oreilles, de la gauche ſur-tout, qui ſembloit être ulcérée dans la conque. L'extenſion de cet éryſipele ſur la tête avoit conſidérablement augmenté les douleurs intérieures, en y en joignant encore d'extérieures: à meſure que cette humeur éryſipélateuſe de mauvais caractere ſortoit, les douleurs de reins diminuoient. Le cuir chévelu s'étoit trouvé chargé de pluſieurs petites veſſies, remplies d'une féroſité âcre, mêlée à une lymphe terreſtre, & ſi groſſiere, qu'après ſa ſortie par la rupture des phlyctenes, elle s'épaiſſiſſoit & durciſſoit

promptement en forme de croûte. J'ajouterai, pour prouver l'impureté de la masse du sang du malade, que depuis plus de deux mois il étoit sujet à avoir continuellement, & à la fois, plusieurs petits furoncles suppurans sur différentes parties du corps : tel étoit son état lors de ma premiere visite.

Si j'étois parti des indications ordinaires dans les maladies inflammatoires, j'aurois commencé par faire saigner le malade ; mais le pouls, cette boussole du Médecin, en condamnoit l'opération ; sa petitesse extrême, jointe à une sorte d'assoupissement, me parloit plutôt en faveur des vésicatoires, qui ne furent pourtant appliqués que quelques jours après : les envies de vomir chez un atrabilaire, sur-tout dans une maladie dont la complication & les différens symptômes paroissoient dépendre d'une bile sulfureuse trop abondante, me déterminerent facilement à ordonner le tartre stibié, qui opéra, à souhait, par haut & par bas : son action trémoussante contribua, autant que l'évacuation, à diminuer l'assoupissement ; & le pouls, ce jour-là, en parut un peu ranimé.

Pour bien suivre l'indication de l'accablement, & favoriser la sortie de cet érysipele, qu'on peut, je crois, regarder ici comme

ſymptomatique, j'ordonnai, pour le lendemain, cette tiſane appropriée :

℞. *Radic. Chinæ,*	
Ligni guaiaci,	āā ʒ iij.
Radic. Chicorii amari,	
Fragariæ,	āā ℥ ß.
Graminis,	
Lepathi acuti,	āā ʒ v.
Liquiritiæ,	℥ ß.

Coque in aquâ communi ſ. q. ut remaneant ℔ iij.

Les lavemens émolliens, rendus quelquefois laxatifs, ne furent point omis ce jour-là, ni les ſuivans. Le lendemain 23 je fis continuer les remedes de la veille ; & , dans les mêmes vues, je les fis ſeconder par cette mixture-ci :

℞, *Decocti Cardui benedicti,*	℥ vj.
Diaphoret. mineral.	gr. xv.
Kermes mineral.	gr. j.
Succini,	gr. xij.
Oculor. Cancr. pp	ʒ j.
Cinnabari nativi,	gr. xx.
Nitri purificati,	ʒ ß.
Syrup. Altheæ,	ʒ vj.

Miſce ; fiat potio cochleatim ſumenda in horas, lagenam agitando.

La bile, dès ce jour, chercha à s'écouler par les selles ; il fut assez souvent à la chaise. Je me proposai d'aider, le lendemain, la nature par cette voie ; je prescrivis en conséquence un doux minoratif, composé de trois onces de casse, d'un gros & demi de séné, de deux gros de sel de Glaubert, & d'une once de manne : ce laxatif fit tout l'effet désiré ; il détourna beaucoup d'humeurs. Le jour suivant, 25, l'érysipele avoit gagné du terrein ; il s'étoit avancé sur la face. Je fis redonner au malade la mixture ci-dessus, continuer la boisson altérante ordinaire, donner un lavement simple, & appliquer sur les parties du visage, où l'érysipele étoit parvenu, des compresses continuellement humectées d'eau-de-vie camphrée & d'eau de fleurs de sureau : cette fomentation fut continuée toute la nuit. Mais, le lendemain 26, je trouvai le malade dans une espece de *coma vigil* : la bouche étoit d'une sécheresse inexprimable, & la langue gercée & racornie d'aridité ; des soubresaults aux tendons des poignets, peu fréquens à la vérité. L'érysipele s'étoit étendu jusqu'à la bouche ; sa couleur s'étoit rembrunie ; & la gangrene, qui s'étoit mise de la partie, avoit attaqué tout le nez & une partie de la joue gauche ; leur couleur étoit d'un noir foncé, avec insensibilité ; le haut du visage étoit chargé de phlyctenes rem-

plies d'une sérosité roussâtre, & des plus corrosives : celles qui étoient ouvertes laissoient voir le plus mauvais fond : enfin le danger étoit devenu imminent. Je pris sur le champ le parti de lui faire appliquer de grands emplâtres vésicatoires aux jambes, j'ordonnai la décoction anti-septique suivante :

℞. *Cortic. Peruv. optim.* ℥ ij.
Radic. Viperinæ pulv. ℈ ij.
Coque in aq. comm. s. q. ut remaneant ℔ ß j ; *in colaturâ dissolve*
Nitri purificat. ℥ ß ;
Pro quatuor dosibus in duas horas.

Je fis fomenter les parties gangrénées avec de l'esprit-de-vin camphré, & le reste du visage avec deux tiers d'eau-de-vie également camphrée, & un tiers, tant d'eau de chaux premiere que d'eau de fleurs de sureau : je le mis aussi à l'usage d'une nouvelle tisane, faite avec les racines de bardane, de chicorée & de feuilles de capillaires ; on lui donna en outre deux lavemens dans le jour. Tous ces nouveaux & sinistres symptômes provenoient tant de la malignité qui s'étoit jointe à la fievre, que de la causticité de l'humeur érysipélateuse, qui, après avoir crispé & comme étranglé tout le systême vasculeux externe de la tête, & y avoir,

pour ainſi dire, intercepté la circulation, l'avoit concentré vers le cerveau, & s'étoit enſuite en quelque ſorte forcée elle-même à ſe métaſtaſer, en partie, par le grand & prompt reſſerrement des arteres & des veines extérieures. *Ereſipelas ab exterioribus verti ad interiora, malum; ab interioribus ad exteriora, bonum.* HIPPOCR. Aphor. 25, ſect. vj.

Les moyens curatifs, auxquels je venois de recourir dans cet inſtant de détreſſe, ne tarderent pas à la diminuer; je trouvai la ſcene moins alarmante, à ma viſite du ſoir, ce jour-là; les véſicatoires avoient parfaitement mordu. Les parties gangrénées, d'un noir foncé qu'elles étoient, s'étoient conſidérablement éclaircies : le reſte de l'éryſipele s'étoit auſſi plus rapproché de la couleur rouge, qui lui eſt naturelle. (Je n'ai pas encore vu de cas de gangrene, où le quinquina, ſecondé de la vipérine & des fomentations ſpiritueuſes, ait eu un effet ſalutaire auſſi prompt); tous les ſymptômes enfin s'étoient adoucis; & le pouls, auparavant déprimé, s'étoit relevé; &, pour la premiere fois, il prit, ce ſoir-là, un air de développement qui caractériſoit aſſez bien le redoublement, lequel, depuis ce moment, s'eſt fait remarquer chaque jour à la même heure.

Je fis continuer, le 27, les mêmes remedes que la veille, tant les intérieurs que

les topiques : la ſuppuration, dès ce jour-là (quoique ce ne fût que le premier panſement) commença à ſe tracer ſur les emplâtres qui avoient été chargés de *baſilicum* : le nez & la joue gangrénés parurent plus rouges ; le malade étoit moins aſſoupi & ne déliroit plus que dans le redoublement : la ſéchereſſe de ſa bouche étoit toujours la même, quoiqu'on le fît boire fréquemment : ce grand érétiſme des couloirs a opiniâtrément ſubſiſté juſqu'à ce que l'éryſipele ait eu quitté la tête, la face & le col ; c'eſt auſſi de ce ſeul moment-là qu'a daté le retour des ſécrétions.

La tête devenant chaque jour plus libre, & toutes les marques de gangrene s'effaçant, je ne fis plus prendre, le 28, que deux doſes de la décoction de quinquina & de vipérine : les mêmes fomentations, malgré cela, furent encore continuées, ainſi que les deux clyſteres par jour, & la tiſane de bardane, de chicorée & de capillaire nitrée. L'éryſipele faiſoit des progrès, & s'étoit étendu, ce jour-là, ſur toute la mâchoire inférieure. Je fis ouvrir deux groſſes-phlyctenes, qui s'étoient élevées ſur la levre inférieure : on ſuivoit pas à pas l'éryſipele avec la fomentation.

Le premier Mars le malade ne prit plus qu'un verre de ſa décoction anti-ſeptique ; on lui diſcontinua la fomentation ſpiritueuſe

ſur les parties qui avoient été gangrénées : je lui trouvai peu de fievre le matin ; je lui fis faire un petit bol de trois grains de camphre, de quatre grains de ſerpentaire de Virginie, & de ſix de ſel ſédatif, pour prendre à l'heure du ſommeil. Les lavemens, ce jour-là, produiſirent pluſieurs évacuations.

Je trouvai le lendemain, la partie antérieure du col occupée par l'éryſipele, ſans aucune ampoule : le viſage dont l'épiderme ſe détachoit par lambeaux aſſez étendus, reprenoit ſa figure ordinaire ; l'œil gauche, dont les paupieres avoient beaucoup ſouffert, commençoit à s'ouvrir ; & elles fourniſſoient par leur tarſe une matiere blanchâtre, épaiſſe, & comme purulente : la fievre paroiſſoit être, ce matin, dans la plus tranquille rémiſſion ; le malade avoit paſſé une aſſez bonne nuit ; je lui ordonnai deux bols à prendre dans le jour, en voici la formule :

℞. *Oculor. cancror. pp.*		gr. xx.
Radic. Serpenter. Virgin.		
Contrayervæ,	aa	gr. x.
Kermes mineral.		gr. j.
Pulv. temperant. Stahli,		℈ ij.
Syrup. Limonum,		ſ. q.

Miſce ; fiant boli duo, pro tot doſibus in die.

Ces deux bols rétablirent le cours libre des urines, & procurerent cinq ou six selles dans le jour : je fis dès ce moment discontinuer les lavemens. Le lendemain 3, je fis prendre les mêmes bols au malade; ils opérerent de même que le jour précédent : toutes ces évacuations rétablissoient sensiblement l'ordre par-tout; j'observai la langue & la bouche bien humides; la peau reprenoit de la souplesse où l'érysipele ne se montroit pas. Il étoit parvenu ce jour-là à couvrir une grande partie de la poitrine & du dos, & les reins en entier. Je ne fis mettre des compresses imbibées de la fomentation ordinaire que sur la poitrine. La fievre ne paroissoit presque plus sensible le matin, & les redoublemens s'étoient réduits à très-peu de chose.

On continua ces mêmes remedes le 4 & le 5 : l'érysipele, pendant ces deux jours, paroissoit vouloir se dissiper; il diminuoit beaucoup de rougeur & d'élévation : il n'occupa plus, dans la suite, d'autres parties nouvelles que les aînes & les plis des bras.

Le malade se plaignit, le 5 au matin, de deux grosseurs assez douloureuses, qui se trouvoient aux deux parties latérales postérieures du col; j'y fis mettre des emplâtres d'onguent de la mere, qui, en deux jours, firent ouvrir les deux abscès, qui

avoient acquis chacun la grosseur d'un œuf de pigeon.

Je me déterminai le 6 à le purger avec une once & demie de tamarins, deux onces de casse en bâtons, un gros & demi de séné, & une once de manne. Cette médecine fit très-bien son effet ; elle dissipa net le peu de fievre qui restoit, & l'appétit commença à se montrer.

Toute trace d'érysipele me parut entiérement effacée le 7 au matin ; je fis continuer, malgré cela, la tisane altérante & diurétique ordinaire, que je rendis un peu plus diaphorétique au moyen de quelques gros d'esquine qu'on y ajouta ; le malade en usa constamment pendant toute sa convalescence. Il fut purgé de nouveau le 9, pour satisfaire à l'indication naturelle d'un petit cours de ventre qui avoit continué depuis la médecine du 6. Les forces enfin revinrent promptement, & le malade sortit peu après de l'Hôpital parfaitement guéri.

Réflexions.

La fievre érysipélateuse ordinaire est souvent une maladie grave & dangereuse ; elle l'est bien davantage, si la personne qui en est attaquée est cacochyme & a le sang impur. De combien le danger ne sera-t-il pas augmenté, si la fievre joint encore à

ſon premier type un caractere particulier de malignité ? Cet aſſemblage de danger ſur danger fait bien le portrait fidele de la maladie dont je viens de faire la deſcription.

Pluſieurs Auteurs rangent la fievre éryſipélateuſe dans la claſſe des exanthématiques : Frédéric Hoffman, ſans vouloir la comparer à la fievre peſtilentielle, dit qu'elle a beaucoup de rapport avec elle, tant dans ſon début que dans ſes différents temps : voici, d'après ce grand Médecin, quelques-uns des caracteres qui les rapprochent ; caracteres qui ont eu vraiment lieu dans la maladie qui fait le ſujet de mon obſervation. La fievre peſtilentielle ſurvient tout-d'un-coup, avec un friſſon & une chaleur violente ; elle abat les forces ; elle cauſe de grandes douleurs au dos, aux reins, à la tête, le vomiſſement & le délire ; la fievre éryſipélateuſe eſt ſouvent accompagnée des mêmes ſymptômes, lors de ſon invaſion. La matiere maligne dans la fievre peſtilentielle, eſt ordinairement portée à la ſurface du corps, vers le troiſieme ou quatrieme jour ; les choſes ſe paſſent de même dans l'éryſipélateuſe. La matiere venéneuſe peſtilentielle, attaque par préférence les parties glanduleuſes, y porte l'engorgement, le feu, la douleur, & ſouvent y décide des abſcès ; de même l'humeur éryſipélateuſe,

ſur-tout ſi elle eſt unie à un autre mauvais levain, ſemble s'attacher à former les mêmes impreſſions, & à produire les mêmes effets. Finalement, il eſt infiniment à craindre, dans la peſte, d'en voir refouler la matiere du dehors au-dedans ; les mêmes dangers ſont également à redouter du reflux de l'éryſipele, ſur-tout s'il eſt malin.

Je crois devoir dire, avant de finir ce Mémoire, que les perſonnes qui m'ont paru les plus diſpoſées à la fievre éryſipélateuſe, ſont celles chez qui une bile groſſiere, ſulfureuſe, inflammable, domine, dont le tiſſu de la peau, en outre, eſt naturellement ferme & ſerré, qui tranſpirent peu, ou qui ſont ſujetes aux ſuppreſſions de cette évacuation. Quelqu'un de cette conſtitution, né en Provence ou en Languedoc, qui ſe trouveroit tranſplanté depuis peu dans un pays où les hivers ſont rudes, & les neiges communes, qui auroit à y ſupporter les changements de temps continuels de cette fâcheuſe ſaiſon ; qui, d'ailleurs, ſeroit obligé par état de s'expoſer ſans ménagement à toutes les viciſſitudes de l'air, & au mauvais uſage des autres choſes non-naturelles ; ce quelqu'un, dis-je, outre les maladies ordinaires d'un ſemblable climat & d'une pareille ſaiſon, communes à tous les habitants, ſeroit encore plus ſuſceptible qu'aucun d'eux d'être atta-

qué de fievre érysipélateuse, conséquemment à son tempérament dominant, à la texture de sa peau, & à la qualité de ses différentes humeurs, sur-tout de sa bile atrabilaire-résineuse, qui, suivant son degré d'exaltation, imprimera toujours à la maladie & à ses symptômes une plus ou moins grande intensité.

RELATION

MEDICO-PHYSIQUE

De la mort d'un homme, causée par le froid ; par M. PILHES, Médecin-pensionnaire de la Ville de Tarascon en Foix.

Il est aux extrêmités du pays de Foix, des villages bâtis au pied, ou vers le sommet des montagnes qui séparent la France de l'Espagne. Les paysans qui les habitent, ne trouvant point leur subsistance dans la culture des terres voisines, parce que la nature sauvage ne leur offre en ces climats que des rochers pelés, sont forcés de porter leur industrie dans le royaume voisin. Ils y travaillent aux forges, & reviennent, après quelques mois, pourvus d'un gain suffisant pour soulager l'indigence impatiente de leurs familles. Ils trouvent sur le port

de Sygner un des chemins qui conduit chez l'étranger. Ce port eſt, ainſi que les Alpes, le ſéjour des glaces éternelles, & de tout ce que les hivers ont de plus rigoureux; c'eſt à travers les tourbillons & les tombeaux de neige, qu'il faut ſe frayer, pendant cette ſaiſon, une route au péril de ſa vie. Tous les ans nous offrent des événements déplorables arrivés à des malheureux qui ſuccombent dans ce trajet. Peu de jours même avant celui qui fait l'objet de ma relation, un pere & deux fils expirerent dans ce paſſage affreux. On trouva les deux freres qui ſe tenoient étroitement embraſſés; & leur bouche mutuellement preſſée ſur leur viſage, annonçoit qu'ils avoient rendu leurs derniers ſoupirs au ſein de l'amitié. Il eſt aiſé de juger quelle doit être la violence du froid, qui ſurpaſſe la force du déſeſpoir, & toute la chaleur du ſentiment. Si je cite ce trait attendriſſant, c'eſt parce qu'il intéreſſe l'humanité, & qu'il ne peut être indifférent à ceux qui font profeſſion de la conſerver. Je reviens à mon ſujet.

Dans le mois de Fevrier 1765, cinq forgerons revenant d'Eſpagne pour porter à leurs familles impatientes le fruit de leurs travaux, eſſuyerent, ſur le port, le tems le plus cruel. La neige, pouſſée par un tourbillon des plus froids, les enveloppoit à

tout inſtant. Un d'eux, nommé Boutillat, habitant du village des Cabannes, ſaiſi par le froid, épuiſé de laſſitude, appeſanti par le ſommeil, ſentoit ſes jambes tremblantes ſe dérober ſous lui. Il tombe ſur ſes genoux; la neigne qui l'environne l'appuie de tous côtés. Ses camarades tâchent vainement de le ranimer du geſte & de la voix. C'eſt le ſeul ſecours que leurs forces permettent de lui porter; car ils ne ſoutiennent eux-mêmes leur ame prête à défaillir, que parce qu'ils trouvent à 400 pas delà un gîte, où, couchés & preſſés les uns ſur les autres, ils s'efforcent, par leurs embraſſements & leur ſouffle mutuel, d'entretenir le reſte de leur chaleur naturelle. A peine cet infortuné les eut perdu de vue, qu'il s'endormit ſous un tas de neige que le tourbillon avoit pouſſé ſur lui.

Le froid & la biſe continuerent pendant quatre jours, & le ſommeil tenoit encore Boutillat enſeveli ſous la neige, dans une eſpece d'anéantiſſement. Un ſommeil voluptueux ſaiſit ordinairement ceux qui voyagent dans des climats froids; leur corps s'appéſantit inſenſiblement, leurs yeux ſe refuſent à la lumiere; ils ſe ſentent anéantir avec délices; & s'ils ne briſoient l'enchantement fatal & perfide, ils paſſeroient du ſommeil à la mort; car le froid, comme tout ce qui peut arrêter le cours des eſprits,

comprimer le cerveau ou l'origine des nerfs, eſt capable de jetter dans le ſommeil apoplectique & mortel. Les enfants tombent quelquefois dans un aſſoupiſſement dangereux par la compreſſion que les nourrices font ſur leur cerveau délicat, en ceignant trop fortement leur tête, dont les os ſont encore mous, & les ſutures lâches. Le froid produit le même effet, en reſſerrant les vaiſſeaux cutanés de toute la ſuperficie du corps, qui repouſſent intérieurement le ſang qu'ils contiennent & refuſent l'entrée à celui qui y aborde. Ces humeurs ſoumiſes aux loix des liquides, ſe jettent dans les vaiſſeaux qui réſiſtent le moins. Le cerveau à l'abri des atteintes du froid, dont la ſubſtance eſt plus lâche, plus molle que celle des autres parties, cede à l'impulſion du ſang que les arteres carotides y portent en abondance, tandis que les vaines jugulaires plus ſuperficielles, plus expoſées au froid, & par-là ſujetes à la conſtriction générale, s'oppoſent à ſon retour. Les vaiſſeaux ſanguins du cerveau s'engorgent ; ils ſont pouſſés bientôt au-delà de leur diametre ; leur dilatation comprime les vaiſſeaux collatéraux & l'origine des nerfs ; la ſécrétion des eſprits ne peut ſe faire ; leur route eſt fermée, leur circulation ſupprimée : tout commerce eſt donc rompu entre la

tête & le corps. Delà l'engourdiſſement des membres & des ſens.

Quatre jours s'écoulerent ſans que Boutillat eût aucune ſenſation du rayon de vie qui lui reſtoit. Le refroidiſſement du ſang produit par l'intenſité du froid, qui plonge les marmottes, les loirs, les hériſſons, les chauve-ſouris dans une eſpece de torpeur ou ſommeil profond qui n'eſt pas naturel, le jetta auſſi dans une inertie totale, dans le néant de lui-même. Il ne fut preſſé par aucun beſoin ; les fonctions animales furent totalement ſuſpendues ; les déjections furent nulles ; les ſécrétions très-peu abondantes ; la tranſpiration preſque nulle auſſi ; de ſorte que la graiſſe devient pour lui, comme pour les marmottes, une nourriture intérieure capable de l'entretenir & de ſuppléer à ce qu'il perdit par cette évacuation inſenſible. On peut probablement ajouter que les fonctions vitales furent beaucoup diminuées ; que la reſpiration étoit lente ; que le cœur n'agiſſoit que foiblement ſur le ſang ; que ſes forces s'épuiſerent ; que la circulation ne ſe fit que dans les gros vaiſſeaux, & qu'elle y fut conſidérablement rallentie. Les obſervations de Leuwenoek, qui, avec le ſecours du meilleur microſcope, n'a pu découvrir, au milieu de l'hiver, aucun mouvement dans le ſang de la chau-

ve-souris, semblent autoriser ce que j'avance. Ces observations & autres qui les ont précédées, ont même fait penser que dans le cas de Boutillat, aussi bien que dans les syncopes fortes, le sang étoit dans un parfait repos, sans que pour cela on puisse dire que l'animal soit mort : on ne doutera plus de ce repos, d'après celui des arteres, qui ne battent plus dans ces cas ; & l'impossibilité de tirer alors du sang par les saignées, convaincra les moins crédules. C'est cependant sur l'action réciproque des liquides & des solides que la vie est étayée. Comment se soutiendra-t-elle dans ce repos total de la machine ? Il lui faut un mouvement, & un mouvement qui agisse & réagisse réciproquement sur les liquides & les solides. Où s'étoit-il retiré chez Boutillat ? Où se retire-t-il dans les syncopes qui ne different presqu'en rien d'avec une mort véritable ? On le trouve, ce mouvement, dans les méninges, selon quelques Physiciens, où il se conserve encore après qu'il a cessé par-tout ailleurs. D'autres prétendent qu'il continue seulement dans les intestins grêles. Ceux-ci semblent plus fondés en raison, puisqu'on observe dans les ouvertures de certains animaux vivans, que le mouvement vermiculaire des intestins est le dernier à s'éteindre, & qu'il ne cesse que long-tems après tous les autres : c'est

delà, comme d'un centre, que le mouvement va se répandre par-tout, & se communiquer à toute la machine qu'il revivifie. Il y a bien des obstacles à surmonter; mais quels effets ne produit pas, dans une machine bien organisée, une puissance dont l'action est souvent réitérée!

Gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpè cadendo.

L'aurore du cinquieme jour de l'anéantissement de Boutillat, fut celle de sa nouvelle vie; le matin fut le terme de sa torpeur: une soif brûlante l'avertit bientôt de son existence, & lui fit mordre la glace qui l'enveloppoit. Cette soif fut peut-être pour lui ce que le retour du printems est pour les animaux qui dorment pendant l'hiver. Il n'est point surprenant que cette sensation brûlante, qui probablement réveilla ses esprits assoupis, qui ranima l'action éteinte de ses organes, ait pris naissance dans le sein des glaces. Le siege de la soif est dans la bouche, dans le pharynx, dans l'œsophage, & de plus dans l'estomac; c'est pourquoi elle succede toujours à la faim. La soif n'est autre chose qu'un desséchement ou rongement actuel de ces parties, ou du gosier, qui reconnoît pour cause le défaut de ce suc doux & un peu gluant, que les glandes ne cessent de filtrer, pour mettre l'animal à l'abri de ce besoin. Il

falloit que Boutillat le sentît ce besoin, & le sentît vivement, puisque quatre jours s'étoient écoulés sans qu'il se fût fait chez lui la moindre sécrétion d'humeurs : il ne s'en fait point dans un corps où tout est dans le repos. Il faut pour leur mécanisme, qu'il y ait entre les solides & les liquides des chocs si bien concertés que les derniers en soient divisés, atténués & rendus propres à couler dans les vaisseaux les plus petits, pour pouvoir se rendre delà dans les vaisseaux qui leur sont destinés, où ces liquides changent de forme & de nature. Le sang, n'étant pas renouvellé par un chyle nouveau, étoit sans sérosité, & incapable de fournir la salive à la bouche, & d'humecter tout le trajet qui conduit à l'estomac : ce viscere étoit aussi sans aucun des sucs qui l'arrosent dans l'état de santé ; tout étoit donc dans le desséchement : il n'en faut pas davantage pour donner la sensation de la soif la plus brûlante.

Boutillat, revenu à l'usage de ses sens, fut étonné de se voir éclairé dans son tombeau de neige ; il cherche l'origine de cette clarté. Après quelques efforts, il rompt la glace qui couvroit sa tête ; il brise ce casque incommode ; ses regards tombent sur un petit trou éloigné de ses yeux d'environ un pied : c'étoit vraisemblablement l'extrêmité d'un tuyau, en forme de *cône*, dont la base

ſe terminoit à ſa bouche, & que ſon haleine avoit creuſé inſenſiblement. Ce tuyau avoit offert un paſſage aux rayons de lumiere, pour porter le jour dans ſon caveau.

Cet homme ramaſſa vainement ſes forces, pour dégager ſes bras croiſés ſur ſa poitrine, & ſortir de ſa priſon : épuiſé par de vains efforts, il implore l'aſſiſtance du Ciel ; il rappelle dans ſon cœur les ſentimens de religion & de réſignation; il alloit toucher au dernier moment, lorſque la Providence attentive calma la rigueur du tems. Les Conſuls du village voiſin dépêcherent vers lui quelques hommes. A leur aſpect, cet infortuné s'écria : *du vin, chers amis, du vin ; la ſoif me dévore.* On accourt. Il étoit enfoncé dans la neige juſqu'au col ; ſa tête penchoit ſur une pierre. On le dégagea avec peine ; ſa culotte, deſcendue ſous les genoux, laiſſa voir des cuiſſes, dont l'épiderme s'étoit détaché : le reſte de ſon corps offrit le même ſpectacle. Deux larges plaies avoient mis à découvert l'une & l'autre rotules, & ſon ſentiment étoit ſi émouſſé, qu'il ne reſſentit aucune des douleurs que ſa triſte ſituation auroit dû exciter ; ſemblable à ces grenouilles ſaiſies par le froid, qui, ſelon les obſervations de Boerhaave, ne donnent point ſigne de vie, lors même qu'on leur emporte une jambe, & que la chaleur ſeule a droit de rendre vivaces.

On porta Boutillat, dans cet état, au village de Sygner : il tomba entre les mains d'un Chirurgien qui jouit dans ce canton de quelque réputation, mais qui ignoroit le traitement des gangrenes caufées par le froid. Les membres de ce malade, de pâles qu'ils étoient d'abord, devinrent rouges, pourprés & noirs : on les enveloppa avec des linges chauds, ou trempés dans des liqueurs aromatiques. Ils eurent le fort de ces fruits qu'on expofe à la chaleur du feu après avoir été gelés, & qui tombent bientôt en pourriture. Perfonne n'ignore que pour les conferver on doit les plonger dans l'eau froide. Cette expérience nous éclaire fur le choix des remedes qu'on emploie contre la gangrene produite par un froid exceffif. Après avoir été pendant fix jours, foumis à ce traitement mortel, il fut tranfporté aux Cabanes. M. le Marquis de Gudannes, auffi généreux, auffi charitable pour fes vaffaux, que magnifique envers les étrangers, ordonna qu'on n'épargnât rien pour fa guérifon. Je fus appellé le 12e jour de fon accident. Hélas ! je le vis trop tard. Je fis vainement des applications avec des linges trempés dans l'eau froide. Parmi les remedes qu'on vante pour détruire ce mal, la neige mérite de tenir le premier rang. On me permettra de dire quelque chofe fur fa maniere d'agir : l'obfcurité des Auteurs là-deffus

me fait espérer qu'on ne trouvera pas cette explication déplacée.

La plupart ont recours à des parties frigorifiques, qu'on fait attirer au-dehors par la neige dont on couvre la partie malade : ce raisonnement trop vague ne sauroit satisfaire. J'attribue tout à l'air intérieur. M. Nollet & M. Hales, nous apprennent qu'il y a dans tous les corps une très-grande quantité d'air extrêmement comprimé, puisqu'il n'occupe dans ces corps que la 234e partie du volume ou de l'espace qu'il occuperoit dans l'air libre.

Toutes les expériences attestent que la chaleur, en raréfiant l'air intérieur, augmente son élasticité ; que les bulles d'air, éparses dans autant de petites cellules répandues dans un corps, se rassemblent, & que, réunies, elles sortent de ce corps avec une force, une impétuosité capables de faire éclater les bouteilles bien bouchées, & de crever les tonneaux.

Les humeurs aqueuses du corps humain se gelent, dès qu'on expose quelque partie à un froid trop vif : les petits glaçons qui en résultent renferment des bulles d'air. D'après ce que nous avons dit, il est aisé de s'imaginer que si on procure un dégel trop précipité dans ces humeurs, les bulles d'air se rassemblent, & forment un volume auquel l'union des parties n'est pas capable de résister :

réſiſter : les vaiſſeaux, les chairs ſe diviſent, ſe déchirent ; les liqueurs s'épanchent : delà la mortification de la partie. J'ai vu une femme qui, attaquée des onglées, pour avoir ſoutenu une cruche ſur ſa tête pendant un quart-d'heure, eut l'imprudence de s'approcher trop près du feu : les extrêmités de l'indice & du grand doigt de ſa main ſe crevaſſerent.

Si on fait, au contraire, dégeler peu-à-peu les humeurs, les bulles d'air contenues dans les petits glaçons en ſortent, & vont ſe placer ſéparément dans de petites cellules. La petiteſſe de ces bulles d'air rend leur ſurface reſpectivement la plus grande qu'elle puiſſe être ; par conſéquent l'attraction des parties du corps les retient, à meſure qu'elles paroiſſent, les empêche de ſe raſſembler & de faire un effort violent pour ſortir. La neige eſt très-propre à procurer le dégel lentement gradué, puiſqu'un corps moins froid que celui auquel on l'applique, diminue la froideur du ſecond. Je rencontrai, dans le mois de Janvier dernier, un pauvre, fondant en larmes, dont les parties génitales étoient prodigieuſement gonflées & livides par le froid qu'elles avoient ſouffert : je lui conſeillai de les couvrir de neige, & d'y faire enſuite de douces frictions : dans quatre heures de tems il fut totalement guéri. Boutillat auroit pu ſe flatter de gué-

rifon, fi on n'avoit fuivi la même méthode ; mais, par la faute de l'Artifte, fes pieds fe détacherent ; la gangrene fit des progrès rapides, & la victime expira.

La veille de fa mort fon pouls étoit bas, & d'une lenteur naturelle : le termometre, appliqué entre les cuiffes & fous les aiffelles, indiquoit la chaleur d'un homme fain : il ne ceffoit cependant de fe plaindre d'une chaleur brûlante. A quelle caufe l'attribuerons-nous ? Dirons-nous, avec les Phyficiens, que le mouvement des humeurs augmenté, & leurs frottemens contre les parois des vaiffeaux en développoient les parties ignées? La petiteffe du pouls & fa lenteur détruifent ce raifonnement : cherchons donc dans le fein fécond de la phyfique une autre théorie des ardeurs intérieures de Boutillat.

L'air, en général, contient beaucoup de feu, foit que les matieres bitumineufes ou fulfureufes aillent s'y loger, dès qu'elles fe détachent des autres corps, foit que la matiere électrique, comme l'ont penfé bien des Phyficiens, s'y trouve en plus grande quantité. Le bruit du tonnerre, la grande rareté de l'air, peu propre à le comprimer, & l'expérience qui nous apprend qu'un tube de verre électrifé & rempli d'air, attire & repouffe plus vigoureufement que s'il étoit vuide, femblent donner du crédit à cette hypothèfe. Si nous rappellons actuellement la

cause physique du dégel insensible que j'ai assigné, nous verrons que les applications d'eau froide dont j'ai parlé, opérerent dans certaines parties, mais trop tard pour la guérison, un semblable dégel, que l'attraction des parois des pores avoit retiré les molécules d'air, à mesure qu'elles paroissoient. Cette force attractive s'opposoit non-seulement à la réunion des molécules, mais encore les divisoit; car, par la lenteur du dégel, une partie de la molécule se trouvoit dégagée long-tems avant l'autre, &, par conséquent, se séparoit de celle-ci. Cette décomposition ouvrit une issue aux parties ignées, emprisonnées dans les molécules d'air, & favorisa par-là la séparation, le développement & la réunion de la matiere du feu; & comme deux ou trois volumes de matiere sulfureuse & bitumineuse, nageant dans l'atmosphere, forment, à leur rencontre, le tonnerre, de même les parties ignées, dont j'ai parlé, formerent, dans certains endroits, de petits tourbillons de feu, qui nous donnent la cause des chaleurs de Boutillat, sans avoir besoin de recourir à la rapidité & au frottement des humeurs. On pourroit présumer encore que cette chaleur étoit l'effet d'une fausse sensation, d'une disposition vicieuse du *sensorium commune*, affecté comme dans les songes qui nous placent au milieu des flammes. J'ai eu occasion

d'obſerver cette diſpoſition dans le traitement d'une fievre maligne. Une chaleur brûlante, au rapport du malade, en étoit un des principaux ſymptômes. La chaleur ſenſible au tact, & le degré que marquoit le thermometre appliqué entre les cuiſſes & aux aiſſelles, ne répondoit pas aux plaintes du malade : j'employai tous les remedes propres à rafraîchir : le peu de ſuccès de mes ſoins fit tourner mes vues du côté de la tête. Je mis en uſage les légers céphaliques, pour corriger le vice que j'avois ſoupçonné dans le cerveau : l'événement juſtifia mon ſoupçon ; & le prompt ſecours qu'éprouva le malade me donna la douce ſatisfaction de voir que j'avois ſaiſi l'indication.

LETTRE

Sur le Froid des hivers 1766 & 1767 ; *par M.* DESBREST, *Docteur en médecine de l'Univerſité de Montpellier, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, & actuellement à Cuſſet en Bourbonnois.*

MONSIEUR,

Je ne ſavois à quoi attribuer le ſilence que les nouvelles publiques ont gardé ſur la durée & la rigueur de l'hiver de l'année derniere : je craignois que le froid n'eût glacé le

zele & l'activité des obſervateurs ; & mon étonnement dureroit encore, ſi les tables météorologiques, que vous donnez chaque mois dans vos Journaux, ne m'avoient pas appris la cauſe de ce ſilence. Je croyois bonnement que plus on approchoit du nord, plus le froid y devenoit ſenſible. Les nouvelles obſervations dont je vais vous faire part, & que je vous prie d'inſérer dans votre Journal, renverſent toutes mes idées à cet égard.

Cuſſet eſt ſitué ſous le vingt-unieme degré de longitude, & ſous le quarante-ſixieme de latitude ſeptentrionale. Paris eſt au vingtieme degré de longitude, & au quarante-neuvieme moins quelques minutes de latitude. Lille en Flandre eſt auſſi au vingtieme degré de longitude, & au cinquantieme degré de latitude : ces trois villes ſont ſituées preſque ſous le même méridien, mais à des degrés différens de latitude.

Suivant vos tables météorologiques, la plus grande chaleur, meſurée au thermometre de M. de Reaumur, a été, à Paris, pour le mois de Décembre 1765, de huit degrés & demi au-deſſus du terme de la congelation de l'eau ; & le plus grand froid a été de cinq degrés & demi au-deſſous du même terme.

A Lille, la plus grande chaleur a été de

quatre degrés au-dessus du terme de la glace; & le plus grand froid a été de cinq degrés au-dessous de ce terme.

Une absence de douze jours m'empêcha de mesurer, à Cusset, les degrés de chaleur des premiers jours du mois: je ne crois cependant pas que la liqueur du thermometre soit montée plus haut que le sixieme ou septieme degré au-dessus du zéro; mais le plus grand froid fut de quatorze degrés au-dessous de ce terme (*a*).

La plus grande chaleur éprouvée à Paris, pendant le mois de Janvier, fut de quatre degrés & un quart au-dessus du terme de la congélation, & le plus grand froid, de huit degrés & trois quarts au-dessous du même terme.

La plus grande chaleur observée à Lille,

(*a*) Le thermometre à esprit-de-vin, dont je me sers pour mes observations, est bien calibré. Je l'ai éprouvé à la glace & à l'eau bouillante, & je l'ai comparé avec plusieurs autres. C'est M. l'Abbé Nollet qui a eu la bonté de me le procurer. Il est en-dehors d'une fenêtre du premier étage, dont l'aspect est au nord. C'est dans cet endroit que j'ai fait toutes mes observations. Le 14 Juillet 1762 (*b*) il étoit à trente degrés au dessus du terme de la glace.

(*b*) Année de séchereſſe & de maladies : j'en ai donné le détail dans les Journaux d'Août & de Sept. 1765.

pendant le même mois, fut d'un degré & demi au-dessus de la glace, & le plus grand froid, de neuf degrés & demi au-dessous de ce terme.

A Cusset, la plus grande chaleur (le 29 Janvier) fut de trois degrés au-dessus du terme de la congélation, & le plus grand froid (le 10 du même mois) fut de dix-sept degrés au-dessous du même terme.

Nous eûmes quelques jours de gelée à la fin de Novembre; depuis le premier jusqu'au 7 Décembre le froid fut assez vif; il y eut beaucoup de pluie les quatre jours suivans: la gelée reprit le 12, & dura jusqu'au 21, par un vent du nord; le sud, qui souffla ce jour-là, nous donna un peu de pluie; le nord reprit le dessus les jours suivans: il tomba beaucoup de neige, & le froid fut très-vif jusqu'à la fin du mois.

Le mois de Janvier fut constamment très-froid.

Les personnes les plus âgées, qui se souviennent encore de l'hiver de 1709, assurent toutes qu'il ne fut ni aussi long, ni aussi rigoureux que celui de l'année derniere. Sans la prodigieuse quantité de neige dont la terre fut couverte, depuis le 23 ou le 24 Décembre jusqu'au 18 Fevrier,

aucuns des fruits de la terre & des plantes qui les produisent n'auroient échappé à la rigueur du froid. La cherté des grains que nous éprouvons à présent, ne nous rappelle que trop nos malheurs passés.

Presque toutes nos vignes furent gelées, la plupart des arbres eurent le même sort: on en vit éclater un grand nombre dans le courant de Janvier; les noyers, sur-tout, sont ceux qui souffrirent le plus ici & dans les environs : ils ont presque tous péri.

Le grand froid dura, sans relâche, depuis le 12 Décembre jusqu'au 13 Fevrier; le dégel commença le 12 & dura jusqu'au 20 : depuis cette époque jusqu'à la fin du mois, nous eûmes chaque nuit de petites gelées. La riviere d'Allier (*a*), dont

(*a*) Il ne sera peut-être pas inutile d'observer ici que l'année 1765 avoit été généralement pluvieuse; que les fenaisons, les moissons & les vendanges avoient été très-difficiles, à cause des pluies presque continuelles de ces saisons. La riviere d'Allier ne fut point guéable de tout l'été; elle déborda dans le courant de Juin; &, par son inondation, elle fit beaucoup de dégât sur le rivage, car nous étions à la veille de la récolte. La Loire étoit aussi débordée : cette inondation étoit visiblement occasionnée par les pluies continuelles de Juin. Dans le courant de Novembre dernier, nous avons encore eu une inondation de l'Allier, plus considérable que celle

l'eau eſt vive & rapide, fut entiérement priſe, depuis le premier Janvier juſqu'au

de Juin 1765, & qui a ſurpaſſé celle de 1733, la plus grande dont on ſe ſouvienne dans ce pays. M. le Duc de Sully, ce ſage Miniſtre, dont la mémoire ſera toujours chere aux bons François, obſerve dans ſes Mémoires, qu'en 1608 la Loire cauſa bien des ravages par ſon inondation; & que l'hiver qui ſuivit fut appellé *le grand hiver.* M. le Préſident Hénault fait la même remarque dans ſon Abrégé chronologique de l'Hiſtoire de France, année 1608. Le débordement des grandes rivieres ſeroit-il le précurſeur d'un hiver rigoureux? Je n'ai pourtant vu nulle part que l'hiver de 1709 ait été précédé d'aucune inondation, ni que le débordement de l'Allier & de la Loire de 1733 ait été ſuivi d'un hiver bien rude; mais c'eſt peut-être la faute des Obſervateurs. Ces événemens ſont cependant très-dignes de remarque. On doit en ſentir les conſéquences: voilà au moins trois hivers rigoureux précédés d'inondations; car celui dont nous ſortons doit être compté au nombre des grands hivers. Le douze Janvier, jour le plus froid que j'aie obſervé, à ſept heures & demie du matin, la liqueur du thermometre étoit à quatorze degrés au deſſous du terme de la glace. Suivant la Gazette de France du 16 Janvier, la liqueur du thermometre étoit à Paris le même jour (le 12 Janvier) & à la même heure (à ſept heures & demie du matin) à treize degrés moins un quart au deſſous du même terme. Les voitures ont paſſé l'Allier, à pont de glace, depuis le huit juſqu'au vingt-huit Janvier, temps du dégel. Le froid duroit depuis les fêtes de Noël.

16 Fevrier. Le 15 les chevaux & les voitures la paſſoient encore à pont de glace : cependant la débacle de la Seine, dont l'eau eſt dormante, ſe fit à Paris le 11 du même mois.

Ce froid exceſſif, plus violent de près de deux degrés que celui de 1709, a donc été particulier à ce pays ; car, quoiqu'on ſe ſoit plaint par-tout de la longueur de l'hiver, il ne paroît pas que le froid ait approché nulle part de celui que nous avons reſſenti. Les montagnes du Forès & de l'Auvergne, qui nous environnent preſque de tous côtés, ſeroient donc la cauſe de ce phénomene. Cependant les vents de nord & de nord-oueſt, qui ſoufflerent preſque toujours, ne traverſent pas ces montagnes : d'ailleurs le froid que nous éprouvons chaque année eſt proportionné à celui des autres provinces du royaume, relativement à notre ſituation. L'on m'écrivit dans le tems que les vignes du Languedoc avoient gelé, & on annonça dans une gazette que le froid avoit été à Rome de deux degrés plus fort qu'en 1709 ; c'eſt donc du côté du midi que le froid ſe fit le plus particuliérement ſentir. Notre globe auroit-il éprouvé quelque changement dans la direction de ſon axe ? Quoi qu'il en ſoit, je laiſſe aux Phyſiciens à expliquer pourquoi le froid que nous éprouvâmes dans ce pays, fut plus

rigoureux que dans les pays les plus ſeptentrionaux de la France, & dans les Pays-Bas.

Nous fûmes dans une grande diſete de pain : tous nos ruiſſeaux étoient glacés ; & il n'étoit plus poſſible de moudre le bled. La Police fit défenſe aux Boulangers de ſéparer le ſon de la farine pour faire leur pain, & d'en vendre aux étrangers. Les pauvres, cette partie malheureuſe de l'humanité, dont le nombre augmente tous les jours dans de ſemblables calamités ; les pauvres, dis-je, ſouffrirent beaucoup d'un hiver ſi rude & ſi long ; & on en trouva pluſieurs qui étoient morts de froid dans leurs lits.

Je dirai ici, à la louange de mes concitoyens, que, dans toutes les maiſons un peu aiſées on fit d'abondantes aumônes : madame de Montgon, Abbeſſe des dames de Saint-Benoît de cette ville, donna l'exemple d'une charité (*a*) bien conſtante. Tant que le froid dura, elle fit diſtribuer chaque

(*a*) Elle vient de renouveller cet exemple dans l'hiver dont nous ſortons. Quoique le froid de cette année n'ait été ni ſi long ni ſi rigoureux, cependant les miſérables ont eu encore plus à ſouffrir de la faim, parce que le bled, qui a été fort cher toute l'année, a épuiſé leurs reſſources. (La meſure de froment, qui peſe quarante livres, ſe vend trois livres quinze ſols ; celle de ſeigle, trois livres ſix ſols ; & la même meſure de pois, de feves, de haricots & d'orge vaut cinquante-

jour, à tous les pauvres qui se présentoient, des pois, des feves ou des haricots cuits : il n'étoit guere possible de leur donner du pain, puisqu'on en manquoit presque partout. Une autre dame (*a*) occupoit tous les pauvres qu'elle retire chez elle à moudre du bled dans des moulins à poivre & des moulins à café. De ce bled légérement trituré, & de la farine qu'elle pouvoit se procurer d'ailleurs, elle faisoit faire des pains, qu'elle distribuoit aux malheureux.

quatre à cinquante-cinq sols.) Comme le nombre des pauvres augmentoit chaque jour, on a été obligé d'en faire un état ; & chaque particulier s'est chargé, suivant ses facultés, d'en nourrir un certain nombre, jusqu'à ce que le temps permette à ces malheureux de trouver dans leur travail des ressources contre la faim qui les tourmente.

(*a*) Madame Pallabot, cette digne femme, dont le nom seul doit inspirer du respect à ceux qui la connoissent, est au-dessus de mes foibles éloges. S'il m'étoit permis de personnifier la vertu, je ne pourrois lui donner ni une autre forme ni d'autres attributs que ceux qui caractérisent cette femme admirable.



RECHERCHES

Sur les différens moyens de traiter les maladies des sinus maxillaires, & sur les avantages qu'il y a, dans de certains cas, d'injecter ces sinus par le nez, SECONDE PARTIE, *par* M. JOURDAIN, *Dentiste à Paris.*

Æmulatio justitiâ floret; invidiâ verò depravatur.

Tout ce que j'ai dit dans la premiere partie de ces Recherches, suffiroit sans doute pour convaincre les gens raisonnables de l'inutilité de l'extraction des dents & de la perforation des alvéoles dans de certaines maladies des sinus maxillaires : dans la plupart des faits que j'ai exposés, les dents, comme on peut le voir, n'ont eu aucune part à ces maladies ; mais, comme l'on ne confond encore que trop souvent les maladies des sinus maxillaires, avec ce qui n'est qu'une suppuration des alvéoles, je vais faire ensorte d'éclaircir cet objet.

Le gonflement de l'os maxillaire, son ramollissement, le gonflement du palais, les douleurs du sinus, la mauvaise odeur du nez, & souvent celle de la bouche, sont, en général, ce qui détermine à percer, ou les alvéoles, ou l'apophyse malaire, ou

même la cloiſon externe du ſinus, avec un fer chaud, ou enfin à couper cette cloiſon avec des ciſeaux : un manque de réflexion eſt toujours la cauſe de ces mutilations ; & cela prouve combien ceux qui en agiſſent ainſi connoiſſent peu l'effet de la ſuppuration. La douleur dépend toujours de l'irritation des parties & de l'augmentation de l'oſcillation des arteres ; ainſi, quand une dent cariée eſt douloureuſe, cette douleur ne vient que de l'irritation de toutes les parties de la dent, qui ont eu une correſpondance directe & intime avec le périoſte qui enveloppe extérieurement les racines des dents, & qui eſt commun aux alvéoles. Des épanouiſſemens de tous genres de ces différens périoſtes s'inſerent, s'implantent & traverſent tous les pores oſſeux, tant des alvéoles, que des lames maxillaires en général, pour s'unir avec les périoſtes externes & les autres membranes qui en ſont les plus proches : c'eſt donc à la correſpondance de toutes ces parties que l'on doit rapporter les fluxions & les autres accidens qu'occaſionne la ſuite des douleurs des dents cariées. D'après ce léger expoſé, il eſt certain que s'il y a fluxion & irritation au périoſte des dents, il doit néceſſairement ſe gonfler. Les fluides, ainſi interceptés, & ne pouvant rétrograder, s'épanchent dans leurs parties voiſines. Bientôt l'obſtacle étant trop grand à ſur-

monter, & l'oſcillation des arteres étant conſidérablement augmentée, il s'enſuit la rupture de quelques vaiſſeaux, & conſéquemment la liberté qu'ont ces vaiſſeaux de ſe dégorger dans une partie qui, ne pouvant contenir cette ſurabondance, ſe diſtend elle-même, & ſouffre un ramolliſſement & un dérangement dans ſes parties organiques, d'où s'enſuit la ſuppuration; ce qui leur fait perdre leur intégrité. Mais, tant que l'oſcillation des arteres eſt outrée & permanente, rien n'indique que le pus eſt formé; tout n'annonce, au contraire, que l'épanchement & l'irritation, & les moyens que la nature cherche pour ſe débarraſſer de ce qui lui eſt étranger, c'eſt-à-dire, dans ce moment, les dents cariées.

Rien ne prouve mieux ce que je viens de dire que ce que l'on découvre après que la dent eſt ôtée. 1° L'extrêmité de la racine de la dent eſt revêtue d'un petit mamelon fongueux, qui n'eſt que le perioſte conſidérablement diſtendu. 2° Le plus ſouvent les voûtes alvéolaires ſont très-ſolides. 3° Si elles ſont ouvertes, ſoit par l'effet de la maladie, ſoit par la diſpoſition des racines de la dent cariée, & que l'on preſſe la tumeur extérieure, il ne ſort le plus ſouvent qu'une humeur ichoreuſe & fétide, mais qui n'eſt venue dans cet état que par ſon ſéjour & l'oſcillation violente des arteres: dès-lors

l'extraction de la dent donnant du jour à tous les vaiſſeaux, il eſt certain qu'ils ſe dégorgeront eux-mêmes, & qu'en comprimant la tumeur différentes fois la journée, elle s'affaiſſera.

Mais, ſi, après l'extraction de la dent, le plancher eſt ſolide, alors, comme l'épanchement dans le tiſſu maxillaire ne vient que de celui qui s'eſt fait dans les alvéoles, & qui n'a pu prendre ſon cours, parce que la dent s'y eſt oppoſée, alors l'humeur ayant tranſudé des pores alvéolaires dans ceux de la lame maxillaire, il eſt encore très-certain qu'en preſſant la tumeur maxillaire, l'humeur fluera par les alvéoles. Quant à l'irritation du ſinus, elle eſt l'effet ſenſible d'une cauſe qui étant enlevée, tous les accidens doivent ſe calmer. Il y a plus, c'eſt que l'on obſerve encore que le plus ſouvent il ſe fait, dans ces ſortes de cas, une exfoliation d'une des lames des boîtes alvéolaires, ſans que ce que l'on doit nommer exactement *ſubſtance maxillaire*, ſoit détruit ni altéré. Enfin, combien voit-on de gonflemens des lames maxillaires de la mâchoire inférieure, qui ſe terminent avantageuſement, par l'extraction des dents cariées qui en étoient la cauſe? En un mot, le trop de précipitation eſt un crime en pareil cas; & l'on devroit plutôt écouter la nature, que d'expoſer les malades à des maladies lon-

gues & fâcheuſes : l'obſervation ſuivante va confirmer ce que je viens de dire.

VI. OBSERV. Sur la fin de 1766, un gagne-denier vint chez moi : il avoit depuis quelque tems une fluxion violente ſur la joue gauche, avec gonflement au palais, & diſtenſion aſſez conſidérable de la lame maxillaire : l'œil & le nez étoient entrepris. Ce dernier, ainſi que la bouche, rendoient une très-mauvaiſe odeur; & le ſinus étoit très douloureux, en appuyant deſſus. Tous ces accidens dépendant de trois racines d'une ſeconde groſſe-molaire de la mâchoire ſupérieure, j'en fis l'extraction; & j'appuyai, en gliſſant ſur la tumeur maxillaire, qui laiſſa échapper beaucoup de matiere purulente. J'examinai enſuite les voûtes alvéolaires, &, les ayant trouvées très-ſaines, j'ordonnai au malade de réitérer, trois ou quatre fois le jour, & pendant quatre jours ſeulement, les preſſions qu'il m'avoit vu faire. Je lui preſcrivis un gargariſme avec l'eau d'orge, le miel & l'eau vulnéraire. Au bout de quinze jours, le malade vint me revoir: la tumeur étoit affaiſſée. Mais, comme il avoit encore quelques douleurs dans le ſinus, & qu'il mouchoit un peu de ſang, je lui fis quelques injections dans le ſinus, au moyen de la ſonde que j'y introduiſis par le nez. Enfin, en quinze autres jours, le malade fut très-bien guéri. Il eſt très-certain que ſi dans ce cas j'euſſe percé,

avec un fer chaud, la lame maxillaire, ou que je l'eusse coupée avec des ciseaux, ou que j'eusse perforé les alvéoles, la maladie eût été plus longue; & si le sinus eût suppuré, c'eût été plutôt par l'effet des différentes opérations que l'on auroit pratiquées, que par la disposition même du sinus.

J'ai guéri de la même maniere une garde-malades, qui portoit une semblable tumeur depuis plus de trois mois; cette tumeur, comme la précédente, dépendant de plusieurs racines, leur extraction termina promptement la maladie, en joignant à la premiere opération tous les moyens indiqués dans l'observation précédente.

Ce qui induit encore en erreur ceux qui suivent les anciennes méthodes, & qui, en conséquence, font des pansemens pendant très-long-tems, vient sans doute de l'écoulement d'une matiere jaunâtre, blanchâtre, & presque toujours gluante, qui s'échappe à chaque pansement. Ils prennent alors pour pus ce qui n'est qu'un *mucus* changé ou déguisé par les injections ou par les médicamens qu'ils emploient, ou desquels ils chargent leurs sétons ou leurs bourdonnets. J'avoue même que j'ai été long-tems dans cette erreur; mais une pratique plus réfléchie m'ayant décillé les yeux, je ne me suis plus arrêté qu'à la vérité; je me suis même convaincu que, lorsque l'écoulement n'est

plus qu'une lymphe épaiſſe & glutineuſe, il faut abandonner le reſte à la nature, qui cherche elle-même à rétablir ſes fonctions; rétabliſſement qui eſt toujours ſuivi d'une prompte & ſolide cicatrice : l'obſervation ſuivante va le confirmer.

VII. OBSERV. Un homme d'environ trente à trente-deux ans, m'envoya chercher, pour me conſulter ſur un dépôt conſidérable qui lui étoit ſurvenu au côté droit de la mâchoire ſupérieure. La joue & le palais étoient extrêmement tendus, gonflés & enflammés. L'évacuation du *mucus* étoit remplacée par une matiere purulente, & de mauvaiſe odeur. Les douleurs de tête & celles des ſinus maxillaires étoient ſi violentes, que le malade ne pouvoit profiter du ſommeil : enfin la fievre étoit très-vive, & l'irritation étoit ſi générale, que le ventre ne faiſoit aucune fonction, & que ſes déjections étoient ſupprimées.

L'examen de la bouche m'ayant convaincu que tous les accidens dépendoient d'une premiere groſſe-molaire, & d'une ſeconde petite du même nom, je fis l'extraction de ces deux dents. A l'inſtant même une matiere de très-mauvaiſe odeur s'écoula du ſinus par les alvéoles de ces dents, dont le plancher étoit détruit. Je fis ſur le champ une injection dans le ſinus : elle paſſa par le nez, & retomba en partie par les alvéoles,

ſans rien ramener avec elle. L'avantage des injections dans le ſinus n'étant réel qu'autant qu'elles y ſéjournent, je bouchai les alvéoles par leur partie inférieure, & je paſſai la ſonde dans le ſinus, en l'introduiſant par le nez. Je fis alors des injections, & je débouchai les alvéoles : les injections en reſſortirent toutes chargées de l'humeur purulente. Je rebouchai de nouveau les alvéoles avec un morceau d'éponge préparée, & je fis des injections avec l'eau d'orge & le miel roſat : je fis ſéjourner la derniere injection, & j'ôtai la ſonde. Les cataplaſmes & autres moyens, tant internes qu'externes, furent auſſi employés pour diminuer l'irritation des Parties, & rétablir les fonctions.

Au ſecond panſement je fis une injection ſimple ; j'ôtai la ſonde, & je fis moucher le malade. Immédiatement après, je réitérai l'injection, & je débouchai les alvéoles, deſquelles il s'évacua une humeur purulente, mais moins fétide que la veille : enfin, en continuant ainſi pendant 15 jours, il ne ſe fit plus qu'un écoulement muqueux. Alors j'abandonnai le malade, & je lui conſeillai de reſpirer, tous les matins, beaucoup d'eau tiede, à laquelle il ajoutoit l'eau vulnéraire: je lui conſeillai auſſi de ſe gargariſer ſouvent avec l'eau d'orge, le vin, le miel, l'eau vulnéraire & quelques gouttes de baume du

Commandeur, mêlés enſemble ; enfin je lui ordonnai de mettre un morceau d'éponge à l'entrée des alvéoles, quand il prendroit ſes repas, pour empêcher les alimens de s'introduire dans le ſinus : par cette méthode, en deux mois, à compter du jour de l'opération, ce malade a été très-bien guéri, & la fiſtule bien conſolidée.

Cette obſervation prouve ſenſiblement la différence qu'il y a entre la ſuppuration des alvéoles & les vrais dépôts des ſinus. L'obſervation cinquieme contient deux faits qui démontrent évidemment que, toutes les fois qu'il y a une ſuppuration des alvéoles avec épanchement, la lame maxillaire doit être diſtendue & ramollie, & qu'au contraire, cette lame ne doit point être dans cet état, quand le dépôt eſt conſtamment dans le ſinus, comme il s'y eſt trouvé chez les malades de la ſeconde & de la ſeptieme obſervation. Je pourrois encore rapporter pluſieurs faits ſemblables.

Je crois avoir ſuffiſamment prouvé l'inutilité des injections, quand elles ſe perdent dans le nez, & qu'elles retombent par les alvéoles ; je crois auſſi avoir démontré les avantages de ces mêmes injections, quand elles ſéjournent dans le ſinus. Il ne me reſte donc qu'à examiner ſi les ſétons, les tentes & les bourdonnets ſont réellement avantageux dans le traitement de la plupart des

maladies des ſinus maxillaires : l'obſervation ſuivante va venir à l'appui de ma troiſieme obſervation, pour éclaircir entiérement tous ces objets.

VIII. OBSERV. Le 28 Octobre 1766, je fus mandé aux Religieuſes de la Madeleine, rue des Fontaines, près le Temple, pour y examiner la bouche de madame la Supérieure de cette maiſon. Cette Religieuſe avoit, depuis près d'un an, un gonflement œdémateux à la joue gauche, avec difficulté de moucher, interception de l'odorat de ce côté, & une eſpece de brouillard dans l'œil du même côté, ce qui l'empêchoit de lire de cet œil. Le nez rendoit une très-mauvaiſe odeur ; & une matiere âcre & fétide tranſudoit entre l'alvéole & la racine d'une molaire de ſageſſe ; il y avoit outre cela une tumeur lymphatique aſſez conſidérable, ſituée dans l'intervalle qui ſe trouvoit entre la racine ci-deſſus & les petites molaires. Cet intervalle étoit occaſionné par la ſuppreſſion des deux groſſes-molaires, que l'on avoit ôtées il y avoit près de quinze ans. En appuyant ſur cette tumeur, je ſentis un vuide conſidérable : les autres parties oſſeuſes étant ſolides, je ne doutai nullement que ce vuide ne fût une ſuite de l'extraction des dents, faite ſans précaution. Le fluide ne me parut autre choſe qu'un épanchement lymphatique, produit par les vaiſſeaux de

ce genre, qui, ayant été rompus, n'avoient pu se réunir, & avoient facilité cet épanchement.

Soupçonnant que cet épanchement s'étendoit dans le sinus, & que l'extraction de la racine de la molaire de sagesse donneroit issue à cette matiere, si, par hazard, cette racine pénétroit dans le sinus, ou que le plancher alvéolaire fût détruit par l'effet de la matiere, j'en fis l'extraction, qui ne favorisa aucun écoulement, parce que le suintement ne se faisoit qu'à travers les pores osseux. Espérant cependant que quelques pressions & cette voie que la nature paroissoit avoir choisie, produiroient quelques avantages, je différai l'ouverture de la tumeur, qui, bien loin de diminuer, augmenta au point que, le troisieme jour après l'extraction de la racine, je fus obligé d'y plonger ma lancette; ce qui facilita l'écoulement de la matiere ichoreuse contenue dans le sinus. Je portai alors mon doigt dans le sinus, & j'y découvris une fongosité assez considérable, située à la partie moyenne & latérale externe. Je fis plusieurs injections dans ce sinus; mais elles se perdirent dans le nez. Je touchai aussi la fongosité avec l'eau mercurielle; &, malgré toute cette conduite, la maladie ne changea point de caractere. Enfin au bout de six semaines, ne me voyant pas plus avancé que le pre-

mier jour, je crus devoir recourir aux bourdonnets imbibés de baume du Commandeur, mêlé avec la térébenthine & le jaune d'œuf. Les douleurs que ce second moyen occasionna pendant trois jours que je l'employai, m'obligerent de l'abandonner : tout bien considéré, je pris le parti de recourir à la sonde, en l'introduisant par le nez ; &, pour que mes injections pussent séjourner dans le sinus, je mis, à chaque pansement, un morceau d'éponge préparée à l'entrée de l'ouverture que j'avois pratiquée. J'eus soin aussi que cette éponge ne pénétrât pas dans le sinus : je crus aussi devoir graduer les caustiques ; j'appliquois sur la fongosité, dans la crainte qu'en irritant trop, la maladie ne devînt cancéreuse, ayant affaire à une femme de soixante ans, d'un tempérament phlegmatique, & chez laquelle je soupçonnois de plus un vice dartreux, parce que j'apperçus sur son visage quelques efflorescences qui me parurent en avoir le caractere.

Ma sonde étant passée, je fis des injections composées d'eau d'orge, de miel-rosat, de térébenthine & de jaunes d'œufs frais : de cette façon, la suppuration s'établit promptement ; &, à chaque pansement, la malade mouchoit une partie du pus, & l'autre partie s'évacuoit, en ôtant l'éponge, par l'ouverture que j'avois faite. Quinze jours d'une

d'une pareille conduite diminuerent considérablement les accidens, & donnerent une espérance flateuse. La fongosité se fondit par la suppuration, & il se fit quelques exfoliations de la lame maxillaire, sur laquelle la tumeur avoit pris naissance. Enfin, au bout de six semaines, à compter du jour que j'avois passé la sonde, il ne fut plus question que d'un simple écoulement lymphatique. Ce moment étant celui de consolider, j'abandonnai à la nature la plaie extérieure, & je n'injectai plus dans le sinus que de l'eau vulnéraire simple, avec du miel rosat & quelques gouttes de baume du Commandeur, le tout mêlé ensemble. Cette injection ne fut continuée que pendant huit jours, au bout desquels j'employai l'eau mercurielle au degré que je l'ai annoncé dans ma seconde observation. Je n'ai point enfin fait mention des remedes internes, parce qu'ils n'étoient point de mon ressort, & qu'ils furent indiqués par M. le Thuillier, Docteur en médecine, & Médecin de la maison.

Si l'on veut bien faire attention à ce qui s'est passé pendant les six premieres semaines, & ce qu'ont produit les tentes, les bourdonnets, &c. on conviendra que cette cure n'est due qu'au séjour des injections & à l'avantage de sonder & d'injecter ces sinus par le nez. L'observation suivante va con-

firmer combien on connoît peu les maladies des ſinus maxillaires.

IX. OBSERV. Au mois de Janvier dernier, un Soldat des petits corps vint me trouver pour une douleur violente qui lui étoit ſurvenue dans le ſinus maxillaire droit, à la ſuite des grands remedes qu'il avoit paſſés, il y avoit plus d'un an. La plupart de ſes dents étant devenues chancelantes, on les ôta, parce qu'il n'y avoit point d'eſpérance de les conſerver. Les douleurs du ſinus perſiſtant, & une premiere groſſe-molaire étant très-chancelante, on l'ôta également; &, pour remédier à la douleur du ſinus, on perfora les alvéoles de la dent ci-deſſus. On fit alors des injections, mais qui ſe perdirent toutes par le nez. Enfin, au bout de trois mois, on renvoya le malade, en lui faiſant eſpérer que le reſte dépendoit de la nature. Ce malade patienta pendant quatre mois, ſouffrant toujours, & étant d'ailleurs très-bien guéri pour le vice vénérien. Il conſulta même, pendant ce tems, quelques perſonnes qui le ſoupçonnerent de n'être pas guéri, le taxerent d'un cancer vérolique dans le ſinus, & qui lui propoſerent de mettre le ſinus à découvert. Le malade, effrayé d'une pareille propoſition, étoit décidé à paſſer une vie languiſſante, plutôt que de ſouffrir une pareille opération: ce fut dans ce tems qu'il me fut adreſſé. Toute la bouche & l'œil

étant en bon état, le nez ne rendant point de mauvaiſe odeur, & le *mucus*, quoiqu'épais, ayant ſon principe naturel, & s'évacuant aſſez bien, je ne regardai cela que comme un ſimple engorgement de quelques vaiſſeaux de la membrane pituitaire, qui en étoit elle-même irritée. Ces accidens ne venoient, ſans doute, que du ſéjour de quelques globules mercurielles qui s'oppoſoient au paſſage des fluides. Dans cette idée, je paſſai la ſonde par le nez, & je fis, dans le ſinus, des injections compoſées avec le petit-lait, un peu de manne graſſe, fondue dedans, & un jaune-d'œuf frais, pour délayer le tout. J'eus ſoin de faire ſéjourner la derniere injection que le malade moucha, le ſoir, toute chargée d'un *mucus* épais, & preſque point fétide. En continuant ainſi pendant quinze jours, ce malade a été très-bien guéri ; ce qu'il m'a confirmé lui-même le 1er du mois de Mai dernier.

D'après ce que j'ai expoſé dans mes différentes obſervations, il eſt aiſé de juger des cas dans leſquels la méthode que j'ai propoſée peut convenir, ſans rien détruire. Je conviens cependant qu'il y a des circonſtances qui exigent que l'on découvre totalement le ſinus, comme dans les cancers, les caries, les polypes, &c. Mais ces cas ſont rares, & ils exigent la plus grande attention de la part du Chirurgien, pour ne pas faire

une opération inutile. J'ajoute encore que les dépôts des ſinus n'auront réellement lieu par les dents, que lorſque le plancher ſera détruit par la ſuppuration, ou que les racines des dents pénétreront dans le ſinus. Hors tous ces cas, ce ne ſera, le plus ſouvent, qu'une irritation du ſinus, un engorgement de la membrane pituitaire; en un mot, un ſimple épaiſſiſſement du *mucus*, &, d'autres fois, une ſuppuration des alvéoles, ou la métaſtaſe de quelques vices particuliers. Par telle cauſe que ce ſoit, les vrais dépôts ſe caractériſeront par une ſuppuration établie par le nez, par une douleur pulſative dans le ſinus, par l'irritation de la voûte du palais & par des maux de tête, & ſouvent des ſinus frontaux, & enfin par un larmoiement de l'œil du côté affecté. Dans ce cas enfin, lorſqu'il n'y a qu'une ſuppuration pure & ſimple, que les dents ne ſont ni cariées ni chancelantes, la deſtruction des parties eſt inutile, & même dangereuſe : le ſéjour des injections obviera à tous les accidens. En vain alléguera-t-on, contre ma propoſition, qu'il faut toujours avoir une pente directe pour le pus : cet axiôme eſt ſuſceptible de reſtriction. Les abſcès de la poitrine, ceux du cerveau, &c. ne ſe guériſſent-ils pas, ſans que la pente du pus ſoit directe ? Les injection, les différentes ſituations que l'on fait prendre aux malades, &

les différentes actions que l'on leur fait exécuter, font autant de moyens généraux & particuliers qui concourent à la guérifon. Il en eft de même pour les maladies des finus maxillaires. Lorfqu'on fait moucher le malade, la fituation que l'on lui fait prendre fur le côté oppofé à celui qui eft malade, & enfin le fecours des injections portées directement dans le finus, diffiperont promptement les accidens.

Il n'y a rien à craindre dans cette opération; elle ne doit point effrayer le Chirurgien : il eft même de fon honneur de fe la rendre familiere. L'ouverture du finus étant toujours accompagnée extérieurement du repli duquel j'ai parlé dans ma premiere obfervation, on ne doit point s'effrayer fur la variété de cette ouverture, ni craindre de percer la membrane qui eft à l'extrêmité poftérieure de cette même ouverture. Cet accident (qui n'en eft pas un) n'arrivera jamais qu'à un homme peu inftruit ou maladroit.

L'hétérogénéité du *mucus* étant affez fouvant la caufe des maladies des finus, c'eft une erreur de croire qu'il n'y en a point dans le finus, & que cette cavité eft plutôt deftinée à la modulation des fons & de la voix. Pour réfuter cette idée mal fondée, je me contenterai de rappeller l'humeur muqueufe, en forme d'*hydatides*, que l'on rencontre

aſſez ſouvent dans les ſinus de ceux qui ſont morts de fievres putrides, de fievres malignes, du ſcorbut, de la peſte, de la vérole, &c.

OBSERVATION

Sur l'Efficacité du Quinquina dans une plaie de jambe, accompagnée de pourriture; par M. VALLANDRÉ, ci-devant Eleve de l'hôpital royal & militaire de Grenoble.

Le quinquina eſt regardé avec raiſon comme le meilleur anti-ſeptique que nous connoiſſions; quoique ſon efficacité dans les plaies accompagnées de pourriture, n'ait pas beſoin d'être appuyée ſur de nouvelles preuves, j'ai cependant cru que l'obſervation ſuivante pouvoit être de quelque utilité; ce qui m'a engagé à la publier.

Le 17 Septembre 1765, tems auquel j'étois Eleve dans l'hôpital de Grenoble, entra dans cet hôpital un jeune Charpentier, qui avoit à la partie antérieure moyenne & un peu inférieure de la jambe droite, une plaie très-conſidérable, qui le faiſoit ſouffrir beaucoup. A la viſite du Chirurgien-Major, après avoir levé pluſieurs compreſſes, les ſeuls topiques dont s'étoit ſervi

le malade, on apperçut une plaie inégalement ronde, qui avoit plus de huit pouces de circonférence. La quantité de petits vers dont elle étoit remplie, & la fétidité du pus qui en sortit, firent craindre qu'elle n'eût des suites fâcheuses. Le malade interrogé sur la cause qui avoit pu produire un tel délabrement, répondit qu'il s'étoit donné, le 7 du même mois, un coup de hache dans cette partie; ce qui ne l'avoit pas empêché de continuer ses travaux.

Ayant été chargé de le panser, je détergeai la plaie avec la décoction déterfive; ce qui fit appercevoir une portion du muscle jambier antérieur, qui étoit en partie sphacélée, le périoste à découvert. Comme le malade souffroit peu, & qu'il étoit sans fievre, on se proposa d'abord de travailler à la régénération des chairs, & à l'exfoliation de la portion du tendon qui étoit sphacélée. En conséquence on m'ordonna de mettre sur ce tendon un plumasseau trempé dans l'essence de térébenthine, & de couvrir le reste de la plaie avec le digestif composé & animé; ce que je réitérai au pansement du soir. Le lendemain 18 je trouvai un peu d'inflammation à la jambe dans les parties circonvoisines de la plaie. Quoique je soupçonnasse que l'essence de térébenthine pouvoit y avoir donné lieu, cependant ne voyant rien qui menaçât de

danger, je crus devoir continuer les mêmes panſemens. Le 19, la fievre ſe mit de la partie, & devint ſi violente, qu'on fut obligé de lever l'appareil pour y ſubſtituer le cataplaſme de mie de pain; & on ſaigna le malade du bras, ce qu'on réitéra le ſoir, les accidens n'étant pas diminués. Cette plaie, de vermeille qu'elle étoit, devint noire & d'une odeur cadavéreuſe. A ces accidens ſe joignit un dévoiement qui fit perdre toute eſpérance. Dans ces circonſtances, on recourut aux anti-ſeptiques, qu'on regarda comme les ſeuls remedes capables de calmer ces déſordres. Le quinquina fut celui auquel on donna la préférence. En conſéquence, on fit prendre au malade, qu'on mit à une diete exacte, un verre de ſa décoction ſoir & matin; on couvrit le tendon avec cette même écorce réduite en poudre, & le reſte de la plaie avec des plumaſſeaux trempés dans ſa décoction. Le ſecond jour de ce traitement, qui étoit le 21, les accidens commençoient un peu à diminuer, le 22 il tomba une eſcarre conſidérable, le 23 & le 24 la fievre diminua un peu; le 25 les accidens diſparurent entiérement, & il ſortit de l'hôpital, le 18 Octobre ſuivant, parfaitement guéri, n'ayant employé, pour tout remede, que le quinquina, qui ſuffit pour compléter ſa cure.

LETTRE

De M. MARESCHAL DE ROUGERES, Maître en chirurgie à Plancoët, sur la Régénération d'un Ongle à la suite de la mutilation d'un doigt.

MONSIEUR,

Voici une observation qui, si elle n'intéresse pas beaucoup l'art de guérir, peut, je crois, trouver sa place dans l'histoire naturelle. Rien n'est plus ordinaire que de voir un ongle remplacer la chute d'un autre; mais ce qui peut paroître singulier & même rare, c'est de voir naître un ongle à la suite d'une mutilation d'un doigt. Cette légere observation ne pourroit-elle pas confirmer la génération des ongles, par l'expansion & l'oblitération de l'épiderme? Voici le fait.

Une fille de la paroisse de Pluduno, âgée de vingt-huit à vingt-neuf ans, Lingere de son métier, eut, il y a environ dix mois, au doigt annulaire, un panaris de la quatrieme espece, qui occupoit la derniere phalange. Une demoiselle, qui fait des onguens & des emplâtres, pansa la malade. La gangrene survint, l'os se caria; & après trois

mois de tamponement, la malade vint me trouver; l'os étoit totalement à nu & carié. Par les pansemens méthodides, l'os se sépara en peu de jours de son articulation; & quinze jours après, la guérison fut terminée. Il y avoit plus d'un an que je n'avois vu cette fille, quand elle vint me demander du secours, les jours derniers, pour un panaris de la troisieme espece qu'elle avoit au doigt *medius* de la même main, où elle avoit eu l'autre, & que l'on traitoit à-peu-près de la même maniere. Je fus très-surpris de voir un ongle au doigt mutilé. Je la questionnai à ce sujet. Elle dit que, six semaines ou deux mois après sa guérison, il s'étoit formé une croûte écailleuse à l'extrêmité du doigt; qu'il en avoit tombé, de tems en tems, des parcelles, & que, comme cela ne lui faisoit aucun mal, elle en avoit enlevé elle-même; que du reste l'ongle lui étoit venu sans qu'elle s'en fût apperçue autrement; qu'il croissoit comme les autres, & qu'elle le coupoit de même. Cet ongle avoit pris naissance de la partie latérale de ce doigt; & au lieu de se prolonger supérieurement, il s'incline sur le côté.



OBSERVATION

Sur la Section oblique des Phalanges; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'hôpital S. André de Bordeaux.

Les phalanges écrasées se réunissent assez facilement; & il est bien rare que, pour une semblable maladie, on soit obligé de les amputer. Il n'en est pas de même, lorsqu'elles ont été divisées dans leur entier par un instrument tranchant, d'une maniere oblique : la peine qu'on rencontre, dans pareils cas, de tenir ces petits os ajustés, & d'arrêter l'hémorragie qui accompagne cet accident, doit (*a*) sur le champ faire finir l'amputation : voici un exemple (*b*) qui prouve cette vérité.

(*a*) Cette difficulté me paroît venir de ce que les bouts coupés glissent l'un sur l'autre, à cause de la forme oblique de leur division, & des extrêmités des tendons qui s'y attachent, qui, dans le moindre mouvement de la main, les dérangent. Cette raison me paroît d'autant plus vraisemblable, qu'on voit souvent les fractures obliques de la cuisse devenir l'écueil de la chirurgie par la même cause; tandis que celles du crâne, qui sont exemptes de pareils déplacemens, se guérissent très bien en peu de tems.

(*b*) L'hémorragie, dans ce cas, doit être arrêtée par une compression latérale qui doit se faire avec deux petites longuettes placées, à chaque côté du doigt, sur le trajet des arteres, & assurées par des

Jean Campatru, âgé de vingt-ſept ans, de Mommey en Chaloſſe, ſe donna un coup d'herminette ſur le pied gauche, qui lui coupa, en dédolant, la ſeconde phalange des trois orteils; de façon qu'ils ne reſtoient attachés que par très-peu de peau. Selon mon uſage, je tentai la réunion de ces plaies; j'y reconnus de la difficulté, je n'en abandonnai cependant pas le deſſein, & mon appareil fut poſé avec autant d'art que je le pus. L'homme étoit fort & robuſte. Je lui fis faire deux ſaignées le même jour; &, le lendemain, en voulant viſiter l'appareil, pour les faire arroſer, je fus aſſez ſurpris de voir, à travers la bande, une tranſudation ſanguinolente; je n'y touchai cependant point dans ce moment; mais je recommandai à mon malade le repos, & le priai de bannir de ſon eſprit la frayeur qui le mettoit en alarme. A midi, je le viſitai, & j'apperçus que le ſang, au lieu de s'arrêter, couloit de nouveau: j'en tirois un

circuits d'une bande étroite; car, ſi l'on faiſoit une compreſſion perpendiculaire, immédiatement ſur le vaiſſeau ouvert, avec un plumaſſeau trempé dans l'eau ſtyptique, qui eſt le moyen qui paroît le mieux convenir, le plumaſſeau intermédiaire, en partie, entre les extrêmités des os diviſés, les empêcheroit de reprendre; & tout ce qu'on auroit fait alors, pour tenter cette réunion, deviendroit au moins inutile.

mauvais augure (*a*). Je levai l'appareil, pour en appliquer un nouveau, qui arrêta le ſang, mais qui ne fit rien pour la réunion ; car, le douzieme jour, ſes trois doigts furent tombés.

Dans pareille circonſtance, je crois que j'aurois mieux fait d'amputer ſur le champ, plutôt que d'en avoir, pour ainſi dire, laiſſé le ſoin à la nature, qui eſt toujours tardive dans de telles opérations, & qui laiſſe ſouvent des d'os à nud, qui retardent de beaucoup la guériſon. Je ſais qu'elle a de grandes reſſources, & qu'il arrive quelquefois que nous emportons ce qu'elle conſerveroit. Mais, dès que ces pouvoirs reſpectifs de la nature & de l'art ſont ſi difficiles à apprécier, on ne ſauroit trop s'attacher à recueillir & publier les faits qui nous montrent le cas où il faut, ſans retard, amputer, & ceux où il faut éviter cette opération, afin que les malades ne ſoient pas expoſés à des cures longues & ennuyeuſes, comme il arrive, quand on laiſſe à la nature le ſoin d'opérer elle-même, & à avoir ſouvent, ſans néceſſité, des parties mutilées qu'on auroit pu conſerver, lorſqu'on ſe preſſe trop d'opérer.

(*a*) Un pareil écoulement devoit entraîner avec ſoi les ſucs propres à former le collement de ces parties ; & même celui-ci ne peut guere avoir lieu, tandis que l'autre ſubſiſte.

Observations Météorologiques. Juin 1767.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	9¾	14¾	10	27 10¾	27 10¾	27 11
2	9	13	9½	27 10½	27 8¼	27 8
3	8½	12½	7½	27 7¾	27 8	27 10¾
4	6½	15	10	28 ¼	28 ½	28 1¾
5	8½	17½	13	28 2⅔	28 3	28 3
6	10½	21⅔	16	28 3	28 2½	28 2
7	12¼	19	12	28 4	28 4½	28 5
8	10½	18	12½	28 5½	28 5	28 4
9	10½	16½	11½	28 4	28 4	28 3
10	12½	17½	12	28 2¾	28 2	28 2
11	11	15	13	28 ½	28 ½	28
12	11¾	19	13½	28 ¼	28 —	28
13	11	15½	11½	28	27 11¾	28
14	9½	14	10	27 11¾	27 11¾	27 11¾
15	9½	14	10	27 ½	27 11½	28
16	10½	13½	9½	28 11½	28 1	28 2
17	10	14½	9½	28 2½	28 2¾	28 3
18	8	17½	10½	28 3	28 2½	28 2¼
19	10½	16½	12	28 1¼	28 1⅓	28 1
20	9	18¾	12½	28	28	27 11¾
21	12½	16¼	11½	28	28	28 1
22	11⅓	17½	12½	28 1½	28 1½	28 2½
23	11	19½	15½	28 3	28 2¾	28 2½
24	13	24	17½	28 ¾	28 2¾	28 3
25	16½	22½	18	28 ⅔	28 4¼	28 4
26	19	24	20½	28 3½	28 3	28 2
27	18½	21¾	14¾	28	28 ¾	28 1¾
28	13	16½	13½	28 2	28 2	28 2
29	11½	18	12	28 1½	28 1½	28 2
30	12	19	13½	28 2⅓	28 2	28 2

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	O-S-O. forte ond. nuag. pl.	S. couv. pluie.	Nuages.
2	S-O. cou. pl.	S-E. S-O. pl. c.	Beau.
3	S. pl. vent.	S. pl. nuag.	Couvert.
4	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
5	S. b. nuages.	O. pl. nuag.	Beau.
6	S-S-E. b. lég. nuages.	S-E. nua. vent.	Nuages.
7	O-N-O. nuag.	N-O. nuag. b.	Beau.
8	N-N-E. ſerein.	N-E. beau.	Serein.
9	N-N-E. ſerein.	N-E. beau, nua.	Serein.
10	N. nuag. vent.	N. nuag. beau.	Serein.
11	N. pluie.	N-E. pl. nuag. éclairs.	Nuages.
12	N-N-E. b. nua.	N-E. n. ond. c.	Couvert.
13	N. couvert.	N. couv. pl. fin.	Couvert.
14	N. nuages.	N. couvert.	Couvert.
15	N. couvert.	N. couv. pluie.	Pluie.
16	N. couv. pluie.	N. couvert.	Couvert.
17	N. b. nuages.	N-O. couv. pet. pluie, nuag.	Beau.
18	N-N-E. b. nua.	O. nua. for. ond.	Beau.
19	O. nuages.	O. couvert.	Couvert.
20	O. nuages.	O. couv. pluie.	Couvert.
21	N-O. nuag.	N. nuag. beau.	Nuages.
22	N-E. nuag.	N-E. nua. beau.	Nuages.
23	N-E. ſer. beau.	N-E nuag.	Serein.
24	S. ſerein, nua.	S-O. nuag.	Nuages.
25	O. nuages.	O. nuag. b.	Serein.
26	O. couv. nuag.	O. nuag. beau.	Beau.
27	S-S-E. nuag.	S-O. c. pl. écl.	Couvert.
28	N-N-E. cou. pl.	N-E. couv. pl.	Nuages.
29	N-N-E. n. cou.	N-E. nuag.	Beau.
30	N. b. nuag.	N. épais, nua.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 24 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 6 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 17 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 7 $\frac{3}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 9 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 9 fois du N.
6 fois de N-N-E.
8 fois du N-E.
2 fois du S-E.
2 fois du S-S-E.
4 fois du S.
3 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
7 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
3 fois du N-O.

Il a fait 17 jours beau.
6 jours serein.
24 jours de nuages.
15 jours couvert.
14 jours de la pluie.
3 jours du vent.
2 jours des éclairs.

Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de Juin 1767.

On a continué d'obſerver, pendant ce mois, des fievres catarrales qui ont conſervé le même caractere qu'elles avoient dans les mois précédens. Il a régné auſſi beaucoup de petites-véroles & de rougeoles, qui continuent d'être bénignes.

On a obſervé, outre cela, un très-grand nombre d'affections rhumatiſantes, la plupart ſans fievre; & on a oui parler d'un aſſez grand nombre de perſonnes mortes d'apoplexie.



Obſervations météorologiques faites à Lille, au mois de Mai 1767, par M. BOUCHER, Médecin.

Le mois de Mai a été froid & pluvieux du commencement à la fin. Si l'on excepte trois jours vers le milieu du mois, le thermometre ne s'eſt pas porté au-deſſus du terme de 14 degrés : le 15 du mois eſt le ſeul jour qu'il ſe ſoit élevé un peu au-deſſus de 17 degrés.

Quoique le vent eût varié du nord au ſud, & du ſud au nord, il ne s'eſt guere paſſé de jours ſans pluie : elle a été abondante pluſieurs jours, ſur-tout vers le milieu & à la fin du mois : cependant le mercure, dans le barometre, ne s'eſt guere éloigné du terme de 28 pouces, ſi ce n'eſt les derniers jours du mois : le 30 il a été obſervé à 27 pouces 4 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 17 ½ degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux termes eſt de 14 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 lignes ; & ſon plus grand abaiſſement a été de

27 pouces 4 ½ lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 ½ lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du Nord.
5 fois du N. vers l'Est.
1 fois du Sud-Est.
7 fois du Sud.
17 fois du Sud vers l'Ou.
1 fois de l'Ouest.
7 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 30 jours de tems couvert ou nuageux.
26 jours de pluie.
2 jours de grêle.
2 jours de tonnerre.
1 jour d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué une humidité moyenne tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Mai 1767.

Nos hôpitaux se trouvoient remplis de malades réduits à un état déplorable par les suites des fluxions de poitrine, qui, sous le nom insidieux de *rhumes*, avoient attaqué, pendant l'hiver, la moitié des citoyens & des militaires, & contre lesquelles la plupart des malades ne s'étoient point mis en garde. La maladie avoit dégénéré en fievre lente, redoublante les soirs, ou en vraie pulmonie, devenues presqu'incurables.

Nous avons vu encore, dans nos hôpi-

taux, quelques péripneumonies bilieuſes qui ont été traitées avec ſuccès, par la méthode propoſée le mois précédent.

La fievre continuë, dans preſque tous ceux qui en ont été attaqués, a porté à la poitrine : le point de côté a même eu lieu dans quelques-uns : cette fievre étoit néanmoins de l'eſpece putride ; &, après quelques ſaignées preſcrite avec circonſpection, l'émétique en lavage ſe trouvoit ſouvent indiqué, & faiſoit ordinairement un très-bon effet.

La fievre rouge, aphtheuſe & maligne, s'eſt réveillée parmi les enfans, ſur-tout à la fin du mois, & a fait quelque ravage : il y a eu auſſi de la petite-vérole. Outre ces maladies d'éruption cutanée, nous en avons eu d'autres avec fievre & ſans fievre : avec fievre, c'étoit des éryſipeles au viſage, & dans d'autres parties du corps ; des plaques éryſipélateuſes d'une nature particuliere, qui couvroient preſque tout le viſage, & ſe trouvoient parſemées dans les autres parties du corps, ſur-tout aux mains & aux poignets, autour du col & ſur le haut de la poitrine : il ſe formoit, à leur ſurface, des phlyctenes blanchâtres qui ne renfermoient qu'un peu de ſéroſité : elles ne cauſoient ni douleur ni demangeaiſon, choſe qui nous a ſurpris ; ſeulement, pendant le tems de la deſſication, les malades ſentoient un peu de

cuiſſon : l'angine s'eſt trouvée jointe à cette éruption dans quelques ſujets. Les éruptions cutanées ſans fievre ont été des eſpeces de puſtules nocturnes ou urticaires, & de petits boutons rougeâtres ou pâles, ſans douleur & ſans demangeaiſon, & qui ne ſuppuroient point.

LIVRES NOUVEAUX.

Analyſes comparées des eaux de l'Yvette, de Seine, d'Arcueil, de Ville-d'Avray, de Sainte-Reine & de Briſtol, imprimées à la ſuite du ſecond Mémoire de M. *Deſparcieux*, de l'Académie royale des Sciences, ſur le Projet d'amener la riviere d'Yvette à Paris, ſous le titre: *Compte rendu à la Faculté de médecine de Paris, par les Commiſſaires nommés pour l'examen de l'eau de l'Yvette.* A Paris, de l'Imprimerie royale, 1767, *in*-12.

On a extrait ces Analyſes du Mémoire de M. *Deſparcieux*, en faveur des perſonnes qui ne ſeroient pas à portée de ſe procurer ce Mémoire, qui n'eſt pas deſtiné à être vendu : elles ſe trouvent chez *Panckoucke.*

Tables noſologiques & métérologiques très-étendues, dreſſées à l'Hôtel-Dieu de Nîmes, depuis le 1er Janvier 1757 juſqu'au

1er Janvier 1762, par M. *Razoux*, Docteur en médecine, &c. A Basle, chez *Im-Of* & fils, 1767, *in-4°.*

An Essay towards an investigation of the present succesful and most general Method of inoculation; by B. Chandler, *surgeon at Canterbury.* Essai sur la nouvelle & plus générale Méthode d'inoculer la petite-vérole; par M. *B. Chandler*, Chirurgien à Canterbury, avec cette épigraphe:

Sic enim decet investigatorem veri, non solùm quæ legerit, sed & quæ secum ipse meditando considerat & contemplatur, in communem fructum proferre. FERNEL.

A Londres, chez *Wilkie*, 1767, *in-8°.*

The present Method of inoculating for the small-pox, thowhich are added some experiments, instituted with a view to discover the effects of a similar treatment in the natural small-pox; by Thomas Dimsdale, *Med. D. the second edition.* Méthode actuelle d'inoculer la petite-vérole, à laquelle on a joint quelques expériences faites dans la vue de découvrir les effets d'une méthode semblable dans le traitement de la petite-vérole naturelle, par M. *Thomas Dimsdale*, D. en M. seconde édition. A Londres, chez *Owen*, 1767, *in-8°.*

Nous ferons connoître, dans quelques-uns de nos Journaux suivans, cette nou-

velle Méthode qui fait, depuis quelque tems, les plus grands progrès en Angleterre, & par laquelle on assure qu'on a inoculé jusqu'ici plus de vingt mille sujets, sans qu'il soit arrivé le moindre accident.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis filia. *Bagl.*

SEPTEMBRE 1767.

TOME XXVII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1767.

EXTRAIT.

Second Mémoire sur le projet d'amener à Paris la riviere d'Yvette, lu à l'Assemblée publique de l'Académie royale des Sciences le Mercredi 12 Novembre 1766; par M. DEPARCIEUX, de la même Académie. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1767, in-4° de 50 pages.

QUOIQUE la ville de Paris ait l'avantage d'être située sur un fleuve dont les eaux fournissent une boisson très-salubre, & sont très-propres à tous les autres usages de la vie, cependant la vaste étendue & la différente situation de ses quartiers, fait que la plus grande partie des citoyens qui

l'habitent, ne peuvent se procurer qu'à grands frais l'eau qui leur est nécessaire, & qu'ils peuvent en manquer dans les occasions les plus urgentes, comme dans le cas d'un incendie. C'est pour remédier à cet inconvénient qu'en différens tems on a amené dans cette ville les eaux de Rungis ou d'Arcueil, celles du Pré S. Gervais & de Belleville, & qu'on a établi sur la riviere de Seine même la machine du Pont Notre-Dame & celle de la Samaritaine; mais ces secours suffisans, sans doute, dans le tems qu'on y a eu recours, ne remplissent plus aujourd'hui, à beaucoup près, les besoins des nombreux habitans de cette grande ville; aussi s'occupe-t on, depuis quelque-tems, des moyens d'y suppléer.

Parmi les différens projets qu'on a proposés à ce sujet, celui d'amener à Paris la riviere d'Yvette, qui a sa source entre Versailles & Rambouillet, paroît être le plus avantageux, &, à tout prendre, le moins dispendieux. M. Deparcieux, qui en est l'Auteur, a démontré dans un premier Mémoire, lu à l'assemblée publique de l'Académie royale des Sciences, le samedi 13 Novembre 1762, que, par une route de six à sept lieues, dont cinq lieues au moins de canal découvert, on pouvoit faire arriver, pendant toute l'année, à la même hauteur à laquelle arrivent les eaux d'Arcueil, mille ou douze cens pouces, au moins

d'une eau auſſi belle & auſſi pure que celle de la Seine, & qu'avec un peu de dépenſe on pourroit la porter à deux mille pouces (*a*) ; quantité bien plus que ſuffiſante pour la conſommation des habitans, & qui, par conſéquent, permettoit d'en employer une partie aſſez conſidérable à laver les rues toujours trop infectées par les immondices de toute eſpece.

Il ne paroît pas qu'on ait rien objecté contre la poſſibilité de l'exécution d'un pareil projet, ni qu'on ait oſé former le moindre doute ſur la quantité d'eau qu'il doit fournir ; mais quelques perſonnes qui ignoroient vraiſemblablement que les eaux de toutes les petites & moyennes rivieres, ſurtout lorſqu'il y a deſſus des moulins qui en ralentiſſent le cours, ont un goût particulier, qu'on eſt convenu d'appeller *goût de marais;* parce qu'il ſe remarque particuliérement dans toutes les eaux ſtagnantes, comme ſont celles des marais ; goût que les eaux de ces rivieres perdent bien certainement plus qu'il ne ſe fait pas ſentir dans les grands fleuves qu'elles compoſent. Ces perſonnes, dis-je, ont cru pouvoir oppoſer ce goût comme un obſtacle qui devoit empêcher

(*a*) Nous ſuppoſons que nos lecteurs ſavent ce qu'on entend communément par pouces d'eau ; nous nous contenterons d'obſerver qu'un pouce d'eau fournit ſoixante-douze muids par vingt-quatre heures.

qu'on ne mît jamais ce projet en exécution. Cependant M. Deparcieux avoit eu la précaution de faire examiner les eaux de la riviere d'Yvette, par MM. Hellot & Maquer, l'un & l'autre Membres de l'Académie royale des Sciences, & le dernier, Docteur-Régent de la Faculté de médecine. Ces deux savans Chymistes avoient démontré, par des expériences faites sur ces eaux & sur celles de la riviere de Seine, qu'elles étoient également pures, également exemptes de ces principes qu'on sait propres à rendre l'usage de certaines eaux dangereux pour la santé : enfin ils avoient démontré que le goût de marais, qu'on leur reprochoit, n'étoit que passager & qu'elles le perdoient en les tenant quelques-tems exposées à un air libre. Le suffrage de ces deux Savans n'avoit pas suffi pour lever tous les doutes ; ce qui engagea M. Deparcieux à faire constater, de la maniere la plus solemnelle, la bonne qualité de cette eau.

Il s'adressa, pour cet effet, à la Faculté de médecine, & la pria de faire faire une seconde fois l'examen de ces eaux, par tel nombre de Commissaires choisis de son corps qu'elle jugeroit à propos de nommer. Cette compagnie, toujours disposée à accueillir favorablement tout ce qu'elle croit pouvoir tendre au bien public, nomma MM. Majault, Poissonnier, la Riviere le jeune, d'Arcet, & moi, pour procéder à

l'examen de ces eaux, & nous chargea de lui rendre compte de nos expériences. Le but du second Mémoire de M. Deparcieux, que nous annonçons aujourd'hui, eſt de faire connoître notre travail : il y a en effet inſéré en entier le compte que nous en avions rendu à la Faculté ; il y a décrit en même-tems un nouvel aréometre de ſon invention, dont nous avons fait uſage, après y avoir fait quelques changemens ; il y a examiné en paſſant tous les lieux d'où l'on pourroit eſpérer de tirer de l'eau pour l'amener à Paris ; & il a démontré qu'il n'eſt point de ſource ni de petite riviere à portée de cette grande ville, qui pût fournir la même quantité d'eau ou être amenée à moins de frais que l'Yvette.

Comme le travail que nous avons fait pour nous aſſurer de la bonté des eaux de l'Yvette, & pour les comparer à celles des eaux de la Seine & des autres ſources dont on fait uſage à Paris, eſt plus relatif à l'objet de ce Journal, nous croyons devoir le faire connoître plus particuliérement.

Honorés du choix de notre Compagnie, & pénétrés de l'importance de l'objet, nous ne négligeâmes rien pour mettre dans ce travail toute l'exactitude & la préciſion dont nous étions capables. Nous commençâmes donc par nous tranſporter ſur les bords de l'Yvette, & nous la remontâmes depuis le pont de Fourcherolles juſqu'au-deſſus de

Chevreuſe, c'eſt-à-dire pendant l'eſpace de plus de trois lieues. Nous nous aſſurâmes qu'elle couloit par-tout ſur le ſable le plus pur ; que le terrein ne contenoit aucune carriere de pierre à plâtre, ni de pierre à chaux ; qu'il n'y avoit que du grès ou de la pierre meuliere ; qu'il ne croiſſoit dans ſon lit ni ſur ſes bords aucune plante dangereuſe, ni capable d'infecter ſes eaux : le goût de marais, qu'il nous parut qu'elle contractoit dans les biais des moulins, où elle ſéjourne néceſſairement, étoit ſi ſupportable que nous n'en bûmes pas d'autre les deux jours que nous choiſîmes pour faire ce voyage ; nous nous aſſurâmes, par le témoignage de pluſieurs femmes que nous trouvâmes ſur ſes bords, occupées à laver du linge, qu'elle étoit auſſi propre & plus propre même à cet uſage que les eaux de ſource, qu'on trouve aſſez abondamment dans cette vallée. Après avoir ſuffiſamment examiné le ſol ſur lequel coule cette riviere, nous nous déterminâmes à puiſer l'eau que nous deſtinions à nos expériences, au-deſſous du pont de Gif, où le ruiſſeau de Châteaufort vient ſe joindre à l'Yvette, afin d'avoir ces eaux telles qu'elles arriveront à Paris, ſi le projet propoſé a ſon exécution. Nous fîmes remplir en notre préſence la quantité de bouteilles que nous crûmes néceſſaire ; nous les bouchâmes & cachetâmes les bouchons, &

nous les fîmes tranſporter chez M. Majault & chez moi ; lieux que l'on avoit choiſis pour faire nos expériences.

Nous étant pourvus d'une quantité ſuffiſante des eaux de l'Yvette, comme nous avions arrêté de la comparer aux eaux de la Seine, puiſée à la pointe de l'Iſle Saint-Louis, & à l'eau d'Arcueil, & de profiter de cette occaſion pour examiner les eaux de Briſtol, de Ville-d'Avray & de Sainte-Reine, qui paſſent pour être les eaux les plus pures & les plus propres à fournir une boiſſon ſalubre : nous commençâmes par comparer leur peſanteur ſpécifique ; nous nous ſervîmes pour cet effet d'un aréometre de verre, que M. Majault avoit fait conſtruire ſur les principes de celui de M. Deparcieux, & dont l'échelle étoit telle qu'il y avoit neuf pouces cinq lignes de différence entre l'élévation où arrivoit la tige du bateau lorſqu'on le plongeoit dans l'eau diſtillée, & celle où elle s'élevoit lorſqu'on faiſoit l'expérience ſur de l'eau de puits. Après avoir tenu un tems ſuffiſant toutes nos eaux à la même température, nous trouvâmes que leur peſanteur ſpécifique étoit dans l'ordre ſuivant. L'eau diſtillée, comme de raiſon, nous parut la plus legere, enſuite l'eau de Seine, l'eau de l'Yvette, l'eau d'Arcueil, l'eau de Sainte-Reine, celle de Ville-d'Avrai, celle de Briſtol ; enfin l'eau de puits nous parut la plus peſante.

Lorsque, dans la suite de nos expériences, nous nous fûmes convaincus que l'eau de Sainte-Reine étoit plus chargée de matieres étrangeres que celle de Ville-d'Avrai, nous ne fûmes pas peu étonnés de voir cependant que sa pesanteur spécifique étoit moins considérable; nous crûmes devoir en chercher la raison, & nous trouvâmes que la combinaison de l'acide nitreux à une base crétacée, étant mêlée à l'eau distillée, lui donnoit une pesanteur spécifique, moindre que celle qui résultoit du mêlange de cette même eau distillée, & d'une quantité égale de sel marin à base terreuse: pesanteur spécifique, qui ne répondoit même pas à la quantité de cette matiere employée; en effet, l'aréometre plongea sensiblement moins dans cette eau, dans chaque livre de laquelle on avoit fait dissoudre vingt grains de ce nitre à base crétacée, que dans la même eau distillée, dans laquelle on n'en avoit dissous que cinq grains; ce qui s'accorde assez bien avec ce qu'on a découvert depuis quelque tems, que la pesanteur spécifique d'un corps composé n'est pas toujours en raison de celle des composans, comme on l'avoit cru autrefois.

Quoique nous fussions très-convaincus de l'infidélité des essais des eaux par les réactifs, nous ne crûmes pas cependant devoir négliger un moyen, qui est presque le seul auquel ont recours la plupart de ceux

qui ſe chargent de l'analyſe des eaux minérales ; nous eſſayâmes donc nos différentes eaux, avec le ſyrop violat, l'huile de tartre par défaillance, l'alkali volatil du ſel ammoniac, la diſſolution d'argent par l'acide nitreux, celle de mercure par le même menſtrue, la ſolution de ſublimé corroſif, celle de ſel de ſaturne, celle d'alun, la diſſolution du ſavon, la décoction de noix de gale ; nous nous ſommes contentés d'expoſer, dans un tableau général, les effets que ces réactifs ont produits ſur chacune de nos eaux, ſans en tirer aucune conſéquence. Nous eſſayâmes auſſi ſi les eaux de l'Yvette étoient propres à la cuiſſon des légumes ; & nous trouvâmes que des pois, des feves & des lentilles y cuiſoient, pour le moins, auſſi promptement que dans l'eau de Seine.

Bien perſuadés que l'évaporation étoit le ſeul moyen de rapprocher les principes contenus dans l'eau qu'on veut ſoumettre à l'analyſe, que la maniere d'évaporer n'étoit rien moins qu'indifférente, & qu'il falloit un volume de fluide aſſez conſidérable pour obtenir une certaine quantité de réſidu, nous décidâmes, 1° qu'on évaporeroit cent livres de l'eau de l'Yvette, autant de celle de Seine, priſe à la pointe de l'iſle Saint-Louis, & cinquante livres de chacune des autres ; 2° que toutes ces eaux ſeroient filtrées ; 3° qu'on les évaporeroit toutes au bain-marie dans des alambics de verre mu-

nis de leurs chapiteaux ; 4° qu'on procéderoit enſuite à l'examen des réſidus, & qu'on les compareroit les uns aux autres ; 5° que ces opérations ſe feroient chez M. Majault & chez moi, afin que nos expériences ſe ſerviſſent mutuellement de correctifs ou de preuve.

Nous fîmes en conſéquence, chacun de notre côté, les diſtillations dont nous étions convenus ; nous recueillîmes avec ſoin nos réſidus ; & ayant réduit à un produit moyen le réſultat de nos différentes expériences, nous trouvâmes que l'eau de la Seine nous avoit donné $2\frac{41}{53}$ grains par livre, $5\frac{29}{53}$ grains par pinte ; celle de l'Yvette $3\frac{32}{53}$ grains par livre, $7\frac{11}{53}$ grains par pinte ; celle d'Arcueil, $3\frac{25}{86}$ grains par livre, $7\frac{7}{18}$ grains par pinte ; celle de Ville-d'Avrai $4\frac{36}{49}$ grains par livre, $9\frac{25}{49}$ grains par pinte ; celle de Sainte-Reine, $6\frac{11}{15}$ grains par livre, $13\frac{7}{15}$ grains par pinte ; celle de Briſtol, $7\frac{31}{49}$ par livre, $15\frac{13}{49}$ grains par pinte.

Nous paſsâmes enſuite à l'examen de ces réſidus. Pour cet effet, nous diſſolvîmes dans de l'eau diſtillée chaude tout ce qu'ils pouvoient contenir de ſoluble ; nous séparâmes, par le moyen du vinaigre diſtillé, la terre calcaire libre qui ſe trouvoit dans la partie inſoluble, de la célénite que ce menſtrue n'attaque point ; enfin nous procédâmes à l'évaporation des diſſolutions des parties ſalines. Par ce procédé, nous trou-

vâmes que le résidu des eaux de la Seine contenoit un quart de sa totalité de sélénite $\frac{85}{144}$ de terre calcaire & $\frac{23}{144}$ de matiere soluble dans l'eau, qui consistoit en un véritable nitre, un véritable sel marin, & un peu de matiere extractive végétale.

Celui des eaux de l'Yvette contenoit $\frac{13}{72}$, de sélénite, $\frac{49}{96}$ de terre calcaire, $\frac{89}{288}$ de matiere soluble dans l'eau composée de sel de Glauber, de sel marin, de sel marin à base terreuse, & d'une matiere extractive végétale.

Le résidu des eaux d'Arcueil nous donna $\frac{11}{72}$ de sélénite, $\frac{2}{36}$ de terre calcaire, $\frac{19}{72}$ de matiere soluble dans l'eau composée de sélénite crystallisée, de nitre & de sel marin.

Celui des eaux de Ville-d'Avrai $\frac{7}{72}$ de sélénite, $\frac{5}{8}$ de terre calcaire, & $\frac{5}{18}$ de matiere soluble dans l'eau composée de véritable nitre, de sel marin à base terreuse, & de nitre de même espece.

Celui des eaux de Sainte-Reine $\frac{1}{9}$ de sélénite, $\frac{23}{72}$ de terre calcaire, $\frac{41}{72}$ de matiere soluble dans l'eau formée par de la sélénite crystallisée, du nitre, & du nitre à base terreuse.

Enfin le résidu des eaux de Bristol nous a donné $\frac{1}{4}$ de sélénité, $\frac{51}{144}$ de terre calcaide $\frac{19}{48}$ de sélénite crystallisée, de sel de Glauber & de sel marin.

Fondés sur ces expériences, nous avons cru pouvoir conclure que les eaux que l'on

boit à Paris, ainſi que celles qu'on ſe propoſe d'y amener, ſont très-pures, &, par conſéquent, très-propres à fournir une boiſſon ſalubre; que, parmi ces eaux, celles de Seine ſont les plus légeres & les plus pures; qu'après les eaux de la Seine, celles de l'Yvette ſont les plus légeres & les moins chargées de matieres étrangeres; que les matieres qu'elles contiennent n'ont rien de nuiſible à la ſanté; que c'eſt à la partie extractive végétale qu'on y découvre, ainſi que dans celle de la Seine, & dans celles de toutes les autres rivieres, qu'eſt dû le petit goût de marais qu'elles ont; goût qu'elles perdent facilement, & qu'elles perdroient encore plus ſûrement dans un canal de ſept lieues dans lequel elles ne ſeroient pas infectées par la pourriture des plantes & des feuilles des arbres qu'elles reçoivent dans leur lit actuel, & ſur-tout dans les biais des moulins où elles ſéjournent. C'eſt pourquoi nous avons oſé décider que ces eaux fourniront une boiſſon très-agréable & très-ſalubre aux habitans de cette capitale, ſi le projet propoſé par M. Deparcieux eſt mis à exécution. Nous avons eu la ſatisfaction de voir la Faculté adopter unanimement ces concluſions par ſon Décret du 10 Novembre 1766, Décret que nous avons cru devoir tranſcrire ici.

La Faculté de médecine aſſemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de meſ-

sieurs les Commissaires nommés pour faire l'examen de l'eau de la riviere d'Yvette, a unanimement adopté les conclusions que ces messieurs avoient prises, &, en conséquence, a jugé que les eaux de la riviere d'Yvette pouvoient fournir une boisson salubre aux habitans de Paris, dans le cas où le projet proposé auroit son exécution. A Paris ce 10 *Nov.* 1766. *Signé* BERCHER, *Doyen.*

ESSAI

Sur l'usage & les effets de l'écorce du Garou, vulgairement appellé sain-bois, *employée extérieurement contre des maladies rebelles & difficiles à guérir: ouvrage à la portée de tout le monde; par M. A. L. (AGATHANGE LE ROI) Docteur en médecine, Apothicaire-Major des Hôpitaux militaires & des Camps & Armées du Roi, pendant la guerre de* 1760, *avec cette épigraphe:*

Non tàm moles, quàm virtus.

A Paris, chez Didot le jeune & Delalain, 1767, *in*-12.

Des observations multipliées ayant appris aux Médecins que la nature se débarrassoit quelquefois des humeurs impures qui entre-

tiennent les maladies longues & rebelles, en excitant, à la surface du corps, des éruptions souvent suivies d'exulcérations & d'écoulement de sérosités purulentes, ils crurent devoir marcher sur les traces de cette mere bienfaisante, & eurent recours, dans les cas analogues, aux sétons, aux cauteres, aux vésicatoires, &c. Le succès a très souvent répondu à leur attente; mais les moyens qu'on emploie communément pour produire ces effets, ne sont pas toujours sans inconvéniens. On ne peut donc que savoir beaucoup de gré à M. le Roi d'avoir entrepris d'étendre l'usage de l'écorce du garou, qui peut produire les mêmes avantages, sans exposer aux mêmes accidens. Témoin du succès avec lequel on employoit cette écorce dans les environs de Rochefort & de la Rochelle, il s'est fait un devoir de publier ses observations.

Le garou, connu des Botanistes sous le nom de *tymelea foliis lini*, nom auquel M. Linné a substitué celui de *daphne*, est appellé *sain-bois*, *lignum sanum*, par les habitans de l'Aunis. Notre Auteur a cru pouvoir emprunter du Dictionnaire universel des drogues de Lemery, la description qu'il en donne. Il rapporte ensuite ce qu'on dit de son usage, tant intérieur qu'extérieur; ce même Lemery, Chomel, dans son *Histoire des plantes usuelles*, & Geoffroi, dans sa *Matiere médicale*. Delà il passe à la méthode

qu'on ſuit dans le pays d'Aunis pour l'emploi de ce remede. » Les habitans de cette » province, dit il, pouvant ſe procurer le » garou récent en tout tems, ſont dans l'uſage de faire macérer l'écorce dans le » vinaigre, la premiere & la ſeconde fois » qu'ils l'emploient; ils prennent une tige » de cet arbriſſeau qu'ils rompent en deux; » l'écorce ſe ſépare du corps ligneux; ils en » placent ſur la partie extérieure du bras, au » bas du muſcle deltoïde, ou quatre travers » de doigt plus bas que l'articulation de » l'humérus avec l'omoplate, un morceau » long d'un pouce & large de ſix à huit » lignes; ils couvrent cette écorce d'une » feuille de lierre, & mettent par-deſſus une » compreſſe, qu'ils aſſujettiſſent par une » bande. Voilà en quoi conſiſte l'application, » ou, ſi l'on veut, la cautériſation des bon» nes femmes de l'Aunis... Dans les pre» miers tems, elles renouvellent l'écorce » ſoir & matin; & quand l'*exution* (*a*) eſt » établie, elles ne la changent plus qu'une » fois en vingt-quatre heures. Dans la ſuite,

(a) C'eſt le nom que M. le Roi a cru devoir employer pour exprimer l'action de ce topique : il le dérive du verbe latin *exuere*, dépouiller, prétendant qu'il dépouille les humeurs des matieres étrangeres qui l'infectent; par la même raiſon, il a donné au topique lui-même le nom d'*exutoire*.

» elles ſont même dans l'uſage de n'en mettre que de jour à autre, & laiſſent quelquefois de plus grands intervalles. « Quelquefois, ajoute M. le Roi, les écoulemens ſont ſi abondans, qu'on eſt obligé de renouveller les linges trois fois par jour, & même de recouvrir l'appareil d'une fauſſe manche de toile cirée, pour prévenir que le linge du malade, ou ſes habits, n'en ſoient tachés. Quand c'eſt aux jambes qu'on veut faire cette application, c'eſt à la partie ſupérieure interne qu'on la fait, préciſément à l'endroit où l'on a coutume d'ouvrir les cauteres.

Le plus ou le moins d'acrimonie dans les humeurs décide plutôt ou plus tard de l'écoulement, ainſi que le voiſinage de celles que l'on veut expulſer du lieu où eſt placé l'*exutoire* : M. le Roi a vu des perſonnes, en aſſez grand nombre, chez leſquelles elle a eu lieu dès le deuxieme jour. Celles dont le tiſſu cellulaire eſt fort abreuvé d'humeurs ne tardent guere à en voir les effets, &, au contraire, il arrive même quelquefois qu'il ne produit aucun écoulement. Dans les premieres ſemaines de l'établiſſement de l'*exutoire*, on peut étuver la partie phlogoſée avec l'eau tiede ſimple ou de guimauve, & même continuer pendant tout le traitement; mais on peut s'en diſpenſer quand les douleurs des premiers panſemens

ſont appaiſées ; ce qui arrive communément du dixieme au douzieme jour, & quelquefois plutôt.

Ces exutoires ne forment, ſelon notre Auteur, ni plaie, ni excavation ; l'épiderme ſeul eſt emporté, & on n'apperçoit qu'une rougeur circonſcrite, ordinairement proportionnée à l'étendue de la feuille qui recouvre l'écorce. Il aſſure » qu'on peut avoir recours » à leur uſage dans tous les cas où les cau- » teres potentiels ſont indiqués, ainſi que » les ſétons, les ventouſes ſcarifiées, les » véſicatoires (il excepte cependant, pour ces derniers, les cas des maladies aiguës, dans leſquelles il n'oſe pas décider ſi la ſubſtitution pourroit être avantageuſe) » dans ceux où il importe de procurer une » métaſtaſe ſalutaire, ou d'en éviter une » dangereuſe, lorſqu'il faut opérer une diver- » ſion & un déplacement utile, parce que les » organes principaux ſont menacés par des » ſtagnations & des dépôts d'humeurs ; con- » tre les tumeurs froides, lentes & œdéma- » teuſes, qu'il faut réſoudre & ralentir dans » leur progrès, en empêchant le trop grand » abord des humeurs dans l'endroit où exiſ- » tent déjà les premiers engorgemens ou » empâtemens ; dans toutes les circonſtan- » ces où la deliteſcence des tumeurs ſeroit à » craindre ; contre les fluxions des yeux » rebelles & invétérées, des oreilles, de la

» tête & de la poitrine même ; enfin dans
» tous les cas où il est à propos de diviser,
» de partager un effort d'action trop con-
» centré dans une partie vers laquelle sont
» déterminés des courans d'oscillation &
» d'humeurs, qu'il seroit dangereux de laisser
» fixer & accumuler, ou quand il faut l'aug-
» menter dans une partie que le défaut de
» ressort & l'empâtement jettent dans l'i-
» nertie. «

C'est ce dernier effet qui, selon notre Auteur, doit en faire préférer l'usage à celui du cautere fait par incision ou par la pierre à cautere. Ce dernier peut, à la vérité, dans les premiers jours de son application, déterminer, par l'irritation & l'inflammation qu'il excite, un effort d'action & des mouvemens oscillatoires qui feront enfiler aux humeurs cette route particuliere ; mais dans la suite, lorsque cette action est amortie, affoiblie par l'absence & la destruction de la pierre à cautere, si les humeurs continuent à s'y porter, ce ne peut être que par l'habitude qu'elles auront contractée d'en enfiler la route, ou plutôt par la facilité qu'elles trouvent à s'évacuer par cette solution de continuité ; de sorte que notre Auteur n'hésite pas de regarder la suppuration d'un cautere établi depuis quelque tems, comme une suppuration purement locale, & qui par conséquent ne contribue que médiocrement

à la dépuration de la masse des humeurs.

Il n'en est pas de même des vésicatoires; on ne peut pas douter que les parties âcres & salines des cantharides ne s'introduisent dans les vaisseaux de la superficie du corps; qu'elles ne déterminent la sérosité à s'y porter par l'irritation qu'elles y produisent; mais l'introduction de ces parties irritantes n'est pas sans inconvéniens : on sait que les applications réitérées des cantharides sont presque toujours accompagnées de suppressions d'urine, & souvent même d'inflammations des reins & de la vessie, qu'on n'est pas toujours sûr de pouvoir calmer. M le Roi se croit donc fondé à conclure qu'il seroit avantageux de pouvoir substituer à de pareils vésicatoires un agent qui les suppléât dans leurs bons effets, sans en avoir de mauvais à craindre, mais aussi qui n'eût pas l'inertie qu'il a reconnu dans le cautere. Ce double avantage se trouve réuni dans le garou; c'est ce qu'il démontre par l'examen de ses effets.

Les habitants de l'Aunis se bornent à employer le garou contre les ophthalmies les plus rebelles, & réussissent à les guérir sans autre secours; ils l'emploient aussi contre les oreillons & les engorgemens glanduleux du col. Notre Auteur croit pouvoir en étendre un peu plus l'usage; il le conseille donc dans les fluxions rebelles & opiniâtres des yeux, dans les chassies humides & seches,

même lorſque ces accidens ſont l'effet d'un virus particulier, pourvu toutefois qu'on joigne à l'uſage de l'exutoire quelques lotions & les remedes ſpécifiques, pour détruire la cauſe du mal. Ce topique convient auſſi, ſelon lui, dans les maladies des yeux, qui ſuccedent à la petite-vérole; & pour rétablir des éruptions ou des écoulemens qu'on auroit ſupprimés imprudemment. Il va même juſqu'à propoſer de l'eſſayer pour prévenir les progrès des taches & des cataractes naiſſantes, & même la goutte ſereine. Il avoue de bonne foi qu'il n'a jamais eu l'occaſion de l'employer dans ces ſortes de maladies; de ſorte que ſes conjectures à cet égard ne ſont fondées que ſur une analogie qui peut être trompeuſe. On ne peut diſconvenir cependant que rien ne s'oppoſe à une pareille tentative, quelque peu fondé qu'en paroiſſe le ſuccès. La propoſition qu'il fait d'y avoir recours, pour les perſonnes dont les paupieres ſont habituellement rouges, paroît mieux fondée, ſur-tout ſi on joint à l'uſage de l'exutoire un régime humectant & délayant, comme il le conſeille.

Il faut voir dans l'ouvrage même ce que M. le Roi dit de l'emploi qu'on en pourroit faire pour arrêter le progrès des tumeurs, des glandes froides & indolentes, & ſur-tout des tumeurs ſcrophuleuſes. Il rapporte une obſervation d'une maladie de cette derniere eſpece, guérie par l'applica-

tion du ſain-bois, qui nous a paru mériter l'attention des Praticiens. Nous renverrons également à l'ouvrage pour les autres maladies dans leſquelles notre Auteur croit pouvoir le conſeiller, tantôt comme auxiliaire, tantôt comme remede principal. Quoique nous penſions qu'il en a peut-être un peu trop étendu l'uſage, il mérite cependant la reconnoiſſance des Médecins & du public, pour avoir réveillé l'attention ſur un médicament dont on peut retirer de très-grands avantages, ſi on ſait l'employer avec méthode.

PREMIERE LETTRE

De M. ANTOINE PETIT, Docteur-Régent en médecine de la Faculté de Paris, Membre des Académies royales des Sciences de Paris & de Stockholm, &c. à M. DEMOURS, Médecin-Oculiſte du Roi, Cenſeur royal, &c.

Convenit veritati ridere, quia lætans, de adverſariis ludere quia ſecura.

TERTUL. Apol.

MONSIEUR,

Je reçois en même-temps deux lettres de vous, l'une manuſcrite & l'autre imprimée; la premiere commence ainſi :

» M., je vous envoie la lettre que vous » m'avez forcé de vous adresser pour me » justifier aux yeux du public de *l'imputa-* » *tion odieuse* dont vous me noircissez, » d'avoir exagéré la maladie de M. Dandre- » zel, pour obtenir une récompense plus » honnête. (*a*) Si vous n'aviez attaqué dans » vos remarques que mes connoissances » sur la partie de la médecine, que j'exerce » depuis plus de trente-cinq ans; je n'aurois » pas tenté de vous répondre, & vous aurois » fait sacrifice des intérêts de mon amour- » propre, dont heureusement je ne regorge » pas, & dont je n'ai qu'autant qu'il faut » pour ne pas faire des bassesses, & pour ne » pas souffrir patiemment des affronts; mais, » M., *c'est à ma probité que vous avez voulu* » *donner atteinte.* Ne pas répondre en pareil » cas, seroit s'avouer coupable, & renoncer » en quelque sorte à l'estime du public, &c.«

Je vous l'avouerai, Monsieur, je n'ai pu lire ceci sans en être affligé, moi qui de ma vie n'ai songé à *donner atteinte à la réputation* de qui que ce soit, excepté des méchants; moi qui me suis toujours fait un devoir de rechercher, d'aimer & de respecter les personnes honnêtes, & qui n'ai

(*a*) M. Demours veut dire une récompense plus forte. Il doit savoir que celle qui seroit le produit du mensonge & de l'artifice ne seroit point du tout honnête.

point

point eu de plaiſir plus doux que de leur payer en tout tems, en tous lieux, le tribut de louanges & de conſidération que tout ami de la vertu leur doit. Enfin, puiſque vous me forcez de le dire, moi qui, déteſtant le poiſon de l'envie, n'ai jamais eu de jouiſſance plus flatteuſe que celle du bonheur des gens de mérite, que j'ai vu proſpérer. C'eſt moi que, ſans aucun ménagement, vous accuſez de vous *avoir noirci par une imputation odieuſe, & d'avoir voulu donner atteinte à votre réputation*........ Je ſuis très-ſûr de n'avoir jamais eu le déteſtable deſſein de rien faire de ſemblable : l'idée ſeule m'en révolte ; mais la fragilité humaine eſt ſi grande, qu'avec les meilleures intentions, il n'eſt perſonne à qui il ne puiſſe échapper quelque faute. J'ai pu pécher comme un autre. Si je l'ai fait envers vous, je vous dois une ſatisfaction à laquelle vous ne me verrez point me refuſer, dès que mon délit ſera prouvé. Sans doute j'aurois du regret de commettre une faute ; mais je mourrois de honte ſi, la connoiſſant, je ne me hâtois pas de réparer au plus vîte le tort ou le dommage qu'elle auroit pu cauſer.

Il ne s'agit donc plus que de prouver ce dont vous m'accuſez : les preuves du fait doivent naturellement ſe trouver dans votre lettre imprimée : vous ne l'avez écrite *que pour vous juſtifier aux yeux du public* ; & l'ordre

des chofes exige qu'avant de chercher à fe *juftifier*, on établiffe, 1° qu'on eft accufé; 2° qu'on l'eft de telle ou telle faute. Je lis donc & je relis votre lettre avec attention ; mais quelle eft ma furprife ! loin d'y rencontrer les preuves que je cherche , & qu'en qualité de dénonciateur vous êtes tenu d'adminiftrer , j'y vois au contraire bien clairement démontré que vos phrafes ne renferment qu'une accufation indifcrete & deftituée de toute vérité.

Il n'eft queftion du fait dont je demande la preuve , que dans deux endroits de votre lettre imprimée, favoir, au bas de la dixieme page & vers le milieu de la douzieme...... Voici ce qu'on lit au premier de ces deux endroits...... *Vous m'accufez d'avoir exagéré le mal* (de M. Dandrezel) *& me foupçonnez prefque de l'avoir fait par un motif d'intérêt*... Ce n'eft plus ici une *imputation odieufe*, faite avec deffein prémédité de *donner atteinte à votre probité ;* je vous *foupçonne prefque* d'avoir exagéré une maladie par un motif d'intérêt...... A quelque diftance delà , favoir à la page 12 , on trouve ces autres paroles : *Que devient l'odieux foupçon d'intérêt que vous jettez fi obligeamment fur ma conduite ?*...... D'abord ce n'étoit pas un foupçon tout entier : ce n'étoit *prefque* qu'un foupçon. Dans le court intervalle de deux pages , dans lefquelles il eft queftion de toute autre chofe, *ce prefque foupçon* a pris de

la consistance ; il a mûri. C'est un soupçon bien conditionné, & dont on connoît déjà le caractere ; il est *odieux*. Mais quelle est donc la chaleur qui l'a fait croître si rapidement ? Je n'en vois point d'autre que celle d'une imagination qui pourroit être mieux réglée. Il n'y a rien entre ces deux passages qui soit relatif au motif d'intérêt, rien qui prouve que je l'ai jetté sur votre conduite ; par conséquent le soupçon prétendu ne sauroit être plus fort à la page douze, qu'il ne l'étoit à la dixieme ; par conséquent, tout se réduit à la simple allégation d'une apparence de soupçon, ou, pour parler votre langage, tout se réduit à avancer que je vous ai *presque soupçonné d'avoir agi par un motif d'intérêt* ; & c'est sur un fondement aussi caduque que vous m'accusez d'avoir *voulu donner atteinte à votre probité, en vous noircissant par une imputation odieuse*. Quand vous auriez prouvé, ce que vous n'avez point fait, Monsieur ; quand vous auriez prouvé qu'en effet je vous aurois *presque soupçonné*, en seroit-ce assez pour prétendre que j'ai voulu donner *atteinte à votre probité* ? Une apparence de soupçon suffit-elle pour cela ? Peut-on, sans blesser les loix de la raison & de la justice, convertir un *presque soupçon* en une *imputation odieuse* ? Sentez donc, Monsieur, la portée des grands mots que vous employez ; réflé-

chissez un peu avant que d'écrire, & ne faites point réellement ce que vous accusez les autres de faire. Voyez enfin, dans vos expressions, une exagération manifeste, autant qu'elle est choquante, & dans votre conduite, beaucoup plus que de l'indiscrétion.

Je viens de vous le démontrer, Monsieur, d'après vos propres paroles; il n'est pas vrai que je me sois oublié au point de former contre vous une *imputation odieuse*, &c. Mais, dites-vous, vous me *soupçonnez presque d'avoir exagéré une maladie*, par *un motif d'intérêt*...... Permettez-moi de vous demander sur quoi vous vous fondez pour avancer cela? Je vous l'ai déjà dit; votre lettre ne renferme, à cet égard, qu'une simple allégation, & cela ne suffit pas pour convaincre. Comme vous vous contentez d'alléguer, je pourrois me borner à nier, il y a quelqu'apparence que j'en serois aussi bien cru sur ma parole que vous sur la vôtre. Mais cela ne me satisferoit point, & ma façon de penser me fait un devoir de vous prouver qu'il n'est pas possible de rien rencontrer, dans ce que j'ai écrit, qui puisse faire naître une ombre de *soupçon*, & qu'on y trouve au contraire tout ce qui est propre à l'écarter.

Dans le second de mes rapports, en faveur de l'inoculation, je n'ai pu me dispenser de faire quelques observations sur le récit que vous en avez écrit à M. de l'Epine, tant

de la petite-vérole inoculée à M. Dandrezel, que de la maladie à l'œil que cet enfant a essuyé depuis; & sur le jugement que vous en avez porté, j'ai trouvé, je trouve encore, & je soutiens que tout homme instruit trouvera dans ce jugement une *exagération* qui n'est pas petite. J'ai mis vos propres paroles sous les yeux de la Faculté ; & après une courte réflexion, j'y ai joint celles-ci : *Si le savoir & la probité de M. Demours vous étoient moins connus, ne croiriez-vous pas entendre un de ces hommes à qui ce seroit une grande injustice de le comparer, lesquels donnent de grands noms à de petites maladies, grossissent toujours les objets, dans l'intention que la reconnoissance des malades soit proportionnée à l'enflure de leurs discours?* ... Voilà, Monsieur, les paroles que l'on vous a fait prendre dans un mauvais sens, quoiqu'elles n'en présentent qu'un bon, & qui, j'ose le dire, vous fait honneur. Au gauche & à l'injustice de cette interprétation, je reconnois sans peine la cervelle où elle a été enfantée ; mais vous deviez avoir assez de justesse d'esprit pour ne la point adopter.

C'est d'abord un préjugé, qui m'est bien favorable, que mes rapports aient été soumis à la censure de plusieurs Membres distingués de la Faculté ; aucun d'eux n'a vu, dans les expressions dont je me suis servi à votre égard, matiere à soupçon, ni rien qui pût

en aucune façon vous bleſſer. Je ne fais cette remarque qu'en paſſant : je me hâte d'en venir à la choſe même.

J'ai vu dans votre diſcours une exagération que d'autres y ont apperçue auſſi-bien que moi. Je me ſuis vu obligé de la mettre dans tout ſon jour, & , par conſéquent, de faire voir que, relativement à cet objet, votre diſcours reſſembloit à ceux qu'a coutume de tenir l'eſpece d'hommes que je déſigne ici. Mais de crainte qu'il ne vint à l'eſprit de la compagnie devant laquelle j'avois l'honneur de parler, quelque ſoupçon ſur la pureté des motifs qui vous avoient fait agir ainſi, je prends ſoin de lui rappeller ce qu'elle ſait touchant votre ſavoir & votre probité : non-ſeulement je ne vous compare point aux gens dont il vous eſt échappé de tenir le langage ; mais j'avertis poſitivement que *ce ſeroit une grande injuſtice de vous comparer à eux*. . . Et ſur quoi ſeroit-il donc ſi injuſte de faire cette comparaiſon ? Ce n'eſt pas relativement à la maniere de l'exprimer ; elle eſt la même : exagérations de part & d'autre. Ce ne peut donc être que par rapport à l'eſprit dans lequel ces exagérations ſont conçues. Dans la bouche des Charlatans, elles ſont le fruit de la cupidité. Chez vous, c'eſt l'effet d'une erreur, qui n'a de condamnable que votre opiniâtreté à la ſoutenir. Enfin, pour mettre vos torts vis-à-vis de moi dans la

plus parfaite évidence, je vous ferai remarquer que, pour éviter de faire naître quelque ſoupçon ſur votre conduite, j'avois déjà pris la précaution de rapporter ce que vous dites vous-même : *Qu'à peine, à votre premier examen, vous aviez pu entrevoir que la conjonctive étoit fort enflammée & la cornée entiérement blanche*; & j'ai inféré delà qu'*il étoit plus probable qu'à cette premiere inſpection vous n'aviez pas vu l'objet tel qu'il étoit*. Faut-il un commentaire à des paroles ſi claires ? & n'eſt-il pas évident que l'exagération à laquelle vous vous êtes livré, vient de ce que vous n'avez pas bien vu l'objet. Le plus honnête homme peut tomber dans une pareille erreur. La probité n'eſt nullement compromiſe en cela ; mais quand on a l'attention de faire obſerver toutes ces choſes, qu'on fait une mention expreſſe de la probité d'un homme dont on ſe trouve forcé d'examiner l'écrit ; enfin, quand on affirme en propres termes, que ce *ſeroit une grande injuſtice de le comparer* à ceux qui, pour tirer plus de profit des ſoins qu'ils donnent aux malades, groſſiſſent & exagerent les maladies dont ils les traitent, comment peut-il ſe faire qu'on ſoit accuſé d'avoir voulu faire naître des ſoupçons ſur ſa conduite ? & n'eſt-il pas clair comme le jour, que le moins qu'on peut dire d'une pareille accuſation, c'eſt qu'elle eſt fauſſe, & qu'elle

a été intentée ſans réflexion ? Je voudrois pouvoir ajouter ſans malice.

Il eſt vrai, Monſieur, que ſi j'en juge par votre conduite & la maniere dont vous terminez votre lettre manuſcrite, ce n'eſt pas ſérieuſement que vous avez formé l'accuſation contre laquelle je m'éleve. Vous en avez ſenti tout le faux ; mais cédant à une impulſion étrangere, peu faite cependant pour entraîner qui que ce ſoit, vous avez imaginé qu'en vous donnant l'air d'un homme maltraité & injuſtement ſoupçonné, vous intéreſſeriez les lecteurs en votre faveur, & me préſentant à eux ſous un aſpect défavorable, vous les diſpoſeriez à recevoir les méchantes impreſſions que vous aviez deſſein de leur donner de moi ; comme ſi, en écrivant comme vous faites, vous aviez beſoin de cette reſſource pour faire compaſſion, ou qu'il fût licite, pour en venir à ſes fins, de former, en matiere grave, une accuſation dont on connoît la fauſſeté.

Votre lettre paroît depuis quelques jours, & il y a un an que mes rapports ſur l'inoculation ſont publics. Si vous aviez cru qu'ils renfermaſſent *une imputation odieuſe, propre à donner atteinte à votre probité*, comment vous excuſeriez-vous aux yeux des perſonnes à qui l'honneur eſt cher, d'avoir tant tardé à défendre les intérêts du vôtre ? Quand, à votre âge, Monſieur, on a demeuré

tranquillement une année entiere, ſous un voile dont l'ombre ne paroiſſoit point trop obſcure, permettez-moi de vous le dire, on a l'air de faire un rêve impertinent, lorſqu'on ſe réveille en ſurſaut pour le déchirer.

Vous m'aſſurez, à la fin de votre lettre manuſcrite, que *dans tout ceci rien n'a paſſé chez vous de l'eſprit au cœur.* Comment, Monſieur, vous vous prétendez *noirci par une imputation odieuſe, qui donne atteinte* à votre probité, & cela ne vous va pas au cœur? Qu'eſt-il queſtion d'eſprit dans cette affaire? Vous ne m'y en avez point montré. Pour moi, je ſuis bien loin de vous reſſembler; je ne regarderai jamais comme un jeu d'eſprit une accuſation de la naure & de la fauſſeté de celle que vous avez intentée contre moi.

Il eſt donc clair que ce n'eſt point l'intérêt de votre probité, laquelle n'a point été attaquée, qui vous a mis la plume à la main. Tout *finaſſeurs* que ſont les gens qui vous ont excité à écrire, ils ne feront prendre le change à perſonne, ni vous non plus. Parlons franc; vous avez voulu faire trois choſes à-peu-près également avantageuſes au bien public; 1° inſinuer dans l'eſprit de vos lecteurs ce que vous avez pû imaginer de plus défavorable ſur mon compte; 2° vous diſculper tant bien que mal du tort que

vous avez dans l'affaire de M. Dandrezel ; enfin faire un peu parler de vous par l'annonce de quelques prétendues découvertes ſur la ſtructure & l'uſage de certaines parties de l'œil. Vous ne vous plaindrez pas de moi, Monſieur, je découvre trois deſſeins dans un écrit, où la plupart des lecteurs n'en avoient apperçu aucun.

Je n'ai pas pu me diſpenſer de développer la maniere dont vous avez rempli ces trois deſſeins. Comme le premier ne regarde que moi, & que je me rends aſſez de juſtice pour être perſuadé que je n'ai rien de ce qu'il faut pour fixer ſur ſoi les regards & l'attention du public, je gliſſerai rapidement ſur l'examen que je vais en faire, & par lequel je terminerai cette premiere lettre.

Voici quelques-unes des phraſes que vous employez pour remplir celle de vos trois intentions qui me paroît vous être la plus chere. Vous me dites que vous avez *mieux aimé vous en rapporter à moi* (ſur ce qui regardoit M. Dandrezel) *qu'aux parens du malade, qui*, ſelon vous, *m'accuſoient de négligence & me donnoient des torts qu'ils groſſiſſoient ſans doute.* Il ne manque à ce fait que la vérité ; M. Mittié vous donne ſur ce point le démenti le plus formel dans la lettre que, de ſon propre mouvement, il m'a fait l'honneur de m'écrire, & qu'il m'a permis de rendre publique. Voici ſes

paroles : *Il me reste, Monsieur, à vous assurer que c'est à* faux & *méchamment que M. Demours dit que les parens de M. Dandrezel vous accusoient de négligence...* J'espere, Monsieur, que vous ne direz pas de M. Mittié qu'il vous a *presque soupçonné de méchanceté...* A quelque distance du passage que je viens de rapporter, vous ajoutez que *la maladie de M. Dandrezel, après cinq semaines de traitement, est alors devenue si grave, qu'on a cru devoir appeller des personnes plus particuliérement instruites de cette partie de la médecine...* Vous êtes, Monsieur, du nombre de ces personnes plus instruites que moi ; ou, pour mieux dire, vous êtes la personne principale ; c'est vous qui jouez le grand rôle, puisque c'est à vous que le traitement de la maladie a été confié. Je ne trouve pas mauvais que, sans cérémonie, vous vous placiez ainsi au-dessus de moi. C'est sans doute le sentiment de votre supériorité, qui vous entraîne d'une maniere irrésistible ; il faut bien que vous soyez plus instruit que moi, puisque vous le dites. Qui pourroit vous faire illusion sur ce point ? Vous avez pris soin de nous avertir *qu'heureusement vous ne regorgiez pas d'amour-propre.*

On lit encore ce qui suit dans votre lettre : *A qui persuaderez-vous* (c'est à moi que ceci s'adresse) *qu'un œil sur la cornée*

duquel vous avouez avoir apperçu une tache d'environ une ligne & demie de diametre, est en bon état? &c. Il est sûr que je ne persuaderai cela à personne : on ne persuade point ce qu'on ne dit pas, & je n'ai jamais rien dit de semblable. Le mieux seroit de ne point faire parler les gens : quand on en a la manie, il faudroit au moins prendre garde à ce qu'on leur fait dire.

Voici une de vos phrases où brille le petit ton leste que j'admire en vous : *Des faits mêmes que vous avouez, il en résulte incontestablement, mais sans que vous vous en soyez douté, que cet œil a couru le plus grand danger* .... Que voulez-vous, Monsieur? En qualité de Médecin, je ne puis guere me dispenser de voir quelques malades : je n'ai pas assez de lumieres pour me *douter seulement* du danger que leur état comporte ; mais les malades y perdent peu : ils sont heureusement à portée d'appeller des personnes *plus instruites* que moi ; & pour l'ordinaire ces personnes arrivent assez à temps pour placer leurs merveilleux remedes, & guérir à grands frais, & avec beaucoup d'appareil & d'étalage, le mal que je croyois devoir céder au traitement le plus simple.

Tournons le feuillet, & nous lirons ce qui suit : *Vous avez mis autant d'humeur dans l'examen que vous avez fait de mon rapport, que si, m'écartant de mon sujet,*

en faiſant l'hiſtoire de cette maladie, je m'étois donné la licence d'examiner s'il étoit prudent ou non d'inoculer un enfant ſujet, depuis ſept à huit mois, à des fluxions habituelles ſur un œil, & s'il n'avoit pas fallu au moins, avant de le ſoumettre à cette opération, ſe précautionner contre les inconvéniens du lieu où il devoit la ſubir.... Il eſt vrai qu'on met bien de l'humeur dans une diſcuſſion quand on s'étudie à en éloigner tout ce qui pourroit faire naître des ſoupçons déſavantageux à la perſonne dont on combat le ſentiment.... Je n'aurois point trouvé mauvais, Monſieur, que vous vous fuſſiez donné la licence d'examiner les choſes dont vous parlez. En ſuppoſant que vous ayez les connoiſſances néceſſaires pour bien procéder à cet examen, vous auriez vu, quant au premier point, qu'il eſt prudent d'inoculer une perſonne ſujete à des fluxions, parce que l'inoculation tarit la ſource de ces maladies, ainſi que cela eſt arrivé à M. Dandrezel & à pluſieurs autres.... Pour ce qui regarde le ſecond point, à la faveur d'un moment de réflexion (votre lettre me fait aſſez connoître que j'aurois tort de vous en demander davantage) vous auriez ſenti que la prudence humaine ne s'étend pas juſqu'à ſe précautionner contre des *inconvéniens* inconnus. Je ne pouvois pas ſavoir qu'il fumeroit dans la chambre de M. Dandrezel;

parce que je n'ai pas pensé que louer des appartemens pour y loger des malades fût une fonction indispensable pour un Médecin. Il ne manque à votre remarque, pour lui donner tout le sel dont elle est susceptible, que d'ajouter, comme l'a fait celui de qui vous l'avez empruntée, qu'il n'y avoit point de nécessité à inoculer M. Dandrezel dans la chambre où il l'a été, *si ce n'est qu'on ait voulu se ménager, en cas de besoin, une défaite toute prête pour disculper l'inoculation* (a). Comment une pareille idée peut-elle venir dans la tête d'un homme qui a quelque probité? Graces à Dieu, je n'ai pas assez d'esprit pour imaginer des ruses aussi scélérates; mais j'ai l'ame assez honnête pour sentir toute l'horreur qu'elles inspirent, & assez vraie pour ne jamais dissimuler l'indignation que le simple soupçon d'y avoir pu penser à fait naître chez moi.

Je ne rapporterai plus qu'un seul passage de votre lettre: il le mérite par sa singularité; le voici... *Des réflexions sur la structure de l'œil ne seront pas déplacées dans une lettre adressée à un aussi célebre Anatomiste que vous, Monsieur, à qui il est réservé, sans doute, de détruire un préjugé déjà fort ancien, & qui veut que ceux qui se livrent à l'anatomie, soient plus propres à former des*

(a) Rapport du sieur de l'Epine, sur le fait de l'inoculation, page 72.

Praticiens qu'à le devenir eux-mêmes... Je ne m'arrêterai point au ton ironique qui perce ici : je n'en ſuis point affecté... Le plus grand ſervice qu'on puiſſe rendre à la ſociété, c'eſt de détruire les préjugés qui la tyranniſent, & ſouvent empoiſonnent les biens dont elle devroit jouir. Si le Ciel m'avoit *réſervé* de détruire un ſeul de ces préjugés, il m'auroit accordé la faveur qui m'auroit flatté davantage, & que j'ai toujours ambitionnée le plus. La foibleſſe de mes talens ne me permet pas d'aſpirer à ce genre de gloire, qui de tous eſt à mes yeux le plus éminent; mais ſi je les avois, ces talens que je déſire, je ne les emploierois pas à combattre le prétendu préjugé dont vous parlez. Je ſais bien que dans ce pays il n'a pas tenu à certains hommes de l'établir ; mais malgré leurs intrigues & leurs *clabauderies*, ils n'y ont pas encore réuſſi ; & j'oſe leur prédire qu'ils n'y réuſſiront pas, tant qu'il reſtera un peu de raiſon parmi les François. En effet, un peuple ſenſé ſe perſuadera-t-il jamais que, toutes choſes égales d'ailleurs, celui qui s'applique à développer la ſtructure des parties du corps humain, à connoître leurs formes, leurs ſituations, &c. à ſaiſir le mécaniſme par lequel elles exercent leurs fonctions, qui chaque jour touche, comme on dit, au doigt & à l'œil, les déſordres que les maladies cauſent, & que les ouvertures des

cadavres lui préfentent, foit moins propre qu'un autre à devenir un Praticien en médecine ? Pour vous, Monfieur, vous aimeriez peut-être mieux celui qui, à peine forti de deffus les bancs de l'école, la tête vuide de principes & d'expérience, mais pleine de hardieffe & de confiance, iroit fans ceffe d'un bout à l'autre de Paris, débiter du jargon & confeiller de petits remedes à des gens *à petite fanté*, qui, fans maladie, *font toujours dans les drogues*, &, par la crainte de la mort, font, par avis des Praticiens *qui les fuivent*, tout ce qu'il faut pour defcendre plutôt fous la tombe; efpece malheureufe, que la pufillanimité tient toujours en tranfe, que l'imbécillité conduit, qui fouffre tous les maux qu'elle redoute; poids inutile de la terre, fléau de la fociété, & qui, pour comble d'infortune, a prefque toujours pour *dorloter* fes maux imaginaires, un de ces hommes que l'étude de l'anatomie n'a pas empêché de devenir *Praticien.*

Si le préjugé que, d'une maniere détournée, vous avez fait valoir contre moi, avoit eu quelque forte d'exiftence, n'auroit-il pas été détruit par les exemples de MM. Littre, Heifter, Hunauld, & tant d'autres, qui, pour s'être occupés d'anatomie, n'en ont pas moins été de très-habiles Médecins; & tiendroit-il aujourd'hui contre les exemples de M. Morgagni à Padoue, de M. Bian-

chi à Turin, du Docteur Hunter à Londres, de M. Albinus à Leyde, &, parmi nous, de MM. Senac, la Saone, Lieutaud, que leurs connoiſſances profondes en médecine ont élevés aux premieres places de cet état, & que toute la France voit, avec la plus grande ſatisfaction, chargés du ſoin de veiller ſur la ſanté des Perſonnes auguſtes qui compoſent la Famille royale, quoique perſonne n'ignore que tous les trois ſe ſont livrés d'une maniere ſpéciale à l'étude de l'anatomie, & que c'eſt à titre d'Anatomiſtes qu'ils ſont Membres de l'Académie royale des Sciences.

Comme vous n'avez pris qu'un an pour écrire une lettre de trente pages, vous n'avez pas eu le temps de réfléchir ſur l'abſurdité manifeſte qui ſe trouve à ſuppoſer qu'un homme puiſſe former des Praticiens, ſans pouvoir également le devenir lui-même. C'eſt à-peu-près comme ſi on diſoit qu'on peut donner ce qu'on ne poſſede pas, & enſeigner ce qu'on ignore.

Enfin, Monſieur, quand le prétendu préjugé dont il vous plaît faire mention, auroit une ſorte de réalité, ſeroit-ce à un Médecin qui, s'il eſt digne de ce titre, ne peut s'empêcher de ſentir à quel point il eſt inſenſé; ſeroit-ce, dis-je, à un Médecin à le faire valoir directement ou indirectement, contre un de ſes confreres?

Ce que je viens de rapporter ſuffit, ce me

ſemble, pour faire voir comment vous avez rempli votre premier objet ; il réſulte de tout ceci, que vous ne ſeriez pas fâché qu'on me crût *négligent*, peu propre à devenir *Praticien*, attendu ma qualité d'Anatomiſte, aſſez mal inſtruit pour ne pas *ſeulement* me *douter* du danger des maladies que je traite, & borné au point de ne me pas douter davantage des conſéquences qu'on peut tirer de mes aveux ; il réſulte encore de ce qui a précédé, que vous ſeriez bien aiſe qu'on me regardât comme une eſpece d'idiot, *qui met plus de bonne foi que d'exactitude dans une diſcuſſion* de faits, *qui a plus de théorie que d'expérience* (*ſur les maladies des yeux*) *& dont l'eſprit ſe laiſſe prévenir par des ſyſtêmes* .... Ma *bonhomie*, ou, ſi vous voulez, mon idiotiſme va encore plus loin que vous ne penſez ; il s'étend juſqu'à n'être point du tout fâché que vous ayez fait entendre tout cela de moi. Je reconnois dans ce procédé cette amitié ſi touchante, cette cordialité ſi intéreſſante, que le titre de confrere a, dans tous les temps, fait naître entre la plupart des Médecins. Comme vous n'êtes que Bachelier de la Faculté dont je ſuis Docteur, & que par conſéquent nous ne ſommes pas complétement confreres, vous m'avez ménagé. Je vous en remercie, & vous rends la juſtice de croire que le ſujet prêtant comme il fait, vous m'en auriez dit

bien davantage, ſi notre confraternité eût été plus parfaite. J'admire, en finiſſant, le talent que vous avez de renfermer tant de belles choſes dans un ſi petit eſpace; car je l'ai déjà remarqué, votre lettre n'a que trente pages, aſſez gros caractere; encore plus de la moitié eſt-elle remplie par vos obſervations ſur la ſtructure de l'œil. Je me propoſe d'examiner, dans une ſeconde lettre, ce que vous avez dit ſur cet objet. Je ſuis fâché de voir que vous n'avez pas autant de talent pour obſerver la nature, que pour ſaiſir le côté le plus défavorable par lequel vous puiſſiez charitablement préſenter au public un homme qui ne vous a jamais offenſé.

Je ſuis, Monſieur, &c.

OBSERVATION

Sur une Tumeur de la Rate; par M. BROCHET DE LA BOUTTIERE, Docteur en médecine de l'Univerſité de Montpellier, près Montagrier, en Périgord.

Le quinze d'Avril 1766, je fus appellé au moulin de Renamond, paroiſſe de Liſle, près Montagrier, en Périgord, pour voir une fille âgée d'environ vingt-ſix ans, qui menoit une vie languiſſante, depuis deux

ans & demi, se plaignant d'une douleur gravative dans l'hypocondre gauche. L'ayant fait placer convenablement, je m'apperçus aisément que tout le mal venoit de la rate, qui avoit augmenté si considérablement de volume, qu'elle s'étendoit en longueur jusqu'à l'épine antérieure de l'os des îles, &, en largeur, jusqu'à la ligne blanche; on la soulevoit avec la main, par son extrêmité antérieure. Cette fille avoit une fievre lente, qui prenoit de tems en tems le caractere des fievres intermittentes, & étoit suivie d'inappétence & d'insomnie. Je fis des questions sur le passé; elle me dit qu'elle croyoit devoir attribuer sa maladie à l'effet d'un vomitif qu'on lui avoit donné, parce que la douleur dont elle se plaignoit, avoit commencé dans les efforts qu'elle fit pour vomir, & avoit augmenté & continué depuis, avec les autres symptômes qui s'ensuivent. Elle avoit déjà fait bien des remedes; on lui avoit ordonné les bains domestiques. Je lui prescrivis alors pour topique des cataplasmes émolliens & résolutifs; pour remedes internes, quelque minoratif & les apéritifs moyens: après cet usage, la malade dormoit mieux, avoit de l'appétit; la douleur avoit diminué; mais on ne s'appercevoit point de diminution dans le volume de la rate; l'on ne devoit même guere s'y attendre. Comme je ne lui laissois point

d'eſpoir de guériſon, elle s'adreſſa à un autre Médecin, qui conſeilla les pédiluves de leſſive de cendres de ſarment : il lui ſortit des tumeurs groſſes comme des noix dans différentes parties du corps ; elle devint de plus en plus languiſſante, & me fit appeller le 30 Décembre dernier ; je la trouvai hydropique, étant fort oppreſſée. Huit jours après M. Gauthier, Chirurgien-juré de la ville de Liſle, lui fit la ponction. Il ſortit quatre pintes d'eau claire ; le lendemain & le ſurlendemain il en ſortit au moins ſix à ſept pintes ; quelques jours après il en ſortit ſi abondamment durant la nuit, qu'elle expira quelques inſtans après. Je fis faire l'ouverture du cadavre par le ſieur Gautier : il tira la rate, qui ſe trouva crevée dans ſa face interne, en forme de triangle ; elle n'étoit point ſquirrheuſe, on y trouva ſeulement des obſtructions au nombre de ſix, groſſes comme des avelines, dures tout au plus comme le géſier d'une volaille. On en trouva de ſemblables dans le foie, qui étoit beaucoup plus gros qu'à l'ordinaire, & de petites dans les méſenteres.



OBSERVATIONS

Sur l'Ouverture du Cadavre d'un homme attaqué d'épilepſie & de pulmonie ; par M. THOMAS, Maître en chirurgie à Villers-Cotterets.

Avant de parler de l'ouverture de ce cadavre, j'ai cru qu'il étoit néceſſaire de donner une idée juſte & préciſe des ſymptômes qui ont caractériſé les deux funeſtes maladies qui ont conduit le malade au tombeau : je commencerai par l'épilepſie, pour ſuivre l'ordre que nous avons tenu dans l'ouverture du cadavre, & finirai par la pulmonie.

Le malade, qui m'avoit donné ſa confiance il y a environ ſix mois, étoit âgé de vingt ans & demi, d'un tempérament plus pituiteux que ſanguin ; il me dit qu'il y avoit quatre ans, ou environ, qu'on s'étoit apperçu de ſon premier accès d'épilepſie ; accès dont il ne s'eſt jamais ſouvenu, non plus que des autres qui ont ſuivi : il ne s'appercevoit qu'il y étoit tombé, que par un mal-aiſe dans les membres & un embarras avec douleur dans la tête, ſur-tout vers le coronal ; il ajouta qu'on lui avoit dit que les accès, qui étoient très-violens,

s'annonçoient par des mouvemens convulſifs des muſcles de la face, & des extrêmités ſupérieures & inférieures ; que le viſage paroiſſoit d'abord rouge & enſuite violet, & qu'à la fin de l'accès il étoit pâle : il tomboit en quinze jours une fois, & quelquefois deux. Sa maladie n'étoit point héréditaire, puiſque perſonne dans ſa famille n'en avoit jamais eu la moindre atteinte ; & on ne peut ſoupçonner aucun vice vénérien de ſa part : outre qu'il avoit aſſez de raiſon pour dompter ſes paſſions, il avoit trop envie de guérir, & aſſez de bonne foi pour en faire l'aveu ; on pourroit plutôt attribuer cette maladie à une chute qu'il fit dans la riviere de Seine, quatre mois avant ſon premier accès, qu'on regarda d'abord comme des attaques d'apoplexie cauſées par la pléthore : c'eſt pourquoi on n'oublia pas les ſaignées de différentes eſpeces, qu'on multiplia à l'infini, ainſi que les purgatifs, même les plus violens ; ce qui ne ſervit qu'à rendre les accès plus fréquens & plus forts.

Il y a ſix mois, ſuivant la date ci-deſſus, qu'il ſe plaignit à moi d'une douleur de côté ſupportable, à l'exception qu'il ne pouvoit ſe tenir couché ſur le côté gauche ; ſa reſpiration étoit courte & gênée ; ſes crachats, qui étoient abondans, varioient de conſiſtance & de couleur, étant tantôt

blancs & épais, d'autres fois jaunes, & quelquefois pituiteux & mouſſeux, &, ſur la fin de la maladie, verdâtres & ſanguinolens : il avoit une fievre lente, ſuivie de pluſieurs redoublemens, qui n'avoient aucun période réglé, & qui, ſans doute, étoient cauſés par la ſuppuration ; les accès finiſſoient par une ſueur univerſelle, gluante & de mauvaiſe odeur ; il étoit ſouvent réveillé par la toux, ſur-tout lorſqu'il ſe trouvoit couché ſur le côté gauche ; & cette toux étoit quelquefois ſuivie de vomiſſemens, par leſquels il rendoit les alimens ; &, ſur la fin de ſa maladie, il y avoit du ſang & du pus mêlés : il me dit qu'il y avoit environ dix-huit mois que cette maladie avoit commencé.

Ouverture du cadavre.

Nous commençâmes par l'ouverture du crâne ; &, après avoir levé la dure & la pie-meres, nous apperçûmes le cerveau dans ſon état naturel ; mais, en continuant nos recherches, nous découvrîmes dans les ventricules une poche dont la membrane étoit très-mince, & qui contenoit près d'un verre d'eau très-claire ; le cervelet, ainſi que la moëlle allongée, étoient très-ſains, & les ſinus par trop gorgés.

De la tête nous ouvrîmes le thorax, & apper-

apperçûmes les deux lobes du poumon adhérens à la plevre, & le droit fort ſain : il n'en étoit pas de même du gauche; il étoit abſcédé & plein d'une matiere ou pus blanc, qui couloit à chaque coup de ſcalpel, ſans mauvaiſe odeur; & dans la cavité du même côté, il y avoit au moins une pinte d'eau; le péricarde en contenoit autant; elle étoit auſſi claire que celle qui étoit contenue dans les ventricules du cerveau.

Tous les viſceres du bas-ventre étoient dans leur état naturel, à l'exception de l'épiploon & du méſentere, qui étoient détruits par la longueur de la maladie.

REFLEXIONS.

L'hydatide trouvée dans les ventricules du cerveau étoit-elle la cauſe de l'épilepſie? C'eſt ce qu'on ne peut aſſurer; mais il y a tout lieu de le croire.

La liqueur épanchée dans le côté gauche de la poitrine, & celle qui étoit contenue dans le péricarde, auroient-elles pris leur ſource de l'hydatide du cerveau? Cela pourroit être, puiſqu'on a vu des dépôts du cerveau ſe porter ſur le poumon, le foie & d'autres viſceres, & même ſe vuider par la voie des urines. Si on ſuppoſe l'hydatide du cerveau pour cauſe de l'épilepſie, on n'aura

point de peine à expliquer ſes retours périodiques; en effet, lorſque l'hydatide étoit pleine, elle devoit preſſer ſur l'origine des nerfs & les mettre en convulſion; delà l'accès : l'hydatide étant comprimée par la convulſion, ſe vuidoit en tout ou en partie; ce qui devoit amener néceſſairement la fin de l'accès, qui recommençoit lorſqu'elle ſe trouvoit remplie; les accès étoient plus ou moins long-tems à revenir, à proportion du tems qu'elle étoit à ſe remplir, & les accès devoient être plus violens & de plus longue durée quand l'hydatide avoit acquis un plus grand volume, le ſort de toutes les membranes étant d'être ſuſceptibles de dilatations & de reſſerremens, car l'hydatide ayant un plus grand volume, elle devoit faire une plus grande preſſion.

OBSERVATION

Sur une Maladie convulſive; par M. HARDOUINEAU, ancien Médecin des hôpitaux militaires de Namur, & Médecin de l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

Marguerite Fortin, âgée de trente-trois ans, dont le viſage pâle & refrogné annonce le tempérament mélancolique, arriva à l'Hôtel-Dieu le 27 Janvier dernier. Son occupation eſt de broyer les couleurs

pour la manufacture de faïence. Depuis trois ſemaines elle en portoit la peine par des coliques & des vomiſſemens exceſſifs : moyennant deux lavemens ces accidens ſe diſſiperent, dit-elle, & il leur ſuccéda un mal de tête des plus aigus ; elle ajouta qu'elle ſe croyoit groſſe de deux ou trois mois. Je ne trouvai de ſoulagement pour elle que dans l'application d'un véſicatoire à la nuque. Elle s'y refuſa pendant quelques jours ; mais preſſée par les douleurs, elle fut obligée d'y ſouſcrire. Ce véſicatoire ne mordit point & ne la ſoulagea nullement. A ces douleurs ſuccéderent ſubitement un délire des plus furieux, des mouvemens convulſifs univerſels, avec un pouls petit & ſerratile. Le danger évident où je la voyois l'emporta ſur l'oppoſition que j'avois pour la ſaignée du pied. Elle fut ſuivie de l'avortement d'un fœtus de la date qu'elle m'avoit dite. Le lendemain les ſymptômes étoient les mêmes. Il n'y avoit pas la moindre évacuation utérine : le ventre étoit cependant mollet. J'en fis faire une ſeconde auſſi infructueuſement que la premiere. Me trouvant ſans reſſource de ce côté, je la fis plonger le ſoir dans le bain froid. J'en fis cependant adoucir la rigueur en y faiſant mettre un quinzieme tout au plus d'eau bouillante ; après l'y avoir retenue pendant une heure, on la coucha dans ſon lit que

j'avois défendu de bassiner. Sur le champ on courut à l'Extrême-Onction, tant son état parut désespéré. Je la vis peu de tems après. Dès-lors je commençai à en bien augurer. Elle donnoit quelque lueur de raison, & le pouls annonçoit qu'il se développeroit. Je m'en tins pour la nuit au vésicatoire qu'on lui avoit réappliqué, & à la potion que je lui avois prescrite. Elle étoit composée de quatre onces d'eau de mélisse simple, deux onces de celle de fleurs d'orange, trente-six gouttes de teinture de myrrhe & de castor, & une once de syrop diacode. Le lendemain matin je la trouvai telle que je l'avois laissée la veille au soir. Je la fis remettre dans un second bain semblable au premier. Le soir elle étoit tout à elle, le pouls développé, sans fievre, & enfin tout aussi-bien, aux forces près, que le 4 de ce mois, où elle est sortie de l'Hôtel-Dieu, après y avoir passé, malgré elle, quinze jours à s'y refaire.

OBSERVATION

Sur un Abscès aux Intestins; par M. MARTINET, Docteur en médecine à Avignon.

Une jeune fille, âgée d'environ treize ou quatorze ans, appartenant à Claudine Cogniet, veuve Rivoire, Blanchisseuse, de

Vienne en Dauphiné, voulant badiner avec une fille de ſervice qui alloit prendre du linge chez elle, la ſouleva ; mais les forces lui manquant elle tomba, & la fille de ſervice tombant ſur elle, lui appuya le genou ſur le ventre, du côté droit, à quoi la malade ne fit pas grande attention, la douleur n'ayant été que momentanée ; mais ayant, quelque tems après, reſſenti une douleur fixe à la partie bleſſée, elle la cacha pluſieurs jours, de peur d'être grondée de ſa mere : elle ne put cependant réſiſter à la douleur qu'une partie auſſi délicate lui faiſoit eſſuyer : elle ſe plaignit, ſans toutefois déclarer le fait. Je fus donc appellé huit jours après la chute ; & ayant vu la malade, je l'interrogeai ; & ſur toutes les queſtions que je pus lui faire, elle ne me répondit autre choſe, ſi ce n'eſt qu'elle avoit de vives douleurs de tête, & un affaiſſement de tous ſes membres. Sur ce, je lui demandai encore ſi elle n'avoit point reſſenti de friſſons? Elle me dit qu'elle en avoit eu les premiers jours. Le vomiſſement ne la quittoit point, & une fievre des plus aiguës la tenoit dans un feu dévorant. Les vaiſſeaux que je trouvai extrêmement tendus, me déterminerent à lui ordonner une ſaignée du bras, qui fut réitérée dans la nuit, voyant que la premiere n'avoit point calmé cette fievre. La diete fut très-ſévere, & je lui fis faire

une tiſane avec les fleurs de mauve & un peu de régliſſe en bois. Le vomiſſement n'étoit plus ſi fréquent; mais les matieres vertes & purulentes qu'elle rendoit par la bouche, me déterminerent à lui faire prendre, dans la diſſolution d'une once & demie de manne, trois grains de kermès minéral, qui produiſirent un effet merveilleux, ayant déſempli l'eſtomac d'une matiere fécale des plus puantes. Elle n'alloit point à la ſelle, nonobſtant les lavemens purgatifs qu'elle avoit déjà pris. Le ſurlendemain elle fut purgée avec une décoction de quatre onces de caſſe en bâton, & deux onces de manne; ladite purgation priſe en deux doſes fut rejettée. Enfin ne pouvant concevoir d'où pouvoit naître la cauſe d'une maladie de cette eſpece, j'interrogeai de nouveau ma malade; & m'étant trouvé ſeul avec elle, je lui fis entrevoir le danger où elle étoit de mourir, ſi elle s'obſtinoit à me cacher la moindre choſe de ce qu'elle ſentoit. La peur lui fit déclarer ce qu'elle n'avoit pas encore oſé; &, après cette découverte, je portai ma main ſur ſon ventre, à l'endroit où me guidoit la ſienne. Je ne pus rien appercevoir de ſenſible, ſi ce n'eſt que l'abdomen n'étoit pas auſſi ſouple qu'il auroit dû l'être après la diete qu'elle avoit obſervée. Elle ſentoit cependant toujours la douleur fixe & plus aiguë, lorſque j'y appuyois la main. Je crus

alors devoir mettre en uſage les lavemens émolliens & déterſifs, qu'elle rendoit immédiatement, tels qu'elle les prenoit. J'avois attention tous les jours d'examiner la partie bleſſée, que je trouvai trois jours après aſſez élevée, & la tuméfaction ſuivie de dureté. Le lendemain, à ma viſite du ſoir, elle eut tout ce côté-là violet, avec des élancemens qui l'obligeoient à pouſſer les hauts cris: elle ne pouvoit avoir un moment de repos. Dès-lors je lui fis continuer les fomentations émollientes, que je lui avois ordonnées dès le premier jour qu'elle m'avoit découvert le myſtere. J'ordonnai deux embrocations d'huile roſat, ſur tout le ventre, par jour, & un lavement de trois en trois heures, fait avec une once de térébenthine, le jaune d'œuf & une décoction d'herbes émollientes. Je lui changeai ſa tiſane, qu'elle fit dès-lors avec une pincée de pervenche, avec addition, dans chaque gobelet de ladite tiſane, d'une ou deux gouttes de baume de Copahu. Le cinquieme jour, après l'uſage deſdits remedes, la malade alla à la ſelle, & remplit un pot de chambre de pus. Elle ſe ſentit pour lors ſoulagée. Le vomiſſement qui ne l'avoit point encore quittée, ceſſa pour quelques jours, & je profitai de cet intervalle pour lui faire prendre, dans une décoction de vulnéraires, deux onces de manne & une once d'huile d'amandes dou-

ces. Le remede eut tout le ſuccès que je pouvois en attendre. Mais, nonobſtant toutes les précautions poſſibles, l'abſcès ſe remplit derechef, & la malade ſouffrit comme auparavant. Elle étoit devenue dans l'état le plus miſérable. Je dis à ſes parens de la faire adminiſtrer, & je la mis de nouveau à l'uſage des remedes ci-devant décrits, qu'elle continua pendant quinze jours, ſans aucun amendement à ſes maux. Le ſeizieme enfin, elle évacua comme auparavant, avec la différence que la matiere étoit noire & plus puante ; ce qui me faiſoit craindre la gangrene aux inteſtins, & principalement au cæcum, où j'ai toujours préſumé qu'étoit le ſiege de là maladie. Je fis ajouter dans chaque lavement de la décoction de grande valériane. Ce fut pour la troiſieme fois que ledit abſcès ſe forma, toujours avec les mêmes ſymptômes que la premiere. Enfin la malade n'avoit preſque plus de force, lorſque, dix-huit jours après avoir continué les mêmes remedes dont j'ai parlé, elle rendit du pus auſſi blanc que du lait, & preſque ſans odeur ; ce qui me fit eſpérer que, par la continuation deſdits remedes, & en réitérant les doux purgatifs que je preſcrivois de deux jours l'un, je pourrois conſolider la partie bleſſée ; ce qui arriva en effet : le vomiſſement ceſſa, elle alla à la ſelle ; la fievre, qui ne l'avoit pas encore quittée,

ſe calma auſſi, & les douleurs diminuerent. En un mot, par les lavemens ci-deſſus décrits, les embrocations, décoctions émollientes, ſa tiſane avec la pervenche & le baume de Copahu, & les purgations faites avec une décoction de vulnéraires, deux onces de manne & une once d'huile d'amandes douces, la malade ſe trouve aujourd'hui jouir d'une parfaite ſanté.

OBSERVATION

Sur les Effets de l'emplâtre de ciguë dans une tumeur ſquirrheuſe; par M. ROZIERE DE LA CHASSAGNE, Docteur de l'Univerſité de médecine de Montpellier, & Médecin au Malzieu, en Gévaudan.

On ne ſauroit trop multiplier les obſervations au ſujet des remedes nouveaux, dont la vertu n'eſt pas encore bien établie; la ciguë eſt dans ce cas. Cette plante, que M. Storck a tirée de l'oubli où elle étoit reſtée enſévelie depuis ſi long-tems, n'a pas eu en France, du moins à Montpellier, tout le ſuccès qu'on étoit en droit d'en attendre, d'après le témoignage & l'expérience de ce célebre Médecin. On s'imagina d'abord que le terroir pouvoit bien être la cauſe du peu d'effet qu'on en obſervoit; en con-

ſéquence on ſe détermina à en faire venir de Vienne, qui ne réuſſit pas mieux. Je ſais cependant que M. Bonnet de la Brajareſſe, Médecin, qui jouit dans ce canton d'une réputation brillante & bien méritée, a ſur ce remede nombre d'obſervations intéreſſantes, dont il ſeroit à ſouhaiter qu'il fît part au public. Celle que je vous envoie m'a paru mériter ſon attention : ſi vous en jugez de même, je vous prie de l'inſérer dans le Journal.

Claudine Frerat, femme d'un Laboureur du même nom, habitant de la Brugeire, village ſitué à une lieue de notre ville, vint me conſulter, au commencement de Novembre dernier, ſur une tumeur qui lui étoit venue au poignet du bras gauche. C'étoit ſur la fin d'Août qu'elle commença à s'en appercevoir : ſe livrant aveuglément aux conſeils pernicieux de quelques perſonnes auſſi ignorantes qu'elle ſur cette matiere, elle l'avoit négligée juſqu'alors ; mais effrayée du progrès rapide que la tumeur avoit fait, elle voulut ſortir de cet état de perplexité. Par l'examen que j'en fis, je la trouvai placée ſur le ligament annulaire externe du carpe ; elle étoit circonſcrite, ſans douleur, ſans changement de couleur à la peau, de la dureté & de la groſſeur d'une noix. Toute l'incommodité qu'elle cauſoit à la malade ſe bornoit à gêner la flexion

du poignet, & les mouvemens des muſcles extenſeurs des doigts. J'y fis appliquer l'emplâtre de ciguë, dont elle fit uſage pendant plus de deux mois, ſans que ſa tumeur diminuât ſenſiblement de volume. Fatiguée d'un traitement ſi long & ſi inutile en apparence, elle vint me trouver. Je m'apperçus effectivement qu'elle n'avoit point décru, mais qu'elle s'étoit ramollie conſidérablement. Ce changement me fit concevoir de bonnes eſpérances, dont je fis part à la malade. Le même emplâtre fut continué, & je lui ordonnai d'en ſoutenir l'action par des frictions légeres, faites avant ſon lever. Treize jours ſuffirent pour diſſiper entiérement cette humeur, qui lui laiſſa une demangeaiſon vive, qu'elle garda pendant trois ou quatre jours. L'épiderme, comme après l'application des véſicatoires, s'éleva en veſſies, qui, venant à ſe crever, laiſſerent aller de côté & d'autre la féroſité qu'elles contenoient; ce qui fit penſer à notre payſane qu'il s'y étoit formé une ſuppuration. Alarmée de cet accident imprévu, elle ſe tranſporta chez moi. Je la raſſurai en lui annonçant qu'elle étoit guérie; en effet, la peau étoit un peu plus rouge que dans l'état naturel, mais il n'y reſtoit plus le moindre veſtige de la tumeur.

Bien des gens peut-être aimeront mieux attribuer la guériſon de cette tumeur aux

légeres frictions que j'y fis faire, qu'à la vertu résolutive de l'emplâtre de ciguë : je crois, avec ces personnes, que les frictions y ont quelque part; mais il faut aussi, ce me semble, qu'elles conviennent avec moi que l'emplâtre a joué dans cette cure le principal rôle, & je suis autorisé à le penser ainsi, avec d'autant plus de fondement que, seul, & sans l'aide des frictions, comme on a pu le remarquer, il avoit ramolli notablement la tumeur.

Permettez-moi, Monsieur, avant de finir, de faire une seconde réflexion qui ne me paroît pas déplacée. J'ai fait observer que la tumeur étoit ronde & circonscrite; d'où je me crois en droit de conclure que c'étoit un follicule glanduleux, dilaté par l'épaississement des sucs qui s'étoient portés dans sa cavité, & qui étoient conséquemment hors des voies de la circulation : or on sait que les tumeurs enkistées sont infiniment plus difficiles à résoudre que les tumeurs de même nature, mais dont les sucs qui les produisent sont encore renfermés dans leurs vaisseaux. Quant à cette demangeaison vive, & aux vessies qui succéderent à la tumeur, j'ai regardé ces deux symptômes comme une suite de l'impression que l'humeur transpiratoire arrêtée avoit fait sur les houppes nerveuses qui se distribuent à la peau.

OBSERVATIONS

Sur les Plaies faites par du verre ; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital S. André de Bordeaux.

M. de *Garengeot* eſt le premier, comme il nous l'apprend lui-même, qui ait traité un peu au long les plaies faites par le verre. Ce célebre Chirurgien prétend qu'elles ne doivent point être réunies, ni panſées avec des *ſpiritueux ;* mais qu'au contraire il faut, dans le premier tems, employer des remedes un peu adouciſſans & ſuppurans : Ces préceptes ſe trouvent confirmés par deux obſervations (*a*) très-bien détaillées, ſuivies des réflexions les plus judicieuſes : qu'il me ſoit cependant permis, malgré le reſpect que j'ai pour les ouvrages de cet Auteur, de préſenter aujourd'hui deux faits qui prouvent qu'on peut quelquefois, ſans danger, réunir de ſemblables plaies.

I. OBSERV. *Jeanne d'Antragues*, âgée de neuf ans, native de Duras, en tombant ſur une bouteille qu'elle caſſa, ſe fit avec un éclat de ce verre, dans le dedans

(*a*) Voyez le Traité des opérations de chirurgie de cet Auteur, ſeconde édition, Tom. I, p. 26 & ſuiv.

de la main, une plaie en long, qui permit à l'éclat de sortir au-dehors entre les os du *métacarpe*, qui répondent au doigt indicateur, & à celui du milieu. En réfléchissant sur la nature des parties qui devoient se trouver intéressées dans une semblable plaie, & sur l'espece d'instrument qui l'avoit faite, il devoit certainement en résulter de fâcheux accidens; cependant j'ai eu la satisfaction de voir que ma malade, qui étoit entrée à l'Hôpital le 20 Août dernier, en est sortie parfaitement bien guérie le premier Septembre suivant, après avoir employé dans le premier pansement le bandage unissant, &, dans les trois autres, des plumasseaux trempés seulement dans l'eau-de-vie.

II. OBSERV. Le fils de M. Grégoire, Docteur en médecine, en faisant des expériences physiques, cassa un tube de verre, qui lui fit une plaie en lambeau, à l'extrêmité du doigt annulaire, de façon que la gaîne des tendons fléchisseurs de ce doigt fut mise à découvert. Je recollai le lambeau, & je priai qu'on ne touchât à mon appareil que pour l'arroser, deux fois le jour, avec l'eau vulnéraire; mes avis furent exactement suivis, & le quatrieme jour que je visitai la plaie, je la trouvai parfaitement bien cicatrisée.

Ces exemples ne sont point les seuls que j'aurois à rapporter des plaies de cette na-

ture, guéries presque sans suppuration. (*a*) Dans le Journal du mois de Novembre dernier, on a vu qu'une plaie de la parotide, qui avoit été faite par le verre d'une bouteille, a été guérie dans un espace très-court; & il n'y a pas long-tems que j'en ai aussi réuni une autre avec succès, produite par la même cause, qui intéressoit les tendons fléchisseurs du poignet: il peut cependant se trouver des cas où la réunion, sans être absolument nuisible, me paroît inutile. C'est lorsque le verre, en divisant les tégumens, n'a fait que diviser l'expansion membraneuse qui se trouve immédiatement sous la peau, & qu'on pourroit appeller *membrane commune du tissu muqueux*. (b) Ce

(*a*) Je dis presque sans suppuration; car il n'y a point de plaie qui ne suppure plus ou moins. Une saignée la plus artistement faite dans une personne maigre, qui aura des vaisseaux médiocres, & chez qui la cicatrice se fait plus facilement qu'aux personnes grasses; on verra cependant, si on veut se donner la peine d'examiner ce qui se passe avant les premieres vingt-quatre heures; on verra, dis-je, une espece de suintement produit par une légere phlogose des levres de la division, lequel suintement peut-être doit être regardé comme une vraie suppuration.

(*b*) J'appelle avec le célébre M. de Bordeu, *tissu muqueux* le tissu cellulaire. (Voyez son Traité qui porte ce titre.) Il seroit bien à souhaiter, comme le dit ce grand Médecin, que nous euf-

dernier ne ſe trouvant alors plus bridé, ſort en maniere de champignon, ou en flocons par la plaie; dans ce cas, j'ai éprouvé que les remedes ſuppurans conviennent parfaitement dans les commencemens, & que les cathérétiques ne doivent être employés que lorſque la ſuppuration a preſque ceſſé; ce qui n'arrive que lorſque ce corps, pour ainſi dire, étranger, n'excede pas de beaucoup la ſurface de la peau. Je crois auſſi qu'il eſt dangereux de faire de trop longues recherches pour trouver les parcelles de verre qu'on ſuppoſe ſouvent, ſans fondement, être reſtées dans la plaie. Si le cas arrivoit qu'il en reſtât après la réunion faite, on le connoîtroit par la difficulté de cicatriſer la partie de la plaie où répondroit le verre; & alors on pourroit ſe ſervir du moyen propoſé par M. le Dran, dans ſes Conſultations de chirurgie. (*a*)

ſions une grande connoiſſance du rapport qu'il y a de ce tiſſu avec toutes les autres parties du corps, pour l'explication de pluſieurs phénomenes qui ſe paſſent en médecine & en chirurgie; & je ne doute point qu'un Traité employé à une expoſition exacte de tout ce tiſſu, ne fût le livre d'anatomie le plus utile que nous puiſſions déſirer.

(*a*) Voyez ce livre au cas propoſé ſur un corps étranger qui a piqué la main, pag. 45 & ſuiv.

LETTRE

De M. ROZIERE DE LA CHASSAGNE, Docteur de l'Université de médecine & Médecin au Malzieu en Gévaudan, sur un Abscès dans la substance du cerveau, à la suite d'un coup à la tête.

MONSIEUR,

Quelques progrès que la chirurgie ait faits dans le siecle où nous sommes, le hazard ne fait voir que trop souvent combien elle est encore éloignée du degré de la perfection. Vous en allez juger par l'observation que j'ai l'honneur de vous envoyer, & que je vous prie d'insérer dans votre Journal.

Un paysan fut blessé, le 2 de Novembre dernier, d'un coup de pierre, à la bosse frontale gauche. Il ne lui survint d'abord aucun des accidens fâcheux qui ont coutume d'accompagner ces sortes de plaies, à l'exception d'une légere douleur de tête, qui ne l'empêchoit point de vaquer à ses travaux. Ainsi se passerent les dix premiers jours de sa blessure. Le onzieme, sa douleur redoubla, la fievre le prit; l'appétit, qu'il avoit conservé jusqu'alors, disparut; la langue se

couvrit d'un limon ſale & épais ; il eut même des vomiſſemens bilieux. Le Chirurgien fut mandé ; il lui fit une ſaignée, & lui donna un purgatif. Ces remedes eurent tout l'effet qu'il en attendoit : l'appétit revint, les vomiſſemens ceſſerent, & la douleur de tête devint plus ſupportable. Le malade, qui avoit été forcé de s'aliter pendant quatre jours, reprit ſon travail avec une nouvelle vigueur. Le mal de tête, qui continuoit de ſe faire ſentir, ne l'alarma point ; il s'imaginoit que le tems parviendroit à le diſſiper : Il ſe trompa. Le trentieme jour, une grande foibleſſe le prit ; il fallut ſe remettre au lit. J'ignore les ſymptômes, leur véhémence, l'ordre dans lequel ils parurent, & les remedes qui lui furent donnés dans le cours de cette derniere maladie, qui fut de treize jours. Les perquiſitions que j'ai faites à ce ſujet, m'ont appris ſeulement que le malade portoit à chaque inſtant ſa main au front, en diſant que c'étoit-là ſon mal. Dès qu'il fut mort, on procéda, par ordre de la Juſtice, à l'ouverture du cadavre, à laquelle j'aſſiſtai, avec M. Aſtruc, Docteur en médecine, qui joint à un eſprit juſte & orné, les qualités du cœur les plus aimables, & ſur-tout une tendre affection pour ſes Confreres. L'os coronal mis à nu, nous préſenta un léger enfoncement de trois ou quatre lignes de diametre, au milieu duquel étoit

un trou, où le ſtylet paſſoit aiſément, & qui traverſoit les deux tables de l'os. Ayant ouvert le crâne, nous ne vîmes aucun épanchement, ni ſur la dure, ni ſur la pie-mere. Ces deux membranes, d'un tiſſu ſi différent, étoient également ſaines & ſans altération. Le cerveau mis à découvert, nous parut, au premier aſpect, être dans ſon état naturel; la couleur n'en étoit point changée. J'y appliquai la main, à différentes repriſes, préciſément dans l'endroit qui répondoit à la fracture; & m'étant apperçu d'une molleſſe plus ſenſible que dans tout le reſte de ſa ſurface, j'oſai aſſurer que nous y trouverions un abſcès: l'événement juſtifia mon aſſertion. Le ſcalpel y fut plongé, & il en ſortit une quantité conſidérable d'une matiere qui avoit tous les caracteres extérieurs du pus. Ce dépôt occupoit le lobe antérieur & moyen de l'hémiſphere gauche du cerveau. D'après cet expoſé il eſt évident que l'opération du trépan eût été inutile. L'épanchement n'étoit ni ſous le crâne, ni ſous la dure-mere. Il étoit dans la propre ſubſtance du cerveau. Quel parti prendre? Falloit-il, après avoir fait une inciſion cruciale ſur la dure-mere, enfoncer le biſtouri juſques dans le ſiege du mal? Ce n'eſt qu'en donnant iſſue aux matieres extravaſées qu'on pouvoit ſe flatter de ſauver le malade. Mais comment ſoupçonner cet abſcès caché? Quels étoient

les ſignes qui annonçoient ſon exiſtence? Et quand on en eût été aſſuré, comment découvrir l'endroit où il étoit? Eſt-ce par le moyen du tact, qui me l'avoit fait connoître dans le cadavre? Mais il ne ſauroit avoir lieu dans le vivant. C'eſt ici un de ces cas ſupérieurs aux reſſources de l'art. De tels malades ſont à plaindre : leur perte eſt inévitable, ſi la nature, par un effort heureux, qu'on ne peut ſe promettre, ne les délivre elle-même du danger.

Je ſuis, &c.

LETTRE

De M. DE LA CHAPELLE, Cenſeur-royal & Membre de la Société royale de Londres, ſur le Scaphandre, dont il eſt l'Auteur.

MONSIEUR,

Vous avez été témoin de l'expérience que je fis de mon *ſcaphandre* vendredi dernier 17 Juillet 1767, au milieu de la Seine, depuis le Port-à-l'Anglois, juſqu'aux Carrieres, pendant preſqu'une heure & demie : elle fut bien vue & bien critiquée. Un aſſez grand nombre de ſpectateurs éclairés me ſuivirent de très-près, dans des batelets, pendant toute la durée de l'opération. Aucun

mouvement ne leur échappa, & ne put leur échapper que par distraction. J'étois tout à découvert, & en plein jour. Il m'a paru qu'un détail bien succinct des différentes épreuves auxquelles je soumis cette machine, ne seroit point indigne de l'attention du public ; elle pourroit lui être d'une ressource merveilleuse dans les conjonctures de la vie les plus délicates & les plus dangereuses. La Lettre même que j'écrivis, ce jour-là, au milieu des flots, & tout à la nage, en va présenter une exposition très-abrégée. C'est aux spectateurs que j'y parlois.

MESSIEURS,

L'eau, suivant le langage des Poëtes, & encore plus selon la réalité, est un élément bien infidele. Un souffle l'agite, les vents le soulevent, une tempête le met en furie. On ne sauroit trop se précautionner contre son inconstance. Le scaphandre, dont je démontre ici les effets, fait évidemment face à tous ces cas.....

Les spectateurs exigerent que je n'en écrivisse pas davantage. J'eusse continué ainsi.....

On nage tout habillé, sans l'avoir jamais appris. On ne craint ni crampe ni épuisement de forces. Les soldats peuvent combattre à la nage, & le matelot y manœuvrer. Egalement propres à l'action, à l'entrée comme

au fortir de l'eau, fans poids ni contre-poids, les pieds, les jambes, les cuiffes, le baffin, les bras abfolument libres, ou dans l'état ordinaire. Vous m'avez vu, Meffieurs, mettre cet habit en une demi-minute: on s'en défait de même. Il m'a permis, au milieu des flots, & fous vos yeux, toutes fortes de pofitions. Quoiqu'emporté par le torrent, ou la rapidité du fleuve, j'y ai verfé, plufieurs fois, & bu du vin, fait la pirouette le verre plein, & les mains hautes, fans rien perdre. J'y ai mangé, chargé un piftolet, tiré deux coups, fait des armes, lu & écrit, le tout à la nage, l'efpace d'un quart de lieue, &c. Que n'y feroit-on pas?

J'ignore, Monfieur, comment il y a quelque fens dans le commencement de ma Lettre, écrite à la nage. On fit tout pour y mettre du défordre. Un homme mal-intentionné (à bien ménager les termes) lâcha contre moi, au moment que je mettois la plume à la main, un laquais, prefque tout nu, qui favoit bien nager, uniquement revêtu d'une cafaque à l'Angloife. Il étoit prefque fur moi. Les queftions, les cris, les huées, dont il fut affailli, faillirent à déranger mes penfées. J'eus le bonheur d'y être toujours, & j'efpere bien d'avoir celui de montrer que les Anglois ne font point les inventeurs de leur prétendue cafaque; qu'elle eft infuffifante dans fon état actuel,

& que nous avons, en France, quelque chose de mieux.

Dès que j'aurai recueilli le bien & le mal que l'on aura dit de mon scaphandre, je discuterai cette affaire mathématiquement, dans un écrit public, où je remonterai à la premiere origine connue de cette idée. On y verra que les *Anglo-manes* ne sont point de vrais Anglois; comme on a dit que Newton n'étoit point Newtonien. Quelle est donc cette fureur de se déchirer toujours, au lieu de se servir? Si j'étois connu de l'homme qui m'a voulu du mal, en cette occasion, j'ose croire qu'il en auroit quelque remords. Il a dû penser que j'étois instruit sur le sujet dont je me suis occupé. La casaque angloise m'étoit connue: j'en ai une chez moi. Si je l'avois trouvée bien, j'eusse abandonné mon scaphandre. Malgré les soins que j'y donne, de tems à autre, depuis trois ans, que les hommes à passions ne me craignent point. Je ne puis en vouloir ni à leur fortune ni à leur place; & je me félicite de cette mal-adresse. Ma seule envie est la conservation de ma liberté, & toutes mes douceurs publiques.

Je suis, &c.

MONSIEUR,

S'il vous convient d'insérer cette lettre dans vos feuilles, le public y verra un ex-

cellent préservatif contre les dangers des naufrages, des bains, & du nager en eau libre & courante; les moyens de combattre les monstres marins, presque corps-à-corps, avec un avantage évident, comme celui de faire passer inopinément un grand fleuve à un gros corps de troupes, sans ponts, sans radeaux, sans chevaux, &c. sans la perte d'un seul homme.

Quoique la Seine soit fort rapide, & ordinairement fort grosse entre le bac de Surenne & le pont de Neuilly, je ne laissai pas, le Mercredi 15 de ce mois, d'y faire une expérience de mon scaphandre, avec le même succès qu'au Port-à-l'Anglois. Je me tins sur le dos, au milieu de la riviere, aussi long-tems qu'on le voulut, les bras & les pointes des pieds élevés bien au-dessus de sa surface, uniquement pour faire voir que l'art de nager ne contribuoit en rien aux effets du scaphandre. M'étant placé ensuite tout debout, c'est-à-dire, verticalement, ou perpendiculairement, à la surface des flots, qui m'entraînoient rapidement, je me mis à nager comme les syrenes, ou à prendre de moi-même un mouvement de progression, au moyen de pattes d'oie, de mon invention & de ma construction; car je suis si peu nageur que, sans ce scaphandre & ces especes de rames, je coule à fond en moins d'une minute. Le reste de mes opérations,

tions, en cet endroit, c'eſt-à-dire, dans l'eſpace d'une demi-lieue, ſe trouve décrit dans la Lettre ſuivante, que j'adreſſai aux ſpectateurs, du milieu des flots, & tout à la nage.

MESSIEURS,

Se jetter à corps perdu & tout habillé au milieu d'un fleuve, ſans ſavoir nager, ſeroit, au jugement de tout le monde, l'action d'un déſeſpéré; mais vouloir s'y mettre pour y boire & manger, charger un piſtolet, le tirer, faire des armes, lire & écrire, toujours à la nage, cela paroîtroit le comble du ridicule; c'eſt pourtant, Meſſieurs, ce dont je démontre l'exécution ſous vos yeux, pour la conſervation de l'humanité.

Je ſuis, &c.

OBSERVATIONS

Sur la vertu de l'Aimant contre le mal de dents; par M. DE LA CONDAMINE, Docteur en médecine de l'Univerſité de Montpellier, & Médecin à Romans, en Dauphiné.

La médecine eſt un édifice immenſe : il a fallu des ſiecles pour en jetter les premiers fondemens : des milliers d'années n'ont pu l'élever bien haut : pluſieurs milliers encore

ne ſuffiront pas pour le conduire juſqu'au comble. Tous les Médecins de l'Univers doivent concourir à la perfection de ce grand ouvrage : les uns doivent y être employés comme ingénieurs en chefs ; les autres comme architectes ; les autres comme maçons ; les autres, comme ſimples manœuvres : (le plus grand nombre peut-être devroit en être totalement exclus, comme n'étant composé que d'ouvriers pareſſeux, mal-adroits, inutiles & dangereux.) Pluſieurs y ont déjà travaillé avec ſuccès, ſoit dans l'ordre ſupérieur, ſoit dans le rang ſubalterne, chacun ſelon le degré de ſon talent & de ſes forces. Pour moi, qui n'ai ni forces ni talent, je m'eſtimerois heureux ſi je pouvois ſeulement fournir une pierre à l'élévation de ce vaſte & ſuperbe édifice. C'eſt dans cette vue que je vous adreſſe, Monſieur, les obſervations ſuivantes, ſauf à vous de rejetter ces frêles matériaux, s'ils ne vous paroiſſent pas dignes d'être employés.

Une Religieuſe du couvent de ſainte Urſule de cette ville, âgée d'environ quarante ans, ſouffroit jour & nuit, depuis près de trois ſemaines, d'un mal de dents violent, qui occupoit la partie latérale droite de la mâchoire ſupérieure, s'étendoit juſqu'à l'œil, du même côté, & y excitoit des tiraillemens très-douloureux. Les bains de pieds, les gargariſmes, les lavemens, &c. n'ayant

produit que des ſoulagemens momentanés, j'étois ſur le point d'ordonner une ſaignée du pied, que j'avois différée juſqu'alors, attendu la délicateſſe du tempérament de la malade, lorſque je me reſſouvins des heureux effets opérés par l'aimant dans de pareilles douleurs, conſignés dans quelques ouvrages périodiques. Je propoſai à la malade d'en faire l'eſſai : elle y conſentit volontiers, & ſe trouva ſoulagée après deux ou trois applications réitérées.

Les deux dernieres dents molaires étoient attaquées d'un commencement de carie. J'ai employé, dans les diverſes applications, tantôt le pole boréal, & tantôt le pole auſtral. La douleur ſembloit fuir d'une dent à l'autre. Je la pourſuivis, en appliquant ſucceſſivement l'aimant ſur chaque dent affectée; au moyen de quoi je parvins enfin à la forcer juſques dans ſon dernier retranchement. L'aimant dont je me ſuis ſervi pour cette opération eſt un aimant artificiel, fait en fer à cheval, d'une force médiocre.

Sur la fin du mois d'Avril 1766, Madame..... âgée de trente-cinq ans, étoit tourmentée depuis quinze jours d'un mal de dents occaſionné par une carie profonde de la troiſieme dent molaire gauche de la mâchoire ſupérieure, laquelle avoit donné lieu à une fluxion qui s'étoit répandue généralement ſur toutes les dents de la mâchoire, tant in-

férieure que ſupérieure, & avoit occaſionné un engorgement douloureux de toutes les glandes du voiſinage & des gencives, ſurtout de celles qui embraſſent les dents inciſives de la mâchoire inférieure, leſquelles étoient ſi ſenſibles, qu'il ſembloit à la malade (ſuivant ſes propres termes) qu'on les lui découpoit avec la pointe d'un canif. La fluxion avoit même gagné le derriere des oreilles, & y avoit excité de petites véſicules, d'où il ſortoit une eſpece de féroſité très-acrimonieuſe. Cette dame, dis-je, ayant entendu parler de l'effet produit par l'aimant, ſur la Religieuſe ſus-mentionnée, vint me trouver à dix heures du ſoir, pour me prier de lui faire part de ce remede. L'aimant fut appliqué par le pole auſtral, ſucceſſivement ſur preſque toutes les dents, mais plus ſouvent ſur la dent gâtée, que je regardois comme le principe du mal. Toute cette opération dura environ 20 minutes. La malade s'en trouva ſoulagée ſi efficacement qu'elle ſe retira preſque ſans douleur, & fort raſſurée ſur les effets du remede, dont l'appareil l'avoit d'abord alarmée. L'aſpect de la bouſſole & de l'aimant qu'elle ne connoiſſoit pas, la précaution de diriger le viſage du côté du nord, tout cela avoit un air de myſtere qui lui paroiſſoit tenir un peu du ſortilége ou de la magie. Je la raſſurai ſur ſes craintes, non toutefois ſans rire de ſa ſimplicité, & je finis

par lui conſeiller, pour aſſurer ſa guériſon, de faire uſage pendant quelques jours des pédiluves & du petit-lait altéré avec le creſſon & les fleurs de ſureau.

J'ai employé l'aimant dans nombre d'autres cas à-peu-près ſemblables, toujours avec un ſuccès marqué, mais qui étoit plus ou moins complet, ſuivant la variété des circonſtances qui rendoient le mal plus ou moins opiniâtre & compliqué.

Une ſeule perſonne n'en a reçu aucun ſoulagement, mais elle avoit la plus grande partie des dents en très-mauvais état; d'ailleurs il y avoit lieu de ſoupçonner chez elle une affection rhumatiſmale qui avoit porté principalement à la tête, & peut-être même quelque principe de vice ſcorbutique dans les humeurs; ce qui eſt bien différent d'un mal de dents ſimple & iſolé.

J'ai ſouvent négligé de diriger la face du malade vers le nord, & je n'ai pas obſervé que cette omiſſion eût préjudicié en rien au ſuccès de l'opération; d'où l'on peut inférer que ſi cette précaution n'eſt pas parfaitement indifférente, du moins elle n'eſt pas toujours abſolument eſſentielle.

L'aimant préſenté devant l'œil d'une dame atteinte d'une ophthalmie invétérée, ne produiſit aucun ſoulagement. Il eſt à remarquer cependant que la préſence du pole boréal excitoit une ſentation douloureuſe, telle à-

peu-près que celle qu'eût pu produire un vent froid, poussé avec vivacité par un tuyau très-délié, laquelle étoit accompagnée d'un larmoiement plus abondant. L'application du pole austral, loin de produire un tel effet, sembloit corriger l'impression fâcheuse excitée par le pole opposé ; ce qui paroît prouver évidemment que l'un agit en poussant du dehors au dedans, & l'autre en attirant du dedans au dehors.

Ces observations réunies à celles qui ont été déjà faites sur le même sujet par différens Auteurs, doivent suffire pour assurer incontestablement à l'aimant, soit naturel, soit artificiel, la propriété admirable de guérir le mal de dents, ou du moins d'en calmer pour un tems la vive douleur, & pour engager les gens de l'art & les amateurs de l'humanité à l'employer avec confiance pour la guérison ou le soulagement de ceux qui ont le malheur d'être affligés d'un mal si cruel & si rebelle. On pourra même tenter d'en étendre l'application à d'autres maladies. Certains Médecins l'ont déjà fait. Quelques-uns prétendent l'avoir appliqué extérieurement avec succès dans les affections vaporeuses. D'autres le regardent comme un préservatif contre l'apoplexie. D'autres en conseillent même l'usage intérieur, &c.; mais il faut attendre qu'une connoissance plus exacte de ce minéral, des

recherches plus approfondies, & de nouvelles obſervations nous éclairent davantage ſur ſa nature & ſur la maniere de l'employer utilement.

Que d'heureuſes propriétés ſont renfermées dans les différens corps de la nature, qu'il ne nous vient pas ſeulement en penſée de ſoupçonner ! Travaillons avec ardeur à les découvrir : c'eſt le vrai moyen de rendre d'importans ſervices à l'humanité. En voulant éclairer les hommes par la voie du raiſonnement, ſouvent on les égare & l'on s'égare ſoi-même. Ce n'eſt qu'en les ſervant qu'on peut leur être véritablement utile : ce n'eſt qu'en obſervant ſoigneuſement les faits, qu'on peut s'inſtruire ſans danger. Il ſemble que l'Être ſuprême nous ait moins faits pour penſer & pour raiſonner, que pour ſentir & pour agir, ſuivant les principes ſacrés qu'il a pris ſoin de graver lui-même dans nos cœurs.

D'après ces réflexions, je me garderai bien d'entreprendre de donner ici l'explication du phénomene qui a fourni le ſujet des obſervations précédentes. Avec un peu de ſoin, je pourrois bien peut-être parvenir à conjecturer heureuſement, comme quelques-uns, ou à déraiſonner méthodiquement, comme tant d'autres ; mais je n'y gagnerois rien, & le public n'y gagneroit pas davantage. Nous y perdrions au contraire tous les deux, moi le tems que je

mettrois à méditer & à écrire, & le public celui qu'il emploieroit à me lire. Sachons borner notre ambition : attachons-nous davantage aux faits qui tombent ſous nos ſens, & occupons-nous moins des cauſes qui ſont hors notre portée. Etudions ſoigneuſement la nature ; obſervons attentivement ſa marche ; multiplions prudemment les expériences, ſans trop nous embarraſſer du *comment* ni du *pourquoi*. La premiere voie conduit ſûrement à des connoiſſances poſitives, à des vérités nouvelles, à des découvertes utiles : l'autre n'aboutit tout au plus qu'à ſatisfaire une curioſité vaine, ou à flatter un fol orgueil. Si les hommes avoient été moins ambitieux de tout ſavoir & de tout connoître, s'ils avoient ſu ſe borner au néceſſaire & à l'utile, ils ſeroient bien plus avancés qu'ils ne le ſont dans tous les arts, dans toutes les ſciences, mais ſur-tout en médecine. La théorie ſeroit moins brillante, à la vérité, mais la pratique ſeroit plus ſûre. En phyſique, comme en morale, il eſt toujours dangereux de trop raiſonner. Dans celle-là, il ſuffit de bien voir, & dans celle-ci, de bien faire. Tenons-nous-en là ; devenons ſages par l'exemple de ceux qui nous ont précédés ; n'ajoutons pas des égaremens nouveaux aux erreurs anciennes.

OBSERVATION

Sur un Accouchement terminé heureusement avec le Forceps, par M. SAUCEROTTE, Maître-ès-Arts & en chirurgie, Chirurgien ordinaire du feu Roi de Pologne, Correspondant de l'Académie royale de chirurgie.

Quelques gens de l'art s'élevent contre l'usage du forceps ; quelques-uns même avancent qu'ils terminent tous les accouchemens sans son secours, parce qu'ils ont reconnu qu'il étoit toujours nuisible à la femme, & souvent au fœtus. Il est vrai qu'il peut être pernicieux en certaines mains, & ne pas l'être dans d'autres. Je puis protester l'avoir vu employer, dans beaucoup d'occasions, par des mains instruites dans sa manœuvre, sans qu'aucun accident en fût la suite : moi-même je m'en suis servi plusieurs fois, sans le moindre dommage du côté de la mere ni de l'enfant. Les gens sans prévention pourront juger, par l'observation suivante, si le forceps est aussi meurtrier qu'on veut l'insinuer, & si j'aurois pu ne pas l'employer dans la circonstance. L'exposition de ce fait contribuera peut-être à bannir les alarmes dans les-

quelles les adverſaires de cet inſtrument utile ont déjà jetté quelques eſprits.

La nuit du 16 au 17 Janvier 1765, je fus appellé, à minuit, chez M. de Bertillier, Contrôleur des Pages & Cadets du Roi de Pologne, pour ſecourir, dans ſon premier accouchement, madame Bongard, ſa fille. Les eaux étoient écoulées depuis onze heures. L'ayant touchée, je m'apperçus que tout ſe diſpoſoit à un accouchement naturel, mais éloigné. Des douleurs aſſez vives, mais courtes, firent deſcendre peu-à-peu la tête juſques dans le vagin, vers les ſix heures & demie. Je la ſaignai pendant cet intervalle. A huit heures & demie, les choſes n'étoient pas plus avancées qu'à ſix & demie; au contraire, les douleurs devinrent violentes & continuelles, ſans pour cela avancer le travail. Cette dame ſe plaignoit de reſſentir de grandes douleurs dans la région hypogaſtrique inférieure, vers le fond de la matrice, par les mouvemens ſubits & violens du fœtus, enfin un mal-être, vers la partie moyenne de la région épigaſtrique. Je ne pouvois aider en rien avec les mains, d'autant plus que la tête de l'enfant étoit fort groſſe, & les parties de la dame fort étroites. Je crus qu'il n'y avoit pas de tems à perdre; j'envoyai chercher mon forceps courbe, de la correction de M. Levret; je l'introduiſis, & fis, dans peu de tems, l'extraction d'une groſſe

fille. J'ajoute même, que malgré l'étroitesse des parties naturelles, la branche mâle étoit déjà introduite, que la Dame ne s'en étoit point encore apperçue. L'enfant avoit un tour de cordon autour du cou, & avoit le visage violet & gonflé, à cause de la compression des jugulaires, &c. Cependant, avec quelques précautions, il revint parfaitement, & est encore actuellement en parfaite santé. La mere n'a pas eu la moindre incommodité, & est pareillement existante.

On me dira peut-être, qu'avec la patience, l'accouchement auroit pu se terminer naturellement: cela auroit pu arriver; mais à quels périls n'auroient pas été exposés la mere & l'enfant? Celui-ci auroit-il pu rester plus long-tems au passage, sans risquer de perdre la vie, ayant une circonvolution du cordon ombilical autour du cou, par conséquent, les veines jugulaires étant comprimées & le cordon lui-même? La tête étant fort grosse, & le vagin fort resserré, la circulation des parties externes de la premiere étoit génée, & pouvoit même être interdite par le gonflement qui, sans contredit, seroit arrivé aux parties de la mere.

Celle-ci, à son tour, ne risquoit-elle pas que les parois vaginales, la vessie & le rectum, étant meurtris & contus par la

preſſion continuée de la tête de l'enfant, ne tombaſſent en gangrene, comme il n'arrive que trop ſouvent ; d'où s'enſuivent les plus fâcheuſes & les plus déſagréables incommodités dans les voies urinaires & ſtercorales, & quelquefois la mort ? Enfin n'étoit-elle pas expoſée au déchirement de la matrice, par les ſacades que l'enfant, gêné, donnoit contre ce viſcere, en débandant ſes pieds ou ſes genoux ; accident qui entraîne avec lui la perte des deux individus ?

. . . . *Si quid noviſti rectius iſtis,*
Candidus imperti : ſi non, his utere mecum.

Horat. *Epiſt. ad Numi.*



Observations Météorologiques. Juillet 1767.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	12½	19½	15½	28 1¾	28 1¾	28 1½
2	15½	22	14	28 ½	28	27 10¼
3	10½	15¼	12½	27 9½	27 8¾	27 9¾
4	11¾	16	12¼	27 9½	27 9¾	27 10½
5	12	19	15	27 10½	27 10¼	27 9½
6	12½	19	15	28	28 ¼	28 ½
7	13¾	20½	16¼	28 1⅔	28 2	28 1
8	15½	24½	15½	28	27 11¾	27 11¾
9	16	23¾	15	27 11½	27 11¼	27 11
10	13	17¾	13½	27 9¾	27 10½	27 11⅓
11	12⅓	19	13¼	27 11⅓	27 11	28
12	13	15¼	12¼	27 11¾	28	28 1½
13	11¾	19½	15	28 1¾	28 1½	28 1
14	14½	19	14	28 ¾	28 ¾	28 1
15	14½	21	15½	28 ¾	28	28
16	11¾	14½	13	28 ¼	28 1	28 1⅓
17	12½	21	17	28 1½	28 1¼	28 ½
18	14	21	15½	28 1	28 2	28 2¼
19	14	22⅓	17½	28 1¾	28 1	28 ½
20	17	24½	16¾	27 11½	27 11¼	28
21	15½	19½	14½	27 11	27 10½	28
22	14	18¾	15¾	28 ½	28 ½	28 ¾
23	15	18¼	14½	28 ½	28	28
24	13½	18½	14	28	28	28 ½
25	13½	18½	13½	28	28	28 ⅓
26	13	17¼	14	28 1	28 ¾	28 1
27	13½	19½	15¾	28 1	28 2	28 2¼
28	15½	20¼	14½	28 2¼	28 2¼	28 2⅓
29	14½	19¾	14¾	28 2	28 1¾	28 1
30	14¾	19½	16	28 ½	28	28
31	15	18½	11¾	27 10½	27 11½	28 1

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	*La Matinée.*	*L'Après-Midi.*	*Le Soir à 11 h.*
1	O. couvert.	O. pet. pl. nua	Nuages.
2	S-O. nuages.	S-S O. nua. pl.	Pluie.
3	S-S-O. pl cont.	O. gr. pl. nuag.	Nuages.
4	O-S-O. v. n pl.	O. nuag. pl. v.	Nuages.
5	S-O. couv. pl.	S-S O. nuag	Nuages.
6	O. nuages.	S-O. vent, nua.	Nuages.
7	O. nuages.	S-O. nuages.	Beau.
8	O. ser. nuag. v.	S-O. nua. v. c.	Nuages.
9	O-S O. pl. v. n.	S O. v. nua. b	Nuages.
10	O-S O. pl. cou.	O. pluie, nua.	Nuages.
11	O. cou. ton. for. ond. pl. nuag.	O-S O. nuag. tonn. pluie.	Pluie, tonn.
12	S-O. c. gr. pl.	O. pl. ton. nua.	Beau.
13	S-S-O. nuag.	S-O. nuages.	Nuag. pluie.
14	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
15	N. nuages.	E-N-E. nuag.	Couv. pluie.
16	N-E. pl. couv.	N-E. couv.	Nuages.
17	N-E. nuages.	N-E. nuag. pl.	Pl. v. écl. tonn.
18	O. couv. nuag.	O. nuages.	Beau.
19	E N-E. ser. n.	S-S-O. nuag.	Beau.
20	S-S-E. nuag.	O. nuages.	Beau.
21	S O. nua. vent, pet. pl.	O-S-O. vent, pluie, nuag.	Beau, vent.
22	O S-O. n. pet. pl	S-O. c. pet. pl.	Couvert.
23	S-S O. pet. pl. c.	S O. cou. gr. pl.	Pluie contin.
24	S-S-O. c pet. pl.	S-O. gr. pl. nua.	Nuages.
25	S-S-O. c. gr. pl.	S-O. pl. nuag.	Nuages.
26	S-O. couv. pet. pluie.	S S-O. gr. pl. couv. pl.	Couvert.
27	O. couv. nuag.	O. nuages.	Beau.
28	O. ép. nuag.	O. nuages.	Nuages.
29	O. couv. nuag.	S-O. nua. beau.	Serein.
30	O-S-O. couv.	S-O. nuag. pl.	Couvert.
31	O. pl. nuag. v.	O. nuages.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 24 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 10 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 12 $\frac{1}{3}$ lignes & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 $\frac{3}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 5 $\frac{7}{12}$ lignes.

Le vent a soufflé 1 fois du N.
2 fois du N-E.
2 fois de l'E-N-E.
1 fois du S-S-E.
9 fois du S-S-O.
16 fois du S-O.
7 fois de l'O-S-O.
16 fois de l'O.

Il a fait 3 jours serein.
11 jours beau.
7 jours du vent.
27 jours des nuages.
17 jours couvert.
21 jours de la pluie.
4 jours des éclairs & du tonnerre.



MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Juillet 1767.

Les affections catarrales & rhumatisantes, qu'on avoit observées dans le mois précédent, ont continué à régner pendant tout celui-ci : elles ont produit des enchifrenemens, des maux de gorge, & de véritables rhumes de poitrine ; certains malades se plaignoient de courbatures & de lassitudes générales ; d'autres, de douleurs vagues, qui les tourmentoient plus ou moins vivement. La plupart de ces affections n'étoient point accompagnées de fievre.

Les petites-véroles, dont on a observé un assez grand nombre pendant ce mois, ont paru prendre un caractere plus effrayant ; la plupart étoient confluentes & accompagnées d'accidens assez graves : cependant on n'a pas oui dire qu'elles aient fait beaucoup de ravage.

On a observé, en outre, pendant ce mois, quelques *cholera-morbus*, dont l'événement a été funeste ; on a vu aussi des fievres d'un mauvais caractere, qui portoient à la tête, & étoient accompagnées d'accidens très-graves.

Obſervations météorologiques faites à Lille au mois de Juin 1767; par M. BOUCHER, Médecin.

Il n'y a pas eu de chaleurs vives dans le cours de ce mois, ſi l'on excepte trois ou quatre jours vers la fin du mois : le thermometre ne s'eſt pas porté plus haut qu'au terme de 16 à 18 degrés ; & même, certains jours, au milieu du mois, il ne s'eſt élevé qu'à celui de 13 à 14 degrés ; ce n'eſt que le 24 & le 26 que ſa liqueur a approché du terme de 21 degrés.

Le commencement du mois a été fort orageux. Il y a eu de fortes pluies les trois premiers jours ; mais dans le reſte du mois il n'y a eu de pluie conſidérable que le 11 & le 17.

Le barometre a été obſervé preſque tout le mois au-deſſous du terme de 28 pouces, mais ſans guere s'éloigner de ce terme, ſi ce n'eſt le 2 & le 4, que le mercure a deſcendu à 27 pouces 4 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 21 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 6 degrés au-deſſus de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 1 ½ ligne, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes. La différence entre ces deux termes est de 9 ½ lignes.

Le vent a soufflé 16 fois du Nord.
9 fois du N. vers l'Est.
1 fois de l'Est.
3 fois du Sud vers l'Est.
4 fois du Sud.
9 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Ouest.
1 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 24 jours de tems couvert ou nuageux.
12 jours de pluie.
1 jour de grêle.
4 jours de tonnerre.
2 jours d'éclairs.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité au commencement du mois & de la sécheresse à la fin.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Juin 1767.

Il y avoit encore, parmi les enfans, de la fievre rouge aphtheuse, avec angine; & même souvent il s'y joignoit un gonflement douloureux des glandes jugulaires. On a vu encore aussi de ces éruptions érysipé-

lateuſes, qui ont régné le mois précédent. Les ophthalmies ont été communes, ce mois & le précédent ; & pluſieurs perſonnes ont eu des fluxions inflammatoires dans les oreilles.

Les maux de tête rebelles ont perſévéré juſques dans ce mois ; mais ils paroiſſoient de moindre conſéquence que ci-devant. De plus il a régné, parmi les enfans & les jeunes gens, des fluxions autour du col, en forme de *torticoli*, compliquées de gonflement des glandes jugulaires : cet état de fluxion & de gonflement s'eſt porté, dans quelques-uns, juſqu'aux glandes des aînes.

La fievre continue, quoique relâchée, n'avoit pas déſiſté. Dans quelques-uns elle avoit le caractere & la marche de la fievre ſynoque-putride des anciens, ſans avoir d'exacerbations réglées ; dans d'autres, elle tenoit de la fievre hémitritée, ayant des exacerbations aſſez réglées & plus violentes, de deux jours l'un ; & enfin il y a eu encore dans le petit peuple bien des perſonnes attaquées de la fievre putride-maligne. L'une & l'autre eſpece de fievre a eu cela de commun, qu'il s'eſt fait, dans le progrès de la maladie, en la plupart des ſujets, une éruption miliaire-rouge, plus ou moins conſidérable, & qui ne décidoit de rien.

Les fievres intermittentes, tierces & doubles-tierces, ont paru plus rebelles que ci-

devant. Ce n'étoit point assez que de préparer les malades à l'usage du quinquina, par l'emploi convenable des remedes généraux ; on devoit attendre qu'il se présentât des signes de coction de la part des urines ou des selles, pour avoir recours à ce spécifique, sans quoi la récidive avoit lieu, ou une autre maladie succédoit. Ce genre de fievre a attaqué nombre de nouvelles accouchées, & leur a fait perdre leur lait : cette circonstance a eu lieu aussi dans plusieurs nourrices, qui n'ont pas essuyé la fievre.



LIVRES NOUVEAUX.

Thoughts arising from experience, concerning the present peculiar method of treating persons inoculated for the small-pox. Relating to the preparation of the patients. The manner of the operation. The genuine nature of the disease, and of some other eruptive cases. The use of cold air. The effects of retarding or lessening the eruption, and purging after it is over. By W. Bromfeild, surgeon to her royal highness the princess dowager of Wales, and to S. Georges and the Lock-hospitals. C'est-à-dire : Pensées fondées sur l'expérience, sur la méthode particuliere, actuellement en vogue, de traiter les personnes inoculées de la petite-vérole ; roulant principalement sur la préparation des sujets ; la maniere de faire l'opération ; la véritable nature de la maladie & de quelques autres maladies éruptives ; l'usage de l'air froid ; les effets du retardement ou de la diminution de l'éruption, & des purgatifs lorsqu'elle est faite. Par M. G. Bromfeild, Chirurgien de S. A. Madame la Princesse douairiere de Galles, & des hôpitaux de S. George & de Lock. A Londres, chez Brotherton & Hingeston, 1767, *in*-8°.

Sur les rechutes & ſur la contagion de la petite-vérole, deux Lettres de M. *Médicus*, Conſeiller-Aulique & Médecin de S. A. S. Mgr le Duc de *Deux-Ponts*, Membre de l'Académie électorale Palatine, &c. à M. *Petit*, Docteur-Régent, & ancien Profeſſeur en Médecine de l'Univerſité de Paris, Membre des Académies royales des Sciences de Paris & de Stockholm, &c. A Manhein, de l'Imprimerie de l'Académie, 1767, *in*-8°. Se trouve à Paris, chez *Didot le jeune*; prix 18 ſols.

Traité des Plantes & des Animaux, tant des pays étrangers que de nos climats, qui ſont d'uſage en médecine, repréſentés en 730 planches gravées en taille-douce, ſur les deſſeins d'après nature de M. *de Garſault*; par MM. de *Fehrt*, *Prévoſt*, *Duclos*, *Martinet*, &c. avec leurs deſcriptions, vertus & uſages, ſuivant l'ordre du livre intitulé *Matiere médicale de M. Geoffroy*, Médecin; ouvrage utile à toutes matieres médicales, aux Amateurs d'Hiſtoire Naturelle, aux Artiſtes, aux perſonnes charitables, & à tous ceux qui préparent eux-mêmes leurs médicamens. A Paris, chez *Didot le jeune*, 6 vol. *in*-8°, grand papier.

Didot le jeune, qui a fait l'acquiſition de cet ouvrage, annonce qu'il délivrera les ſix volumes brochés, à 30 livres, juſqu'au dernier Décembre de cette année

1767, paſſé lequel tems ils ſeront vendus 54 livres, leur valeur réelle.

Art vétérinaire, ou Médecine des animaux. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, 1767, *in*-4° de 31 pages.

Cette brochure contient le programme qui fut publié en 1762, lors de l'établiſſement de la premiere école vétérinaire à Lyon, & le réglement qui doit être ſuivi dans celle que S. M. vient d'établir au château d'Alfort, près Charenton.



TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

OCTOBRE 1767.

TOME XXVII.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1767.

EXTRAIT

De divers Ouvrages publiés depuis peu, en Angleterre, ſur une nouvelle Méthode d'inoculer la petite-vérole.

TANDIS qu'on diſpute encore, en France, pour ſavoir ſi l'on proſcrira entiérement la pratique de l'inoculation, ou ſi on la tolérera hors de l'enceinte des grandes villes, c'eſt-à-dire ſi l'on permettra aux riches ſeuls de profiter de ſes bienfaits; en Angleterre, où l'on jouit, depuis long-tems, de ſes avantages, on travaille à en perfectionner la méthode avec un ſuccès

qu'on auroit peine à croire, s'il n'étoit certifié par des témoignages trop respectables pour laisser le moindre prétexte au doute.

Le sieur Sutton, Fermier du Comte d'Essex, & exerçant la pharmacie dans un village de cette province, après avoir éprouvé quelques malheurs, en pratiquant l'inoculation par la méthode ordinaire, en découvrit une par laquelle il est parvenu, au commencement de cette année 1767, à inoculer, par lui ou par quelques aides auxquels il a confié son secret, vingt mille personnes de tout âge, de tout sexe & de tout tempérament. Les succès de cette méthode ont été rendus publics par une feuille imprimée avec le titre : *Inoculation made easy ; l'inoculation rendue facile*, qui ne nous est pas parvenue. Les Médecins de la Grande-Bretagne, témoins de ces succès, ont travaillé à l'envi à en découvrir la source. MM. George Backer, Membre de la Société royale, & Médecin de la Maison du Roi d'Angleterre ; Glass, Médecin d'Exeter ; Chandler, Chirurgien de Canterbury ; Dimsdale, Médecin à Hertfort, ont publié les observations qu'ils ont faites ou qu'ils ont pu se procurer sur le traitement des personnes inoculées par le sieur Sutton ou ses Adjoints, & les expériences qu'ils ont faites eux-mêmes d'une méthode qu'ils croient la même que celle de Sutton. Le dernier a

même fait quelques tentatives pour appliquer à la petite-vérole naturelle une méthode qui réussit si bien dans l'artificielle. M. Bromfield, Chirurgien de madame la Princesse de Galles, est le seul qui ait jusqu'ici cherché à concilier l'ancienne méthode avec la nouvelle. Nous allons tâcher de faire connoître ces différentes productions ; nous en exceptons cependant l'Opuscule du Docteur Glass, qui ne nous est pas parvenu : nous commencerons par l'ouvrage du Docteur Backer, intitulé : *Inquiry in to the merits of inoculating*, &c. Recherches sur les avantages de la méthode d'inoculer la petite-vérole, qui est en usage aujourd'hui en différentes provinces de l'Angletere, par *George Backer*, Docteur en médecine, Membre de la Société royale, & Médecin de la Maison du Roi d'Angleterre. A Londres, chez *Dodsley*, 1766, *in*-8° de 68 pages.

M. de Villiers, Médecin de la Faculté de Paris, nous a communiqué une traduction de cette brochure, que nous voudrions pouvoir insérer en entier ; mais la nature de notre ouvrage ne nous permettant pas de faire usage de morceaux d'une aussi grande étendue, nous nous contenterons d'en présenter le Précis à nos lecteurs.

Après avoir observé que l'inoculation doit vraisemblablement son origine au ha-

zard, M. Backer remarque que cette pratique n'a encore fait que peu de progrès dans quelques-unes des parties de l'Europe les plus éclairées. » Elle y a même trouvé, » dit-il, les obstacles les plus déraisonnables dans l'opiniâtreté des gens à préjugés, qui ont épuisé le raisonnement & » leur mauvaise foi pour la détruire. Mais » on doit publier, à l'honneur des Médecins de l'Angleterre, que les plus distingués d'entr'eux sont devenus ses partisans » de très-bonne heure........ Ils ont, ajoute-t il, mesuré la valeur sur son importance, & non sur la bassesse de son origine, » & ils ont protégé cette découverte due à » un peuple barbare, avec le même zele & » la même ardeur que les leurs propres. « Il ne doute point que ces Médecins, si zélés pour leur profession, n'encouragent des efforts qui tendroient à rendre cette pratique plus aisée, & moins hazardeuse; il les croit incapables de rejetter sur de simples spéculations ce qu'ils n'auroient pas examiné au creuset de l'expérience. Un fait de pratique bien établi, est d'un plus grand prix à leurs yeux, que toutes les théories enfantées par l'imagination.

M. Backer ne pense pas qu'on puisse rejetter la nouvelle méthode, parce qu'elle a été découverte par des gens étrangers à la médecine : il s'accorde, en cela, avec Hip-

pocrate, qui, dans ſes *Præceptiones*, Foes. ſect. 1, pag. 28, dit expreſſément : *Neque verò pigeat ex plebeiis ſiſcitari, ſi quid ad curandi opportunitatem conferre videatur.* Inſtruit des ſuccès de ces nouveaux Inoculateurs, il a cru devoir prendre toutes les informations qui pourroient le conduire à découvrir quelque choſe de leur pratique : voici ce qu'il a appris d'une perſonne qui avoit fait inoculer ſon propre fils par cette méthode. Nous copierons ſa deſcription, ou plutôt la verſion qu'en a faite M. de Villiers.

» Toute perſonne eſt obligée de paſſer ſtric-
» tement par un régime préparatoire quinze
» jours avant l'opération. Pendant ce tems,
» on lui interdit toute épicerie, toute liqueur
» fermentée, & tout aliment tiré du regne
» animal, excepté le lait. On lui permet
» tous les fruits, excepté les jours de purga-
» tion ; & on lui fait prendre une poudre
» le ſoir, en ſe couchant, & le lendemain
» une doſe de ſel purgatif : on réitere trois
» fois cette poudre & ce ſel ; on ne donne
» que les trois priſes de poudre aux enfans,
» & point de ſel. On fait un grand ſecret de
» la compoſition de cette poudre ; mais
» l'inflammation des gencives qui ſurvient
» aux uns, & la ſalivation qu'éprouvent les
» autres, démontrent aſſez qu'il y entre
» une préparation mercurielle.

» Les mois de Mai, Juin, Juillet & Août » ſont regardés comme les plus propres à » l'inoculation : on inocule cependant les » gens bien portans dans toutes les ſaiſons » de l'année indiſtinctement. L'automne » paſſe pour être la moins favorable ; & un » tempérament fiévreux eſt regardé comme » le moins propre à cette opération. On ne » queſtionne perſonne pour ſavoir s'il » n'auroit point un vice ſcorbutique, ou le » ſang mauvais. Les apparences extérieures » du ſang n'offrent aucune conjecture ſur le » bon ou mauvais état de la ſanté.

» Le ſujet qui doit être inoculé, étant » arrivé à la maiſon deſtinée à cet uſage, eſt » introduit dans une ſalle publique, qui peut » contenir beaucoup de monde, & réunir » conſéquemment tous les différens pé- » riodes de la maladie. L'Opérateur ouvre » une puſtule à quelqu'un des malades de la » ſalle, ayant ſoin d'en choiſir une qui con- » tienne une matiere encore crue ; & de la » même lancette qui en eſt teinte, il leve la » ſur-peau de ſon nouveau malade à la par- » tie extérieure du bras où la peau eſt la plus » épaiſſe : après cela, il ſe contente d'ap- » puyer le doigt deſſus, ſans y employer ni » emplâtre, ni bandage. Mais ce qu'il y a » de plus digne de remarque, c'eſt qu'il ino- » cule ſouvent le peuple avec de la moiteur » priſe ſur le bras d'un inoculé avant l'érup-

» tion, & même quatre jours après l'opé-
» ration; & je ſuis bien informé à préſent
» que c'eſt la méthode qu'il (le ſieur Sut-
» ton) préfere. Il a eſſayé d'inoculer avec
» le ſang, mais ſans ſuccès. Si l'Opérateur
» ne ſe trouve pas chez lui quand un nou-
» veau malade arrive à la ſalle, celui-ci
» peut y reſter ſans danger. On y craint
» même ſi peu un excès de contagion, qu'il
» eſt très-commun d'y voir la perſonne
» qu'on vient d'inoculer, dans le même lit
» qu'une autre inoculée avant, dans quel-
» que période de la maladie que celle-ci puiſſe
» ſe trouver, & même quelquefois dans le
» même lit, qui en contient déjà quatre ou
» cinq autres.

» Le ſoir même du jour de l'opération le
» malade prend une pilule; ce qu'il con-
» tinue tous les jours, juſqu'à ce que la fie-
» vre ſurvienne: on lui recommande beau-
» coup un exercice modéré, à l'air libre,
» pendant ce tems.

» Vingt-quatre heures après l'opération,
» l'Opérateur peut ſouvent diſtinguer ſi elle
» a pris ou non. Il examine l'inciſion tous
» les jours, & paroît juger par-là avec
» quelque certitude du degré qu'aura la
» maladie. Trois jours après l'opération,
» ſi elle a bien pris, on voit ſur l'inciſion
» une tache ſemblable à une morſure de
» puce. Il n'en paroît pas encore ſur le reſte

» du corps. Cette tache devient peu-à-peu » une pustule rouge, & enfin une vessie » pleine d'une lymphe claire. Elle prend » son degré de maturation comme les au- » tres pustules varioliques ; mais elle est la » derniere à tomber. Plus la couleur change » autour de l'incision, & moindre est l'érup- » tion. Mais, quand on n'y voit au con- » traire qu'un petit cercle d'une couleur » peu différente du reste de la peau, alors » on donne des purgatifs plus forts qu'à l'or- » dinaire, & plus fréquemment. Le signe » du bras ne varie point : c'est toujours » constamment une pustule, & jamais à sa » place une douleur interne, un ulcere, un » écoulement, &c.

» On continue toujours le même régime » que pendant l'opération. Si la fievre con- » tinue quelques heures sans disposition à la » sueur, on donne au malade quelques » gouttes acides, dont l'effet est de les faire » suer copieusement. Dans les cas où la fie- » vre est très-considérable, on lui donne une » poudre, & une pilule encore plus efficace » que la poudre. Je dois avertir ici que » mon ami n'a vu prendre ni poudre, ni » pilule pendant qu'il a été dans la maison » des inoculés, & qu'on n'y a même donné » les gouttes acides que deux fois. L'Inocu- » lateur donne généralement de l'eau froide » pendant l'ardeur de la fievre ; mais il lui

» ſubſtitue une infuſion chaude de thé bou,
» de l'eau de gruau légere, dès qu'il voit les
» premieres approches de la tranſpiration.
» Mais, ſi-tôt que la ſueur diminue, l'érup-
» tion venant à paroître, il fait lever ſes ma-
» lades, & les fait promener aux environs
» de la maiſon ou dans le jardin : depuis
» cette époque juſqu'à la fin de la mala-
» die, il leur donne du gruau au lait à vo-
» lonté.

» Le lendemain, du premier inſtant où il
» voit les puſtules ſe couvrir d'une tache
» opaque, il donne une once de ſel de Glau-
» ber aux adultes : la doſe en varie pour les
» enfans, relativement à leur âge. Si l'é-
» ruption eſt petite, il leur permet du mou-
» ton bouilli, une rôtie au beurre & de la
» petite biere. Mais, dans le cas où elle eſt
» conſidérable, trois jours après la premiere
» doſe du ſel de Glauber, il leur en donne
» une ſeconde, & les tient à la même diete
» que pendant la préparation. Mon ami
» ayant demandé ſi la méthode de purger de
» ſi bonne heure étoit une pratique géné-
» rale, on lui répondit qu'on avoit pour
» but, en cela, d'évacuer une matiere qui
» pourroit paroître enſuite ſous la forme de
» c ous, &c.

» Du 20 Avril au 20 Mai on inocula,
» dans la maiſon en queſtion, quarante ou
» cinquante perſonnes que mon ami vit tou-

» tes se promener pendant tout le cours de
» leur maladie, excepté aux premieres ap-
» proches de l'éruption. «

M. Backer ajoute que le même Opérateur a quelquefois inoculé la rougeole, en trempant sa lancette dans l'humeur qui coule abondamment du coin de l'œil dans cette maladie. Il rapporte ensuite la lettre d'un Eccléfiastique, qui lui rend compte de ce qu'il a observé pendant l'inoculation de ses deux enfans, & qui confirme pleinement ce que nous avons rapporté ci-dessus de la méthode de ces nouveaux Inoculateurs.

Il ne s'agit, dans tout ce que nous venons de rapporter, que de la pratique d'un seul homme. Il y a, dans les différens cantons de l'Angleterre, d'autres Inoculateurs qui se sont donné, dit-on, plus de liberté. » On
» nous a parlé, dit M. Backer, de malades
» qui avoient été transportés à la campagne
» pendant le frisson; qui n'avoient pris d'au-
» tre liquide que celui qu'ils avoient été obli-
» gés de se procurer par eux-mêmes à une
» pompe, tandis qu'ils avoient la fievre; qui
» s'étoient exposés à l'air dans toutes les sai-
» sons, quelque tems qu'il fît, & dans tous
» les périodes de l'éruption. Tous ces faits
» & d'autres encore nous viennent de trop
» bonne part pour qu'on puisse en douter.
» Il est en effet très-certain qu'on a inoculé
» en dernier lieu, selon la méthode exposée

» ci-dessus, dans l'espace d'un petit nombre » d'années, plusieurs milliers de sujets de » tous les tempéramens & de tous les âges; » car il s'en est même trouvé de soixante-» dix ans; & tous en général se sont très-» bien tirés d'affaire, sans qu'on ait presque » vu un symptôme défavorable. Il résulte » des informations très-exactes que je me » suis procurées, & que je pus représenter, » que, de dix sept mille personnes qui ont » été inoculées de la sorte, il n'en est mort » que cinq ou six. «

M. Backer n'a pas cru devoir décider jusqu'à quel point les préparations d'antimoine & de mercure peuvent être utiles dans le régime préparatoire, encore moins dans la fievre variolique, & après l'éruption. Il pense que la pratique de les administrer dans ce cas vient originairement d'une opinion favorite de Boerhaave, qui pensoit que le mercure & l'antimoine sont des antidotes capables de détruire le virus variolique; opinion qui étoit le fruit de sa théorie, & qui ne lui avoit jamais été confirmée par l'expérience. Entr'autres Médecins qui l'ont adopté, il cite le Docteur Andrew d'Exeter, & le Docteur Gale de Connecticut dans la nouvelle Angleterre. Le Docteur Rosen, premier Médecin de S. M. Suédoise, n'employoit que le calomel, l'extrait aqueux d'aloës, & la résine de gaïac. Mais d'au-

tres Médecins ne ſont pas également perſuadés des avantages de cette eſpece de remedes. On ne peut diſconvenir cependant que le calomel ne ſoit un excellent purgatif, toutes les fois qu'il y a de la ſaburre dans les premieres voies. Tous les Inoculateurs paroiſſent convenir d'ailleurs, qu'en général il eſt utile de donner deux ou trois purgatifs pendant le cours de cette maladie; & Sydenham a obſervé que les purgations répétées avant l'infection, rendent le plus ſouvent la petite-vérole qui ſuit plus douce & plus diſcrete.

Il ne doute pas que le principal avantage de cette méthode ne vienne de l'uſage libre de l'air froid que les nouveaux Inoculateurs ont permis à leurs malades pendant tout le cours de leur maladie. Il ſe fonde ſur l'autorité de Sydenham, qui eſt devenu de plus en plus partiſan du régime rafraîchiſſant, à proportion des progrès qu'il a faits dans la connoiſſance de cette maladie: il cite en preuve des paſſages des différentes éditions de ſes ouvrages, où il en traite, par leſquels il eſt démontré, en effet, que cet illuſtre Médecin s'eſt convaincu, par une expérience ſuivie, de la néceſſité de laiſſer jouir le malade d'un air frais. Nous nous contenterons d'obſerver que, dans ſa *Diſſertation épiſtolaire* au Docteur Cole, imprimée, pour la premiere fois, en 1681, il inſiſte ſur cette

doctrine générale qu'*un Médecin doit se faire un point capital d'empêcher, avant tout, l'assimilation précipitée de la matiere variolique ;* effet que rien ne produit plus sûrement que l'air frais qu'on laisse respirer au malade. Pour prouver que Sydenham n'a pas même osé donner à cette pratique toute l'étendue qu'il auroit désirée, arrêté, sans doute, par les obstacles qu'il éprouvoit par les préjugés des gardes-malades, M. Backer oppose à ce qu'il dit dans ses ouvrages, que dès qu'il apperçoit les signes évidens de la petite-vérole, *ægrum aurâ liberiore interdico*, il lui oppose, dis je, le témoignage du Docteur Dovar, qui atteste qu'ayant été traité, par Sydenham, de la petite-vérole, il se promena, de son avis, jusqu'à ce qu'il ne vît plus à se conduire; qu'il n'eut point de feu, que ses fenêtres furent constamment ouvertes; que les couvertures n'alloient que jusqu'à sa ceinture; enfin qu'il prenoit, toutes les vingt-quatre heures, douze bouteilles de petite biere, acidulées avec de l'huile de vitriol.

Notre Auteur confirme cette doctrine par un fait rapporté par le Docteur Monro l'ainé. » Je suis bien informé, dit ce Médecin, que » cent douze sujets ont été inoculés au mi- » lieu de l'hiver, dans une de nos isles les » plus septentrionales, où il y avoit à peine » assez de chauffage pour préparer les mets;

» que la plupart se promenoient pieds nuds » dans la neige & sur la glace, & qu'il n'en » est mort aucun. « Il y ajoute plusieurs exemples de personnes crues mortes, & qu'on avoit, en conséquence, exposées à l'air libre, que cet air a ramenées à la vie. Enfin, pour faire voir combien la méthode opposée peut être funeste, même dans l'inoculation, il cite ce qui est arrivé, depuis peu, à Blandfort: de trois cens quatre-vingt-quatre malades qui y ont été inoculés, il s'en est trouvé cent cinquante de la classe du peuple pauvre, pour lesquels la fabrique a payé l'Inoculateur: aucun de ces cent cinquante inoculés n'a eu la petite-vérole confluente; tandis que, parmi les autres, plusieurs ont été en danger, & il en est mort même treize.

Nous avons dit, au commencement de cet Extrait, que nous n'avions pu nous procurer la *Lettre de M. Glass;* nous savons seulement qu'il conclut de ses observations ou des informations qu'il a eues sur la méthode des nouveaux Inoculateurs, que *leurs succès extraordinaires étoient dûs à l'attention qu'ils avoient de disposer les personnes qu'ils inoculoient à la sueur, & de les faire suer par les remedes qu'ils leur donnoient immédiatement après l'inoculation, & pendant la fievre d'éruption.*

An Essai towards an investigation of the

present succesful, and most general method of inoculation. Essai sur la nouvelle méthode d'inoculer la petite-vérole, par M. *Chandler*, Chirurgien à Canterbury, avec cette épigraphe:

Sic enim decet investigatorem veri, non solùm quæ legerit, sed & quæ secum meditando considerat & contemplatur, in communem fructum proferre. FERNEL, in Præfat. ad jv lib. de Febribus. Lugd. Bat. 1645.

A Londres, chez *Wilkies*, 1767, *in*-8° de 47 pages.

M. Chandler, ayant eu occasion de suivre plusieurs malades inoculés à Canterbury, selon la nouvelle méthode, par M. Péale, Chirurgien de Maidstome, à qui le sieur Sutton a communiqué son secret, instruit d'ailleurs par ce qu'avoient publié MM. Backer & Glass, il inocula lui-même, aux environs de Chilham, avec M. Mantell, Chirurgien de réputation de ce lieu, un grand nombre de personnes de tout âge & de toutes sortes de constitutions. L'événement de ces inoculations ayant été exactement le même que celui des inoculations de M. Péale, il a cru pouvoir en conclure qu'il avoit découvert sa méthode. Pour faire mieux connoître la marche qui l'avoit conduit à cette découverte, il fait d'abord quelques remarques sur les Ecrits de MM. Backer & Glass, la description qu'ils font de la nouvelle méthode,

lui ayant paru différer, en quelques points, de ce qu'il a vu pratiquer à M. Péale ; ce qui peut venir, dit-il, de ce que les nouveaux Inoculateurs ont peut-être fait quelques changemens à leur méthode, ou de ce que les rapports qu'on en a faits à ces Médecins n'étoient par exacts.

Par exemple, la préparation qui, selon le Docteur Backer, duroit quinze jours, n'en dure plus que huit, pendant lesquels on fait prendre aux adultes trois prises d'une poudre & d'un sel purgatifs, & de poudre seule aux enfans, à deux jours d'intervalle entre chaque prise. Il a même oui dire qu'ils vouloient abréger cette préparation, en ne faisant prendre que deux prises de la poudre & du purgatif avant l'opération, & la troisieme après. Il convient que la poudre est une préparation de mercure, puisqu'elle a quelquefois produit la salivation. Il dit qu'on a inoculé, par cette méthode, quelques personnes fiévreuses, & un grand nombre de sujets scrophuleux & scorbutiques. Il est persuadé que le sieur Sutton n'emploie plus la matiere des boutons pour communiquer le virus, & qu'il préfere toujours l'humidité qui suinte du bras du sujet qui doit communiquer l'infection, avant l'éruption générale. (Voyez la distinction que M. Gatti fait de l'*éruption particuliere* qui se fait à l'endroit de l'inser-

tion, avec l'*éruption générale*, dans l'extrait que nous avons donné de ses *nouvelles réflexions sur la pratique de l'inoculation*, page 498 & suiv. de notre *Journal* pour le mois de *Juin* dernier.) M. Péale voyoit rarement ses malades, depuis l'instant de l'inoculation jusqu'au cinquieme jour; & ce n'étoit guere que ce jour-là qu'il leur faisoit prendre une pilule: pour ce qui est des enfans, il ne leur donnoit qu'un sel purgatif, ou une infusion de séné; il répétoit la pilule le 7, quelquefois il en donnoit encore le 8 ou le 9; il regardoit la maladie comme finie, dès que l'éruption étoit faite. Lorsque la fievre éruptive commençoit, il donnoit à ses malades une espece de julep dont ils buvoient à volonté: il étoit composé d'une petite quantité de liqueur de couleur de vin de Madere, mêlée à une pinte ou à une chopine d'eau de fontaine; son goût est agréable, rafraîchissant, & un peu acide. Cette liqueur n'est pas destinée à procurer la sueur, comme l'a cru le Docteur Backer, puisqu'on ne permettoit pas aux malades de rester dans leur lit, de se tenir auprès du feu, ni de garder la chambre, pour peu que le tems fût supportable, même pendant le période de la fievre d'éruption: la seule boisson qu'on leur permettoit étoit de l'eau panée. Voilà tous les remedes que M. Chandler a vu administrer aux inoculés

de M. Péale : il n'a pas oui dire qu'on donnât, le jour qui ſuivoit l'apparition d'une tache opaque dans les puſtules, une priſe de ſel de Glauber, comme le rapporte le Docteur Backer ; & lorſqu'on a demandé à M. Péale s'il étoit néceſſaire de purger après la petite-vérole, il a toujours répondu que c'étoit une choſe aſſez indifférente.

Notre Auteur n'eſt pas perſuadé que les ſuccès des inoculations du ſieur Sutton & de ſes aſſociés ſoient dûs, comme le Docteur Backer l'a cru, *à la liberté qu'il laiſſe à ſes malades de reſpirer un air frais.* Il penſe à ce ſujet, comme le Docteur Glaſs, que ce n'eſt ni l'air frais, ni les autres remedes qu'on adminiſtre aux malades après l'éruption, qui rendent cette méthode ſi conſtamment heureuſe, mais quelqu'autre moyen ſecret qu'ils emploient pour prévenir la production d'un trop grand nombre de puſtules, & diſpoſer le malade à recevoir l'infection ſi légérement, qu'il n'a beſoin d'aucun ménagement. Il ne doute point que ce ſecret ne conſiſte *dans le choix de la matiere, & dans la préférence qu'on donne à l'humidité encore crue qui ſuinte, devant l'éruption générale, du bras du ſujet qui doit communiquer l'infection.*

Les raiſons qu'il a de douter de l'efficacité de l'air frais, & des autres remedes ſecrets dont les nouveaux Inoculateurs font uſage,

c'eſt que leur méthode ne réuſſit point dans la petite-vérole naturelle : il rapporte à ce ſujet l'hiſtoire d'un fermier qui étoit attaqué d'une petite-vérole abondante, mais réguliere Le ſixieme jour les puſtules groſſiſſoient bien ; le viſage & la tête s'enfloient convenablement ; le ptyaliſme commençoit même à s'établir, lorſqu'on fit appeller M. Péale. Celui-ci fit prendre ſept de ſes pilules, ordonna au malade de ſe lever & de ſe placer en face d'une fenêtre ouverte, au mois de Fevrier. Les pilules le firent vomir, avec des convulſions ſi horribles, qu'on le crût mort ; & on ne put le rappeller à la vie qu'avec des cordiaux, remedes aujourd'hui ſi décriés. Les puſtules s'affaiſſerent, il ſurvint du délire, il parut de grandes taches bleues ; l'enflure du viſage, & le ptyaliſme diſparurent, & on ne put plus les rappeller : cependant, à force de ſoins, & à l'aide des cordiaux & des anti-ſeptiques, on le tira de ce mauvais pas. Dans une autre occaſion, M. Péale ayant préparé une jeune fille de ſeize ans pour l'inoculation, & l'ayant même inoculée le mardi, elle fut priſe le Mercredi de la petite-vérole naturelle. M. Péale, qui fut chargé ſeul du traitement, n'eut point recours à ſes pilules, ſur leſquelles il ne comptoit ſans doute pas aſſez ; il préféra d'employer une mixture amere, à laquelle il ajoutoit quelques gouttes très-acides, vraiſemblablement

une décoction de quinquina avec l'élixir de vitriol ; ce qui n'empêcha pas que la malade ne mourût.

M. Chandler rapporte ensuite fort en détail le procédé qu'il a suivi dans ses inoculations, comme on peut aisément le déduire de ce que nous avons rapporté ci-dessus. Nous nous dispenserons de le transcrire; nous nous contenterons d'observer qu'à la poudre employée par les Inoculateurs, qu'il ne connoît pas, il a substitué une dose de calomel, proportionnée à l'âge & au tempérament du sujet, &, le lendemain, une prise de sel de Glauber ; & il a composé ses pilules, qu'il commence à administrer le cinquieme jour après l'inoculation;il les a composées, dis-je, d'aloës, de kermès minéral & de camphre.

Après avoir donné de justes éloges à tout le procédé du sieur Sutton, il fait voir qu'il n'y a que le choix de la matiere qui lui appartienne en propre; que presque tous les Médecins, depuis Sydenham, avoient recommandé le libre usage de l'air frais dans le traitement de la petite-vérole ; que le Docteur Méad avoit observé les bons effets du mercure; que Boerhaave avoit proposé de l'allier avec l'antimoine ; qu'enfin Timone & Pylarini avoient recommandé, dans les premiers tems de l'inoculation, la méthode de procéder à l'insertion, à laquelle il a donné avec raison la préférence.

Pour prouver les grands avantages qui résultent de l'emploi de cette lymphe encore crue, pour communiquer l'infection de la petite-vérole, ou plutôt que c'est la pratique constante du sieur Sutton, & que c'est ce qui en fait la sûreté, M. Chandler rapporte plusieurs passages d'un Appendix que M. Houlton a fait imprimer à la suite d'un Sermon qu'il a publié en faveur des nouveaux Inoculateurs; Appendix dans lequel, en voulant tirer un voile sur leur méthode, il n'a fait que la mettre au jour.

En parlant d'une affaire qu'on avoit suscitée à M. Sutton à Chelmsford, il dit » que » ses adversaires assurerent qu'ils avoient vu » des boutons de petite-vérole sur le visage » d'une personne qui étoit avec lui dans sa » chaise, & que cette personne avoit été » amenée pour en inoculer d'autres; mais » que tout cela n'étoit que des faussetés, » parce que *rien n'étoit plus opposé à sa pra- » tique, que de prendre la matiere de l'infec- » tion de tels malades.* « C'est-à-dire, ajoute M. Chandler, que M. Sutton n'inocule jamais qu'avec une matiere prise de personnes qui n'ont pas encore d'éruption. Peu après M. Houlton continue: » Les » grands Jurés ne reçurent pas l'accusation; » mais ils observerent que M. Sutton avoit » été indiscret, & qu'il méritoit d'être répri- » mandé. « Mais, ajoute M. Houlton, » si

» les Jurés avoient connu la pratique de M.
» Sutton, ils ne l'auroient pas taxé d'in-
» discrétion ; « & un peu après : » Si on
» avoit reçu l'accusation, M. Sutton auroit
» mis ses ennemis en défaut, & auroit dé-
» montré *que le malade qu'il avoit introduit*
» *dans Chelmsford, étoit incapable d'infec-*
» *ter aucun assistant, quoiqu'il pût donner*
» *l'infection par inoculation.* Quelque pa-
» radoxe que cela puisse paroître, cela n'en
» est cependant pas moins vrai, & cela au-
» roit été porté jusqu'à la démonstration. «
Ce paradoxe cesse d'en être un dans les idées de M. Chandler, qui pense qu'une personne inoculée qui n'a point eu encore la fievre, ni par conséquent d'éruption, ne peut communiquer la petite-vérole que par inoculation : *J'ai communiqué*, dit-il, *la petite-vérole à une infinité de sujets avec une matiere prise sur des inoculés qui étoient dans ce période :* cependant, ajoute-t-il, j'ai vu, avec la plus grande satisfaction, que M. Houlton avouoit que *les grands Jurés avoient dispensé, avec justice, M. Sutton de dévoiler, pour sa défense, la partie la plus essentielle & la plus secrete de sa pratique ;* ce qui est reconnoître, selon M. Chandler, que l'usage d'inoculer avec une lymphe encore crue, étoit une des parties la plus essentielle & la plus secrete de la pratique de M. Sutton.

TH

The present Method of inoculating for the small-pox to which are added some experiments, instituted with a wiew to discover the effets of a similar treatment in the natural small pox. By Thomas Dimsdale, *M. D. the second edition.* La Méthode actuelle d'inoculer la petite-vérole, à laquelle on a joint quelques expériences faites dans la vue de découvrir les effets d'une méthode semblable dans le traitement de la petite-vérole naturelle. Par M. *Thomas Dimsdale*, D. en Méd. seconde édition. A Londres, chez *Owen*, 1767, *in*-8° de 160 pages.

M. Dimsdale, qui, depuis vingt ans, pratiquoit l'inoculation, selon l'ancienne méthode, avec assez de succès, pour n'avoir perdu qu'un seul de ses malades, mort d'une maladie qu'il croit étrangere à l'inoculation, avoue cependant que, dans quelques cas, les accidens qui étoient survenus lui avoient donné de l'inquiétude pour l'événement. Il avoit donc toujours désiré de voir perfectionner cette pratique; il avoit même fait quelques tentatives à ce sujet, lorsqu'il entendit parler de la méthode des nouveaux Inoculateurs: ce qu'on en rapportoit lui parut si extraordinaire, qu'il crut devoir prendre tous les moyens honnêtes qu'il pourroit trouver, pour s'instruire de leurs procédés: c'est le fruit de ses découvertes, confirmées par une pratique très-étendue, qu'il publie dans la

brochure que nous annonçons, dans laquelle il donne un Traité complet de la pratique de l'inoculation.

Il traite donc d'abord de l'âge, de la constitution du sujet, & de la saison de l'année la plus propre à l'inoculation; & 1° il croit qu'on peut inoculer des personnes de tout âge; il n'en excepte que les enfans au-dessous de deux ans, parce qu'ils sont alors exposés à une foule d'accidents qui venant à concourir avec la petite-vérole, peuvent les mettre en danger de perdre la vie. Ces accidens sont la dentition, les fievres, les dévoiemens, les convulsions, &c. 2° Il pense qu'on a été un peu trop sévere sur le choix des sujets; il ne croit pas que les maladies chroniques soient un obstacle au succès de cette opération: il n'en est pas de même des maladies aiguës ou critiques, non plus que de ceux qui portent des marques évidentes d'une grande acrimonie dans les humeurs, ni de ceux dont la constitution a été trop affoiblie par des évacuations excessives, &c. Il veut qu'on traite ces sortes de sujets avant de les inoculer. 3° Quant à la saison de l'année, il est encore persuadé qu'on a tort de préférer le printems & l'automne, ayant toujours observé que l'éruption étoit beaucoup plus abondante dans le printems, & l'automne étant la saison la plus exposée aux maladies épidémiques; d'où il conclut

qu'elles ſont moins favorables à l'inoculation que les autres ſaiſons : il croit cependant qu'on peut inoculer dans toutes les ſaiſons, pourvu qu'on mette les malades à l'abri des chaleurs de l'été, & qu'on les empêche de ſe tenir trop chaudement pendant l'hiver.

Sa préparation conſiſte à affoiblir les conſtitutions trop fortes, à fortifier celles qui ſont trop foibles, à corriger ce qui eſt vicié, & à débarraſſer l'eſtomac & les inteſtins des crudités & de leurs effets. C'eſt par la diete qu'il travaille à produire ces effets & cette préparation ; il ne la fait durer que huit à neuf jours, pendant leſquels il fait prendre, le ſoir, en ſe couchant, à deux jours d'intervalle l'une de l'autre, trois doſes d'une poudre compoſée de huit grains de calomel, autant de poudre de pattes d'écreviſſe compoſée, & un huitieme de grain de tartre émétique : c'eſt la doſe qui convient aux conſtitutions fortes ; il la diminue pour les tempéramens plus foibles : le lendemain il donne une doſe de ſel de Glauber dans l'eau de gruau. Il inſiſte moins ſur les purgatifs, dans les conſtitutions foibles; il leur permet quelque peu de viande, & même un peu de vin. Quant aux enfans, il ſe contente de leur nétoyer les entrailles avec quelque préparation mercurielle, qui a l'avantage de les débarraſſer des vers. Lorſ-

qu'il en a le choix, il préfere d'inoculer les femmes immédiatement après leurs regles, afin que tout se passe dans l'intervalle d'un période à l'autre : cependant on peut, sans inconvénient, faire l'opération en tout tems. On a inoculé avec succès des femmes enceintes : malgré cela, à moins qu'il n'y ait des raisons bien urgentes, il ne croit pas qu'on doive inoculer les femmes dans cette situation.

Voici la maniere de pratiquer l'insertion, qui lui a le mieux réussi. Le sujet qui doit être inoculé, étant dans la même maison, ou plutôt dans la même chambre qu'une personne actuellement attaquée de la petite-vérole, on prend, avec la pointe d'une lancette, un peu de matiere variolique dans l'endroit où a été faite l'insertion, si le malade a été inoculé, ou d'une pustule, s'il a la petite-vérole naturelle. Avec cette même lancette on fait au bras, dans l'endroit où l'on a coutume de placer les cauteres, une petite plaie qui divise l'épiderme & pénetre jusqu'au corps de la peau, sans l'effleurer ; on fait cette plaie la plus petite qu'il est possible, ne lui donnant qu'un huitieme de pouce de longueur. On écarte les bords de la plaie entre l'index & le pouce, & on frotte le plat de la lancette sur l'incision, pour y faire pénétrer la matiere variolique dont elle est chargée. On fait cette opération aux deux

bras, & quelquefois en deux endroits différens ſur le même bras. M. Dimsdale n'ayant pas obſervé qu'il y eût aucun inconvénient à multiplier ces piquures, cet Inoculateur a auſſi fait uſage de la méthode que nous avons rapportée dans notre extrait de l'ouvrage de M. Backer, c'eſt-à-dire, qu'il leve avec la pointe de la lancette la ſur-peau, & frotte la matiere variolique ſur la peau vive; après quoi il abaiſſe, avec ſon pouce, la ſur-peau qu'il a levée, & l'applique ſur la peau. Quoique cette méthode lui ait très-bien réuſſi, cependant, comme il a oui dire qu'elle avoit manqué quelquefois à d'autres Inoculateurs, il préfere la premiere. Dans l'une & dans l'autre opération il n'applique ni emplâtre, ni bandage, ni rien pour couvrir la plaie.

Il aſſure que ces méthodes ne lui ont jamais manqué; & l'expérience lui a démontré que le malade ne court aucun riſque de prendre l'infection par la voie naturelle, dans ce moment; ainſi il n'y a aucun danger d'approcher la perſonne qu'on veut inoculer du malade: cependant il ſépare enſuite, par un excès de précaution, ſes inoculés de ceux qui ont déjà la maladie.

Il regarde comme une choſe indifférente d'inoculer avec une matiere priſe d'une perſonne attaquée d'une petite-vérole naturelle, ou artificielle; il a employé l'une &

l'autre avec le même ſuccès. Il eſt également indifférent de prendre cette matiere avant ou après la criſe de la maladie. Lorſqu'il en a le choix, il préfere de la prendre dans le temps de la fievre d'éruption, parce que c'eſt alors qu'il croit qu'elle a ſa plus grande activité : dans tous les cas, lorſqu'il la prend d'une perſonne inoculée, c'eſt toujours de la partie où a été faite l'inſertion, étant toujours sûr d'y trouver une matiere propre à produire l'infection, ſi la maladie a pris. Si on n'a ni malade de la petite-vérole ni inoculé ſous la main, on peut ſe ſervir d'un fil, à la maniere ordinaire, pourvu qu'il ſoit récemment imprégné.

Le ſecond jour qui ſuit l'opération, ſi on regarde, avec une lentille, la petite piquure qui a été faite, on apperçoit une tache couleur d'orange ; & la peau d'alentour paroît ſe retirer. Ce jour, M. Dimsdale fait prendre le ſoir, en ſe couchant, trois grains de calomel, autant de poudre de pattes d'écreviſſe compoſée, & un dixieme de grain de tartre émétique. Le 4 ou le 5, en appliquant le doigt ſur la piquure, on y apperçoit une petite dureté : le malade ſent de la demangeaiſon dans la partie qui paroît légérement enflammée ; & on y apperçoit une petite veſſie pleine d'une liqueur claire. Vers le 6, on ſent le plus ordinairement un peu de douleur & d'embarras ſous l'aiſſelle, qui

annonce que l'éruption ne tardera pas à se faire, & est d'un très-bon augure. Quelquefois le 7, le plus souvent le 8, la fievre d'éruption paroît ; elle est accompagnée d'une légere douleur de tête & de reins, à laquelle succedent des alternatives de frissons & de chaleur, qui continuent plus ou moins vivement, jusqu'à ce que l'éruption soit complete. Dans le même temps le malade se plaint d'un mauvais goût dans la bouche ; & son haleine a l'odeur de la petite-vérole.

L'inflammation du bras s'étend rapidement ; &, en le regardant à la loupe, la piquure paroît entourée d'un nombre infini de petites pustules confluentes qui augmentent de volume & s'étendent de plus en plus, à mesure que la maladie avance. Le 10 ou le 11 on apperçoit une efflorescence circulaire ou ovale autour de la piquure, qui s'étend quelquefois près de la moitié du bras, mais qui le plus souvent n'excede pas la grandeur d'une piece de vingt-quatre sols ; comme cette efflorescence est au-dessous de l'épiderme, elle est unie au toucher, & n'est pas douloureuse : c'est encore un signe favorable ; il accompagne l'éruption : tous les accidens cessent, la douleur & l'embarras de l'aisselle se dissipent.

La fievre est presque toujours si douce, qu'elle n'exige aucun secours, qu'une seconde prise du remede prescrit pour le second

jour, & , le lendemain, une potion laxative, composée de deux onces d'infusion de séné, demi-once de manne, & deux gros de teinture de jalap ; ce qu'on fait prendre, dès qu'on apperçoit les premiers symptômes de l'éruption, si l'on peut craindre qu'ils soient un peu forts.

Si on apperçoit tous ces signes de bonne heure, c'est une marque que l'événement sera favorable. Mais il arrique quelquefois que, quoique l'infection ait pris, la peau qui entoure la piquure reste pâle ; ses bords ne s'élargissent point, ils demeurent applatis ; le malade ne sent ni demangeaison ni douleur. Quelquefois le cinquieme, & même le sixieme jour, les changemens sont si peu sensibles, qu'on doute si l'infection a pris. Comme cela annonce que la maladie sera d'une plus mauvaise espece, M. Dimsdale répete tous les soirs la poudre ci-dessus ; & , si elle n'agit pas par les selles, il fait prendre le lendemain du sel de Glauber, ou la potion laxative déjà décrite ; ce qu'il répete plus ou moins, suivant l'exigence des cas. Cette pratique avance l'inflammation, qui est toujours à désirer.

Au lieu de confiner le malade dans son lit, ou même dans sa chambre, lorsque les symptômes de la fievre éruptive paroissent, notre Inoculateur leur ordonne, dès que l'effet de la médecine est passé, de sortir en

plein air, quelque froid qu'il faſſe, & de boire de l'eau froide à ſa ſoif, en recommandant ſeulement de ne pas demeurer en place, mais de ſe promener doucement. Dans les commencemens, cela paroît fort dur aux malades. Mais M. Dimsdale eſt ſi perſuadé que c'eſt delà que dépend tout le ſuccès de l'opération, qu'il n'en diſpenſe perſonne, pas même ceux qui ont peine à ſe ſoutenir, & qui ont beſoin qu'on les aide à marcher, à moins que le temps ne fût trop mauvais, ou que le malade ne fût d'une conſtitution trop foible. A peine ont-ils reſpiré l'air frais, que le courage leur revient, ainſi que le goût pour les alimens : il ſurvient une légere ſueur, accompagnée d'une éruption favorable, & la fievre ſe diſſipe.

En général, l'éruption eſt très-légere ; quelquefois même elle ſe borne à la piquure. Le malade a rarement beſoin d'aucun ſecours : s'il ſent quelque foibleſſe, on lui donne un peu de bouillon, ou un verre de vin dans le jour, ou un peu de petit-lait fait avec le vin, le ſoir en ſe couchant ; on permet auſſi, de tems en tems, ces légers cordiaux aux perſonnes foibles ou âgées : à cela près, le malade obſerve, juſqu'à ce moment, le régime qu'on lui a d'abord preſcrit. Mais lorſque l'éruption eſt complete, ſi cela eſt néceſſaire, on lui laiſſe manger un peu de quelque viande légere bouillie,

comme du poulet, du veau ou du mouton; ſi l'éruption a été abondante, pour peu que le malade ſoit conſtipé, on preſcrit quelques doux laxatifs, qui accelerent la maturation. Lorſque la deſſication eſt faite, on permet au malade de reprendre peu-à-peu ſon premier régime de vie. On ſent bien que, comme on n'a point fait de plaie, il n'y a point d'ulcere à panſer: il arrive cependant quelquefois, quoique rarement, qu'il reſte un peu de ſuintement à l'endroit de la piqure; on ſe contente d'y mettre du cérat; ou, ſi cela étoit trop long-tems à ſe ſécher, par la mauvaiſe diſpoſition du ſujet, on a recours à quelques doux purgatifs.

Les ſymptômes irréguliers qui peuvent ſurvenir, ſont, 1° des maux de cœur, accompagnés de vomiſſement: ce ſymptôme eſt rare, & un léger vomitif ſuffit pour le calmer: il diſparoît toujours à la premiere apparition de l'éruption. 2° Une efflóreſcence éryſipélateuſe, plus ou moins étendue, qui paroît par plaques, & ſe diſſipe aiſément. 3° Quelquefois tout le corps eſt couvert d'une éruption qui reſſemble à la petite-vérole confluente la plus maligne, mais qui n'eſt pas accompagnée, comme elle, de cette proſtration de force qui décele la malignité. D'ailleurs, en y regardant de plus près, on diſtingue aiſément quelques puſtules diſtinctes, plus grandes que les autres, qui

ſont les véritables taches de la petite-vérole. Dans ce cas on empêche les malades de boire froid, & on leur fait garder la chambre, ſans cependant leur permetre de ſe tenir dans leur lit. S'ils ſe ſentent foibles, on leur donne un peu de petit-lait au vin, ou quelqu'autre léger cordial; mais, au bout de deux ou trois jours, la peau ſe brunit, & il ne reſte que quelques puſtules diſtinctes. 4° L'éruption ſe fait quelquefois plutôt ou plus tard que nous ne l'avons dit ci-deſſus; & elle ſe borne, dans quelques ſujets, au ſeul endroit où s'eſt fait l'inoculation; ou bien il ſurvient un petit nombre de puſtules qui n'ont point l'apparence de petite-vérole, ne viennent point à maturité, & ſe ſéchent le troiſieme jour; ce qui a fait douter, pendant long-tems, à M. Dimsdale, ſi les perſonnes à qui cela eſt arrivé, étoient à l'abri d'une nouvelle infection. Mais en ayant inoculé pluſieurs une ſeconde fois, & pluſieurs autres s'étant expoſés à l'infection, ſans qu'aucun ait repris cette maladie, il croit pouvoir prononcer qu'ils en ſont à l'abri.

Les avantages de cette nouvelle méthode ſont d'être accompagnée de beaucoup moins d'accidens que l'ancienne, & de n'être jamais ſuivie de ces abſcès des glandes, de ces ophthalmies ni de ces ulceres qui ſurvenoient quelquefois aux plaies, & don-

noient beaucoup plus de peine que la maladie elle-même. Sur 1500 malades, M. Dimsdale n'a vu qu'un seul enfant qui ait eu un abſcès ſous l'aiſſelle, &, dans quelques autres, deux petits clous à côté de la piquure : il n'a jamais vu d'ophthalmie véritable ; dans deux cas ſeulement, il a été obligé de faire tirer un peu de ſang aux malades, &c.

Les grands avantages que les perſonnes inoculées retirent de l'air frais, des boiſſons froides, & des purgatifs employés pendant la fievre d'éruption, ont déterminé M. Dimsdale à eſſayer cette méthode dans la petite-vérole naturelle. Il n'a pas perdu une ſeule perſonne ſur quarante qu'il a traitées de cette maniere, c'eſt-à-dire que, dès qu'il a été appellé pour un malade, & qu'il a pu juger qu'il alloit être attaqué de la petite-vérole, il lui a preſcrit le même régime & la même conduite qu'à ſes inoculés. Si l'éruption commençoit à ſe faire, il le faiſoit lever, le faiſoit promener dehors, lui donnoit ſes pilules mercurielles & antimoniales, lui faiſoit prendre, quelques heures après, un doux purgatif, pour lui procurer deux ou trois ſelles ; il les répétoit plus ou moins, ſelon la violence de la fievre & le plus ou moins de danger qu'il prévoyoit. Les effets ſenſibles de l'air frais étoient une très-grande diminution de la chaleur extérieure : le pouls

devenoit moins dur & moins plein, conservant néanmoins sa fréquence; le mal de tête se calmoit, &c. Les purgatifs faisoient cesser les envies de vomir, diminuoient la fievre & la chaleur intérieure, &c. Il conseille de répéter les mêmes purgatifs mercuriels & antimoniaux dans le période, entre l'éruption & la maturation, auquel tems il faut les discontinuer.

M. Dimsdale termine son ouvrage par une conclusion où il indique les raisons qui l'ont engagé à ne pas suivre l'ancienne méthode, & à préférer la nouvelle; ensuite il donne vingt-neuf observations qui viennent à l'appui des regles qu'il a tracées dans le corps de son ouvrage.

Résumons. Il paroît par l'analyse que nous venons de faire de ces différens ouvrages, que la méthode d'inoculer, à laquelle on donne, avec raison, aujourd'hui la préférence en Angleterre, consiste à prescrire au malade un bon régime, à lui faire prendre quelques purgatifs mercuriels, avant & après l'injection; à prendre, pour la lui communiquer, une matiere récente; à préférer de le faire par des piquures, au lieu d'incision; enfin à laisser jouir le malade de l'air le plus libre & le plus frais. Cette méthode, aux purgatifs près, est la même que celle que M. Gatti a proposée dans ses *nouvelles Réflexions sur la Pratique de l'Inocu-*

lation, comme on peut s'en convaincre en lisant l'Extrait que nous en avons donné dans notre Journal du mois de Juin dernier ; méthode qu'il avoit mise en usage depuis long-tems, & à la perfection de laquelle il a pour le moins autant de part que les Inoculateurs Anglois.

LETTRE

De M. DUFAU, *Docteur en Médecine en l'Université de Montpellier, & Médecin résidant à la Bastide d'Armagnac, à M.* PUJOL, *au sujet de son Observation sur un* Tetanos *essentiel.*

MONSIEUR,

J'ai lu l'observation intéressante que vous avez fait insérer dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1767 ; l'ordre & la clarté qui regnent dans vos détails la rendent à tous égards précieuse. Ce n'est pas pour en obscurcir le mérite que j'entreprends d'écrire, moins encore pour diminuer l'estime & la reconnoissance que le public doit à votre zele & à vos talens. L'histoire raisonnée de cette terrible maladie, si rarement observée, m'a fourni le sujet de quelques réflexions que j'ose vous communiquer,

plutôt pour éclaircir mes doutes, que pour m'ériger en censeur.

Vous faites très-judicieusement remarquer, Monsieur, la difficulté de saisir un vrai point de division dans les regnes de la nature, à plus forte raison d'assigner les limites qui distinguent les maladies aiguës d'avec les chroniques, & vous regardez l'exemple que vous citez comme une des preuves les plus frappantes des erreurs qui ne sont que trop communes en ce genre, & des conséquences funestes qu'elles peuvent présenter à l'esprit d'un Médecin prévenu. Etayé d'une telle Observation, vous jugez à propos d'exclure le *tetanos* du nombre des maladies aiguës, pour le ranger, contre le sentiment d'Hippocrate & de ceux qui ont écrit après lui, dans la classe des chroniques. Mais la confiance que les plus grands Praticiens, que vous-même, & que ceux même qui se sont le plus écartés de ces sages préceptes, accordent tous unanimement à la fidélité des dogmes de ce grand Maître, bien appréciés & réduits à leur juste valeur, me rendent, je vous l'avoue, très-circonspect, lorsqu'il s'agit de prononcer contre des sentences que l'expérience de plusieurs siecles rend de plus en plus respectables: sans être dominé par une servile vénération pour l'autorité d'Hippocrate, j'ai cru qu'il me seroit permis, peut-être même possible, de dissiper les soupçons que vous

avez répandus ſur la ſolidité de ſa doctrine, dans une queſtion qui devient d'autant plus grave, qu'elle peut influer ſur le procédé que le Médecin doit tenir dans la cure de ces maladies.

Le tableau fidele que vous donnez du triſte état de la fille d'Auch, ſemble moins préſenter l'idée d'un *tetanos*, que celle de ce genre de convulſion tonique, qu'un Auteur célebre, d'après Galien, nomme *catochus*; maladie qu'il diſtingue parfaitement du vrai *tetanos*. Le lecteur pourra en juger par les textes mêmes que je vais rapporter.

Tetanos eſt morbus acutus totius trunci & corporis rigiditate inſignis, cum reſpiratione laboriosâ, & ſenſuum integritate.

Catochus in eo diſcrepat à tetano cujus rigiditatem imitatur, quod vel, 1° *chronicus ſit catochus & diuturnus, tetanus verò acutus; vel* 2° *in catocho nulla pectoris vehemens agitatio, & reſpirandi difficultas obſervatur, quæ magna in tetano.* Vid. *Sauvag.* Noſol. Method.

Comparez vous-même, Monſieur, les ſymptômes qui caractériſent eſſentiellement le *catochus* avec les divers phénomenes dont vous avez ſi bien décrit l'enchaînement, & vous ſerez aiſément convaincu de l'exacte conformité qui rapproche ces deux tableaux, un peu différens, ſans doute, de celui que les plus grands maîtres nous ont laiſſé du *tetanos*.

On comprend déjà combien il importe de ſaiſir le point de partage entre ces deux genres de convulſion. Cette utile diſtinction bien approfondie, loin d'être regardée comme une recherche oiſeuſe & ſcholaſtique, deviendra la baſe d'une conduite ſage & éclairée dans l'exercice de la médecine. Elle ne permettra pas aux Praticiens attentifs de confondre une maladie aiguë avec une chronique ; elle leur apprendra à ne pas ſe tromper dans leur pronoſtic, & à ne pas perdre des inſtans précieux, dans l'eſpérance d'un mal chronique. Parmi les Ecrivains qui, par leurs travaux, ont le plus contribué aux progrès de l'art de guérir, ceux-là ne méritent-ils pas un des premiers rangs, qui ont eu la ſagacité de démêler ces nuances imperceptibles aux yeux vulgaires, mais ſi propres à fixer les caracteres des maux innombrables qui affligent l'humanité ? Qu'on liſe, dans l'ouvrage de M. de Sauvages, les Obſervations puiſées dans les Ecrits de Sennert, de Bontius, de Celius Aurelianus, & de quelques autres, on verra la reſpiration laborieuſe compriſe dans toutes leurs deſcriptions du *tetanos* ; tandis que celle de Galien & celle de Storck, extraite du Journal de médecine, 1758, annoncent évidemment, dans le *catochus*, l'intégrité de la poitrine, & le libre exercice de ſes fonctions.

Des préjugés ſi favorables méritent bien

toute notre attention ; mais ils ne doivent pas nous séduire ; & je n'ai garde d'insinuer que cette différence si formellement établie entre ces deux sortes de convulsion, par l'illustre Nosologiste, doive, sans autre examen, subjuguer despotiquement tous les suffrages, quelque fondé qu'il puisse être dans son opinion. J'avoue qu'il seroit à souhaiter que des Médecins clair-voyans voulussent bien, par des Observations réfléchies, en vérifier la solidité, & en prouver toute la valeur. (Le doute rationnel & méthodique est la route qui conduit à la vérité : le pyrrhonisme & l'aveugle crédulité menent toujours à l'erreur.) En attendant que le hasard fournisse les occasions de s'instruire & de décider, il est, je crois, de la saine philosophie de ne pas rejetter témérairement un rayon de lumiere, foible encore, me direz-vous, mais qui pourroit bien être l'aurore d'un plus grand jour.

Voilà, Monsieur, les notes qui regardent le préliminaire du Mémoire que vous avez rendu public ; permettez-moi d'y joindre celles dont votre conclusion m'a paru susceptible. Ce n'est pas sans fondement que vous êtes surpris de ce qu'après l'épuisement que devoit occasionner le concours de tant de circonstances, soutenues pendant si long-tems, le fluide vital ait été assez abondant pour exciter une fievre des plus fortes, tan-

dis que la ſeule tenſion des muſcles eût été capable d'épuiſer l'homme le plus robuſte dans moins de trois heures.

» On me permettra (c'eſt ainſi que vous » vous exprimez) de remarquer, en paſ- » ſant, qu'on pourroit ſouvent méconnoître » la fievre dans ces ſortes de maladies, ſi on » la faiſoit conſiſter, comme bien des Mé- » decins modernes (*a*), dans l'excès pro- » portionnel des forces vitales, ſur celles du » mouvement animal. «

Il n'y auroit pas autant d'inconvéniens à la méconnoître, qu'on pourroit l'imaginer. Perſonne ne doit ignorer que la fievre qui n'eſt pas eſſentielle, eſt de tous les accidens étrangers aux maladies de l'eſpece de celle que vous avez décrites, le moins alarmant; qu'elle eſt, au contraire l'événement le plus favorable, & celui qu'il eſt le moins permis de croiſer (*b*); car ce n'eſt point la fievre qui, dans ces conjonctures, eſt la maladie la plus dangereuſe, ni qui préſente les indications les plus preſſantes à remplir pour la ſûreté ou le ſoulagement du malade. Il ſeroit peut-être même à ſouhaiter que les Médecins, qui, toujours frappés de ſes pernicieux effets, la regardent comme l'ennemi le plus redou-

(*a*) C'eſt à M. de Sauvages qu'appartient ſans partage cette théorie.

(*b*) Il eſt inutile de citer ici les Aphoriſmes d'Hippocrate, qui confirment cette vérité.

table qu'ils ont à combattre, & en font leur principal objet, puſſent quelquefois la méconnoître ; ils ne feroient pas tant d'efforts meurtriers pour éteindre le feu vital, ſous le prétexte ſpécieux de terraſſer ce prétendu tyran de la vie. La fievre, livrée à ſon propre mécaniſme, ſe guériroit ſouvent par les ſeules opérations de l'économie animale ; elle dompteroit les principes morbifiques, aſſez communément inacceſſibles aux remedes, & triompheroit des maux qu'elle accompagne. Le Praticien, loin de s'occuper toujours des moyens de l'opprimer, ſans égard & ſans ménagement, ne devroit-il pas s'attacher à la retenir dans de juſtes bornes ? Habilement maîtriſée, elle ceſſeroit d'être un fléau deſtructeur, & deviendroit l'inſtrument des plus brillantes cures. Imbu de cette vérité, il oſeroit quelquefois, dans les affections convulſives, l'exciter, ou à votre exemple, la ranimer, lorſqu'elle ſeroit trop languiſſante. Le ſuccès ſuivroit conſtamment une manœuvre ſi réguliere.

Mais rapprochons-nous de notre objet, & examinons s'il ne ſeroit pas poſſible, malgré la circonſtance d'une double dépenſe de forces dans les convulſions fébriles, de donner quelque poids au ſentiment des modernes, relativement à l'eſſence de la fievre, qu'ils font conſiſter dans l'excès reſpectif des forces vitales ſur celles du mouvement volontaire.

Ces deux genres de force émanent de la même ſource ; l'une anime & met en jeu les organes de la vie ; l'autre eſt deſtinée au mouvement des parties ſoumiſes à l'empire de la volonté. La nature & la liberté, qui dirigent ces forces, ſont deux facultés de l'ame qui concourent à la même fin, tant que des déſordres phyſiques ou moraux n'en troublent pas l'harmonie.

Ces principes poſés, l'on ne doit, avec M. de Sauvages, conſidérer la fievre que comme un effort de la nature, qui, pour ſe déli-vrer de quelque principe incompatible avec l'intégrité des fonctions, détermine les eſprits à ſe porter en plus grande quantité aux organes de la circulation, qu'à ceux des mouvemens volontaires. Par cette ſage économie, elle ſe ménage les avantages d'une attaque plus vigoureuſe, dont les aſſauts ſont plus durables & mieux ſoutenus (*a*) ; tandis que, dans les convulſions fébri-

(*a*) Ce ſyſtême métaphyſique ſera peut-être regardé comme le fruit d'une imagination vive & féconde, par ceux qui ne connoiſſent d'autre agent dans l'ordre de nos fonctions, que les loix méca-niques de la communication du mouvement. Mais, pour peu qu'on conſidere cet accord admirable des forces conſpirantes des organes qui cooperent en-ſemble, pour l'expulſion de quelque matiere incom-mode ou nuiſible, comme on l'obſerve journelle-ment dans l'éternuement, dans la toux & dans les ſecouſſes violentes qu'excitent les corps étrangers,

les, devenue plus prodigue, elle met en conſpiration les forces vitales & muſculaires qu'elle juge confuſément (*a*) néceſſaires à ſa ſûreté & à ſa victoire.

Pour réſoudre les difficultés que des obſervations pareilles à la vôtre ſemblent oppoſer à cette théorie que je défends, il importe ſur-tout de circonſcrire l'idée de la fievre, & d'en marquer avec préciſion les bornes; car une vérité dont on ne connoît pas les limites, ne peut être d'aucun uſage, parce qu'on ne peut en faire aucune application ſûre ni exacte. Notre Auteur, en établiſſant cette inégale détermination du fluide nerveux dans les fievres, a toujours ſuppoſé l'exécution libre & complete de leur mécaniſme, ou n'y a du moins admis d'autre complication, capable de le déran-

introduits dans le larynx ou la trachée-artere, on ne ſaura nier l'exiſtence d'un principe actif, continuellement occupé du ſoin de conſerver la ſanté, & de corriger les vices qui pourroient l'altérer. C'eſt le ſyſtême d'ailleurs qui nous ramene le mieux à la doctrine des anciens, & nous fait clairement entrevoir les vues qui les dirigeoient ſi heureuſement dans la pratique de leur art.

(*a*) Le principe vital, dans tous les mouvemens qu'il produit en nous, a toujours quelque fin utile; mais, n'étant capable que de perceptions vagues & confuſes, il fait faire aux organes des efforts ſouvent plus dangereux que les maux qu'ils ont à vaincre.

ger, que celle qui peut fixer ſes effets ſur le ſyſtême angiologique, mais nullement ſur le genre muſculaire, qui doit néceſſairement reſter ſoumis aux ordres de la volonté, & à l'abri de toute léſion d'action, pour que les rapports de comparaiſon puiſſent ſuivre l'ordre déterminé par ſa théorie ; circonſtances eſſentielles, ſans leſquelles les argumens les plus forts ne peuvent rien contr'elle. Mais il s'en faut de beaucoup que de telles conditions ſe trouvent réunies dans les cas énoncés. On ne peut méconnoître la léſion grave & conſtante de l'action muſculaire ; léſion qui conſtitue une maladie diſtincte, & qui doit néceſſairement faire varier les phénomenes que la fievre préſente dans ſon état de ſimplicité, ou dans toute autre occurence. On voit, dans cette agitation ou roideur muſculaire, & dans l'accélération du mouvement organique des arteres, une diverſion des forces dirigées, dans leur diſtribution, par un principe qui met en œuvre toutes ſes reſſources pour produire dans la machine des changemens avantageux.

Il eſt fort indifférent, m'objecterez-vous, que la fievre jouiſſe ou non de tous ſes droits, dès qu'il conſte que preſque tous les Médecins en ont reconnu l'exiſtence dans les convulſions fébriles, où l'on ne peut certainement pas ſuppoſer que ſon mécaniſme

s'exerçât aux dépens des forces musculaires. Il faudra convenir qu'il est des cas où elle peut exister, sans porter avec elle tous les caracteres que l'hypothese moderne lui assigne.

Elle existera, j'en conviens, si, avec les anciens, on la fait consister dans l'excès de chaleur, ou, avec Boerhaave, dans la vîtesse du pouls; mais l'exemple des fievres malignes ne dépose-t-il pas contre ces définitions vagues & incompletes? Que de raisons n'aurions-nous pas de refuser le titre de fievre à toute accélération du jeu des vaisseaux, accompagnée d'un degré de chaleur supérieur à celui de l'état sain, toutes les fois qu'elle se trouve jointe à l'action violente & immodérée des muscles? Nous laisserons cependant à ce genre d'affection morbifique, un nom consacré depuis si long-tems, pour ne pas introduire un nouveau jargon dans une science où des nomenclatures arbitraires portent ordinairement la confusion; mais on ne pourra disconvenir qu'il ne manque à cet état, déjà supposé, un caractere essentiel; je veux dire la prostration ou la diminution des forces musculaires, & ce sentiment de lassitude, qui est inséparable des autres maladies fébriles, qui ne sont pas accompagnées de stupeurs & d'insensibilité.

Telle est, Monsieur, ma façon de penser
sur

ſur les différens objets que je viens d'agiter. Quoi qu'il en ſoit, ſoyez, je vous prie, perſuadé que ce n'eſt ni par humeur, ni par entouſiaſme, que j'ai entrepris la défenſe d'une théorie qui m'a paru lumineuſe, & dont je ſuis le partiſan, ſans en être l'eſclave. Je me rendrai avec plaiſir aux nouvelles connoiſſances qui pourroient diſſiper mes erreurs.

Je ſuis, &c.

Je finiſſois cette Lettre, lorſque j'ai été à même de remarquer une eſpece aſſez ſinguliere de convulſion. Quoique je ne connoiſſe pas d'Auteur qui parle d'un cas ſemblable à celui qui fait le ſujet de cette obſervation, je l'aurois cependant gardée pour moi ſeul, ſi elle n'eût réuni à ſa ſingularité l'avantage d'ajouter une nouvelle preuve à la théorie des fievres.

Le ſieur Meyroux, Apothicaire de cette ville, âgé d'environ ſoixante-ſeize ans, d'un tempérament pititueux, épuiſé d'ailleurs par des maux chroniques, qui, depuis très-longtems, ſembloient ne lui laiſſer que le triſte eſpoir d'en voir bientôt terminer le cours par une mort prochaine, tomba, le 26 Mai, vers les trois heures du ſoir, entre les bras de ſon épouſe, privé de l'uſage de tous ſes ſens. Un événement auſſi imprévu jetta la conſternation & l'alarme dans ſa famille, qui s'empreſſa de réclamer, parmi les voiſins,

des ſecours de toute eſpece. Appellé auprès de ce vieillard, je le trouvai ſans connoiſſance & ſans ſentiment. Tous ſes membres étoient tendus comme une barre de fer. Les muſcles de la face, des yeux, des paupieres étoient, comme ceux du reſte du corps, dans une convulſion tonique. Le pouls étoit ſi petit & ſi lent, qu'à peine on pouvoit le ſentir. La reſpiration étoit entrecoupée & ſtertoreuſe.

Mais quelle fut ma ſurpriſe lorſque je vis, preſque dans le même inſtant, cette maladie, comme un nouveau Protée, changer tout-à-coup de face ! Des mouvemens convulſifs ſe déclarerent avec une violence dont on croiroit incapable un ſujet auſſi débilité. Les hommes les plus robuſtes ne pouvoient preſque modérer ſes efforts. La contorſion horrible des levres, des yeux; la couleur cadavéreuſe & le gonflement du viſage préſenterent à tous les aſſiſtans une peinture ſi effrayante, que, parmi le grand nombre de ceux qui y étoient accourus, pluſieurs n'oſerent ſoutenir les horreurs de ce ſpectacle hideux. Sa bouche ne fut cependant pas écumeuſe, & ſa langue ne fut pas expoſée au tranchant des dents. La déglutition des liquides fut totalement interdite; il rendit une quantité étonnante d'urine. La reſpiration & le pouls ſe ſoutinrent dans l'état déjà décrit. A cette convulſion, qui ne dura pas

au-delà d'un quart-d'heure, succéda une atonie universelle, mais qui me parut plus marquée aux parties latérales droites de toute la moitié du corps. Sa tête, lorsqu'on vouloit l'élever, retomboit brusquement, en suivant la direction que la force de sa propre gravité lui imprimoit. L'angle droit de la bouche étoit, comme dans l'hémiplégie, tiraillé par les muscles antagonistes. La respiration, pendant tout le tems du relâchement, fut exactement libre. Le pouls, que je m'empressai d'examiner immédiatement après ces convulsions, me parut d'abord aussi foible qu'auparavant; mais dans moins d'une minute il devint plein, dur & vraiment fébrile. Le malade étoit d'une insensibilité si grande que, quelques efforts que je fisse pour exciter en lui des sensations douloureuses, tout m'étoit assez inutile; il ne donnoit que de bien légers indices de sentiment. Ses yeux étoient à demi-fermés; & sa situation imitoit assez bien un sommeil très-profond, que les cris, l'agitation & même la piquure pouvoient à peine interrompre: cette privation de tous les sens, & des mouvemens volontaires, persista environ demi-heure, après laquelle reparurent encore, dans le même ordre, les mouvemens convulsifs. Cette scene variée s'offrit à mes yeux jusqu'à six fois, en moins de cinq heures, toujours avec les mêmes phéno-

menes & les mêmes alternatives. Ces orages convulsifs se dissiperent enfin, pour ne plus reparoître, & firent place au relâchement, qui se représenta encore sous le même aspect. L'issue en fut cependant plus heureuse que je n'aurois osé l'espérer. La nature, aidée des vésicatoires, des lavemens stimulans, & des sternutatoires, rendit, mais par degrés, à tous les membres leurs forces antérieures. Il reprit, avant les onze heures du soir, l'usage de tous ses sens externes. Sa voix devint aussi forte & aussi distincte qu'à l'ordinaire. Revenu à lui, il ne se plaignit que d'une douleur de tête gravative, & d'un grand abattement. Ces accidens lui laisserent encore un délire extrêmement enjoué; mais toutes ces impressions se sont insensiblement affoiblies. Son jugement est aujourd'hui très-sain. Le pouls est rentré dans l'ordre naturel; & toutes ses fonctions se sont rétablies avec la régularité qu'on pouvoit attendre de son âge & de ses infirmités habituelles.

Je considere cette maladie sous deux points de vue; je l'envisage dans l'état spasmodique, & dans celui de l'atonie. Le premier présente assez bien l'image d'un paroxysme épileptique; l'autre, celle d'un assoupissement carrotique. Les modifications qu'imprimoient au pouls ces deux états opposés, ne sont pas moins dignes de remarque. Dans les convulsions, les pulsations de

l'artere étoient à peine ſenſibles ; elle reprenoit ſa vigueur auſſi-tôt que les muſcles tomboient dans l'affaiſſement. La nature prévenue de ſa propre foibleſſe, & frappée d'un danger très-preſſant, ſembloit diriger toutes ſes forces, tantôt vers les organes du mouvement volontaire, tantôt vers ceux du mouvement vital, ſuivant que l'action des uns ou des autres lui paroiſſoit alternativement plus propre à dompter l'hétérogene morbifique, ou ſuivant que la néceſſité de pourvoir à la ſûreté de la vie devenoit plus urgente.

Il n'eſt point, je crois, de ſyſtême auquel on puiſſe faire, de cet exemple, une application plus heureuſe qu'à celui de M. de Sauvages. J'aurois cru m'éloigner du but que je m'étois propoſé, ſi je l'euſſe paſſé ſous ſilence, étant bien perſuadé que les circonſtances & le détail le plus minucieux ne ſont pas à négliger, dès-lors qu'ils peuvent fournir des matériaux deſtinés à poſer les fondemens d'une ſaine doctrine dans cette partie eſſentielle de la pathologie, que les Ecrivains ſemblent plutôt avoir obſcurcie qu'éclairée.

LETTRE

A M. ROUX, Auteur du Journal de Médecine, ſur une Palpitation de Cœur, cauſée par la ſaburre ; par M. ROZIERE DE LA CHASSAGNE, *Docteur de l'Univerſité de médecine de Montpellier, & Médecin à Malzieu en Gévaudan.*

MONSIEUR,

La place que vous avez accordée, dans votre Journal, à mon obſervation ſur un vertige vermineux, m'eſt d'un augure favorable pour celle que j'ai l'honneur de vous envoyer. Elle contient une eſpece de palpitation du cœur, qu'on chercheroit en vain dans l'ouvrage de M. Boiſſier de Sauvages. Sans avoir le danger de celles qui reconnoiſſent pour cauſe un anévriſme, un polype, &c. elle en avoit toutes les apparences. Le nombre & la véhémence des ſymptômes qui l'accompagnoient étoient bien capables d'inſpirer de l'effroi, au premier coup d'œil. Je ne diſſimulerai point que le récit que m'en fit la malade me frappa d'abord, & me fit appréhender des ſuites fâcheuſes pour elle. Ce ne fut qu'après pluſieurs queſtions que, commençant à entrevoir le principe du mal, je me déterminai à la laiſſer dans l'état de ſécurité où elle me paroiſſoit

être. Il y avoit déjà huit jours qu'elle se trouvoit dans la situation que je vais décrire, lorsque je fus consulté.

Les paroxysmes de cette palpitation s'annonçoient constamment par un grand serrement d'estomac, auquel succédoit une chaleur brûlante entre les deux épaules, que cette femme comparoit à celle d'une bougie allumée. A ce symptôme se joignoit une forte palpitation du cœur, accompagnée d'une difficulté de respirer, qui alloit quelquefois jusqu'à la suffocation, & d'un violent mal de tête, avec éblouissemens. La durée de ces attaques varioit de quatre à huit minutes; elles ne disparoissoient, ce semble, qu'afin de laisser prendre à la malade des forces pour résister à de nouveaux assauts. Dans demi-heure, elle pouvoit s'attendre à un retour quelquefois plus terrible que le précédent; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que la nuit elle en étoit exempte, & dormoit tranquillement. Elle étoit tourmentée, soit pendant le paroxysme, soit dans le tems de l'intermission, par des rots, tantôt insipides, tantôt nidoreux. Depuis la premiere invasion du mal elle avoit éprouvé une difficulté d'avaler les alimens solides. Dès qu'ils étoient parvenus à la hauteur du sternum, il falloit, pour les faire descendre, qu'elle se donnât un coup de poing sur cet os : ce sont ses propres termes.

Voilà, Monsieur, l'exposé fidele des symptômes. Je les couchai sur le papier aussi-tôt que je fus rendu chez moi. La méthode que je suivis pour en découvrir la cause est simple. Je l'interrogeai sur toutes les especes de palpitation dont parle M. de Sauvages; & ne trouvant aucun des signes que cet illustre Professeur donne pour les reconnoître, je compris qu'il falloit me tourner d'un autre côté. J'examinai derechef chaque symptôme en particulier. Le serrement d'estomac fixa toute mon attention : c'étoit par lui que les attaques avoient toujours débuté. Je le regardai dès-lors comme le siege du mal, & la saburre, comme le principe. Les rots nidoreux, dont la malade se plaignoit, vinrent à l'appui de ma conjecture; & quoique la langue fût naturelle, & que l'appétit se soutînt, je ne changeai point de façon de penser. Il y avoit cependant, dans la nosologie méthodique, une espece qui conservoit le plus grand rapport avec celle dont je viens de faire la description; c'étoit la palpitation hystérique; & il étoit d'autant plus dangereux de confondre ces deux especes, que les évacuans, qui seuls remplissoient les indications curatives de la premiere, sont, comme on sait, très-nuisibles dans celle-ci. Les rots, les suffocations, la difficulté d'avaler, qu'on attribuera sans doute à une constriction spasmodique de quelques fibres

circulaires de l'œſophage, pouvoient, avec aſſez de fondement, faire ſoupçonner un principe vaporeux; mais, ſi on veut réfléchir que cette femme eſt âgée de trente ans, bien réglée, d'une conſtitution robuſte, & que juſqu'alors elle n'avoit été ſujete à aucun ſymptôme hyſtérique, on verra ſans peine les raiſons qui m'ont décidé en faveur de ma premiere opinion, que l'événement a couronné du ſuccès le plus heureux. La purgation que je lui donnai, compoſée avec les tamarins, la crême de tartre & la manne, fit dans le jour même, en procurant des ſelles fétides & copieuſes, diſparoître le mal ſans retour, puiſqu'il jouit, depuis plus de deux mois, d'une ſanté parfaite.

OBSERVATIONS

Sur les Effets de l'Eau froide & de la Glace dans les Maladies chroniques & aiguës; par M. RENARD, *D. M. à la Fere.*

Hippocrates convulſiones, frigidâ copiosè affusâ, levari & dolorem ſolvi, monuit.
VAN SWIETEN, tom. iij, pag. 181.

On a toujours regardé les corps froids, appliqués extérieurement, comme répercuſſifs, & on emploie tous les jours l'eau froide,

la glace & la neige dans les extenſions, les entorſes, les luxations fauſſes, &c. Ces différens topiques rétréciſſent les pores, diminuent le calibre des vaiſſeaux, empêchent l'extravaſion des ſucs, & préviennent par conſéquent l'enflure ou œdeme. Dès le tems d'Hippocrate, on ſe ſervoit déjà de ces différens moyens de guérir, même dans les maladies les plus aiguës. Ce n'eſt donc pas une route nouvelle, comme ſemble l'inſinuer M. Pomme dans ſa Préface, ſeconde édition de Lyon, page 26; mais cette route étoit peu frayée avant lui. En effet, on doit à cet ami de l'humanité de l'avoir fait connoître à un grand nombre de Médecins peu ſtudieux. Il reſte encore à perſuader quelques eſprits ſyſtématiques, ou prévenus contre la méthode ſalutaire de ce célebre Auteur. Les raiſonnemens les plus ſolides détruiſent rarement les préjugés; c'eſt l'ouvrage des faits : je n'en citerai que deux; un plus grand nombre pourroit être ou inutile, ou faſtidieux; car, que n'aurois-je pas à dire, ſi je pouvois m'étendre ſur l'efficacité de tous les topiques froids, dont l'effet eſt merveilleux, & ſouvent ſubit dans les ſpaſmes, les convulſions, les attaques d'épilepſie & les affections hyſtériques ou hypocondriaques? Tous ces accidens ſont cauſés, le plus ſouvent, par la raréfaction des humeurs, quelque ſuppreſſion, la ſenſibilité ou l'irri-

tation des nerfs, le trouble des eſprits animaux, &c.; l'application ſubite d'un corps froid ſur la peau, & particuliérement ſur la partie malade, rappelle à l'inſtant l'équilibre, & rétablit tout dans l'ordre. Un moment auparavant le malade, livré à toutes ſortes de douleurs, d'agitations & de ſecouſſes violentes, paroiſſoit privé de toutes les facultés de l'ame; le déſordre étoit univerſel, continu, effrayant : on applique ſur la peau nue un topique froid, ou à la glace, le patient ceſſe de ſe tourmenter; auſſi-tôt il reprend ſes ſens, voit, entend & raiſonne. Il ſembleroit que l'endroit touché par le corps froid deviendroit dans ce moment une eſpece de *ſenſorium commune*, où ſe porteroit tout le ſentiment. M. Whytt, dans ſon ſavant Ouvrage ſur les maladies des nerfs, ne s'éloigne pas beaucoup de cette façon de penſer, quand il dit, à l'occaſion des bains froids : » rien ne fortifie plus ſenſiblement » le ſyſtême nerveux, & ne donne plus de » reſſort à tous les vaiſſeaux, que les bains » froids : car, quoique l'eau n'agiſſe immé» diatement que ſur les nerfs & les vaiſſeaux » cutanés, cependant ſa vertu fortifiante ſe » communique, par *ſympathie*, juſqu'aux » parties les plus intérieures. « D'ailleurs on n'eſt pas trop d'accord ſur le ſiege du *ſenſorium commune*. M. de Buffon, ce ſavant Naturaliſte, ce ſublime Obſervateur, le place,

aver M. de la Caſe, dans le diaphragme, ou dans les nerfs des ſens & dans les membranes de la tête, tom. xxij, *in*-12, page 77. Pourquoi n'exiſteroit-il pas dans tout autre endroit, & particuliérement dans ceux où ſe porteroient, avec plus d'abondance & de célérité, les eſprits animaux, & où la ſenſation ſeroit plus exquiſe, comme cela arrive au moment de l'application d'un corps froid ſur un endroit quelconque? Les eſprits animaux, dont le cours étoit déréglé & impétueux, ſe portent ſubitement vers cet endroit, attirés par une impreſſion vive &, pour ainſi dire, douloureuſe; & le calme reparoît.

Il n'eſt guere poſſible d'expliquer autrement la maniere d'agir des corps froids appliqués extérieurement. Je laiſſe à d'autres à établir des hypotheſes, à expliquer des ſyſtêmes; pour moi, je m'en tiens à cette théorie, à l'appui de laquelle l'expérience vient ſouvent. Je ne citerai que deux faits en ſa faveur, d'autant plus que le livre précieux de M. Pomme & le Journal de médecine ſont remplis d'un grand nombre d'événemens à-peu-près pareils, & de cures ſurprenantes.

La jeune épouſe (de 25 ans environ) de Louis Clotin, de cette ville, reſſentoit, depuis plus de huit mois, des douleurs très-aiguës à la tête, qui la privoient de tous les

mouvemens de cette partie & du col ; les yeux même ne pouvoient être mus sans des efforts considérables & des contorsions douloureuses. Elle marchoit courbée à-peu-près comme dans l'*emprosthotonos*. Le sommeil l'avoit absolument abandonnée. Sa maigreur étoit extrême, & les facultés de l'ame prodigieusement affoiblies. Je crus reconnoître, à travers tant d'accidens, une humeur rhumatismale, ou le clou histérique. La saignée du pied paroissoit assez indiquée, mais la malade étoit sans fievre & déjà épuisée ; on ne la fit pas. J'ordonnai d'appliquer incessamment, sur toute la tête, de la jusquiame verte (*a*) pilée, ou des servietes trempées dans de l'eau froide. On donnoit pour boisson une infusion céphalique froide. Les lavemens d'eau étoient aussi administrés froids ou presque froids. L'eau chaude n'étoit d'usage que pour les bains des pieds seulement. J'y faisois aussi appliquer des cataplasmes de mie de pain & de moutarde.

A peine la malade eut-elle fait usage, pendant environ dix jours, de ces différens moyens curatifs, qu'elle fut entiérement délivrée de toutes ses douleurs ; elle recouvrit aussi-tôt toutes ses facultés, & reprit,

(*a*) Je me propose de donner, dans peu, quelques remarques sur les vertus singulieres de cette plante, dont je fais un fréquent usage, sur-tout extérieurement.

en fort peu de tems, un embonpoint considérable. Il y a déjà un an que cette malade jouit de la santé la plus parfaite, quoiqu'accouchée depuis environ trois semaines.

Madame Rillart, de la ville de Laon, âgée d'environ 28 ans, a éprouvé, dans le mois de Septembre dernier, toutes sortes d'accidens. Jusques-là son Chirurgien ordinaire, homme prudent & estimé (*a*), qui la voyoit seul, n'avoit conseillé aucun remede, parce qu'il n'y avoit aucune indication à remplir. Le régime avoit sûrement été observé pendant tout ce temps, & avoit suffi. En effet, tout étoit dans l'ordre. Les lochies continuoient de couler, & les seins de se désemplir. La malade sembloit aussi recouvrer ses forces de jour en jour; elle pouvoit même marcher dans les appartemens, faire les honneurs de la maison & les délices de la bonne compagnie. Tout le monde la félicitoit sur son heureuse convalescence; les plus expérimentés même la croyoient à l'abri de tout accident, lorsque, comme on me l'a assuré, il survint suppression subite des vuidanges, & delà tous les accidens

(*a*) Il vient de faire imprimer dans le Journal de Médecine du mois de Mai dernier, une Observation sur des accidens causés par la vapeur du charbon, où il a employé, avec un grand succès, l'eau à la glace en topique. M. Gaigniere, son confrere, a partagé la cure.

que je vais décrire. J'avertis qu'ils sont surprenans, inouis, & qu'ils paroîtront peu vraisemblables; mais j'ai pour garant de mon assertion toute la ville de Laon; je dirois même toute la province.

J'arrivai auprès de la malade, environ vingt-quatre heures après l'attaque d'une hémiplégie du côté gauche. Je voulus m'assurer de l'état du pouls; mais les fréquens & terribles mouvemens convulsifs, qui devinrent peu après épileptiques, me le permirent à peine. Le Médecin ordinaire (M. la Brusse, qui réunit à beaucoup de prudence & de zele, beaucoup de lumiere & de sagacité) qui la traitoit depuis ces derniers accidens, avoit fait pratiquer, quelques heures auparavant, une saignée du pied. Il avoit aussi conseillé des lavemens & d'autres remedes appropriés & utiles; mais la malade n'en avoit retiré aucun soulagement marqué. On va voir que nous en avons fait encore administrer beaucoup d'autres aussi infructueusement.

Le cas étoit urgent, la malade ne pouvoit déjà plus avaler; à peine même pouvoit-elle articuler quelques mots, tant les mouvemens convulsifs de la langue & des levres étoient violens & précipités. Les remedes internes, par conséquent, devenoient inutiles: il fallut donc y renoncer pendant quelque tems. Nous convînmes alors, M. la Brusse

& moi, de faire usage des bains & autres topiques convenables. On disposa aussi-tôt un bain tiede, peut-être même un peu trop chaud ; au moins croyons-nous avoir à nous le reprocher. Le malade y entra environ trente-six heures après l'attaque de paralysie, mais elle n'y resta pas un demi-quart d'heure tranquille; les agitations, les secousses & les mouvemens convulsifs devinrent encore plus violens, &, pour ainsi dire, continus. Il falloit la soutenir à force de bras, pour l'empêcher de s'enfoncer dans la baignoire & de se perdre sous l'eau. Ce fut dans ce moment que nous reconnûmes que les mouvemens convulsifs étoient dégénérés en véritables accès d'épilepsie.

La cause de tant de désordres étoit connue, les lochies avoient cessé de couler. Il y avoit donc une matiere laiteuse retenue dans la masse des humeurs, & qui s'étoit sur-tout portée à la tête. Les bains, quoique salutaires dans cette circonstance, nous parurent insuffisans. Nous cherchâmes donc d'autres moyens, & plus spécifiques, pour déloger l'humeur délétere de la tête. Dans cette vue, nous fîmes pratiquer un cautere au synciput, à l'endroit de la fontanelle. On donna la préférence à la pierre infernale, comme plus active, & elle fut effectivement appliquée dans le tems que la malade étoit encore dans le bain; mais les accidens

étant beaucoup augmentés dans ce moment-là même, on fut forcé de sortir la malade du bain. Si nous avons jamais déſeſperé de ſes jours, ce fut dans cet inſtant, où elle eſſuya une attaque d'apoplexie des plus terribles. Les lavemens draſtiques ou irritans, les frictions ſeches & ſpiritueuſes, les huiles ou ſels volatils, tout fut employé inutilement; il n'y eut qu'une ſaignée faite à l'artere temporale qui parut diminuer un peu les accidens, ſans cependant nous donner plus d'eſpérance de ſauver la malade. En effet, on voyoit à chaque inſtant toutes ſortes de maux ſe ſuccéder les uns aux autres. Outre ceux décrits ci-deſſus, on remarquoit encore tous les ſymptômes, tantôt de la phrénéſie la plus violente, tantôt d'un aſſoupiſſement léthargique.... Enfin je ſerois trop long ſi je voulois circonſtancier tous les accidens graves que cette dame a eſſuyés coup-ſur-coup pendant cinq ou ſix jours.

Quoi qu'il en ſoit, nous ne perdîmes pas courage, au contraire, nous nous occupâmes entiérement des moyens qui pouvoient ſoulager promptement la made. Les longs raiſonnemens, dans un danger ſi preſſant, devenoient ſuperflus, & même nuiſibles. Auſſi M. la Bruſſe & moi convînmes unanimement d'avoir recours, ſur le champ, aux anti-phlogiſtiques, aux humectans & à l'eau froide, en at-

tendant que nous puiſſions employer les apéritifs, les diurétiques & les doux purgatifs. Nous conſeillâmes auſſi d'attirer, par la ſuction, le lait aux ſeins le plutôt poſſible. On employa, à cet effet, une jeune femme pendant quelques jours, mais preſque ſans aucun ſuccès. Les topiques froids alloient auſſi être mis en uſage, lorſqu'on nous pria de vouloir bien conſulter avec un troiſieme Médecin de Laon. Ce dernier étoit abſent, & ſe fit attendre aſſez long-tems; & lorſqu'il fut arrivé, il diſputa beaucoup en faveur des remedes nervins, toniques & ſpiritueux, qui nous avoient déjà ſi mal réuſſi, quoiqu'employés en lavemens & en topiques ſeulement. Il ne connoiſſoit vraiſemblablement pas encore l'excellent ouvrage & la pratique heureuſe de M. Pomme, & tant d'autres obſervations utiles ſur l'uſage des humectans & des topiques froids dans les convulſions & les vapeurs hyſtériques ou hypocondriaques. Les faits les mieux atteſtés, les raiſonnemens les plus ſolides ne purent le perſuader. Seul contre tous (*a*),

(*a*) MM. Nachet, Chirurgien, & Jenneſſon, Apothicaire, dont je ne ſaurois trop louer le zele, la prudence & l'exactitude, ont ſenti, comme nous, le danger des remedes chauds, & ont travaillé ſans relâche à l'adminiſtration des remedes indiqués. La malade leur doit peut-être autant qu'à nous.

il tenta, à plusieurs reprises, de faire avaler à la malade quelques gouttes d'æther vitriolique, qu'il donnoit pour un remede nouveau, & auquel il attribuoit des vertus sans nombre. Il fit aussi appliquer sur l'estomac une espece d'écusson, composé de plusieurs sortes de drogues chaudes; il conseilla encore de frotter quelquefois la tête avec le baume de Fioraventi. Enfin il n'auroit pas tenu à lui que la malade n'avalât, à notre insu, une dose considérable de médicamens spiritueux ou volatils; mais la famille attentive sur les moindres choses, reconnut bientôt les mauvais effets de tous ces différens remedes, par l'augmentation des symptômes, & les rejetta absolument.

En effet, les accès épileptiques devinrent, pour ainsi dire, continus vers le troisieme jour de notre traitement. J'étois absent alors. M. la Brusse, dès qu'il ne fut plus contredit, fit appliquer sur le sommet de la tête, qui avoit été rasée pour y appliquer un cautere, comme nous l'avons dit ci-dessus, une vessie remplie d'eau froide, qu'on renouvelloit souvent. Cela parut calmer un peu les accidens, mais sans rassurer encore sur le danger. On craignoit même de voir périr de moment à autre, dans un accès convulsif, cette jeune dame, si chérie.

Je fus rappellé, sur ces entrefaites, une

ſeconde fois auprès de la malade. J'y arrivai dans la nuit, environ le vingt-deuxieme jour de ſes couches. J'applaudis beaucoup à l'application de l'eau froide, que je fis continuer. Cependant l'effet de ce topique, quoique les accidens fuſſent déjà moins formidables & moins dangereux, me paroiſſoit encore trop foible & trop lent; j'aurois bien voulu conſulter, dans ce moment-là même, avec M. la Bruſſe, qui étoit allé ſe repoſer, avant d'adminiſtrer aucun autre remede; mais comme le moindre retard pouvoit nuire eſſentiellement à la malade, j'envoyai, ſur le champ, chercher de la glace, & je me hâtai de lui en introduire, non ſans peine, un morceau dans la bouche, dans le tems d'un fort accès épileptique. Choſe ſinguliere! j'ai quaſi dit, *ô prodige*! l'accès ceſſa ſubitement; la malade reprit ſes eſprits auſſitôt, & demanda à boire. Depuis ce moment, le mieux a toujours été en augmentant. Néanmoins les convulſions reparoiſſoient encore très-fréquemment; mais elles étoient toujours de peu de durée, par le moyen de la glace. Notre accouchée y avoit une ſi grande confiance, qu'aux moindres apparences de douleurs ou de convulſions, elle l'appelloit à ſon ſecours. Je conſeillai cependant de ne pas l'employer trop ſouvent, afin que l'impreſſion du froid fût

toujours assez sensible, & opérât également.

Ne pourroit-on pas regarder la langue, chez cette dame, comme un *sensorium commune*, où se portoient avec affluence les esprits animaux, au moment de l'impression du froid glacial sur cette partie?

Quoi qu'il en soit, on profita des bons intervalles, entre chaque attaque, pour administrer les remedes convenables & spécifiques. Le Docteur la Brusse fut chargé seul de ce soin, & s'en acquitta avec un grand succès. La malade cependant a encore été assez long-tems à guérir. Elle a éprouvé, pendant sa convalescence, différentes indispositions; elle ressent même encore, de tems en tems, quelques légers mouvemens convulsifs, sur-tout du côté paralysé. L'usage des bains achevera bientôt de dissiper ces légers accidens. Au reste, la malade, qui a recouvré son premier embonpoint & toutes ses forces, jouit aujourd'hui d'une très-bonne santé, qu'elle doit certainement aux saignées, à l'eau froide, à la glace, aux humectans & aux légers fondans & purgatifs.

OBSERVATIONS GENERALES

Sur quelques maladies des enfans de la campagne ; par M. MARESCHAL DE ROUGERES, *Maître en chirurgie à Plancoët en Bretagne.*

> *Infantes, tot morbis eorum teneræ ætati propriis, præter alios qui illis cum provectioribus ætate communes ſunt, vexantur ; ut mirum certè videri poſſit, morbos hoſce tantùm negligi ab illis qui de re medicâ ſcripſerunt.*
>
> Forbes. Diſp. ad Morb. Haller. tom. ij.

De tous les maux qui affligent l'homme pendant le cours de ſa vie, je crois que l'on peut regarder l'enfance comme le pire de tous. L'homme, dans cet état, a non-ſeulement à lutter contre ſa propre foibleſſe, qui le rend dépendant de tout, à ſupporter les maladies qui lui ſont communes avec les autres âges ; mais, par la délicateſſe de ſa conſtitution, il ſe trouve encore en proie à une multitude d'accidens qui s'acharnent contre lui, & l'entraînent au tombeau avant même qu'il ſache ce que c'eſt que la vie.

La vie des enfans eſt cependant bien précieuſe ; il la leur faut conſerver, ſi l'on veut avoir des hommes, dit le célébre M. Tiſſot. Mais quels ſont ces hommes dont l'exiſ-

tence doit nous être chere ? Ce ſont les habitans des campagnes : ce ſont ces malheureux qui, pour fournir à notre ſuperflu, manquent du néceſſaire ; qui conſomment leur jeuneſſe & leur force pour nous entretenir dans l'oiſiveté. Voilà les hommes dont nous devons ménager & protéger l'enfance. Si ce ſont ces mêmes hommes qui ſont les plus négligés ; ſi..... Mais je m'éloigne du but : rapprochons-nous, & parlons des enfans.

A peine l'enfant a-t-il briſé les entraves qui le retenoient dans le ſein de ſa mere, qu'il en éprouve d'autres en entrant dans le monde : ſes tendres organes entrent en action, & le premier ſentiment eſt un ſentiment de douleur ; mais il n'eſt que paſſager & indiſpenſable. Heureux, ſi la main des hommes ne lui en ſuſcitoit point d'autres ! Son exiſtence eſt encore douteuſe, qu'un ſoin dangereux veut pourvoir à un beſoin imaginaire : une nourrice lui préſente la mamelle, & ce premier acte de bienfaiſance, mal-entendu, ſera pour l'enfant la ſource de tous les maux.

Un abus en entraîne toujours d'autres. Le lait que l'enfant vient de prendre, & qu'il vomit, eſt remplacé ſur le champ par de la bouillie (*a*).

(*a*) On ſe doute bien que cette bouillie eſt faite avec de la farine crue, qui eſt ſouvent de bled noir ou ſarraſin, & qu'on ne fait jamais bien cuire.

S'il la vomit, on lui en redonne de nouveau. L'enfant suffoque, bientôt après les cris viennent à percer, & pour l'appaiser on a recours au teton; on le barbouille de bouillie, & il ne s'appaise point. On le met alors dans un maillot, où, bien lié & bien garotté, il ne peut, dans le moment, donner aucun signe de douleur. L'enfant n'ayant plus la liberté de crier, gémit. On le met dans un berceau, qui, agité avec une certaine violence, l'étourdit tout-à-fait. On croit l'enfant tranquille, & l'on est content de ses soins.

Sans m'arrêter davantage sur ces abus condamnables, je demande, si l'on ne voit pas naître delà le germe de toutes les maladies des enfans? Mais je ne m'attache ici qu'à quelques-unes de celles qu'ils ont dans le premier âge; & si l'on veut considérer un moment les ravages que peut causer une administration si singuliere, sur des organes si délicats, on pourra revenir d'un usage si répandu & si meurtrier.

Tous les enfans sont sujets aux tranchées. La cause des tranchées intestinales des petits enfans leur est, de tout tems, & en tout lieu, individuellement propre, dit M. Levret (a), mon illustre Maître dans l'Art des accouchemens. Sans nier absolument cette asser-

(a) *Essai sur l'Abus des Regles générales, &c.* chap. 3, art. jx.

tion

tion que je crois très-vraie dans le lieu où elle est posée, je dirai cependant que je ne regarde pas les tranchées des enfans comme propres à leur petit invidu, mais bien comme la suite de leur premiere nourriture & de la maniere qu'elle est administrée. En effet, le lait pris avant la sortie des glaires, la bouillie avant que le méconium soit vuidé, sont, je crois, suffisans pour occasionner la toux & les tranchées; car j'ai vu des nouveaux nés en être parfaitement exempts par la privation du lait & de la bouillie. Mais la toux & les tranchées ne sont pas les seuls accidens qui suivent un tel abus : viennent les obstructions de toute espece, l'engorgement des glandes, les gales, les aigres, la saburre, les vers, &c. se mettront de la partie, & la mort en sera le terme.

La toux des enfans est presque toujours convulsive, & cela doit être. L'ampleur du cerveau, la grosseur des nerfs doivent leur donner beaucoup plus de sensibilité qu'à un adulte. La moindre secousse continue est capable de leur occasionner les plus violentes convulsions. J'en ai vu périr par cette seule cause, sans qu'on ait pu leur procurer le moindre soulagement. Comme cette toux convulsive ne dépend souvent que des glaires retenues dans la trachée-artere, & qu'on ne peut trop tôt y apporter remede, le premier, comme je viens de le dire, & qui

en épargneroit bien d'autres, feroit de ne rien donner à l'enfant avant la fortie des glaires & l'évacuation du méconium, & fur lequel j'infifte le plus; car de tous ceux que j'ai vu traiter ainfi, aucun n'a eu befoin d'autre traitement, & ont fait, comme difent nos bonnes gens, meilleure fin.

Dès que les enfans feront cependant atteints de cette toux convulfive, on fera bien de leur donner un peu de vin miellé. Le miel eft un favon naturel, qui procure une douce titillation, aide la fortie des matieres retenues dans la trachée-artere, & fond, pour ainfi dire, les humeurs. Rien n'eft donc plus propre pour les débarraffer de ces glaires.

Une autre caufe des convulfions, & qui eft peut-être la plus générale dans les campagnes, c'eft les vers. Plufieurs animaux en ont naturellement l'eftomac tout farci, tels que le cheval, l'âne, &c.; mais comme l'ont remarqué plufieurs célebres & favans Naturaliftes, ces vers ne paroiffent pas les incommoder; & nous voyons au contraire, tous les jours, qu'ils font un grand ravage dans le corps de l'homme. D'où peut provenir cette différence ? Je ne prétends point l'affigner; car je remarque que la nourriture des hommes & des animaux eft à-peu-près la même dans nos campagnes, & je ne vois que les hommes devenir la proie vi-

vante de ces insectes. On a vu des enfans rendre des vers en venant au monde : autre embarras dans l'explication de la cause productrice, & que je n'examinerai point. Je me contenterai seulement de cette réflexion générale. La constitution des animaux étant plus robuste que celle de l'homme, & suivant de plus près la nature que l'homme, il y a une espece de justice que celle-ci leur soit plus favorable.

Il est étonnant combien les maladies vermineuses tuent d'enfans dans les campagnes. Il est certain que sur deux cens enfans qui naissent, il en périt cent par cette seule maladie; cause surprenante & trop réelle de dépopulation, à laquelle on ne peut trop donner d'attention.

J'ai eu souvent occasion d'observer une particularité, dont aucun Auteur que je sache n'a fait mention : c'est le *coma somnolentum*, produit par la présence des vers; avec cette différence que, dès que l'on touche l'enfant, il se plaint, reste dans la même position où vous l'avez mis, & se tient coi jusqu'à ce que vous lui en donniez une autre, qui lui fait éprouver le même sentiment de douleur, & qu'il annonce toujours par ses cris.

Quels remedes faut-il apporter ? Il y en a mille qui peuvent tous être très-bons. Voici ceux qui m'ont le mieux réussi, & avec les-

quels je puis aſſurer avoir retiré du tombeau un grand nombre d'enfans.

℞. *Pruneaux de damas,*		℥	jv.
Séné,			
Semen-contra,	āā	℥	v.
Sucre,		℔	ij.
Eau de riviere ou de font.		℔	viij.

Faites bouillir, pendant un quart-d'heure, les pruneaux dans les deux pots d'eau : retirez du feu & mettez le ſéné & le *ſemen-contra* : bouchez votre cruche, & laiſſez infuſer ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures : paſſez alors avec expreſſion : ajoutez le ſucre que vous ferez fondre à une douce chaleur.

Tel eſt le remede, en forme de ſyrop, que je fais prendre aux enfans, de la maniere qui ſuit. Je leur en donne une cuillerée le matin à jeun ; ce que je continue pendant trois jours conſécutifs, obſervant de ne rien prendre que deux ou trois heures après. Le quatrieme jour je fais mettre dans une pomme cuite, ou autre choſe convenable, un ſcrupule de poudre à vers en poudre. Il eſt rare qu'il faille recommencer le traitement, qui eſt toujours le même. Je fais obſerver le régime, autant qu'il peut l'être par des enfans de ce premier âge, en leur interdiſant l'uſage de la bouillie, pour lui ſubſti-

tuer les panades, le pain trempé dans du bouillon de viande fraîche, quand faire se peut, &c. Je défends absolument les aromatiques, les huileux, qui sont toujours nuisibles dans ce cas, quoique l'huile ait été vantée pour la destruction des vers.

L'espece de syrop que je viens de décrire, remplit, selon moi, toutes les indications. L'huile, à la vérité, fait quelquefois mourir les vers; mais elle ne les chasse pas toujours. Elle a l'inconvénient de se rancir aisément; & personne n'ignore les mauvais effets que peut produire la rancité. Le *semencontra*, qui est le meilleur vermifuge connu, aidé de l'action purgative du séné, tue & chasse les vers, avec la matiere même des vers, si l'on peut parler ainsi, fortifie l'estomac & les intestins.

Je ne donne pas à ce remede la consistance vraiment syrupeuse, parce que l'action en seroit moindre. Toute drogue purgative est émoussée par les substances sacchariformes. Ce syrop n'est pas absolument désagréable. On peut, si l'on veut, diminuer de beaucoup le mauvais goût du séné, en ajoutant à l'infusion une petite poignée de grande scrophulaire. (*a*)

(*a*) Voyez la Pharmacopée du Col. R. des Médecins de Londres. *Exposition du Comité*, note de l'Éditeur, pag. 88, ouvrage dont le public attend avec impatience la seconde partie.

Je ne m'étendrai pas davantage fur cette matiere. Je n'y ajouterai aucune obfervation particuliere : je le crois très-inutile. Je ne parlerai donc point ici de la petite-vérole, qui, quoique très fréquente dans nos campagnes, n'eft pas bien meurtriere, malgré le peu de foin qu'on y apporte. Si elle étoit par-tout auffi bénigne, les villes n'auroient pas befoin du grand fecours de l'inoculation; mais telle eft la trifte condition de l'homme, qu'il faut que l'art redreffe la nature qu'il défigure tous les jours.

P. S. Depuis que ceci eft écrit, j'ai eu occafion d'être convaincu de plus en plus du peu de danger que les enfans ont à courir de la petite-vérole dans nos campagnes. Sur plus de cent que j'ai traités, il n'en eft mort que trois, qui n'euffent peut-être pas fuccombé fi j'avois été appellé à tems; mais l'humeur morbifique fe portoit déjà aux poumons. L'inoculation eût été fans doute d'un grand fecours pour détourner cette funefte métaftafe; mais le préjugé l'emportera long-tems.

La méthode que j'ai fuivie dans le traitement de ces petites-véroles eft bien fimple. J'ai toujours commencé par faire vomir avant l'éruption, & même après, quand je n'ai été appellé que dans ce tems. Une tifane fimple d'orge & de chiendent, pendant le cours de la maladie, & une purga-

tion vermifuge ſur le déclin, ont été tout le traitement. J'ai eu ſoin de faire renouveller l'air, autant qu'il a été poſſible, un air trop raréfié étant bien plus dangereux que le froid pouſſé même juſqu'à un certain degré.

ANALYSE

De l'Eau d'une Source qui ſe trouve à Vaugirard, dans le Jardin de M. LE MEUNIER, *à dix-huit pieds de profondeur; & rapport fait en conſéquence à la Faculté de médecine, le* 10 *Avril* 1765, *par les Commiſſaires qu'elle avoit nommés à cet effet (MM.* HERISSANT *&* D'ARCET, *Docteurs-Régens de ladite Faculté.)*

Cette analyſe a été faite ſur l'eau puiſée à la ſource, en trois différens temps; ſavoir au mois de Novembre 1764, en Janvier, & le 1er Mars 1765 : on l'a auſſi comparée avec l'eau d'un puits, qui n'eſt éloigné que de huit ou dix toiſes de la même ſource.

1° L'eau de cette ſource peſe vingt-ſix grains par livre de plus que l'eau diſtillée, & l'eau du puits n'excede pas de beaucoup celle de la ſource; l'une & l'autre ſont plus dures au goût que celle de la riviere.

2° Ces deux eaux étant filtrées, celle de la source a resté claire, tandis que celle du puits est devenue louche au bout de trois mois, & a fait un léger dépôt.

3° Ces deux eaux prennent une couleur verte par l'addition du syrop de violettes, & celle du puits paroît se colorer davantage.

4° L'infusion de noix de gales n'a causé aucun changement dans l'une ni dans l'autre; ce qui indique qu'elles ne contiennent rien de martial.

5° L'huile de tartre par défaillance les trouble fortement : il s'en précipite une matiere très-blanche, & d'une finesse singuliere : celle du puits en donne plus que l'autre, & s'éclaircit plus promptement : cela vient de ce que la matiere saline y étant plus abondante, la terre qui s'en sépare se trouve plus rapprochée, forme de plus grandes masses, & reste moins suspendue dans la liqueur : ce dépôt n'est que de la terre calcaire pure.

6° La dissolution d'argent par l'acide nitreux, les trouble sur le champ toutes deux; elles deviennent laiteuses, & déposent une matiere blanchâtre : l'eau du puits en fournit plus que l'eau de la source, & le dépôt est encore plutôt précipité : cette matiere, de blanche qu'elle est d'abord, prend en peu de jours une couleur d'un brun vio-

let, comme la lune cornée, & eſt fuſible comme elle.

7° La diſſolution de mercure par l'acide nitreux, précipite de celle du puits un dépôt léger & blanc; l'eau de la ſource, au contraire, n'a dépoſé que quelques flocons. Mais ſi l'on verſe de cette diſſolution ſur ces mêmes eaux un peu chauffées, elles ſe troublent davantage, & le précipité eſt plus abondant: ces deux précipités ont un peu jauni au bout de quelques jours; c'eſt le mercure doux, mêlé de quelques atomes de turbith minéral.

ANALYSE des mêmes Eaux évaporées au bain-marie.

Une livre d'eau de la ſource, puiſée ſous nos yeux dans le mois de Novembre, évaporée à ſiccité, a donné un réſidu ſalin, blanchâtre & déliqueſcent, peſant trente-ſix grains: nous avons répété encore l'évaporation d'une pareille quantité de la même eau, & nous avons eu un réſidu ſemblable au premier, & peſant auſſi trente-ſix grains.

On a fait bouillir à-peu-près huit onces d'eau diſtillée ſur le réſidu de ces deux livres d'eau tout enſemble; cette leſſive étant filtrée & évaporée, nous avons obtenu une maſſe ſaline, dans laquelle on apperçoit quelques cryſtaux de nitre très-fins, & qui fuſent

ſur les charbons embraſés : cette maſſe ſaline attire facilement l'humidité de l'air, & eſt preſqu'entiérement compoſée de ſel nitreux & marin à baſe terreuſe ; elle peſoit trente-trois grains.

Le réſidu de cette leſſive, qui a reſté ſur le filtre, étant bien édulcoré & ſeché, peſoit vingt-huit grains : il ſe trouve ici onze grains de déchet ; mais comme ces ſels ſont déliqueſcens, il faut compter pour quelque choſe l'eau qu'ils retiennent, & la portion qui reſte dans les filtres.

On a fait digérer du vinaigre diſtillé ſur ce réſidu de vingt-huit grains, & il n'a plus peſé, étant bien ſec, que vingt-un grains ; c'eſt une véritable ſélénite ; & les ſept grains qui manquent, ſont de la terre calcaire que l'acide du vinaigre vient de diſſoudre.

Sept pintes d'eau de la même ſource, puiſées au mois de Janvier, évaporées au bain-marie à ſiccité, ont donné un réſidu peſant quatre gros vingt-huit grains ; ce qui revient à-peu-près à 22 $\frac{1}{2}$ grains par livre.

On a fait bouillir, par trois fois, de l'eau diſtillée ſur ce réſidu ; la matiere qui n'a pu être diſſoute, & qui a reſté ſur le filtre, étant bien ſeche, peſoit 1 gros & $\frac{1}{2}$; ce qui fait à-peu-près 7 $\frac{1}{2}$ grains par livre.

La leſſive de ce réſidu, filtrée & évaporée juſqu'à pellicule, a donné une maſſe ſaline qui ne cryſtalliſe pas, & qui peſe environ

3 gros, c'eſt-à-dire à-peu-près 15 $\frac{1}{2}$ par livre. Il eſt bien difficile de donner des poids exacts, attendu que ces ſels retiennent toujours plus ou moins d'humidité. On trouve parmi cette maſſe ſaline quelques cryſtaux bien formés de véritable nitre, qui fuſe ſur les charbons embraſés, comme nous l'avons déjà obſervé; on y découvre auſſi quelques petits cryſtaux de ſel marin, formés en cubes, & qui décrépitent au feu; mais ces derniers y ſont en très-petite quantité, comme M. Rouelle l'a remarqué. (*a*)

L'eau-mere de cette cryſtalliſation ayant été étendue, filtrée & précipitée par l'huile de tartre par défaillance, la liqueur s'eſt fortement troublée, & eſt devenue laiteuſe & très-épaiſſes; le dépôt étant fait, on a filtré & évaporé la liqueur; elle a cryſtalliſé aſſez irréguliérement : cependant on y voit diſtinctement beaucoup de cryſtaux de nitre, adoſſés les uns aux autres, & diſpoſés en aiguilles; en deſſous, on en découvre une quantité conſidérable de ſel marin iſolé, ayant la forme cubique, mais hériſſée de toutes parts, comme le ſel fébrifuge de Sylvius.

Cette maſſe ſaline, priſe indiſtinctement, & miſe ſur les charbons embraſés, ſemble

(*a*) M. Rouelle avoit déjà fait l'analyſe de cette eau, & ſes produits & les nôtres ſont à-peu-près les mêmes.

y fuser en entier : c'est que le nitre, en détonnant, entraîne le sel marin dans sa fusion ; mais les crystaux de ce dernier, pris séparément, ne font que décrépiter, ainsi que le véritable sel marin. Si sur cette masse saline on verse de l'acide vitriolique, il s'en éleve de fortes vapeurs blanches, qui prennent à la gorge & font tousser ; cette vapeur est dans l'état de l'eau régale, & est plus suffocante que celle de l'esprit de sel pur.

La matiere qui a resté sur le filtre après la précipitation qu'on a faite de l'eau-mere par l'huile de tartre par défaillance, est très-blanche, & si tenue & si fine, qu'elle est dans l'état d'une pulpe ou d'une gelée; elle n'est pas différente de la magnésie qu'on obtient par la précipitation de l'eau-mere du nitre : cette terre qui étant bien sechée pesoit 57 grains, est entiérement soluble par les acides.

La matiere que nous avons dite, qui a resté sur le filtre après la lessive du résidu entier de l'évaporation des sept pintes d'eau, & qui pesoit un gros & $\frac{1}{2}$, ayant été mise à bouillir & à digérer pendant vingt-quatre heures, avec du vinaigre distillé & ensuite bien lavée, édulcorée & sechée, ne pese plus que 1 gros & 12 grains ; cette matiere est une sélénité toute crystallisée par petits crystaux isolés, très-fins, & luisans comme

du talc ; & les 24 grains de ſurplus, qui ont été diſſous par le vinaigre diſtillé, étoient une véritable terre calcaire.

Si l'on traite cette ſélénite avec de l'alkali fixe & la poudre de charbon, ou, par exemple, avec le flux noir, & qu'on applique un feu de fuſion, on obtient une maſſe fondue rougeâtre : c'eſt un vrai *hepar ſulphuris*, formé par la décompoſition de la ſélénite, dont l'acide vitriolique s'unit au phlogiſtique, & fait du ſoufre. L'alkali fixe ſeul peut auſſi, ſoit par la voie humide, ſoit par la voie ſeche, décompoſer la ſélénite ; & de cette décompoſition il ſe forme du tartre vitriolé.

La diſſolution faite par le vinaigre diſtillé, filtrée & évaporée, a donné une eſpece de ſel qui cryſtalliſe très-difficilement, & n'attire pas l'humidité de l'air : étant mis ſur la langue, il y imprime une ſaveur âcre & brûlante, la même, mais moins forte que celle qu'y cauſe la véritable terre foliée. Ce ſel peſe 58 grains ; d'où il réſulte que 24 grains de terre calcaire ont abſorbé ici à-peu-près 34 grains d'acide du vinaigre.

Nous avons évaporé, pour la troiſieme fois, deux livres d'eau de la même ſource, puiſée le 1er Mars ; nous avons un peu plus deſſéché le réſidu, & il a peſé 68 grains.

Ce réſidu a été diſſous dans de l'eau diſtillée qu'on a fait bouillir ; la diſſolution

filtrée, on a trouvé ſur le filtre une matiere blanchâtre, laquelle, étant bien ſéchée, a peſé 32 grains.

On a fait digérer un peu de vinaigre ſur cette matiere; on a filtré & bien édulcoré, & le réſidu, étant bien ſec, a peſé 25 grains: c'eſt une ſélénite pure.

Enfin nous avons évaporé une livre d'eau du puits dont on a parlé ; l'évaporation pouſſée à ſiccité, nous avons obtenu une matiere ſaline, déliqueſcente, du poids de 42 grains.

Le réſidu de cette évaporation, mis à bouillir & à digérer par trois fois, avec environ deux onces d'eau diſtillée ; & , la liqueur étant bien filtrée, il n'a reſté qu'une matiere ſéléniteuſe, laquelle, bien ſéchée, ne peſoit plus que 9 grains & $\frac{1}{2}$.

On a dû remarquer une diſproportion conſidérable entre les produits des expériences en petit, & celle qui a été faite en grand : dans celle-ci il eſt moindre de près de 11 grains par livre d'eau, puiſqu'au lieu de 4 gros & 28 grains que nous avons obtenus, nous aurions dû avoir, même au terme moyen, 6 gros & 36 grains; mais nous allons rendre compte de cette différence.

Nos quatorze livres d'eau ont été évaporées, faute d'autre vaſe, dans une terrine de grès, à laquelle la ſélénite & la

terre calcaire s'attachent si fort, à mesure qu'elles se déposent, à cause de l'irrégularité & de la rudesse de sa surface, qu'il n'est plus possible de les en détacher, comme on le fait du verre. Mais ce qui prouve encore invinciblement que ce déchet vient de la sélénite & de la terre calcaire, ce sont les trois gros que nous avons obtenus de matiere saline soluble, qui ne crystallise que quand il n'y a plus d'eau, ou, pour parler plus net, de sels déliquescens : or ces trois gros, ainsi qu'on peut le voir, sont ici, comme dans les expériences en petit, la moitié du poids total à-peu-près qu'on auroit dû avoir.

Il faut observer aussi qu'ayant toujours appliqué l'eau bouillante en quantité dans toutes nos opérations, & pour les lavages, il y a toujours eu un peu de sélénite qui a passé avec les sels qui ont été dissous, & il est aisé de la retrouver. C'est donc la sélénite qui a souffert presque toute la perte dans nos essais : nous avons cru devoir en sacrifier une partie à notre principal objet, qui étoit de ne pas perdre les autres sels, desquels doit dépendre l'effet purgatif qu'on attribue à cette eau ; aussi avons-nous obtenu ceux-ci constamment avec un poids au-dessus réellement de celui qu'ils doivent avoir.

Il résulte donc de nos expériences que

les eaux de la ſource du ſieur le Meunier contiennent différentes matieres ſalines, & une terre abſorbante; le tout à la proportion d'environ 34 grains par livre, & que cette quantité y eſt à-peu-près égale dans les différentes ſaiſons de l'année.

On y trouve donc, 1° la ſélénite pour la moitié, comme M. Rouelle l'a déjà remarqué dans l'analyſe qu'il en a faite. 2° La terre calcaire, dont le poids y varie depuis 3 juſqu'à 4 grains. 3° Un peu de véritable nitre. 4° Une très-petite portion de vrai ſel marin. 5° Deux ſels très-déliqueſcens, formés par les accides nitreux & marin, unis à une terre abſorbante. La précipitation que nous avons faite de la diſſolution de ces ſels dans l'état d'eau-mere, après l'avoir étendue, nous prouve qu'ils y ſont l'un & l'autre en des proportions aſſez égales, quoique le nitre y ſoit le dominant, & qu'ils ſont, après la ſélénite, la matiere la plus abondante qu'on trouve contenue dans ces eaux.

Il en réſulte encore que cette ſource ne contient aucun eſprit minéral, ni ſoufre, ni principe martial, & qu'elle eſt exactement dans le même état que l'eau du puits qui eſt au bout du jardin; celle-ci eſt même plus chargée que l'eau de la ſource, de près de 8 grains par livre.

D'après cet examen, nous, ſouſſignés,

ne croyons pas que l'eau de cette ſource mérite le nom d'*eau minérale* : une eau qui porte, à juſte titre, ce nom, doit contenir quelque principe volatil, ſulfureux ou métallique, ou enfin quelque ſel particulier en plus grande proportion que chacun de ceux qui ſe trouvent dans celle-ci. L'eau du ſieur le Meunier n'a donc aucun caractere qui lui ſoit propre : on nous a dit que pluſieurs perſonnes en ont été bien purgées ; mais l'eau du puits ne purgeroit-elle pas auſſi-bien ? Et qui ne ſait que l'eau de la riviere, beaucoup plus pure, l'eau même diſtillée, priſes à forte doſe, ſont cependant très-capables de produire le même effet ? Rappellez-vous, MESSIEURS, ce que vous devez avoir obſervé vous-mêmes pluſieurs fois dans le cours de votre pratique, & ce que pluſieurs Auteurs, & Hoffman entr'autres, nous ont dit de l'efficacité ſinguliere de l'eau conſidérée comme telle, & abſtraction faite de tous autres principes ſalins ou terreux qui lui ſont toujours étrangers. EN CONSÉQUENCE, nous ſommes d'avis qu'il n'eſt ni décent ni honorable pour la Faculté de donner ſon attache à l'eau de cette ſource ; ſon approbation induiroit le public en erreur, & finiroit par devenir fatale & ruineuſe au ſieur le Meunier qui en eſt le poſſeſſeur.

Signé à l'original, HÉRISSANT & D'ARCET.

OBSERVATIONS

Sur quelques Réductions de la Cuisse, opérées sans machines; par M. GAUTHIER, Chirurgien-Major de la compagnie des Chevaux-Légers de la garde du Roi, Chirurgien-Major en chef des département, guerre, marine & affaires étrangeres.

J'ai vu, Monsieur, dans votre Recueil de Février dernier, page 170 & suivantes; j'ai vu, dis-je, avec bien de la satisfaction, la simplicité avec laquelle M. Dupouy, Maître en chirurgie de Paris, réduisoit la cuisse dans sa cavité cotyloïde : sa méthode est, à mon avis, préférable à toutes les autres, & d'autant meilleure, qu'elle n'oblige pas à des extensions & contre-extensions forcées, le plus souvent infructueuses, comme on l'a éprouvé dans l'usage des différentes machines dont on se sert encore assez communément.

Je ne prétends rien exposer ici qui soit capable de diminuer le mérite de l'ancienne méthode; je dirai seulement que j'ai vu de grands Maîtres, que j'avois l'honneur de suivre, n'y pas toujours réussir; il en est même résulté plus d'une fois, que les malades sont restés abandonnés à leur malheu-

reux fort, faute d'avoir pu réduire le genre de luxation dont il s'agit.

J'aurois, sur ce sujet, plusieurs exemples à citer; je me contenterai de rapporter ce que je sais être arrivé ici à un Négociant de Rouen.

Ce particulier, que des affaires avoient amené à Versailles, sortoit un jour de chez feu M. Boulet, Marchand de fer, demeurant dans la même Ville, rue de la Paroisse, & avec lequel il avoit des relations: il eut le malheur de tomber dans l'escalier; accident qui lui causa une luxation de la cuisse en dedans: l'élite de la bonne chirurgie de la Cour & de la Ville y fut appellée; mais tout l'effort des machines mises en œuvre, même à diverses reprises, n'eut pas le succès désiré; il fallut y renoncer, & se résumer à conseiller au malade d'aller aux eaux; il y fut en effet: à son retour, n'étant ni guéri ni soulagé, il prit la résolution de retourner à la suite de son commerce.

Une circonstance remarquable, relativement à l'objet que nous agitons, c'est que l'homme dont je vous parle, passant par Paris, & voulant monter dans un fiacre, à l'aide d'un marche-pied élevé, porta d'abord le pied sain, pour soutenir la cuisse affectée: cette position & l'action mesurée de lever l'autre jambe, pour entrer dans la voiture, occasionnerent un mouvement na-

turel, & assez heureux pour que tout-à-coup il entendît un bruit sourd qui provenoit précisément de ce que la tête de l'os étoit rentrée dans sa cavité : nombre de personnes de l'art ont été, ainsi que moi, témoins oculaires que, depuis ce tems, la personne a marché avec facilité, sans le secours d'aucun appui, & de la même maniere qu'elle le faisoit avant sa blessure.

Mes réflexions sur cet événement, celles que présente la méthode indiquée par M. Dupouy, & la netteté de l'explication qu'il en donne, m'ont excité à l'envisager comme une chose essentielle & utile, au point que je m'étois proposé de la mettre en pratique à la premiere occasion ; & tout récemment, il vient de s'en offrir une très-favorable que je vais vous détailler.

Vers le 20 du mois de Juin dernier, je fus appellé à Bailly (lieu situé dans l'étendue du grand parc de Versailles) chez M. de Caterby, Huissier du Cabinet du Roi, pour y voir mademoiselle Berthaute, femme de charge de sa maison ; je trouvai que cette femme, âgée de soixante-quinze à soixante-seize ans, encore grasse & musculeuse, avoit en dedans de la cuisse une luxation si considérable, que cette cuisse étoit plus courte que l'autre de quatre travers de doigt, & que de plus le mal datoit déjà depuis quinze jours ; j'avois avec

moi mon Aide-Major, par qui je fis appliquer les deux mains deſſus, & au pourtour du genou, afin d'aſſujettir cette partie, &, en même-tems, pour l'étendre autant qu'il étoit néceſſaire; je ſuivis, en un mot, exactement de point en point la route tracée par M. Dupouy, & je fus, on ne peut pas plus, ſatisfait, de même que pluſieurs ſpectateurs, de voir la conformation parfaitement rendue; enſuite faiſant faire à la cuiſſe un mouvement vers le ventre, je lui fis faire, avec toute l'aiſance poſſible, le mouvement d'extenſion, de même que tous les autres mouvemens de circonduction. Enfin cette femme marche actuellement, agit & ſe promene journellement dans le parc de M. de Caterby : il n'y a que ſon grand âge & la foibleſſe qui y eſt attachée, qui la mettent dans le cas d'avoir beſoin d'un peu de ſoutien.

J'ajouterai encore que je me ſuis entretenu de cette réduction ſubite avec M. Marigues, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi, & qu'il m'a confirmé d'avoir eu le même ſuccès dans deux opérations ſemblables, en employant les moyens qu'enſeigne M. Dupouy.

Vis-à-vis d'un principe dont la juſteſſe ſe vérifie par l'expérience, tout ſemble devoir concourir à le faire adopter; quant à moi, l'amour de mon état, & ſinguliére-

ment celui de l'humanité, m'engageront toujours de saisir & de préconiser une découverte précieuse & intéressante pour le public; je me persuade que mes Confreres, également animés de ces sentimens, ne pourront que savoir gré à l'Auteur d'une aussi excellente méthode, des motifs généreux & louables qui l'ont déterminé à la mettre au jour.

REFLEXIONS

Sur l'Extrait d'un Mémoire inséré dans le Journal de Juin, sur le Danger des machines dans la réduction des luxations; par M. AUBRAY, aspirant à la maîtrise en chirurgie.

Si sufficerit extensio quæ per viros fit, nil aliud laboris frustrà insumere oportet; imperitiam enim arguit machinas adhibere, ubi ipsis non est opus; si verò non sufficiens fuerit extensio quæ per viros fit, etiam ex aliis necessaria quædam adhibere oportet, si quæ commoda fuerint. HIPP. *L. de Fracturis.* Tel étoit, dès l'enfance de l'art, le langage d'Hippocrate, & tel est encore aujourd'hui celui de la raison & de l'expérience. Toute la question se réduit donc à savoir s'il est des luxations irréduisibles à l'aide des

ſeules mains. Nous n'exagérerons point le peu de confiance que méritent des aides, le plus ſouvent gens groſſiers, qu'on ne peut diriger à volonté, ſoit pour la gradation, ſoit pour l'intenſité ou la direction des forces. Nous ne diſconviendrons point encore du danger des machines en général; car enfin il faudroit les ſpécifier : d'ailleurs on les proſcrit, & cela *à cauſe de leur mauvaiſe application*; mais doit-on rejetter ſur l'art les fautes de l'Artiſte, & proſcrire la ſaignée, par exemple, à cauſe des malheurs auxquels elle expoſe quelquefois? Nous ne prétendons pourtant pas diſculper ceux qui ſe ſervent toujours de machines : *Eſt modus in rebus*, *&c.* & nous adhérons complétement à l'épigraphe de ce Mémoire : on doit, au reſte, ſavoir gré à quiconque ſacrifie ſon amour-propre à l'intérêt de la vérité; & l'exemple mérite d'autant plus de reconnoiſſance, qu'il eſt plus rare.

On oppoſe aux Partiſans des machines, » 1° qu'il faut un plus grand degré de force » de la part des machines, que de la part » des mains, pour produire le même effet; » *& cela à cauſe de leur mauvaiſe applica-* » *tion*. 2° Que les machines font ſur les » membres de plus grandes contuſions, » ſouvent même des ruptures de muſcles. » 3° Que les rhabilleurs & charlatans ré-

» duisent un plus grand nombre de luxations
» que les Chirurgiens en général. «

Et, pour prouver la premiere objection, on dit qu'en » appliquant les bandes dont on
» fait l'extension & la contre-extension dans
» le pli de l'aîne ou de l'aisselle, d'un côté &
» d'autre, *sous les condyles des os luxés*,
» on partage les muscles en deux parties,
» dont l'une, comprise entre les ligatures,
» est exposée au tiraillement, tandis que
» l'autre est à l'abri de l'extension : les liga-
» tures destinées à cet usage, comprimant
» avec force les muscles contre les os, pro-
» duisent cet effet. «

Quels sont les muscles qu'étrangle une serviete, ou toute autre piece de linge, bien matelassée, placée dans l'aîne ; & quel autre moyen plus simple & moins dangereux M. Portal voudroit-il y substituer? Les machines les plus usitées pour la réduction du bras, sont l'ambi d'Hippocrate, & la mouffle de M. Petit ; mais ni l'un ni l'autre de ces instrumens n'intéresse le jeu des tendons du dorsal, pectoral ou autres : la chose est évidente pour le premier; les branches antérieures du second, arc-boutant contre la clavicule, l'acromion & la côte inférieure de l'omoplate laissent, par conséquent, les muscles libres. La porte, l'échelle, le talon, &c. méritent, sans doute, la critique de

de M. Portal ; mais il n'eſt perſonne qui s'en ſerve, excepté peut-être les renoueurs, dont il prône les ſuccès prétendus avec tant de complaiſance. Il ne reſte plus que les lacs & les bandes. Mais, en admettant même cet étranglement que ſuppoſe M. Portal, n'y a-t-il point à rabattre de ſon calcul ? Toutes ſes objections portent ſur le lac ſupérieur ; & vraiment je ne vois pas ce qu'on pourroit raiſonnablement objecter contre l'inférieur, qu'on ne pût rétorquer & plus fortement contre les mains. A l'égard du lac ſupérieur même, M. Portal n'ignore pas avec quel ménagement l'on doit graduer l'extenſion, que la réſiſtance ou contre-extenſion doit équilibrer avec elle, & que leur produit doit être réciproque : ſi donc on diviſe l'extenſion en dix parties égales, par exemple, l'on avouera, ſans doute, que la compreſſion doit être relative à l'atraction, & croître ſucceſſivement comme elle ; avant donc que la compreſſion ait intercepté toute communication entre les parties muſculeuſes, celles-ci ne doivent-elles pas ſe prêter, ſans danger, d'une moitié ou plus à l'élongation ? Les Chirurgiens éclairés ſavent d'ailleurs que les muſcles tiraillés, en ſe gonflant, deviennent preſque incompreſſibles, & qu'il n'en faut pas juger par des expériences ſur le cadavre, & *appliquer au corps humain* des expériences ſur

la peau, qui ne prouvent pas davantage. C'eſt donc faute d'obſerver cette extenſion graduée, que M. Portal a vu ſi ſouvent des ruptures de muſcles; ruptures qu'il faut attribuer aux extenſions mal dirigées, ſouvent interrompues, & toujours répétées par ſacades, telles que les peuvent faire des aides peu intelligens qu'on ne peut gouverner à ſon gré.

Nous avons ſuppoſé juſqu'ici, avec l'Auteur, l'étranglement de la portion mitoyenne des muſcles : mais le fait eſt-il bien sûr ? & n'exagere-t-on rien ? On peut au moins oppoſer l'expérience & l'autorité de M. Petit, conforme à la pratique de tous les tems & de tous les lieux, aux allégations de M. Portal. D'ailleurs, en admettant cette preuve, que devient celle de la ſeconde objection; ces contuſions énormes qu'eſſuie le tendon du grand dorſal, en gliſſant ſur les ligatures comme une corde ſur une poulie ?

» Ce fait reçu, continue-t-on, je dis qu'il » faut un plus grand degré de force de la » part des machines, que de la part des » mains, parce qu'il faut une plus grande » force pour tendre une corde longue, » qu'une courte. « Tout cela n'eſt pas trop clair ; mais paſſons à la ſeconde preuve.

C'eſt le tendon du grand dorſal qui gliſſe ſur la bande qui fait l'extenſion, comme une corde ſur une poulie ; ce ſont des contuſions

énormes, ordinairement peu connues, dit-on, & apparemment peu ſenties ; autrement les malades s'en plaindroient ; ce ſont des ruptures de muſcles ; on a ſoin de faire obſerver que tout cela n'arrive qu'en agiſſant ſuivant les principes de l'art. J'invite l'Auteur, pour toute réponſe, à relire ſeulement l'*Officina Chirurgiæ* d'Hippocrate, & les *Préliminaires de M. Petit ſur les Luxations en général.* Quant au reſte, ne croiroit-on pas, à l'entendre, que les tendons gliſſent à nud ſur des corps raboteux, & qu'on ne réduit les luxations qu'en garrotant le contour des articulations avec du fil de fouet. J'ai réduit quelques luxations; j'en ai vu réduire un plus grand nombre ; j'ai conſulté quelques anciens Chirurgiens qui en avoient réduit quantité ; & , *ſuivant les principes de l'art*, ils m'ont tous aſſuré que ce malheur, la rupture des muſcles, ne leur étoit jamais arrivé.

» Il eſt étonnant, ajoute-t-on pour troi» ſieme preuve, que les rhabilleurs aient » preſque toujours un ſuccès plus heureux » que les perſonnes de l'art, dans le traite» ment des luxations, & qu'ils remettent » dans leur place naturelle des os dont *ils* » *ne connoiſſent ni la ſtructure ni la poſi*» *tion.* «

C'eſt ici que ſe décele le but de l'Auteur : c'eſt moins aux moyens que l'art emploie,

qu'à l'art même, qu'il déclare la guerre. Quoi qu'il en soit, on ne peut qu'être étonné que M. Portal ait été la dupe de la forfanterie de ces sortes de gens; on l'invite encore à lire l'excellent Traité de M. Petit, chapitre de la *Luxation des Côtes.* Quant à son *Explication mécanique de la Réduction charlatane*, 546 du Journal, nous en conclurons seulement que l'Auteur n'a point fait de la chirurgie des os son objet capital.

Il me resteroit à déterminer les cas où l'on ne peut se dispenser de recourir aux lacs, & quelquefois aux machines, mais les Chirurgiens éclairés, qui *suivent les principes de l'art* dans la réduction des luxations, sauront assez les apprécier. L'on oublie toujours au lit d'un malade les disputes de l'école; & l'on est obligé, par humanité, par intérêt même, de préférer à des tentatives au moins infructueuses le secours efficace des lacs & des machines qui multiplient les forces au gré du Chirurgien, & sans danger pour le malade, lorsqu'elles sont dirigées par gens qui *connoissent la structure & la position des parties.* Un homme fort musculeux, dans la force de l'âge, eut le malheur de se luxer la cuisse par une chute: une serviete passée dans l'aîne, & fixée solidement au chevet du lit, soutenoit le corps du malade contre l'extension que

faisoient deux hommes vigoureux : après avoir lutté quelque tems vainement, on essaya la mouffle de Ravaton ; &, dans le clin d'œil, la luxation fut réduite, *sans contusion, sans rupture de muscles.* On en citeroit mille exemples ; j'en appelle à tous les Chirurgiens. Je finirai en appliquant aux machines en général cette réfléxion de M. Louis sur le lithotome caché : » la sûreté » d'une opération ne dépend pas de l'instru- » ment, mais des lumieres & de la dextérité » de celui qui le conduit. » *Mém. de l'Acad. de Chirurgie*, tome jx.

DÉCLARATION

De MM. *L'EPI*, *BERCHER*, *Doyens*, A. PETIT, GAUTHIER, QUERENET, *Médecins de la Faculté de Paris, au sujet du Remede anti-vénérien du sieur VELNOS.*

Le sieur Velnos, qui prétend avoir une méthode particuliere de traiter les maladies vénériennes, *sans employer aucune préparation mercurielle*, a fait distribuer, dans Paris, un Avis dans lequel il cite avec une confiance singuliere, le témoignage de plusieurs Médecins de la Faculté de Paris, qu'il a nommés. Comme il est très-important que le

public connoiſſe le mérite de ces citations ſi capables de l'induire en erreur, les Médecins ſouſſignés ſe croient dans l'obligation de l'informer qu'ils n'ont aucune connoiſſance de la méthode du ſieur Velnos; qu'ils ignorent abſolument quels ſont les remedes qu'il emploie pour traiter les malades qui ſe mettent entre ſes mains; & ſur-tout s'il eſt vrai *qu'il ne ſe ſerve point de mercure ſous quelque forme que ce puiſſe être*, comme il l'aſſure & prétend le faire croire.

Que ſi, parmi les malades que le ſieur Velnos a traités, il y en a qui ſe ſoient fait voir à quelques-uns des Médecins qu'il a nommés, les ſouſſignés n'en ignorent pas moins comment & par qui ces malades ont été traités; & ils ne peuvent, par conſéquent, rendre à la méthode du ſieur Velnos un témoignage qui donneroit à penſer qu'ils ſavent & ſont perſuadés qu'il ne ſe ſert, en effet, que de remedes tirés des végétaux, *ſans employer le mercure*; ce qu'ils ne croiront jamais, qu'après que le ſieur Velnos les en aura convaincus par des preuves inconteſtables.

A Paris ce 22 Août 1767. *Signé* L'EPI, BERCHER, *Doyen;* A. PETIT, *D.M.P.* GAUTHIER, QUERENET, *D. M.*

Jours du mois.	*Thermometre.*			*Barometre.*		
	A 6 h. du matin.	*A 2 h. & d. du soir.*	*A 11 h. du soir.*	*Le matin. pouc. lig.*	*A midi. pouc. lig.*	*Le soir. pouc. lig.*
1	13	18	12½	28 2½	28 3¼	28 3¾
2	10¾	18¼	13½	28 3½	28 2½	28 1½
3	14½	21½	17	28 ⅓	28	27 11¾
4	14½	25	19½	28	28	28
5	17	26¼	19½	28 ¾	28 ¾	28 ¾
6	17¼	26¼	18	28 ¾	28 ¼	28
7	16¾	21½	16¾	27 11½	27 11½	28
8	15½	21½	17	28 ½	28 ¾	28 1½
9	15½	23¼	18¼	28 1⅔	28 1½	28 1⅓
10	16½	23	17	28 1½	28 1¼	28 2
11	15½	23½	19¾	28 2¼	28 2	28 2
12	16	22½	15¾	28 3	28 3	28 3¾
13	15	21	17¾	28 3⅓	28 2¾	28 1¼
14	16¼	22	17	28	27 11	27 9¾
15	12½	19½	13	27 10	27 10¾	28
16	12	19½	14	28	28 ½	28
17	14¼	19½	12¾	28 ¼	27 11¾	27 11½
18	12	18½	11½	27 10¾	27 10	27 10⅓
19	11	17	11	27 10½	27 10⅓	27 10
20	10½	16	11	27 9	27 8½	27 9½
21	11	15¼	10½	27 11	28	28 1
22	10	18	14	28 1	28 1	28 1
23	14½	18	14	28 ½	28	28 1
24	12½	18¼	14	28 1½	28 1½	28 2
25	12	18¼	14	28 3	28 3½	28 3¾
26	10¼	19½	13½	28 4¼	28 4¼	28 4
27	11	20½	15½	28 4	28 3¾	28 3½
28	12¼	21½	15½	28 2½	28 1½	28 1
29	14¼	22⅓	17	28 ¾	28 ¼	28
30	14½	22	16	27 11¾	28	28 ¼
31	14	15	13	28 ⅓	28 ½	28 ¾

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N-N-O. c. nua.	N. nuages.	Beau.
2	N. ser. nuag.	N-E. beau.	Serein.
3	E-N-E. beau.	E. serein.	Serein.
4	E-N-E. ser. nua.	E-O. nuag.	Nuages.
5	O. b. nuag.	S. nuag. écl.	Nuages.
6	O. nuages.	N-N-E. nuag. écl. tonn. pl.	Pl. écl. tonn.
7	S-O. pl. couv.	S. nuag. tonn.	Nuages.
8	O. nuages.	O. couv. nuag.	Serein.
9	S-O. nuages.	S-O. nuages.	Beau.
10	O. beau.	O. nuages.	Nuages.
11	N. nuages.	N-N-O. b. nua.	Beau.
12	N. beau.	N. beau, nuag.	Nuages.
13	N. nuag. beau.	N. beau, nuag.	Nuages.
14	E-N-E. pet. pl. n.	O. nuag. pluie.	Couvert.
15	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
16	O. nuag. vent.	S-O. nuag. pl.	Couv. vent.
17	S-O. cou. vent.	S-O. couv. gr. pluie, écl.	Pluie.
18	O-S-O. nuag.	O. nuag. pluie.	Nuages.
19	O. nuages.	O. pet. pl. nua.	Couvert.
20	S. nuages.	S. couv. pluie.	Beau.
21	S-O. nuages.	S-S-O. nuag.	Nuages.
22	S-S-O. b. nuag.	S-S-O. n. couv.	Couvert.
23	S. nuages.	S-S-O. n. c. pl.	Pluie.
24	O. nuages.	O. nuages.	Nuages.
25	N-O. nuag.	N-O. nuag.	Nuages.
26	N. nuages.	N-O. nua. beau.	Beau.
27	N. beau.	E. beau.	Serein.
28	E-N-E. serein.	E. serein.	Serein.
29	E. serein.	E. serein, écl.	Beau.
30	E. nuages.	O-N-O. nuag. pet. pluie, écl.	Nuages.
31	N-N-O. pl. cou.	N-N-O. pl. cou.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 26 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 10 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 16 $\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes & son plus grand abaissement de 27 pouces 8 $\frac{1}{2}$ lignes : la différence entre ces deux termes est de 7 $\frac{3}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 7 fois du N.
2 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
4 fois de l'E-N-E.
6 fois de l'E.
4 fois du S.
3 fois du S-S-O.
5 fois du S-O.
1 fois de l'O-S-O.
11 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
2 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 7 jours serein.
14 jours beau.
26 jours des nuages.
11 jours couvert.
11 jours de la pluie.
6 jours des éclairs.
2 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Août 1767.

Les affections catarrales ont continué pendant tout ce mois ; elles se sont multipliées vers la fin, & sont devenues véritablement épidémiques : elles ont été accompagnées, dans la plupart, d'une fievre précédée de frissons vagues, qui se terminoit le 3, le 4, le 5, le 6 ou le 7. Elle étoit accompagnée, dans quelques personnes, de sueurs abondantes ; dans d'autres, elle s'est terminée par un dévoiement bilieux, ou par une éruption qui causoit des demangeaisons plus ou moins fortes. Le plus grand nombre a été affecté d'une toux qui, lorsqu'elle a été suivie d'une expectoration abondante, s'est terminée en peu de jours. Quelques personnes ont eu cette toux sans fievre & sans expectoration : pour lors elle a été beaucoup plus opiniâtre. Quelques béchiques incisifs & adoucissans, eu un deux légers purgatifs à la fin, ont suffi pour terminer la maladie, qui a rarement exigé qu'on eût recours à la saignée.

Il y a eu encore, pendant tout ce mois, beaucoup de petites-véroles, dont quelques-unes de mauvaise espece.

Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Juillet 1767, par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu, ce mois, des variations assez considérables dans le thermometre, dont la liqueur ne s'est portée que deux jours au-dessus du terme de 20 degrés, à savoir, le 8, à 20 $\frac{1}{2}$, & le 20, à 23 degrés. Du 16 au 31 elle ne s'est élevée, pendant huit jours, que jusques vers le 15[e] degré; &, le 31, elle ne s'est pas portée au-dessus du terme de 12 $\frac{1}{2}$ degrés.

Le tems a été pluvieux tout le mois: la pluie a été forte le 9, le 12, & plusieurs jours à la fin du mois; aussi le mercure a-t-il été observé constamment plusieurs lignes au-dessous du terme de 28 pouces: le 3 il est descendu à celui de 27 pouces 4 lignes, &, le 5, à celui de 27 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a été *sud* presque tout le mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 23 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 8 degrés au-dessous de ce même terme. La différence entre ces deux termes est de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans

le barometre, a été de 27 pouces 10 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes. La différence entre ces deux termes est de 6 lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du N. vers l'Est.
1 fois de l'Est.
4 fois du Sud vers l'Est.
9 fois du Sud.
24 fois du Sud vers l'Ou.
7 fois de l'Ouest.
2 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 27 jours de tems couvert ou nuageux.
23 jours de pluie.
2 jours de tonnerre.
2 jour d'éclairs.
2 jours de tempête.
1 jour de grêle.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Juillet 1767.

La fievre continue-putride a été la maladie aiguë dominante de ce mois; mais elle n'a guere eu d'étendue, & a fait peu de ravage.

Il avoit paru, dès le mois précédent, des quintes de toux qui n'étoient pas bornées aux enfans, mais dont nombre d'adultes se trouvoient atteints. Cette maladie a encore été

commune, ce mois, parmi les uns & les autres. Un plus grand nombre de personnes de tout âge, parmi les adultes sur-tout, a été attaqué, vers la fin du mois, d'une fievre catarreuse, compliquée de mal de gorge & de tête, & d'oppression de poitrine. Les sueurs, soit qu'elles s'établissent par le seul secours de la nature, soit qu'elles fussent provoquées par l'art, ont emporté la maladie dans quelques sujets pituiteux ou chargés d'embonpoint; mais il a fallu, à l'égard du plus grand nombre des malades, se mettre en garde contre les suites de la maladie, par quelques saignées faites dans son commencement, & brusquement, plus ou moins, selon la texture & la solidité du sang tiré de la veine. Les décoctions de son, miellées, les décoctions d'avoine ou d'orge avec de l'oxymel, auxquelles on ajoutoit en infusion des fleurs de sureau & de coquelicot, les bouillons de veau avec des navets, ont paru être les boissons les plus appropriées à cette maladie, qui s'est terminée, dans la plupart, par une expectoration purulente. Lorsqu'elle persistoit, sans apparence de coction ni de détermination d'aucune espece d'évacuation, on avoit recours à la manne, soit en looch, soit en guise d'apozeme, ou à nos bols pectoraux incisifs. Cette maladie a été légere, & sans fievre, dans nombre de personnes, & a exigé un moindre appareil de remedes.

Enfin nous avons eu encore, ce mois, des pleuréſies vraies & fauſſes, des diarrhées, avec des épreintes dyſſentériques, & des atteintes d'apoplexie.

LIVRES NOUVEAUX.

Traité des Senſations & des Paſſions en général, & des Sens en particulier; ouvrage diviſé en deux parties, par M. *Lecat*, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, 1767, *in*-8°, deux volumes.

Eſſai ſur les effets ſalutaires du Séjour des étables dans la phthiſie; par M. *Réad*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, ci-devant Médecin des Armées du Roi en Allemagne, avec cette épigraphe:

In deſperatis, ſatius eſt anceps experiri remedium, quàm nullum. CELSE.

A Londres; & ſe trouve, à Paris, chez *Riviere*, 1767, *in*-8° de 32 pages.

Dei Moti del l'Iride. C'eſt-à-dire: Des Mouvemens de l'Iris (par M. *Felice Fontana.*) Luques, 1765, *in*-8° d'environ 100 pages.

Nuove Osservazioni sopra i Globetti rossi del Sangue. C'est à-dire : Nouvelles Observations sur les Globules rouges du Sang ; (par le même.) Luques, 1766, *in*-8°. de 45 pages.

ERRATA.

Journal de Septembre, page 230, lignes 15 & 16, *au lieu de* aussi scélérates, *lisez* semblables. A la Note de la même page, *au lieu de* sieur, *lisez* M. Ces deux corrections, faites par M. Poissonnier des Perrieres, nous avoient échappé.



TABLE

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

NOVEMBRE 1767.

TOME XXVII.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1767.

EXTRAIT.

Tables nosologiques & météorologiques très-étendues, dressées, à l'Hôtel-Dieu de Nîmes, depuis le 1er Juin 1757, jusqu'au 1er Janvier 1762; par M. RAZOUX, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Nîmes, de l'Académie royale de la même ville, &c. A Basle, chez Im-Hof *& fils; & se trouve, à Paris, chez* Vallat-la-Chapelle, 1767, *in*-4°.

L'ESPRIT philosophique, qui paroît s'introduire de plus en plus dans la médecine, commence enfin à ramener le goût

de l'obſervation, & à faire ſentir le vuide de ces théories plus brillantes que ſolides, qui n'ont ſervi juſqu'ici qu'à retarder les progrès de l'art le plus utile & le plus précieux à l'humanité. Que ne doit-on pas attendre de la correſpondance qu'a établie entre les hôpitaux militaires du Royaume, un Miniſtre non moins zélé pour remplir les vues bienfaiſantes du Monarque qui regne ſur la France, qu'éclairé ſur les moyens d'en aſſurer le ſuccès? correſpondance dont on peut déjà entrevoir les avantages dans le *Recueil d'Obſervations de médecine des hôpitaux militaires, rédigé & publié par M. RICHARD DE HAUTESIERCK.* Si l'obſervation eſt, en effet, le ſeul moyen de perfectionner un art dont elle ſeule a pu poſer les fondemens, qui peut mieux s'y livrer que les Médecins des hôpitaux, toujours à portée de ſuivre la marche de la nature dans les différens genres de maladies, & de juger ſainement des inflences des cauſes générales, tels que le climat, les ſaiſons, les alimens, les différentes occupations des hommes, &c? Long-tems avant une inſtitution auſſi ſage, M. Razoux avoit commencé à faire, dans l'hôpital de Nîmes, des obſervations, dont il publie aujourd'hui une partie. Le plan qu'il s'étoit preſcrit, eſt, à peu de choſe près, le même que celui qui a été adopté par le Miniſtre, & propoſé

pour modele aux Médecins des hôpitaux militaires du Royaume. Nous allons tâcher de donner à nos lecteurs une idée de son ouvrage.

Après avoir exposé, dans sa Préface, le plan de son travail, les motifs qui l'ont engagé à l'entreprendre, & les raisons qui l'ont déterminé à le rendre public, il décrit, dans un discours préliminaire, la situation de Nîmes, la nature de son sól & de son climat, celle des eaux, la température de l'atmosphere, les mœurs, la maniere de vivre, & les professions qu'exercent les différentes classes de citoyens qui habitent cette ville. Il indique ensuite le régime qu'on fait observer aux malades dans l'hôpital, & les principaux remedes qui y sont en usage. On trouve, à la suite de ce discours préliminaire, un Extrait de la *Nosologie méthodique de M. de Sauvages.* Enfin viennent les *Tables météorologiques* & les *Tables nosologiques.* Ces dernieres sont distribuées dans l'ordre des classes proposées dans la *Nosologie.* On y indique le nombre de malades attaqués de chaque genre de maladie, le nombre de ceux qui en sont guéris, ceux qui en sont morts. On y trouve décrit ce que chaque genre de maladie a eu de particulier, les remedes qui ont paru réussir le plus généralement, ce que l'ouverture des cadavres a appris de leur cause. Enfin

chaque Table eſt terminée par une récapitulation générale des malades, hommes, femmes ou ſoldats, qui ſont entrés dans l'hôpital; de ceux qui en ſont ſortis guéris, & de ceux qui y ſont morts. Dans une Table particuliere, on trouve un réſumé plus détaillé du nombre des malades attaqués de chaque maladie, du nombre des guéris, & de celui des morts. Le volume eſt terminé par les Lettres, Mémoires & Obſervations que l'Auteur avoit déjà publiés ſur différens ſujets de médecine. Ces pieces ſont au nombre de douze, dont ſix ont été inſérées dans notre Journal. Quoiqu'un ouvrage, tel que celui dont nous venons de donner la notice, paroiſſe peu ſuſceptible d'Extrait, nous allons cependant tâcher de faire connoître la maniere dont il eſt exécuté.

La ville de Nîmes eſt ſituée au 43e degré 50 minutes 35 ſecondes de latitude ſeptentrionale, & à 2 degrés 2 minutes 11 ſecondes à l'orient de l'Obſervatoire royal de Paris. Elle eſt bâtie au pied de collines qui dominent ſur une plaine vaſte & fertile. Ces collines ſont de deux eſpeces. Les premieres, qui s'étendent du nord-eſt au ſud-oueſt, ſont de pierre calcaire; les ſecondes, qui ſont du côté du Rhône, conſervent la même élévation, & ſont de même nature que les premieres, dans l'endroit où elles s'uniſſent

à celles qui bordent le Gardon. A celles-ci succedent les collines de cailloutage, qui s'étendent dans la même direction. La partie la plus élevée de ces collines forme des plaines assez étendues, & qui sont cultivées: une grande partie du terrein des premieres est stérile; on a planté des vignes & des oliviers dans tous les endroits où il y a assez de terre végétale pour les élever. Il y a quelques bois-taillis de chêne vert, & des friches fort vastes, qui ne produisent que des broussailles, des buis, de la bruyere & un petit arbrisseau qui produit la graine d'écarlate. La plaine, renfermée par les collines, a environ huit lieues de long, & deux de large: la petite riviere du Vistre la traverse & la fertilise.

Cette plaine, dont la direction est du nord au sud, continue jusqu'à la mer Méditerranée, & se borne aux étangs voisins de l'embouchure du Rhône; de sorte que rien ne s'oppose aux vents du midi, lorsqu'ils soufflent avec impétuosité: la chaîne des collines qui bornent la ville du côté du nord, n'est pas assez élevée pour la défendre des vents qui soufflent de ce côté-là, & sur-tout du nord-nord-est, vent impétueux, très-froid, même pendant l'été.

Au couchant de la ville, & du pied d'un rocher qui s'éleve en amphithéatre, sort une source abondante qui, dans tous les

tems de l'année, fourni de l'eau très-limpide pour l'usage des habitans. Elle est perpétuelle, & donne quatre-vingt pouces d'eau. Elle a des crues plus ou moins abondantes, qui ne dépendent pas toujours des pluies qui tombent sur le terroir de Nîmes: pour lors on ne reconnoît plus cette fontaine; elle ressemble à un torrent impétueux qui roule des eaux limoneuses, jaunâtres, rougeâtres, même quelquefois avec une rapidité & un bouillonnement extraordinaires. Les eaux de cette fontaine forment une petite riviere qui va se joindre à celle du Vistre dont elle prend le nom au sortir de la ville: le peu de pente de ce dernier canal & de celui qui traverse la ville, fait que l'eau y croupit, devient sale & infecte, fournit des exhalaisons qui corrompent l'air, & produisent des maladies. Les travaux qu'on a faits, depuis quelque tems, à la fontaine, & les embellissemens dont on a décoré ses avenues, en ont fait un lieu fort agréable, mais ont ralenti le cours des eaux, qu'on a retenues dans de grands bassins & des canaux. » Nous n'avons pas tardé » à nous appercevoir, dit M. Razoux, que » les habitans des maisons qui bordent les » quais & les canaux, sont plus sujets, pro» portion gardée, que les autres citoyens, » aux fievres intermittentes; ce qui doit né» cessairement être attribué à la stagnation » des

» des eaux. On obſerve encore que les accès » de fievre ſont plus communs dans cette » ville depuis cette époque, qu'ils ſont de- » venus une maladie épidémique, & qu'il » n'y a point de tems de l'année où l'on ne » trouve de malades qui en ſoient attaqués. » Enfin, dans les mois de Juillet & d'Août, » quand on nétoie les baſſins & les canaux, » on s'apperçoit ſenſiblement d'une odeur fé- » tide qui regne aux environs de la fontaine, » & qui infecte l'air de cette promenade. « Il ajoute que, lorſque les pluies ne ſont pas fréquentes, & qu'elles ne renouvellent pas les eaux de la ſource, tous les puits de la ville ſe reſſentent de cette ſécheresſe ; la plupart tariſſent, & le plus grand nombre de ceux qui ne tariſſent point fourniſſent une eau trouble, blanchâtre ; & ce n'eſt qu'à leur détriment que les habitans de Nîmes uſent d'une pareille boiſſon : plu- ſieurs s'en reſſentent pendant toute leur vie.

Le ciel de cette ville eſt très beau & très- ſerein ; mais on y éprouve une viciſſitude ſurprenante de froid & de chaud ſouvent dans le même jour. On obſerve, en effet, dans les *Tables météorologiques*, qu'il y a quelquefois une différence de 10 à 12 degrés du matin à l'après-midi.

Dans certains tems de l'année les orages ſont très-fréquens à Nîmes ; il pleut à verſe ; il fait des tonnerres, des éclairs, &c. Dans

d'autres tems, l'air conserve sa sérénité pendant un tems très-considérable. Le froid le plus cuisant qu'on y éprouve en hiver, est toujours l'effet du vent de nord-nord-est. Le climat est très-exposé à des vents forts & violens, qui désolent les campagnes & privent les habitans d'une partie de leurs revenus. On y éprouve quelquefois des ouragans terribles qui déracinent les arbres les plus élevés, enlevent les toits des maisons, renversent tout ce qui s'oppose à leur passage, & se font sentir en plusieurs endroits. Les gros vents, quoique très-forts, beaucoup moins violens que les ouragans, paroissent avoir un cours assez réglé; ils soufflent du nord au midi, & du midi au nord. Il y a, outre cela, un vent particulier dans l'été, qui ne regne que le long des côtes de la Méditerranée, & qui se fait sentir jusqu'à Nîmes; il ne souffle que dans les jours les plus chauds, ne commence ordinairement que vers les dix à onze heures du matin, & cesse sur les trois ou quatre heures après midi: sa direction est du sud au nord, ou du sud-sud-ouest au nord-nord-est. On l'appelle, dans le pays, *le garbin.*

Quoiqu'en général il pleuve assez rarement dans le climat de Nîmes, les pluies qu'il y fait, sont si abondantes, que, tout calcul fait, il tombe, année commune, plus d'eau dans cette ville qu'il n'en tombe à

Paris, où il pleut plus fréquemment. On n'y voit que rarement de la neige; & lors même qu'il en tombe, ce n'eſt qu'en petite quantité. La grêle y eſt encore aſſez rare. Les brouillards n'y ſont pas ordinaires : on en voit cependant quelquefois, en été, qui ont une odeur déſagréable, ſont fort malſains, & très-nuiſibles aux récoltes : il n'en eſt pas de même de ceux qui paroiſſent en hiver; ils annoncent preſque toujours le beau tems.

L'air de Nîmes eſt vif, piquant, ſubtil & pénétrant. Les habitans y ſont fort ſujets aux rhumes, aux douleurs de tête, aux fluxions, aux rhumatiſmes, &c. Ceux qui, pendant l'hiver, s'expoſent au froid, la tête découverte, riſquent de perdre leurs dents & leurs yeux par les fluxions continuelles qu'ils eſſuient, par les ophthalmies qu'ils éprouvent. Ils riſquent encore de ſouffrir, pendant preſque toute leur vie, de vives douleurs à la tête, au col, aux oreilles, & dans pluſieurs autres parties du corps. Ce n'eſt pas ſeulement en hiver qu'on riſque de contracter ces indiſpoſitions; l'été même, ſur-tout lorſqu'on s'expoſe imprudemment au ſerein, on éprouve des effets tout auſſi dangereux, juſques-là que les perſonnes les plus accoutumées à ſouffrir le froid, tête nue, dans des pays beaucoup plus ſeptentrionaux, ne peuvent impunément le ſup-

porter dans cette ville, & se plaignent bientôt des maux dont nous venons de parler.

M. Razoux divise les quarante-cinq mille habitans qui sont renfermés dans l'enceinte de Nîmes ou de ses fauxbourgs, en trois différentes classes ; les gens riches ou aisés, les artisans & les pauvres. Les citoyens des deux premieres classes font fort peu d'exercice. Les gens aisés se nourrissent d'alimens succulens, & sortent du repas pour aller presque toujours se renfermer dans une maison où la compagnie se rend ; dès que tout le monde est assemblé, les parties de jeu commencent ; on les prolonge ordinairement jusqu'à l'heure du souper. On reprend encore les cartes après le repas ; &, continuant bien avant dans la nuit, on se retire enfin, pour se délasser, dans les bras du sommeil, d'une vie si fatigante. Quelques-uns d'entr'eux, très-occupés dans leur cabinet, passent toute la matinée à écrire ou à calculer ; ils dînent peu, parce qu'en se levant ils ont pris du café ou du chocolat : après ce repas, ils travaillent encore jusqu'au moment d'aller à l'assemblée ; ils jouent comme les autres, & terminent leur journée par un splendide souper. La vie des femmes est encore plus molle & plus sédentaire ; aussi sont-elles plus exposées aux accidens & aux maladies que la vie molle & oisive a coutume de produire.

La plupart des artiſans ne font pas plus d'exercice que les gens riches & aiſés. Les manufactures & les fabriques en occupent un très-grand nombre, qui, par la nature de leur travail, ſont toujours aſſis; ce n'eſt pas que les mouvemens qu'ils ſe donnent, en remuant les pieds & les mains, ne les agitent; mais, d'un autre côté, ils les diſpoſent à certaines infirmités qui leur ſont preſqu'inévitables.

Rien n'eſt plus ſale & plus infect que les filages de ſoie, appellés *tirages*. Les femmes, qui preſque ſeules ſont occupées à ce travail, vivent dans un air chargé de mauvaiſes exhalaiſons, dont les parties ſont rendues plus actives par l'action du feu; ce qui les rend ſujetes aux fievres malignes, pourprées, exanthémateuſes, &c. Leurs mains ſont ſouvent attaquées par des panaris, des charbons, &c. Ceux qui battent les reſtes de ces cocons, qui les cardent, qui les filent, éprouvent tous les inconvéniens que doit néceſſairement entraîner après ſoi la fétidité de ces petits inſectes à demi-pourris, qui s'y trouvent attachés. Auſſi voit-on les jeunes filles qui viennent des Cévenes, pour être employées à de pareils travaux, perdre, dans peu de jours, la fraîcheur de leur teint, l'éclat de leur coloris, la vigueur de leur tempérament; être attaquées d'une toux ſeche preſque continuelle, ſe plaindre de

douleurs ſur le *ſternum* & le long des côtes ; être vivement oppreſſées, ſouvent avec fievre, inappétence, cardialgies, &c. Si les humectans, les adouciſſans, les balſamiques ne portent pas un ſecours prompt, elles périſſent d'une phthiſie qui leur eſt particuliere. M. Razoux a conſeillé, en pareil cas, à pluſieurs d'entr'elles de quitter une ſi dangereuſe profeſſion, & d'aller reſpirer leur air natal, qui les a ſouvent rétablies.

On obſerve que ceux qui tournent les moulins, & qui ourdiſſent la ſoie, étant environnés de roues, de dévidoires, de rouets toujours en mouvement, ſont ſouvent attaqués de vertiges, de défaillances, d'étourdiſſemens occaſionnés par la rotation continuelle des objets qui les entourent. On en a vu perdre la raiſon, & devenir imbécilles, & comme hébêtés. D'autres, étant obligés de faire effort contre l'eſtomac, pour mouvoir de grandes roues, ont des douleurs fréquentes dans cette partie, des vomiſſemens, des inappétences, &c. Quelques-uns de ces ouvriers ont les jambes œdémateuſes : une eſt ordinairement plus gorgée de l'autre ; c'eſt celle qui fatigue le moins. Le mouvement de l'autre jambe qui fait hauſſer & baiſſer de lourds contre-poids, fortifie cette partie, & la défend contre ces incommodités.

Les jardiniers, qui ſont très-nombreux à Nîmes, ſont extrêmement ſujets aux fie-

vres intermittentes, tierces & quartes; aux différentes eſpeces de cachexies, à l'hydropiſie; ce qui eſt dû au mauvais air qu'ils reſpirent, aux eaux fétides qui environnent leurs habitations, aux fumiers qui les entourent, aux alimens dont ils uſent, à leur travail journalier, qui les force d'avoir continuellement les pieds dans l'eau, à l'humidité & à la fraîcheur du matin & du ſoir.

En général, les alimens dont uſent les habitans de Nîmes ſont très-ſalubres : le pain, la viande de boucherie, la volaille, le gibier, les légumes, les fruits, l'eau qu'on y boit, ſont de la meilleure qualité; M. Razoux ſoupçonne ſeulement que l'eau de puits, lorſqu'elle eſt altérée, comme nous l'avons dit, par de longues ſécherefſes, diſpoſe aux hidropiſies, aux obſtructions des viſceres & à quelques autres indiſpoſitions.

Quelques abus introduits, depuis un petit nombre d'années, parmi les habitans de Nîmes, on pourroit dire parmi preſque tous ceux de l'Europe, ont attiré l'animadverſion de l'Auteur que nous analyſons. Ces abus ſont celui du café, auquel il attribue les morts ſubites, plus fréquentes depuis quelque tems; celui des vins étrangers, & ſur-tout de l'eau-de-vie, dont il prétend que la conſommation a quadruplé depuis quelques années; abus qu'il regarde comme la cauſe d'un grand nombre d'hydropiſies &

de phthiſies ; enfin celui du tabac , » qui, » dit-il , lorſqu'on le prend en poudre , nuit » aux tempéramens ſecs, bilieux & chauds : » il enivre , dérange les fonctions du cer- » veau , procure le vomiſſement , énerve » l'eſtomac , irrite les nerfs , diminue les » facultés de l'eſprit , détruit la mémoire , » gâte l'odorat , échauffe , trouble le ſom- » meil , cauſe des vapeurs , des vertiges , » des éblouiſſemens , & conduit à l'apo- » plexie & à la léthargie. Ce n'eſt pas tout : » le tabac , ſur tout lorſqu'on le fume , fait » perdre l'appétit , cauſe des gonflemens » d'eſtomac , des tremblemens de membres , » des palpitations , des douleurs de tête; » rend le teint blême , ruine & mine le » corps , deſſeche le cerveau , rend les » poumons flaſques , racornis , inhabiles à » chaſſer l'air , & conduit inſenſiblement au » maraſme. « Notre Auteur ne diſſimule pas les avantages que l'uſage de ces ſubſtances peut avoir ; mais il prouve qu'il s'en faut de beaucoup qu'ils compenſent les inconvéniens qui réſultent de leurs abus.

Si M. Razoux a cru devoir s'élever contre ces nouveaux uſages , il en regrete un , dont il prétend que les anciens recueilloient les plus grands avantages , celui des bains ; ce qui l'engage à rapporter quatre obſervations , pour démontrer leur utilité dans l'état de maladie. Il termine ſon diſcours prélimi-

naire par quelques remarques ſur les malades en particulier qui peuplent l'Hôtel-Dieu de Nîmes. Deux ſortes de perſonnes ſe rendent à cet hôpital, des Soldats & des Bourgeois : ſous cette derniere dénomination, il comprend les pauvres, les mendians, les artiſans, les domeſtiques, &c. Ce que nous avons dit plus haut de la vie des artiſans, convient en grande partie à cette derniere claſſe. On doit ſeulement obſerver que les plus mauvais alimens & les boiſſons de la qualité la plus inférieure ſont leur partage. Ils uſent de poiſſons à demi-pourris, ſalés ou non, qu'on va prendre, en été, dans les baſſes eaux des marais des environs. Ils uſent encore de fruits que les grands vents font tomber, ſans qu'ils aient atteint leur point de maturité ; de légumes piqués de vers, de choux & autres herbages à demi-cruds, de ſalades, &c. ; le tout arroſé d'une grande quantité de vin pur, qui quelquefois leur ſert d'aliment & de boiſſon.

Tel eſt le tableau que M. Razoux fait des habitans de la ville de Nîmes, de leur maniere de vivre & des cauſes qui influent ſur leur ſanté. Nous voudrions pouvoir préſenter de même un précis de ſes *Obſervations noſologiques* ; mais cette partie de ſon ouvrage n'eſt pas ſuſceptible d'extrait : ce que nous avons dit juſqu'ici ſuffira ſans doute pour engager nos lecteurs à recourir

à l'ouvrage même : nous croyons pouvoir les assurer qu'ils ne perdront pas le tems qu'ils emploieront à le lire ; ils y trouveront partout un Observateur attentif, & un Praticien sage & éclairé ; & nous sommes persuadés qu'ils désireront de voir continuer un travail aussi utile ; travail qu'il seroit à souhaiter que tous les Médecins des hôpitaux voulussent s'imposer.

EXTRAIT.

An Essay concerning the Cause of the endemical Colic of Devonshire, which was read in the theatre of the College of Physicians in London, on the twenty-nine day of June 1767 ; by George Backer, *Fellow of the College of Physicians, and of the royal Society, and Physician to her Majesty's Houshold.* Essai sur la Cause de la Colique endémique du Dévonshire, lu dans le théâtre du College des Médecins de Londres le 29 Juin 1767 ; par M. *George Backer*, Membre du College des Médecins & de la Société royale, & Médecin de la maison de la Reine, avec cette épigraphe :

Ἐκ τουτων νοσοῦμεν, οἷς καὶ σῶμεν. PLUTARCH.

A Londres, chez *Hughs*, 1767, *in*-8° de 60 pages.

Cet essai est destiné à entrer dans un Recueil de Dissertations lues dans les assem-

blées du College des Médecins de Londres, par les Membres qui la composent; Recueil que cet illustre Corps se propose de mettre au jour; mais l'importance de la matiere, & l'utilité dont pouvoit être aux habitans de la province de Dévon la découverte qui en fait le sujet, a engagé l'Auteur à en faire imprimer séparément un petit nombre d'exemplaires, afin de les distribuer dans cette province. Il s'y est proposé de démontrer que la colique qui y regne, & que Musgrave, & après lui, le Docteur Huxham, ont attribuée à l'acidité du cidre qu'on y boit, étoit l'effet du plomb dont on se sert dans ce pays pour doubler ou sceller les moulins & les presses dans lesquels on écrase les pommes, & qui, étant dissous par l'acide de ces mêmes pommes, passe jusques dans le cidre, qui en est le produit.

Quoique pénétré de respect pour les décisions d'un aussi célebre Médecin que Huxham, M. Backer ne put cependant se défendre de concevoir quelques doutes sur la cause qu'il avoit assignée à cette colique, fondé sur le peu d'analogie qu'il y a entre le suc des pommes & la qualité venéneuse du plomb, & sur la parfaite identité de la maladie qui regne dans le Dévonshire, avec celle qui est l'effet des différentes préparations de ce métal; il ne pouvoit pas se persuader que deux causes si différentes pussent

produire des effets si semblables. Il s'est confirmé dans ces doutes, en observant que, dans un grand nombre de pays, on fait usage de liqueurs aussi acides que le cidre, sans que les habitans y soient exposés à cette colique; que les habitans des provinces de Worcester, Gloucester & Herfort, qui ne boivent presque que du cidre foible & acide, ne sont pas sujets à cette colique; que les mineurs même du Derbyshire n'ignorent pas que les malades affligés de cette colique n'ont pas de remede plus efficace ni plus prompt que des doses fortes & répétées de crême de tartre; enfin que Zeller, dans sa *Docimasia, signa, causæ & noxa vini lithargyrio mangonisati*, assure que, quoique les vins des environs de Tubingen soient aussi acides que du vinaigre, les habitans n'en avoient pas été incommodés, jusqu'à ce qu'on s'avisât de vouloir les adoucir avec de la litharge. Il se crut donc fondé à soupçonner qu'on ne devoit pas chercher la cause de cette colique dans le cidre pur, mais dans quelque adultération frauduleuse ou accidentelle qu'il avoit soufferte.

Ayant fait des recherches en conséquence, il apprit que cette maladie régnoit dans tout le comté de Dévon; mais qu'elle infestoit plus particuliérement les endroits où l'on fait le plus de cidre; que non-seulement elle étoit commune dans la derniere classe

des habitans, mais encore qu'elle y étoit plus fréquente dans les autres classes, que dans tout le reste de l'Angleterre, & qu'elle ne se bornoit pas à l'automne seulement. Le Docteur Andrew, d'Exeter, lui envoya les états des personnes attaquées de cette maladie, qui avoient été reçues à l'Hôpital d'Exeter. Depuis le mois de Septembre 1762 jusqu'au mois de Juillet 1767, le nombre alloit à deux cens quatre-vingt-cinq, dont deux cens neuf avoient été guéries. Il lui mandoit que les malades de toute la province se rendoient à cet Hôpital, mais surtous des cantons où l'on fait le plus de cidre; qu'ils n'y venoient guere que lorsque les premiers accidens, tels que les douleurs & la constipation, étoient passés, & qu'il ne leur restoit communément que de la foiblesse dans les membres; que le plus grand nombre de ces malades étoient guéris, & que ceux dont la maladie résistoit, étoient envoyés à Bath Par les informations qu'il avoit prises à Bath, il a appris que, dans le courant de l'année derniere, il étoit entré dans l'Hôpital de cette ville quatre-vingt malades, pour des suites de la colique de Dévonshire, dont quarante avoient, dit-on, été guéris, & trente-six fort soulagés. Il a appris aussi qu'il venoit huit fois plus de malades attaqués de cette colique, du comté de

Dévon, que des comtés d'Herford, Gloucester & Worcester.

Le Docteur Wall, de Worcester, lui écrivoit que les habitans de ces trois derniers comtés n'étoient guere exposés à la colique de Poitou; qu'on n'employoit, dans aucun des ustensiles dont on se servoit pour faire le cidre, de plomb qui pût la produire. Il ajoute qu'à la vérité, une année très-abondante en pommes, il avoit connu un Fermier qui, n'ayant pas assez de vaisseaux pour serrer son cidre, en remplit une grande citerne doublée de plomp, & l'y laissa jusqu'à ce qu'il se fût procuré des tonneaux. Toutes les personnes qui burent de ce cidre furent attaquées de la colique; & le Doctenr Wall en eut onze à la fois dans son Hôpital. Il avoit aussi traité, depuis peu, trois personnes de la même maladie, occasionnée par du cidre fait dans une presse couverte de plomb.

Quelle est donc la cause pour laquelle les habitans du comté de Dévon sont exposés à cette cruelle maladie, tandis que leurs voisins, qui font, comme eux, usage du cidre, en paroissent exempts? M. Backer l'a trouvé dans la méthode qu'ils suivent pour faire cette boisson. Ils ont de grandes auges circulaires, dans lesquelles ils écrasent leurs pommes: ces auges sont faites de plu-

ſieurs morceaux de pierre, liés enſemble par des crampons de fer, ſcellés avec du plomb, dont on remplit auſſi les joints; quelquefois ces pierres, qui ne ſont pas toujours bien régulieres, laiſſent entr'elles des vuides conſidérables qu'on remplit auſſi avec du plomb fondu. Il eſt encore aſſez ordinaire, dans cette province, qu'on double les preſſes de plomb, pour les empêcher de fuir, ou qu'on y faſſe une bordure du même métal pour recevoir le ſuc des pommes, & pour le conduire juſques dans le vaiſſeau deſtiné à le recevoir. Dans d'autres endroits, on ſe contente de clouer ſur toutes les fentes ou gerçures de la preſſe des plaques de plomb, & de conduire le ſuc des pommes dans des tuyaux de plomb. » J'ai » appris auſſi, ajoute M. Backer, que » quelques Fermiers, pour conſerver leur » petit cidre, & empêcher qu'il ne tourne à » l'aigre, mettent au fond du tonneau un » poids de plomb; ce cidre fait la boiſſon » ordinaire des domeſtiques. «

Dans les provinces de Glouceſter, Worceſter & Herford, les moulins à cidre, qui ont juſqu'à vingt pieds de diametre, ſont faits également de pierre ou de bois liés par des crampons de fer, ſcellés avec du plomb; mais ces crampons ne ſe trouvent qu'audehors, & jamais dans la partie de l'auge où l'on écraſe les pommes: il s'en trouve un

peu ſur la couche où on tient les pommes, en attendant qu'on les faſſe paſſer ſous la meule : il ſe peut que le ſuc qui découle de celles qui ont été froiſſées, en les cueillant, diſſolve un peu de plomb ; mais, s'il en paſſe dans le cidre, il doit être en bien petite quantité.

Inſtruit de ces faits, M. Backer crut devoir s'aſſurer par des expériences, s'il y avoit véritablement du plomb en diſſolution dans le cidre de Dévonshire ; en conſéquence, s'étant trouvé à Exeter au mois d'Octobre 1766, il prit du ſuc de pommes, qui avoit été exprimé par une preſſe doublée de plomb, dans la paroiſſe d'Alfington, & s'en ſervit pour faire pluſieurs expériences avec l'encre de ſympathie, & la teinture volatile de ſoufre. Elles le convainquirent que ce moût contenoit, en effet, du plomb en diſſolution. Les mêmes expériences répétées ſur du cidre de l'année précédente, lui démontrerent qu'il en contenoit également, quoiqu'en moindre quantité que le moût.

N'oſant pas s'en rapporter à ces premiers eſſais, craignant ſur-tout qu'on ne ſoupçonnât que l'opinion qu'il avoit embraſſée ne lui eût fait illuſion, il emporta, à Londres, une certaine quantité du même ſuc de pommes qu'il avoit examiné à Exeter, & du cidre qu'il avoit acheté d'un homme qui lui aſſura

qu'il n'y avoit, dans tous les ustensiles dont il s'étoit servi pour le faire, que le plomb qui avoit été employé pour la construction du moulin. Il fit, conjointement avec le Docteur Saunders, qui enseigne la chymie à Londres, plusieurs expériences sur l'un & sur l'autre.

Avant de rendre compte de ces expériences, notre Auteur a cru devoir expliquer d'abord comment se fait cette union du plomb & du vin ou du cidre. » Le suc exprimé du raisin ou des pommes, contient, » dit-il, une quantité considérable d'acide » uni à la matiere saccharine. Dans le progrès de la fermentation, cet acide s'assimile & se convertit en alkool ou en esprit » inflammable. Mais, si ce suc ou ce moût » est cru ou acide, & qu'il contienne peu » de matiere saccharine, son acide s'assimile » avec peine ; ou bien, lorsqu'il est parvenu à un certain degré d'assimilation, il ne » s'arrête pas, mais passe à la fermentation » acéteuse. Si on ajoute du plomb à ces » vins, il masque leur acidité, leur communique un certain dégré de douceur, & » arrête leur fermentation acéteuse. Les » vins généreux, faits avec un moût très-» chargé de cette matiere saccharine, sont » moins exposés à cette espece d'adultération, que les vins des climats septentrionaux, tels que les vins du Rhin & de la

» Moſelle, & les cidres d'Angleterre. Il eſt » bon d'obſerver que l'acide végétal, con- » tenu dans le moût ou dans le vinaigre, ou » même dans le cidre, s'impregne facile- » ment de plomb, ſoit qu'on l'y expoſe ſous » ſa forme métallique ou calciné. On doit » conſidérer le plomb, lorſqu'il eſt uni à » ces liqueurs, comme une eſpece de *ſucre* » *de Saturne.* « Paſſons aux expériences.

EXP. I. Une petite quantité de cidre de Dévonshire étant expoſé ſur un papier bien propre, à la vapeur de la teinture volatile de ſoufre, prit ſur le champ une couleur foncée, tirant ſur le noir : on ne parvint à imiter cette couleur qu'en expoſant à la même vapeur une diſſolution étendue de ſucre de Saturne. Une petite quantité de cidre d'Herford, expoſé de la même maniere, ne changea de couleur que lorſqu'on y eut ajouté quelques gouttes de ſolution de ſucre de Saturne. Dans cette expérience, l'alkali volatil de la teinture s'unit à l'acide qui tenoit le plomb en diſſolution; celui-ci ſe précipite avec le ſoufre, qui lui donne la couleur noire.

EXP. II. Quelques gouttes de ſolution de foie de ſoufre arſenical, ou d'encre de ſympathie, verſées dans du cidre de Dévonshire, lui firent prendre, au bout de quelques minutes, une couleur noirâtre, & le rendirent opaque; celui d'Herford n'ê-

prouva rien de ſemblable, juſqu'à ce qu'on y eût joint quelques gouttes de ſolution de ſucre de Saturne. Cette expérience eſt fondée ſur la même éthiologie que la précédente.

Exp. III. Quelques gouttes de ſolution de foie de ſoufre ordinaire, étant verſées dans du cidre de Dévonshire, il ſe fit un précipité très-noir; dans le cidre d'Herford le précipité fut d'un blanc de lait, & ce ne fut qu'en y ajoutant de la ſolution de ſucre de Saturne qu'on parvint à obtenir un précipité noir, comme celui du cidre de Dévonshire.

M. Backer remarque que, pour faire cette expérience, il faut avoir l'attention de ne verſer qu'une petite quantité de cette ſolution de foie de ſoufre; ſans quoi le ſoufre qui ſe dégage & qui ſe confond avec le précipité, en maſque la couleur.

Exp. IV. La même expérience, répétée avec la teinture volatile de ſoufre, donna un précipité noir avec le cidre de Dévonshire; mais celui que donna le cidre d'Herfordshire ne prit cette couleur que lorſqu'on y eut ajouté de la ſolution de ſucre de Saturne.

Ces expériences, faites avec le moût d'Alſington, donnerent des précipités beaucoup plus noirs; ce qui ſuffit pour démontrer qu'il contenoit beaucoup plus de plomb.

On les répeta avec d'autres cidres des mêmes provinces, & les résultats furent constamment les mêmes, c'est-à-dire que ceux de Dévonshire donnerent des précipités noirs, & ceux d'Herfordshire en donnerent de blancs, lorsqu'on ne leur ajouta pas de solution de sucre de Saturne.

EXP. V. Enfin, pour ne laisser aucun doute, on évapora dix-huit bouteilles de cidre de Dévonshire, gardé dans une cave depuis trois mois, & passé par un blanchet. On traita l'extrait avec du flux noir (sans doute après l'avoir calciné) on trouva dans le creuset un bouton de plomb pesant quatre grains & demi.

Après avoir ainsi démontré l'existence du plomb dans le cidre, M. Backer ne présume pas que personne persiste à regarder l'acide comme la cause de la colique de Dévonshire, ni qu'on lui oppose les vertus que quelques Auteurs ont attribuées aux préparations de plomb : il y a long-temps que le danger qui accompagne leur usage intérieur, les a fait abandonner par tous les Médecins sages. Les seuls empyriques osent encore l'administrer.

Le Docteur Huxham avoit de la peine à expliquer pourquoi le suc des pommes produisoit, certaines années, des constipations accompagnées de douleurs de colique, tandis que, dans d'autres, il causoit des

diarrhées, sans presqu'aucune douleur. M. Backer a oui dire à plusieurs personnes que le cidre nouveau produisoit, presque toutes les années, des diarrhées. Citois & plusieurs autres Observateurs assurent qu'il arrive quelquefois, dans la colique de Poitou, que le ventre, au lieu d'être resserré, est lâche, & que les malades vont assez fréquemment à la selle, quoiqu'en petite quantité à chaque fois.

On demandera peut-être, dit M. Backer, si les accidens occasionnés par le cidre sont dûs au plomb qu'il tient en dissolution, pourquoi tous ceux qui en boivent n'en sont-ils pas également affectés ? & pourquoi certaines personnes qui y sont accoutumées depuis long-tems, n'en éprouvent-elles aucun mauvais effet ? Cette difficulté, qu'on peut toujours faire, quelque cause qu'on assigne à ces accidens, ne peut être résoute qu'en recourant à cette idiosyncracie inexplicable qui met une si grande différence entre les hommes. Notre Auteur termine son Essai en observant qu'il n'est pas aisé de déterminer avec précision la quantité de plomb qui est tenu en dissolution dans une quantité donnée de cidre, à moins qu'on n'évapore & qu'on ne fasse l'essai du suc de pomme immédiatement après qu'il est exprimé ; car il y a bien de l'apparence qu'il lui arrive la même chose qu'au vin adultéré par les pré-

parations de plomb, qui le dépoſent au bout de quelque tems; mais il faut une bien petite quantité de ce poiſon pour faire de très-grands ravages.

OBSERVATION

Sur une maladie ſinguliere; par M. J. F. BARAILON, Docteur en médecine de l'Univerſité de Montpellier, & Médecin à Chambon en Combrailles.

Le nommé *Arnaud Couturier* fut attaqué, au mois de Mars 1766, d'une fievre aiguë, & d'une douleur de tête aſſez violente. Un Chirurgien, qui le vit les huit premiers jours, le ſaigna & le purgea, puis lui adminiſtra vingt grains d'ipécacuanha, dans la vue de faire ceſſer, diſoit-il, une diarrhée que le malade éprouvoit depuis peu; diarrhée bénigne, par laquelle la nature ſembloit vouloir chaſſer ſon ennemi. Le ſuccès ne répondit que trop à ſes vues: le dévoiement fut arrêté; mais le ventre ſe météoriſa, le pouls devint petit & dur; enfin tout annonçoit l'inflammation du bas-ventre. Je fus alors appellé: je fis ouvrir deux fois la veine, & j'employai les anti-phlogiſtiques. Au ſortir d'un pédiluve tiede, auquel j'avois eu recours, principalement dans la vue de

calmer la douleur de tête, il ſurvint au malade une ſueur générale que je n'eus garde d'interrompre. Ce fut, en effet, une criſe ſalutaire qui diſſipa l'inflammation : dès-lors tous les ſymptômes ceſſerent, le ventre revint mou, reprit ſa liberté, & s'acquitta de ſes fonctions. A cette époque je crus la maladie guérie. L'eſpoir commença à renaître au milieu de la famille déſolée. Le malade obſerva encore, pendant quelques jours, une diete aſſez ſévere ; il fut enſuite purgé avec le *dilutum* de caſſe, & mis au régime des convaleſcens.

Jamais ſurpriſe ne fut égale à la mienne, lorſqu'on vint m'annoncer, ſix jours environ après l'entiere ceſſation de l'inflammation du bas-ventre, que le malade étoit à toute extrêmité. J'y volai avec impatience, & je le trouvai travaillé d'une violente douleur du côté gauche qui répond au rein. Il n'avoit aucun de ces ſymptômes qui caractériſent la néfrétique, ou qui annoncent des pierres dans le rein, aucuns ſignes d'inflammation topique ou générale des viſceres ; le pouls me parut tel que dans l'état ſain. Les *inceſſus* émolliens, les fomentations, les lavemens, les tiſanes de même nature, furent mis en uſage : je tentai même les remedes auxquels on a recours dans les inflammations ; mais tout fut inutile. Les douleurs devenoient inſupportables ; le malade per-

doit courage ; & les forces s'abatoient : dans cette calamité j'eus recours à la potion suivante.

℞ *De Camphre*, gr. xij.
De Sucre commun, gr. xxxvj.

On pulvérisera le tout ensemble, & on dissoudra dans six onces de liquide, moitié eau, moitié vin ; & on ajoutera,

Laudanum liquide de Sydenham, goutt. vj.

On donnera aussi-tôt.

L'effet en fut tel, que, dès que le malade l'eût avalée, la douleur disparut totalement. Je revis le malade douze heures après ; il étoit tranquille, & donnoit des signes de satisfaction de son état présent. Je me félicitai de ce bon succès : pour la seconde fois, je lui promis assez témérairement la guérison ; (pronostic malheureux, dont les Médecins sont si souvent les victimes.) Mais ma joie fut de courte durée : la douleur survint aussi vive que la premiere fois ; elle avoit un peu changé de place ; ce qu'elle fit aussi plusieurs fois dans les suites : tantôt elle étoit fixée à deux doigts au-dessous de l'ombilic, tantôt à l'aîne, quelquefois au milieu de l'espace qui est entre deux, toujours du côté gauche. La douleur avoit à peine l'étendue d'un petit écu, & ressembloit en cela assez au clou hystérique que

que les vaporeux éprouvent à la tête. Je n'osai plus tenter les autres remedes qui m'avoient si peu réussi ; je lui fis administrer la potion camphrée ci-dessus, & l'issue en fut la même. Le mal survint, à son ordinaire, vingt-quatre heures après, & j'employai encore heureusement le même secours : quinze jours s'écoulerent dans cette alternative. Ennuyé de la longueur de cette maladie, je tentai différens moyens de guérison ; tout fut infructueux : les vésicatoires ne produisirent aucun bien ; la douleur ne cédoit qu'au remede ci dessus ; c'étoit-là l'ancre sacrée de toutes mes inutiles tentatives. Je voulois faire ouvrir un cautere à la jambe ; mais le Chirurgien se refusa à l'exécution.

Couturier souffrit de cette cruelle maniere environ un mois & demi ; ses jambes devinrent sur la fin édémateuses, & fort gonflées ; la fievre ne parut presque jamais, ou du moins sensiblement ; l'esprit fut toujours sain : il survint un saignement de nez ; il sortit avec le sang une certaine quantité de matiere blanchâtre, de forme cylindrique, que les assistans crurent venir du cerveau, & en rapporterent l'origine à un coup que le malade avoit reçu sur l'os frontal dix ans auparavant : ce fut le terme de la vie de cet infortuné.

L'ouverture du cadavre auroit été de

même que dans tous les cas bizarres & douteux, le ſeul moyen de s'aſſurer de la nature, & peut-être des cauſes de cette maladie bizarre ; mais la ſote répugnance qu'affecte à cet égard le plus grand nombre des hommes, y met obſtacle. Il eſt de la ſageſſe du Miniſtere de détruire de ſi miſérables & ſi nuiſibles préjugés.

OBSERVATION

Sur une Angine épidémique dans une ſeule Famille ; par le même.

Je fus appellé au mois de Juin 1766, pour mademoiſelle de.... Elle avoit une angine inflammatoire qui n'avoit rien de particulier ; auſſi la traitai-je à l'ordinaire. Les ſaignées ne purent la garantir de la ſuppuration. A peine commençoit-elle à entrer en convaleſcence, que ſa mere & trois de ſes ſœurs eſſuyerent le même ſort. La nouvelle m'en ſurprit d'autant plus qu'il n'y avoit alors, ni dans le lieu, ni dans les environs, aucune maladie de cette eſpece. Je craignis la contagion ; je dictai des regles au reſte de la famille, pour s'en préſerver : toutes les précautions furent inutiles ; cinq autres en furent atteints. Le ſort de quelques-uns de ces derniers fut plus malheureux que celui des précédens. Deux qui ne furent pas ſai-

gnés ; l'un (il étoit si jeune & si gras qu'il fut impossible de lui ouvrir la veine) fut couvert d'un érysipelle universel, & mourut ; l'autre (c'étoit une fille de dix ans, qui avoit caché son mal, elle étoit sans ressource lorsqu'on s'en apperçut) fut affligée de taches gangréneuses sur tout le corps : un délire obscur se mit de la partie ; & elle finit ainsi ses jours. Le troisieme fut très-malade : il se fit chez lui une éruption de petites pustules blanches fort pointues, & cette crise le sauva. La maladie des deux derniers se termina par la résolution. De cette famille, composée de douze personnes, dix éprouverent la contagion. Le pere en fut exempt, & je crois qu'on peut l'imputer à son état, qui l'empêchoit de rester long-tems chez lui ; & une fille qui avoit une éruption assez nombreuse de boutons qui suppuroient : ces petits cauteres naturels l'ont pu garantir. Il est à remarquer qu'aucun des voisins, malgré leurs fréquentes visites, ni aucun des domestiques, employés à servir les malades, n'en ont reçu la plus légere incommodité. La cause de cette contagion me paroît très-inexplicable ; je laisse aux Théoriciens tout le plaisir de s'y exercer : il me suffit de savoir que le fait est vrai, & que je ne serai plus désormais surpris de voir pareille chose.

OBSERVATIONS

Sur quelques Crises annoncées par le Pouls ; par M. ROGER, Conseiller-Médecin du Roi, aggrégé au College des Médecins de Moulins.

Les observations sur les crises annoncées par le pouls, peuvent jetter un si grand jour dans la pratique de la médecine, que je crois qu'on ne sauroit trop insister sur cette recherche, ni être trop exact à publier les découvertes qu'on peut avoir faites en ce genre. La multiplicité de ces remarques, attestées par des observateurs exacts, est un aiguillon bien propre à entretenir l'émulation de ceux qui font déjà une étude particuliere de cette branche de la médecine ; convaincra, sans doute, les incrédules qui se refusent à l'évidence sur une matiere aussi importante, qui, bien éclaircie, peut, en simplifiant la pratique de la médecine, la rendre infiniment plus sûre.

En effet, cette connoissance entraîneroit nécessairement la circonspection dans l'application des différens moyens proposés pour guérir, & dans le choix qu'on en doit faire ; & d'après cela, on ne courroit plus les risques, lorsque la nature se dispose à se débarrasser par une crise quelconque, de l'en détourner par un remede, qui, souvent em-

ployé ſans une connoiſſance exacte de cauſe, détourne ſon action, & la force à perdre de vue ſon objet principal; delà, que d'inconvéniens! En outre, elle mettroit le Médecin dans le cas de remplir ſa vraie miſſion, qui ne le conſtitue ordinairement que le Miniſtre de la nature, & ſon coadjuteur, lorſqu'elle ſeule ne ſuffit pas à la perfection de ſon ouvrage.

C'eſt d'après ces réflexions que je me ſuis détérminé, Monſieur, à vous adreſſer l'obſervation ſuivante, qui eſt celle d'entre pluſieurs que j'ai déjà faites en ce genre, qui m'a paru mériter le plus d'attention. Je me propoſe cependant, ſi vous le trouvez bon, de vous faire paſſer dans la ſuite celles que je ſerai à portée de faire, & qui ſeront relatives à cet objet.

Je fus appellé, le 28 Mars dernier, auprès de François Guillard, Marchand à Pierrefite, près Moulins en Bourbonnois, âgé d'environ cinquante ans. Je trouvai cet homme travaillé d'une péripneumonie bilieuſe, aſſez relative à ſon tempérament, qui, en effet, eſt ſec & bilieux: il reſſentoit beaucoup de chaleur & d'anxiétés; la toux étoit fréquente, l'altération conſidérable, la fievre très-forte, le pouls fort élevé, les crachats rouillés. Je fis faire, dans les trois premiers jours, quatre ſaignées du bras; mais, le quatrieme, le délire étant ſurvenu, & le

pouls se soutenant toujours le même, j'ordonnai une saignée du pied. J'avois d'ailleurs mis jusques-là en usage tous les moyens usités en pareils cas. Le lendemain de la saignée du pied, qui dissipa entiérement l'embarras de la tête, je remarquai avec surprise un changement prodigieux dans le pouls de mon malade : il avoit été grand jusques-là ; & ses pulsations avoient été fort égales : il étoit alors petit & intermittent. Je trouvai le ventre élevé & dur : au reste, les forces du malade, & les accidents qui s'étoient manifestés dès le commencement étoient à-peu-près les mêmes. Ce changement, qui, avant les différentes remarques que j'avois eu occasion de faire, m'auroit inquiété, sur-tout d'après le pronostic des anciens sur cette espece de pouls, me décida à prédire une crise par les selles, dans la nuit suivante. Elle arriva effectivement, mais sans procurer un grand soulagement au malade. Le pouls se soutenant, pendant plusieurs jours, le même, je continuai les mêmes prédictions, qui furent suivies des même succès. Enfin, après avoir laissé agir la nature pendant six jours, voyant mon malade faire à mon gré trop peu de progrès vers la convalescence, & le pouls étant toujours intestinal, je crus convenable d'aider la nature dans les efforts que j'étois assuré qu'elle faisoit pour se débarrasser par la voie des selles,

mais de façon cependant à ne la troubler, ni la forcer. J'ordonnai donc quelques lavemens ſimples, enſuite deux onces de manne, & deux onces d'huile d'amandes-douces dans un bouillon. Ce léger purgatif produiſit un effet ſurprenant ; &, d'après les mêmes indications, je le répétai tous les deux jours, juſqu'à trois fois, & toujours avec le même ſuccès. Pendant ce tems le malade rendit quelques vers.

L'effet du dernier fini, je crus reconnoître, vers le ſoir, le *pulſus inciduus* de Solano de Lucques, Médecin Eſpagnol, que je n'avois encore remarqué dans aucun malade ; je m'attendois, en conſéquence, à une ſueur, qui parut effectivement dans la nuit, & ſe ſoutint juſqu'au lendemain, que le pouls reprit ſon caractere inteſtinal ; mais la criſe qu'il annonçoit, & que j'attendois, n'eût pas lieu ; le malade reſſentit ſeulement beaucoup de borborygmes, & rendit quantité de vents : le pouls ne changea pas. Enfin, après vingt-quatre heures, l'examinant encore plus attentivement que je n'avois fait, je reconnus avec ſatisfaction le *pulſus inciduus* joint à l'inteſtinal ; je crus d'abord que les deux criſes annoncées paroîtroient, chacune dans ſon tems, & termineroient la maladie ; mais la ſueur vint ſeule, ne changea rien dans le pouls : il ne fut plus queſtion de diarrhée. L'atonie, que l'une des criſes an-

nonçoit, se soutenant toujours, mon malade n'en éprouva aucun soulagement : je crus ne devoir en attendre que de quelqu'autre que la nature se ménageoit, ou de l'application de quelques remedes. Mais, me rappellant, en ce moment, & fort à propos, d'avoir lu, dans la *Traduction françoise de Solano*, par M. la Virotte, que le *pulsus inciduus* annonçoit aussi quelquefois une éruption cutanée, car je n'avois plus égard à l'intestinal, je me rassurai, & ne craignis pas d'en prédire une; & d'ailleurs, guidé par les anxiétés, une respiration difficile, des soupirs profonds, & souvent répétés, qui fatiguoient le malade, je la déterminai précisément *miliaire*, en présence de M. Segaud, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Curé dudit Pierrefite, homme d'un vrai mérite, plein d'esprit & de connoissances, qui a suivi exactement, avec moi, la maladie jusqu'à la fin, & a été témoin de tout ce que j'ai déjà avancé.

Je confiai, pendant trois jours, cette opération à la nature : dans la crainte de la troubler, je me contentai d'humecter mon malade par d'abondantes boissons; mais, après ce tems, voyant qu'il s'affoiblissoit, sans que l'éruption parût, & le pouls l'annonçant toujours, je jugeai que si elle n'avoit pas lieu, ce ne pouvoit être que relativement à l'épuisement du malade, &, conséquem-

ment au défaut de force de la part de la nature, pour perfectionner son ouvrage. Plein de cette idée, j'eus recours aux légers diapnoïques & aux potions huileuses, avec le kermès, prises, de loin en loin, par cuillerée, qui produisirent l'effet que j'en attendois. La miliaire parut effectivement; &, en moins de trois jours, tout le corps en fut couvert : malgré cela, le pouls se soutint toujours le même, & n'a presque pas changé pendant quinze jours, à compter du moment où l'*inciduus* & l'intestinal se joignirent, jusqu'à celui où la fievre a cessé, & où la miliaire a commencé à sécher. Il est à remarquer que, pendant tout ce temps, quelqu'espoir qu'on dût avoir de voir paroître la diarhée annoncée par le caractere intestinal que le pouls avoit conservé, ainsi que je l'ai déjà dit, le malade n'a eu que très-peu d'évacuations par les selles; & encore ce n'a été que les sept à huit premiers jours; car, les derniers, le ventre a été extrêmement resserré; mais, en revanche, il avoit beaucoup de borborygmes, & rendoit une quantité prodigieuse de vents; ce qui, si on veut se donner la peine de lire la Traduction que j'ai citée, ne confirme pas moins la certitude des observations, & doit encourager à ne pas perdre de vue des regles aussi importantes au bien de l'humanité.

Je ne crois pas hors de propos d'ajouter

ici que, quelque tems après la maladie qui fait le ſujet de l'obſervation ci-deſſus, je fus appellé, dans une paroiſſe du Bourbonnois, nommée *Cyndré*, pour y voir un malade auprès duquel j'étois avec M. Deſchommes, Curé dudit endroit, lorſqu'on vint le chercher à la hâte, pour aller en adminiſtrer un autre au village de Manſſon, même paroiſſe : au bout de quelques heures, il revint, & me dit qu'il l'avoit trouvé ſi mal, qu'il lui avoit été impoſſible d'en rien tirer, &, par conſéquent, de lui donner les Sacremens; & me pria d'y àller avec lui. Je le trouvai effectivement en auſſi mauvais état qu'il m'avoit dit: il ne parloit qu'à force d'être ſecoué, & ſans aucune ſuite, & tomboit auſſi-tôt dans un aſſoupiſſement profond. C'étoit un homme d'environ 45 ans, très-robuſte; &, d'après les interrogations que je fis aux aſſiſtans, je jugeai que, depuis dix à douze jours, il étoit travaillé d'une fievre double-tierce-continue, dont le traitement avoit été abandonné à la ſeule nature. Je lui tâtai le pouls, qui annonçoit encore de la force, & dans lequel je remarquai avec plaiſir une intermittence marquée, & de nature à laiſſer eſpérer une prompte & abondante évacuation par les ſelles; j'examinai le ventre, que je trouvai un peu tendu; & les aſſiſtans me dirent que le malade rendoit, depuis quelques heures, beaucoup de vents.

D'après ces inductions, je rassurai tous ceux qui s'intéressoient à son sort, & annonçai hardiment une diarrhée pour la nuit suivante, & ne prescrivis aucun remede; j'ordonnai seulement que, le lendemain, on me donnât des nouvelles du malade; qu'on ne le perdît pas de vue jusques-là, & qu'on sût me rendre compte de tout ce qui se passeroit. On n'y manqua pas, & j'étois avec le Curé, qui fut témoin du rapport, ainsi qu'il l'avoit été de la prédiction. Il se réduisoit à m'assurer que la diarrhée avoit eu lieu en effet; que les selles avoient été fréquentes & copieuses; que, depuis les premieres, le malade avoit été de mieux en mieux; qu'enfin son assoupissement étoit fini; qu'il se sentoit, dans le moment, très-bien, & n'avoit plus besoin de moi. Je n'y allai plus en effet; & j'appris qu'il n'avoit pas eu, depuis cette époque, le moindre retour de fievre, & qu'il jouissoit de la meilleure santé.

LETTRE

De M. ROBIN, Médecin en l'Université de Montpellier, à M. DE LA MAZIERE, Docteur-Régent à Poitiers, contenant plusieurs Observations sur le Pouls.

Je vous ai promis, Monsieur & cher confrere, de vous faire part des observations

que je fais sur le pouls, dans le courant de ma pratique. Je ne vous communique que celles qui portent un caractere d'évidence, & auxquelles l'homme le plus prévenu contre la doctrine de M. de Bordeu ne pourroit se refuser. J'attends avec la derniere impatience celles que vous m'annoncez par votre lettre du 15 Janvier dernier. Je pense comme M. Roux, Auteur du Journal de Médecine, qu'on ne peut trop étayer une doctrine si lumineuse pour la pratique.

Ire OBS. Je fus appellé, le 19 Novembre 1766, à Mézilles, pour M. Brigaud, Notaire. Il étoit tourmenté d'une toux violente & seche, depuis plus de quatre mois. Je lui tâtai le pouls à différentes reprises, & à longs intervalles; j'y remarquai une si grande complication que je ne pus lui donner aucun caractere: un tact plus fin, plus exercé que le mien, & peut-être plus prévenu, y auroit infailliblement trouvé quelque caractere décidé. Madame Brigaud, qui, sur ce que je disois du pouls, me crut quelque connoissance particuliere sur ses signes, me pria de lui tâter le pouls. Je trouvai le sien constamment rebondissant, & d'irritation; je lui dis que si elle n'étoit pas si âgée (cette dame a plus de soixante ans) je croirois pouvoir lui annoncer un saignement de nez. Elle me répondit que cela ne la surprendroit point, puisqu'étant jeune elle y étoit très-

ſujete, même malgré les évacuations lunaires.

II. Obs. Le 28 Décembre de la même année, j'allai à Saint-Amand en Puyſaie, pour voir madame Bureau, femme du Procureur d'office de cette ville. Cette dame d'environ 26 à 27 ans, éprouvoit, depuis deux mois & demi, des regles immodérées qui tenoient preſque d'une perte habituelle. Lorſque j'arrivai, il y avoit déjà quatre à cinq jours que cet écoulement avoit ceſſé en entier; ce qui avoit occaſionné un gonflement à l'hypocondre gauche, & une grande difficulté de reſpirer. Je lui tâtai le pouls à pluſieurs repriſes, & pendant longtems; je remarquai qu'il étoit très-irrégulier, tant dans la force, que dans la diſtance des pulſations, ſans néanmoins d'intermittence; il joignoit à une plénitude un grand degré d'irritation. Vous noterez que cette dame eſt vaporeuſe. Elle me demanda inſtamment à être ſaignée, à cauſe de l'oppreſſion qu'elle éprouvoit. Je la priai de différer juſqu'au lendemain à huit heures du matin, parce que j'imaginai qu'elle pourroit bien éprouver un retour de perte inceſſamment. Je lui trouvai la reſpiration libre, plus de gonflement à l'hypocondre gauche ni au droit; le pouls avoit perdu ſon irritation: je lui demandai ſi ſes regles avoient repris. Elle me dit que non, mais qu'elle

éprouvoit une grande pesanteur aux parties basses. Un quart-d'heure fut à peine écoulé qu'elle me fit appeller, pour me dire que les écoulemens s'étoient rétablis.

III. OBS. M. Frottier, Négociant à Saint-Fargeau, m'envoya querir le 6 Mars 1767. Il étoit malade d'une fievre putride-bilieuse. Cette maladie avoit commencé par un dévoiement très-abondant, très-bilieux & très-fétide : *dejectiones erant sinceræ.* Il y avoit quatorze jours que ce dévoiement duroit. Je trouvai son pouls d'une irrégularité, d'une intermittence si marquée à chaque seconde pulsation, qu'un novice y auroit fait attention, & que l'homme du monde le plus buté contre le caractere du pouls intestinal n'auroit pu s'empêcher de le reconnoître. Ce dévoiement ne l'a point abandonné jusqu'à la mort.

IV. OBS. Le 27 Avril dernier le nommé *Chocat*, Meûnier au Pont-de-Sauroi, près Saint-Sauveur, me manda pour sa fille ainée. Cette femme avoit eu une espece de perte, il y avoit quinze jours : cette perte s'étoit supprimée très-promptement ; & il en étoit survenu une inflammation à la matrice. Son pouls étoit d'une irrégularité singuliere, vif, serré, roide, convulsif, en un mot. J'ai observé que les saignées, les fomentations émollientes, & les injections de même nature, procuroient une détente aux tuniques

de l'artere, qui se faisoit remarquer peu de tems après le remede administré. Je lui fis tirer quelques caillots de sang, qui étoient dans la matrice, & j'apperçus un changement en mieux dans le pouls.

V. OBS. Le 2 Mai j'ai cessé de voir madame Brideau à Toussi. Cette dame avoit eu du mal au sein, à la suite d'une couche assez heureuse : ce sein avoit été en suppuration assez louable pendant trois semaines ; & il s'étoit fermé tout-à-coup, à ce que me dit son Chirurgien, qui l'avoit traitée. Quelques jours après cet événement, elle fut surprise d'un dévoiement purement bilieux : ce dévoiement dura plusieurs jours ; il sembla s'appaiser ; & il s'ensuivit une fievre putride, toux, envies de vomir, vomissement bilieux, dévoiement bilieux, douleurs de tête insupportables, &c. Cette maladie fut traitée, jusqu'au 9, avec les remedes appropriés : son pouls, jusqu'à ce jour, fut constamment dur, serré, convulsif, vaporeux. Le mari de la malade me pria de permettre qu'on m'assistât de conseil : je témoignai combien on me faisoit de plaisir. On appella un Médecin des environs, qui ordonna cinq saignées consécutives, à deux par jour, tant du bras que du pied. Elle fut saignée, & le sang qu'on lui tira étoit exactement semblable à un pus bien conditionné ; il en avoit & la couleur & la consistance. Le pouls,

loin de ſe détendre, de s'aſſouplir, ſe roidit davantage; les ſelles ſe ſupprimerent, & le ventre commença à ſe météoriſer. Le Médecin-conſultant étoit parti lors de ces événemens : il fut queſtion de rappeller ces évacuations; on ne put mettre en œuvre les lavemens, à cauſe des hémorroïdes qui étoient très-gonflées; la malade ne vouloit plus entendre parler de remedes par le haut. Je fis noyer dans une grande quantité de tiſane, d'eau panée, de petit-lait, un grain de tartre ſtibié : le dévoiement reparut, & le danger s'éloigna. J'avois employé les véſicatoires aux deux jambes; ils ont attiré prodigieuſement, ſur-tout d'une maniere laiteuſe : ſes urines n'ont jamais donné aucun ſigne de coction; elles ont toujours été, depuis le commencement juſqu'à la fin, claires, aqueuſes & telles que Sydenham nous les dépeint : *ægræ urinam ſubindè reddant planè limpidam*, &c. Le pouls a toujours conſervé ſon caractere d'irritation; il a toujours été convulſif : auſſi cette femme eſt-elle, en tout tems, ſujete aux vapeurs; en ſorte que ces vapeurs ont toujours bridé les efforts de la nature. Je ſuis entré dans un long détail ſur cette maladie, pour vous prouver combien la nature a de reſſources, malgré les complications, & combien ces mêmes complications s'oppoſent à ſes efforts ſalutaires. Heureux les malades qui trouvent

des Médecins aſſez timides pour s'en tenir à la médecine d'expectation, & pour ne point les accabler par la multitude & la violence des remedes !

VI. OBS. M. Vignon, Chirurgien à Poilli, près d'Auxerre, vint me conſulter ces jours derniers ſur une maladie à laquelle, dit-il, on ne connoiſſoit rien : ſon pouls, les pleurs qu'il verſa involontairement, &c. me la firent regarder comme un hypocondriaque : ſon pouls étoit petit, ſerré, vif, convulſif. Il avoit été traité juſqu'à ce jour avec des remedes chauds & irritans, entr'autres la térébenthine, qui avoit aggravé ſon état conſidérablement. Je l'ai entrepris ſuivant la méthode de M. Pomme ; je vous inſtruirai, par la ſuite, de la réuſſite bonne ou mauvaiſe de ce traitement.

J'ai oublié de vous dire, à la ſuite de la quatrieme obſervation, que les parens de la malade la traitoient, ſuivant l'uſage meurtrier de la campagne, avec du vin, la plupart du tems pur : à peine, pour ainſi dire, en avoit-elle avalé, qu'on remarquoit un ſpaſme furieux dans l'artere. Je fis ſubſtituer l'eau de poulet à cette boiſſon, qui rendit le pouls moins mauvais.

Je ſuis, &c.

OBSERVATION

Sur une affection vaporeuse, par M. GUINDANT, Docteur de l'Université de médecine de Montpellier, aggrégé au College de médecine d'Orléans, Médecin en survivance de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Mlle Enault, Marchande à Orléans, rue du Cheval-Rouge, paroisse S. Paul, âgée de 28 ans, d'un tempérament bilieux sanguin, & d'une figure des plus heureuses, me fit appeller le 14 Fevrier dernier. Cette demoiselle éprouvoit les rigueurs d'un spasme si général, qu'aucune partie du corps ne sembloit en être exempte : l'estomac, entr'autres, étoit si affecté & si douloureux, qu'il permettoit à peine l'entrée des alimens liquides ; &, si quelque chose entroit, c'étoit pour entretenir un vomissement dont elle enduroit les tristes secousses depuis trois semaines entieres. Les muscles du col & de la gorge étoient si tendus, qu'il étoit presqu'impossible à la malade de fléchir la tête. La respiration étoit extrêmement gênée ; l'*abdomen* étoit dans un état de contraction aussi violent que la gorge ; le diaphragme, dans ses deux mouvemens, souffroit des tiraillemens, dont la malade sentoit les effets dans toute la région épigastrique ;

effets qui lui faisoient jetter continuellement des cris horribles. Les coliques, les borborygmes étoient de la partie ; tout, en un mot, étoit si érétisé, que la malade ne pouvoit ni cracher, ni moucher, ni aller à la selle, les urines même étoient fort modiques, & le pouls étoit petit, inégal & fréquent.

Après avoir fait les informations nécessaires en pareil cas, je sus que cette demoiselle éprouvoit, depuis douze années entieres, des douleurs d'estomac ; que ces douleurs la jettoient, de tems en tems, dans des états de rigidité & de spasme surprenans ; je sus que l'écoulement périodique des mois n'avoit jamais eu chez elle la moindre interuption, & que, si elle en avoit éprouvé quelquefois le dérangement, c'avoit toujours été par trop d'abondance, plutôt que par diminution ; je sus enfin que le traitement qu'on avoit employé pour combattre cette affection spasmodique, consistoit en saignées du bras & du pied, en purgatifs, en sudorifiques & en remedes chauds & volatils : le quinquina sur-tout & la tisane des bois lui avoient été conseillés par beaucoup de Médecins. Les saignées furent répétées à outrance ; même dans cette derniere attaque, on l'avoit saignée deux fois du bras & autant du pied ; & les cordiaux étoient les autres remedes qu'on vouloit opposer à sa maladie ; mais la nature ne

demandoit pas cette ſorte de remedes ; auſſi n'en fut-elle nullement ſoulagée : *Naturâ repugnante , irrita ſunt omnia.* Hippocr.

J'ignorois juſques-là quelle pouvoit être la cauſe éloignée de cette cardialgie hyſtérique, & je déſirois ardemment d'en être informé avant de procéder à la curation : cependant je fus inſtruit ; car on me dit que cette demoiſelle , après avoir perdu ſon pere & ſa mere , fut obligée de renoncer à la ville , pour ſe retirer , à la campagne , chez un oncle qui étoit Prêtre, & que cela n'avoit pu ſe faire ſans une certaine répugnance de ſa part. Il ne m'en fallut pas davantage pour m'éclairer dans la conduite que je devois tenir auprès de cette belle malade. Je commençai d'abord par faire éloigner tous les remedes avec leſquels on prétendoit la ſecourir ; je défendis même l'uſage des bouillons ordinaires; je preſcrivis l'eau de poulet à la place & la limonade. Juſques-là je ne trouvai nulle réſiſtance à mes propoſitions ; mais tout changea bien de face , dès que je propoſai les bains entiers preſque froids , dans leſquels il faudroit reſter au moins deux heures. Ce remede effraya moins la malade, que le tems que je lui preſcrivois : cependant elle ſe rendit à mes avis , & les exécuta ponctuellement. Les lavemens à l'eau tiede , & les fomentations émollientes ne furent point omis. Je défendis qu'on baſſinât

le lit à la ſortie du bain, & qu'on couvrît beaucoup la malade, ainſi que cela ſe pratique aſſez ordinairement ; je ne voulois, en un mot, rien qui pût augmenter & entretenir l'évaporation du fluide nerveux, ni qui pût cauſer de la chaleur, à cauſe du deſſéchement & du raccorniſſement qui en ſont le produit indiſpenſable ; je ne voulois, au contraire, que quelque choſe qui pût entretenir les pores de la peau ouverts, & qui pût procurer cette douce fraîcheur qui eſt ſi néceſſaire aux corps irrités & tendus. Pouvois-je mieux y réuſſir qu'en preſcrivant des linges blancs & froids, & qu'en faiſant peu couvrir la malade ? Tous ces remedes innocens ne procurerent pas d'abord un effet ſenſible : la malade vomiſſoit également ; les douleurs n'étoient pas moins aiguës : cependant, trois heures après le bain, elle repoſa pendant quelque temps ; mais les ſouffrances ſuccederent bien vîte à ce calme.

Le lendemain au matin cette demoiſelle rentra dans le bain ; elle y reſta trois heures ; & elle n'y ſouffrit aucunement ; on la mit enſuite au lit avec les précautions que j'avois indiquées. Le vomiſſement ſubſiſtoit toujours ; le ventre n'étoit pas moins douloureux & pareſſeux ; les urines paroiſſoient avec la même médiocrité ; les douleurs ſe montroient par intervalle intolérables : il n'y avoit que le pouls qui eût changé de carac-

tere ; il étoit bien plus mou & bien moins fréquent qu'auparavant. Le soir, elle prit un autre bain, dans lequel elle resta autant de temps que le matin. Malgré cela, les mêmes accidens subsisterent, mais plutôt avec de la diminution, qu'avec de l'augmentation.

Le 16 Fevrier la malade prit deux bains : la tension du ventre & de la gorge diminua considérablement ; les muscles fléchisseurs remplirent leurs fonctions ; les douleurs ne furent pas si universelles : il n'y eut même que celle de la région épigastrique & diaphragmatique qui subsista. La déglutition étoit bien plus aisée ; mais l'estomac étoit toujours tendu au point de ne garder aucune boisson. Ennuyé presqu'autant que la malade, de ce que le vomissement continuoit, je pris le parti de faire appliquer des servietes trempées dans de l'eau exactement froide, sur toute la région épigastrique : ce remede parut dur à la malade ; mais, quand on veut guérir, qu'est-ce qu'on ne souffre pas ?

Le 17 je vis la malade bien plus contente ; sa douleur s'étoit dissipée, & son vomissement avoit disparu : il n'y avoit plus que deux choses qui l'inquiétoient, elle & moi, c'étoit la paresse du ventre & celle des voies urinaires ; ainsi j'insistai toujours sur le bain, & je persuadai à la malade d'y

rester cinq à six heures, si elle le pouvoit. Le soir elle se mit dans la baignoire, & elle y resta, en effet, cinq heures entieres (*a*). Ce bain procura une détente si considérable du genre nerveux, que presqu'aucuns *sphincters* ne purent résister à son effet. Les urines & les excrémens sortirent involontairement; la salive vint en abondance lubréfier les contours du gosier, & tout l'intérieur du palais. Ces excrétions durerent si longtems, qu'elles causerent une lypothimie dont la garde s'apperçut heureusement, & qu'elle dissipa en faisant prendre un peu de biscuit trempé dans du vin & de l'eau. La malade se coucha, & passa fort tranquillement la nuit.

Le 18 au matin tous les accidens nous parurent éclipsés, le corps n'étoit plus douloureux, le côté gauche de l'estomac étoit la seule partie qui nous arrêtoit, parce que c'étoit la seule qui fût douloureuse. Je fis continuer l'eau de poulet & la limonade; je prescrivis pour nourriture la crême de riz à l'eau: les lavemens & les fomentations ne furent point négligés. La malade ne prit plus qu'un bain par jour; elle les continua jus-

(*a*) Je crois que cette demoiselle est la seule jusqu'ici qui ait eu la patience de rester dans le bain pendant cinq heures entieres, du moins je ne me rappelle pas d'en avoir vu l'exemple dans tout le cours du *Traité des affections vaporeuses de M. Pomme.*

qu'au 21, en y reſtant quatres heures au moins chaque fois. Voyant enſuite que toutes les fonctions du corps ſe faiſoient exactement, & qu'il ne reſtoit aucun veſtige des accidens paſſés, je purgeai cette demoiſelle avec un gros de crême de tartre incorporé dans deux onces de pulpe de caſſe : ce minoratif, qui n'a rien abſolument de déſagréable au goût, & qu'elle prit avec la pointe d'un couteau, la débarraſſa de beaucoup de bile noire & fétide. Depuis ce tems elle ſe porte très-bien; & rien ne s'oppoſe à la blancheur de ſon teint, ni à la régularité de ſes traits.

J'aurois encore quelques obſervations de cette force à préſenter aux adverſaires de M. Pomme; mais je les réſerve pour une autre occaſion.

LETTRE

A M. DELABROUSSE, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, de la Société royale de la même ville, &c. ſur une affection hypocondriaque, guérie par l'uſage des humectans; par M. SALOMON, Maître en chirurgie à Domaſan, dioceſe d'Uzès, en bas Languedoc.

MONSIEUR,

Vous me faites l'honneur de me demander la relation de ma derniere maladie, &

& du traitement que j'ai employé : comme votre volonté me ſera toujours reſpectable, je le ferai avec d'autant plus de plaiſir que, de toutes les raiſons qui m'y obligent, celle de me trouver guéri pour l'avoir ſuivi, eſt la plus forte & la plus avantageuſe.

Ce fut le 14 Novembre dernier que je fus attaqué des accès de fievres tierces. J'en eſſuyai d'abord deux des plus violens, à la ſuite deſquels j'eus, pendant quatre jours, une fievre continue, avec des ſueurs des plus abondantes ; je me ſaignai, me purgeai tout de ſuite, & je pris une once de quinquina en pluſieurs priſes; je guéris parfaitement. Au bout de vingt-un jours je fus encore attaqué par deux accès de fievre, ſuivis auſſi de quatre jours d'une fievre continue, avec de grandes vapeurs ; je répétai, dans cette ſeconde rechute, les mêmes remedes que dans la premiere, & je me trouvai parfaitement guéri. Enfin je rechutai de nouveau trois ſemaines après; mais ennuyé de faire des remedes, j'eſſuyai, dans cette occaſion, deux nouveaux accès, avec quatre jours de fievre continue, même très-violente, ſans en tenter aucun, & je guéris effectivement, ſans autre ſecours que celui de la nature. L'affoibliſſement où m'avoient réduit alors les grandes ſueurs, la diete exacte que j'avois obſervée depuis le 14 Novembre juſqu'au 1er de Janvier, date de

cette derniere rechute, ne mangeant que deux ſoupes légeres par jour, une le matin & une le ſoir, avec un petit morceau de bouilli à midi; le froid rigoureux du mois de Janvier, mais plus encore la crainte de retomber encore, me retinrent dans mon lit, ſans en bouger, juſqu'au milieu dudit mois. Ce fut à-peu-près vers le 10e, qu'en mangeant, ſelon mon uſage, à dîner, je fus attaqué d'une défaillance très-conſidérable, qui m'alarma. Mais je le fus bien davantage, quand cette défaillance m'ayant repris le lendemain, une perſonne aſſez entendue dans ma profeſſion, me fit comprendre que ces défaillances, qui, dans le fond n'étoient que des accès de fievre, étoient mortelles. Je me préparai alors tout de bon à ſortir de cette vie par la bonne porte: les ſueurs, qui me reprirent à la fin de cette premiere défaillance, me continuerent tantôt plus, tantôt moins, pendant près d'un mois; elles me prenoient ſans aucun période réglé.

Je pris, pendant ce tems-là, une médecine & pluſieurs priſes de quinquina, que j'évalue à trois onces pendant tout le tems de ma maladie. Ce fut dans l'intervalle de mes abondantes ſueurs, & de mes défaillances, que j'obſervai un régime rigoureux, que j'eus des inſomnies de huit jours de ſuite, que je me couvris dans mon lit le double au

moins de ma coutume; que je devins ſec comme du bois, & que mes idées devinrent ſi confuſes, ſi fâcheuſes, &, ſi je puis encore le dire, ſi terribles, que tout étoit péché pour moi; de ſorte qu'il me falloit un Confeſſeur deux fois le jour, & que la moindre choſe qui ſe préſentoit de travers à mon imagination, me cauſoit de ſi grandes vibrations dans les nerfs, que la fievre alors me prenoit avec la ſueur, & mon ſommeil étoit entiérement perdu.

J'étois, pendant ce tems-là, ſi perſuadé que j'allois mourir, que, ſuivant mes ſcrupules, je regardois comme contraire à mon devoir de tenter aucun remede. Je voyois le diable de tems en tems, & ſon ſéjour infernal; je croyois à la métempſycoſe, pour éviter d'être ſa proie, & cette derniere idée me tranquilliſoit un peu : combien de fois ne me ſuis-je pas cru lapin, mouton, &c.? Mais ce qui me chagrinoit le plus, étoit que mes confreres, perſonnes d'ailleurs aſſez entendues, ne ceſſoient de me dire de combattre mon imagination, & de me guérir par le raiſonnement.

Enfin, dans cet état, n'oſant & ne croyant plus me lever de mon lit, où j'étois depuis environ deux mois, ſur la fin de Février, mon Confeſſeur me força à me lever. Mais comme je craignois extraordinairement le froid, outre le grand feu qui étoit dans la

chambre, j'étois avec une double paire de culottes, deux grosses paires de bas, deux chemises, un molleton, une veste, un habit, un manteau, & par-dessus une couverture de laine; six bonnets à la tête, mon chapeau, avec une capote, & sous mes pieds une chaufferette, & tout cela me faisoit besoin.

Ce fut dans cette triste situation que, le second jour que je me levai de mon lit, la Providence, qui avoit mis en jeu toute votre charité, vous conduisit chez moi, & que vous me vîtes, si vous vous en rappellez, pour la premiere fois : je dois vous avouer, Monsieur, que rien au monde ne m'a tant causé de joie & de surprise, que lorsque vous m'assurâtes, dans cette premiere conversation, qu'il ne dépendoit que de ma seule volonté de guérir mon imagination (ainsi que l'on me l'avoit dit); que d'ailleurs ma maladie n'étoit rien moins que mortelle; que ces idées fâcheuses, qui me désoloient, s'effaceroient insensiblement, en me dissipant par différentes conversations, en montant à cheval, mais sur-tout en prenant des bains : cette nouvelle fit une telle sensation sur ma pauvre imagination, que la grande joie m'empêcha de dormir la nuit d'après. Mais ma confiance pour les bains fut grandement diminuée, lorsque des personnes habiles dans ma profession m'assuroient unanimement

que, vu l'état de foiblesse où je me trouvois alors, ma maigreur & le froid de l'hiver, les bains m'étoient absolument contraires.

La Providence, qui avoit mis mon sort entre vos mains, voulut bien que, faisant diversion aux horreurs que l'on m'avoit données des bains, je prisse la généreuse résolution de quitter mon village pour me rendre auprès de vous à Aramon, environ au milieu de Mars dernier, quoique persuadé cependant que je ne pouvois guérir; & ce fut sur la fin (si vous vous en rappellez) que je commençai leur usage.

Jamais homme ne fut plus surpris que moi de me trouver en vie, & d'avoir trouvé le sommeil après les premiers bains; je les ai continués, comme vous savez, pendant trente jours, à Aramon, & je m'en suis trouvé toujours mieux, de même que de l'eau froide que vous me faisiez mettre sur ma tête rasée: ma vue & mon ouie augmentoient par ces applications, & je trouvai merveilleux que, dans le tems que mon corps étoit noyé dans un bain tiede, mon crâne avoit besoin de l'eau bien froide pour augmenter mes sensations & pour les soutenir.

Ce fut vers le 12 du mois dernier (ainsi que vous me l'aviez promis) que commença de s'effacer de ma peau cette couleur

jaunâtre, & que mes os commencerent de se couvrir de chair : quelques jours après je partis d'Aramon, pour reprendre mes fonctions dans mon village, sur la parole que vous m'aviez donnée que j'étois assez fort pour les remplir ; qu'elles m'étoient nécessaires pour mon parfait rétablissement, si j'y joignois encore deux bains par semaine. La chose est heureusement arrivée comme vous me l'aviez prédite : mes occupations, qui d'abord fatiguerent mon corps & mon esprit, me récréent à présent l'un & l'autre : un seul bain, dont je fais rarement usage, me fait plus de bien que six de ceux que je prenois à Aramon. Tout le monde m'assure que mon embonpoint & la coulèur de mes chairs sont comme ils étoient avant ma maladie : je me sens autant de force que j'en avois par le passé : il me reste bien à la vérité quelques petites peines d'esprit, mais ce n'est que momentanément : elles ne m'empêchent pas de dormir, de faire mes affaires, encore moins de voyager.

Les obligations que je vous ai sont, comme vous voyez, des plus grandes, & je ne pourrai jamais les reconnoître : je vous dois la vie, après Dieu. Tout ce que vous avez pronostiqué de ma maladie est exactement arrivé, & c'est à cette derniere circonstance que je dois le rétablissement de

ma ſanté, attendu que ce motif a excité toute ma confiance pour vous, & m'a fait ſuivre vos ordonnances.

La pratique de M. Pomme, dont vous m'avez ſouvent parlé, eſt excellente, & vous m'en avez fait reſſentir les heureux effets : comme je ſuis à même de traiter & de voir des vaporeux, je vous prie de vouloir bien m'envoyer ſa troiſieme édition que vous m'avez fait voir; je tâcherai de m'y conformer & d'en ſuivre les regles. En attendant, je vous prie d'être perſuadé des ſentimens de reconnoiſſance dont je ſuis rempli, comme de la conſidération reſpectueuſe avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

EXPERIENCES

Sur l'Ouverture de la Véſicule du Fiel, & ſur ſon Extirpation dans le Chien & le Chat; par M. HERLIN, Chirurgien de la marine.

Experientia docet.

Les bleſſures de la véſicule du fiel, toujours mortelles par l'effet de la bile épanchée ſur les viſceres du bas-ventre; les pierres qui naiſſent dans cette partie, qui s'engagent dans les conduits bilieux, & qui, en s'y accumulant, donnent lieu de trembler pour

la vie de ceux qui en ſont atteints, auroient dû engager à faire des tentatives pour remédier à ces cas déſeſpérés; on y a peu ſongé : conduit par les préceptes, on s'eſt contenté de regarder, avec tous les Auteurs, les plaies de la véſicule du fiel comme ſans reſſources; le ſeul point de vue s'eſt tourné du côté des accidens qui annoncent la léſion de cette partie; l'art ne s'eſt enrichi que du pronoſtic; le grand objet n'a pas été rempli. Frappé de la fatale néceſſité de voir périr tous ceux chez qui la véſicule du fiel avoit été ouverte; & trouvant dans les Obſervateurs grand nombre d'exemples de perſonnes mortes des accidens provenans des concrétions pierreuſes, accumulées dans cet organe, & engagées dans ſon conduit, je me ſuis déterminé à chercher quelques reſſources à ces maux; je me ſuis imaginé qu'en pénétrant dans le ventre par une inciſion, j'irois chercher la véſicule du fiel, & que j'en pourrois faire la ligature & l'extirpation; je crus que ce ſeroit avoir tout fait que d'être parvenu, par ce procédé, à arrêter l'épanchement de la bile : ce moyen me mettoit également en état de tenter l'extraction des pierres de la véſicule du fiel, ſans crainte; & dans certains cas, je me voyois fondé à attaquer cet organe, ſans attendre ſon adhérence au péritoine; je préſumai auſſi qu'il ne me ſeroit pas impoſſible de

ramener les pierres engagées dans les canaux biliaires : la diſtenſion de ces conduits au-deſſus de l'engagement des pierres, occaſionnée par la bile accumulée & arrêtée dans ce lieu, préſentoit une voie aiſée pour les faire remonter & les extraire. A tout cela ſe joignit un peu de curioſité : je penſai qu'en m'ouvrant cette voie, c'étoit frayer une route nouvelle & plus aſſurée pour connoître déciſivement ce qu'on devoit penſer des canaux hépato-cyſtiques. Pour réaliſer ces idées, j'ai eu recours à l'expérience : ſans elle je voyois des difficultés ſans nombre. Que n'auroit-on pas cru pouvoir me dire de la ſouſtraction de cette bile active & concentrée, dont je privois tout-à-coup la machine ? Les meilleurs raiſonnemens n'auroient pas ſuffi pour lever le ridicule : le fait a le droit de l'éclipſer.

J'ai pris un chat : après lui avoir fait une inciſion à l'*abdomen*, j'ai ſaiſi la véſicule du fiel, que j'ai liée à ſon col ; puis je l'ai ouverte, & j'ai laiſſé écouler dans le ventre la bile qu'elle renfermoit ; après quoi j'ai fait la gaſtroraphie, ayant eu l'attention de laiſſer beaucoup de diſtance entre chaque point de ſuture, & de ne les ſerrer que fort peu : par cette manœuvre j'ai ménagé une iſſue aux ſucs épanchés, ſans m'expoſer cependant trop à l'échappement des viſceres ; je me réſervois un ſecond avantage, la facilité de pou-

voir injecter de l'eau tiede dans le ventre : cette ablution, en étendant la bile épanchée, en affoiblit l'action, & peut être regardée comme un bain favorable qui doit contribuer à éteindre l'inflammation des visceres, déjà commencée par l'agacement de la bile.

L'animal n'a eu aucuns accidens particuliers, à l'exception du vomissement qui a peu duré ; tout le reste s'est passé tranquillement : en moins de quinze jours l'animal a été parfaitement guéri.

Mais craignant qu'on ne trouvât quelques difficultés à me faire sur les suites de cette opération, à cause du défaut de cette partie bilieuse, qui prend dans la vésicule du fiel un caractere particulier, utile aux vues de l'économie animale, je priai M. l'Anglas, Chirurgien, qui m'avoit aidé dans mon opération, & qui prenoit soin de l'animal, de le garder encore quelque tems après sa guérison, afin de voir s'il ne se passeroit rien d'extraordinaire, & si, l'animal vivant comme avant l'opération, tout se réduiroit dans l'ordre accoutumé ; si le ventre ne s'en trouveroit pas plus paresseux. L'animal, qui avoit repris son appétit, mangea de tout indistinctement, se refit parfaitement, & étoit dans l'état le plus naturel, lorsque je fus obligé de partir précipitamment pour Brest : je m'étois proposé de présenter l'ani-

mal à M. Petit: ne le pouvant faire, je priai M. l'Anglas de ſe charger de cette commiſſion auprès de M. Petit, afin qu'il examinât le fait.

M. Petit fut d'abord étonné, ne pouvant pas s'imaginer qu'une pareille opération eût pu réuſſir; il crut que je m'étois trompé, & qu'au lieu de lier le col de la véſicule, j'avois ſaiſi quelqu'autre partie; mais l'examen de l'animal ne lui laiſſa plus de doute. Il trouva le col de la véſicule lié, & ſon corps, dont la plaie s'étoit cicatriſée avec les parties voiſines, en partie rempli d'une humeur claire & muqueuſe; ce qui fit conclure à M. Petit que l'animal n'auroit pas ſurvécu à cet amas, quoique cette liqueur fût de nature à ſe réſorber aiſément, & que ſa douceur ne pût rien préſenter de bien fâcheux pour les ſuites. M. l'Anglas, en homme intelligent, pour trancher cette difficulté, prit le parti de répéter mon opération ſur deux chiens; il la perfectionna, en extirpant le ſac de la véſicule du fiel, après avoir lié ſon col: ces deux animaux ſont guéris; M. l'Anglas les a mis entre les mains de M. Thenon. M. Duchainois, à l'imitation de M. l'Anglas, a fait la même tentative ſur un chien, & il a eu le même ſuccès.

D'après ces expériences, ne ſuis-je pas en droit de conclure qu'on peut tenter l'ex-

tirpation de la véſicule du fiel ſans de grands dangers; que cette découverte met en état d'aller chercher ſans crainte les pierres qui ſont amaſſées dans ce ſac, ou bien arrêtées dans quelques-uns des conduits biliaires, où elles produiſent ſouvent des accidens mortels ?

Combien de jauniſſes rebelles, combien de coliques bilieuſes entretenues par la concrétion de la bile, que rien n'a pu détacher, & qui menacent les jours d'une infinité de malheureux qui ſuccombent à la fin, & périſſent, ne vont-elles pas céder à cette opération ? N'eſt-ce pas une reſſource pour ſauver la vie à ceux qui la perdent infailliblement, lorſque, par une plaie pénétrante, la véſicule du fiel a été ouverte, & laiſſe épancher ſur les viſceres la bile qui y aborde continuellement ? En un mot, pour finir par le côté le moins intéreſſant, l'exiſtence des conduits hépato-cyſtiques ne commence-t-elle pas à paroître imaginaire ? du moins n'exiſtent-ils pas dans le chien & dans le chat ? Malgré ces avantages, j'avoue qu'il reſte encore des difficultés; mais ce n'eſt pas du côté de l'opération : le point épineux eſt de pouvoir donner les ſignes qui puiſſent indiquer clairement, & à tems, la bleſſure de la véſicule & la préſence des concrétions dans ce réſervoir, ou dans le conduit cyſtique. En conſultant les Obſerva-

teurs, on trouvera peut-être de quoi se satisfaire là-dessus. MM. Morand & Sabatier ont vu un bas Officier Invalide qui, ayant reçu dans l'hypocondre droit un coup d'épée, fut attaqué de douleurs, de gonflement, de tension du ventre, & de constipation : il survint beaucoup de fievre ; la soif étoit inextinguible ; les saignées, les lavemens, les fomentations émollientes, tout fut mis en usage inutilement. Le troisieme jour, il parut à l'aîne droite une tumeur : on y reconnut un fluide épanché : elle fut ouverte, il en sortit environ trois onces de liqueur ; c'étoit de la bile pure.

A chaque pansement se présentoient de nouvelles matieres, & toujours de même qualité : le malade ne survécut que peu de jours à cette opération. A l'ouverture du cadavre, on trouva la vésicule du fiel percée. Stalpar-Vander-Viel rapporte une observation à-peu-près semblable, qui se termina aussi malheureusement. Mais, en supposant même qu'il ne fût pas possible de trouver des signes évidens qui pussent annoncer, dans les premiers tems, la blessure de la vésicule du fiel, & que les observations qui parlent des pierres amassées dans cette partie, ne pussent pas fournir des signes évidens, propres à nous décider avec confiance, il ne s'ensuivroit pas moins que, dans les cas douteux, & qui paroîtroient désespérés, l'opé-

ration que je propoſe, ne pût être tentée; ce qu'il y a de certain, c'eſt que de ſa nature n'étant pas mortelle, on n'auroit rien hazardé pour les jours du malade, & que d'ailleurs, pour finir par le précepte de Celſe, ſi rebattu & ſi vrai, il vaut mieux tenter un remede incertain, que d'abandonner le malade à une mort aſſurée : *Malius eſt anceps quàm nullum experiri remedium.*

OBSERVATION

Sur une Hydrophobie ſpontanée, cauſée par un excès de chaleur; par M. MARRIGUES, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi à Verſailles, & Correſpondant de l'Académie royale de Chirurgie.

On vint me chercher le 8 Août 1766, du village de Montreuil, près Verſailles, pour ſecourir un homme, âgé d'environ cinquante-ſix ans, qui, depuis le jour précédent, étoit travaillé des plus violentes convulſions Je me tranſportai chez lui, ſur les deux heures après midi, & je le trouvai dans un fort paroxyſme qui dura près de ſept minutes. J'examinai ſoigneuſement le malade dans le relâche des convulſions; & je remarquai qu'il avoit le viſage très-rouge &

très-enflammé : ſes yeux bien ouverts, ſe fixoient indifféremment ſur toutes ſortes d'objets ; le pouls étoit vif, mais plein & embarraſſé ; les veines cutanées de la face, du col & des extrêmités, paroiſſoient exceſſivement gonflées par la raréfaction du ſang dont elles étoient remplies ; la bouche étoit ſeche, quoiqu'on obſervât, vers les commiſſures des levres, une écume ſalivaire ; la langue étoit preſque noire ; le palais & le goſier ſecs & arides ; la reſpiration difficile & entre-coupée de ſoupirs profonds. Outre ces ſymptômes, le malade avoit encore de fréquentes nauſées ; il vomiſſoit de tems en tems, & avec beaucoup d'efforts, des matieres glaireuſes. Les réponſes vagues qu'il fit à pluſieurs queſtions que je lui propoſai, me firent ſuffiſamment connoître que cet homme n'avoit pas toute ſa tête à lui.

M'étant informé des cauſes qui avoient pu produire une maladie dont les ſymptômes annonçoient l'état le plus fâcheux, on me dit qu'on ne ſavoit autre choſe, ſinon que, les deux jours précédens, cet homme étant allé de ſon pied à Paris pour ſes affaires, il avoit beaucoup marché dans cette Ville ; qu'il en étoit revenu auſſi à pied, pendant la plus grande chaleur du jour, & qu'au moment de ſon arrivée chez lui, il s'étoit trouvé mal par l'effet de la laſſitude ; qu'en même-tems il s'étoit plaint d'un violent

mal de gorge, d'une douleur très-vive à la tête, avec de fréquens étourdissemens ; qu'il n'avoit ni bu ni mangé depuis vingt-quatre heures qu'il étoit de retour, & que les convulsions, qui l'avoient saisi dès la nuit, l'avoient beaucoup tourmenté durant la matinée.

Ce récit & tous les symptômes exposés ci-dessus, me firent connoître que la chaleur du soleil, ayant agi sur le sang de ce malade, comme elle le fait sur la liqueur d'un thermometre, & sur tous les autres fluides exposés à son action, jointe à celle qui avoit dû nécessairement résulter de sa marche forcée, avoient tellement raréfié le sang, que le ressort des parois des veines en étoit comme suffoqué par une dilatation démesurée.

Dans un état tel que celui que j'expose, le sang, presque sans mouvement dans tout le systême des veines, étant très-disposé à la putréfaction, ce qui se fait quelquefois d'une maniere très-prompte, je jugeai que les indications curatives étoient de redonner du ressort aux vaisseaux, & de procurer le plutôt possible la condensation du sang, afin que, rétablissant l'équilibre, je pusse remettre les choses dans leur état naturel.

Pour remplir ces indications avec succès, je pensai qu'il étoit d'abord nécessaire de faire au malade une ou deux saignées copieuses, afin de désemplir promptement les

vaiſſeaux, & déterminer, par l'évacuation du ſang, l'affaiſſement de leurs parois ſur une colonne de fluide d'un moindre diametre, & commencer par-là à redonner à ces parois le reſſort qu'elles paroiſſoient avoir perdu. Enſuite, dans l'intention d'opérer la condenſation des liqueurs trop dilatées, & les remettre dans un état plus conforme aux loix de la nature, je crus devoir preſcrire l'eau froide pour boiſſon, & l'application extérieure & continuée des corps froids ſur toute la ſurface du corps.

Ce plan de traitement arrêté, j'allois le mettre à exécution, lorſqu'il prit au malade des envies de vomir : je lui préſentai auſſitôt un verre d'eau ; mais je fus bien ſurpris de remarquer d'autres ſymptômes que je n'avois pas ſoupçonnés. Le malade regarda fixement le verre d'eau, & le refuſa, en repouſſant mon bras : je perſiſtai à vouloir le faire boire ; &, lui ayant fait tenir les mains par des aſſiſtans, je poſai le gobelet ſur ſes levres, & j'y répandis un peu d'eau : dans ce moment il fit beaucoup d'efforts pour s'éloigner ; il ſoupira pluſieurs fois, & entra dans un violent accès de convulſion, avec écume à la bouche. Ces nouveaux ſymptômes me firent très clairement appercevoir que l'état de ce malade étoit véritablement celui d'un hydrophobe ; & comme l'on m'aſſura qu'il n'avoit été mordu par

aucun animal qu'on eût pu ſoupçonner attaqué de la rage, je fus bien fondé à conclure que cette hydrophobie n'avoit d'autre cauſe immédiate que l'extrême raréfaction du ſang, par l'effet de la violente chaleur & de la fatigue qu'il avoit eſſuyée dans ſon voyage.

Ces ſymptômes ſecondaires n'ayant pas détruit les indications curatives que j'avois tirées des premiers, puiſqu'ils n'en étoient réellement qu'une ſuite portée à l'excès, je crus devoir ſuivre le plan que j'avois tracé. En conſéquence, je ſaignai amplement le malade au bras; je lui fis, deux heures après, une autre ſaignée au pied; & je procurai par-là une évacuation qui diminua déjà un peu l'intenſité des convulſions, mais qui ne remédia pas encore à l'hydrophobie; car je remarquai que le malade, au contraire, en donnoit encore des marques très-ſenſibles, toutes les fois qu'on lui préſentoit ſa boiſſon.

Sur les ſix heures du ſoir, je fis mettre ce malade dans un bain d'eau froide, non ſans eſſuyer de ſa part toutes les réſiſtances que l'on imagine bien, pour le peu que l'on ait vu des hydrophobes: on le fixa pourtant dans ce bain, où je le fis reſter près de deux heures: ce premier bain procura un peu de traquillité; mais il ne remit pas encore les idées du malade dans l'état où nous les déſirions: néanmoins on lui remarqua moins de répugnance pour la boiſſon; & il en prit, en

effet, quoiqu'en petite quantité, avec moins de réſiſtance & de difficulté : je conſeillai alors qu'on lui donnât, le plus ſouvent qu'il ſeroit poſſible, de l'eau froide, tirée récemment d'un puits qui étoit proche de la maiſon ; &, dans chaque verre, j'y fis mettre la poudre de *Stahl.*

A dix heures du ſoir le malade prit un ſecond bain d'eau froide, & un troiſieme ſur les quatre heures du matin : le calme fut marqué, après le dernier bain, & la boiſſon fut priſe ſans répugnance : il n'y eut plus de convulſions, & mon malade goûta quelques heures d'un ſommeil aſſez tranquille.

Je fus le voir le 9 Août, à ſix heures du matin ; je le trouvai beaucoup mieux : le pouls étoit plus ſouple, le ſang moins agité, la gorge moins ſeche & moins aride ; la langue avoit ſa couleur naturelle, & tout l'intérieur de la bouche étoit manifeſtement mouillé par une ſécrétion de ſalive aſſez abondante : la tête cependant n'étoit pas encore parfaitement à elle-même ; mais elle n'étoit point douloureuſe : le malade n'avoit point eu de convulſion depuis le dernier bain ; il lui reſtoit ſeulement un tremblement par tout le corps, qui me fit connoître qu'il y avoit encore du trouble dans le fluide des nerfs, & que le mouvement des eſprits ani-

maux ne se faisoit pas encore d'une maniere conforme aux loix de la nature ; il restoit donc encore quelque chose à faire pour compléter cette cure. Mes premieres tentatives ayant été des plus heureuses, & les indications se trouvant les mêmes, je crus devoir continuer l'usage des moyens qui avoient apporté, en si peu de tems, un calme aussi manifeste à l'état fâcheux où s'étoit trouvé ce malade ; je prescrivis donc encore deux bains froids, dans le cours de la journée ; je fis continuer la boisson d'eau froide avec l'addition de la poudre de *Stahl* ; & je conseillai l'usage de l'eau de veau, pour suppléer au bouillon, que j'avois totalement interdit, à ma premiere visite : toutes ces choses exécutées avec soin, & dans des tems nécessaires, suffirent pour procurer au malade, en deux jours de tems, son entiere guérison. Je le vis, sur le soir, dans le calme le plus parfait : sa tête, qui n'étoit plus douloureuse, étoit parfaitement saine, son tremblement entiérement dissipé, & son appétit bien revenu. Mais, quoiqu'il désirât des alimens, dès ce même soir, je ne consentis néanmoins à lui en faire donner que le lendemain : il fut assez sage pour se conformer à mes intentions, & suivit mes avis avec la plus grande exactitude. Dans tous les cas, la docilité des malades con-

tribue autant à leur guérison que les soins assidus de leur Médecin : le nôtre en donne la preuve.

Deux ou trois jours après, ce malade, qui n'avoit eu aucun ressentiment de son accident, retourna à son travail comme s'il ne lui fût rien arrivé; &, depuis ce tems, il a joui d'une parfaite santé.

Cette observation fait voir qu'une forte chaleur à laquelle on s'expose, & une extrême fatigue, causée par un exercice violent & continué, peuvent jetter le plus grand trouble dans l'économie animale, par l'effet d'une raréfaction considérable du sang & des humeurs, & faire naître des accidens formidables : elle prouve aussi que, dans tels cas, tous les moyens, dont l'effet est de condenser ces fluides raréfiés au-delà des bornes prescrites par la nature, doivent être préférés à tous les autres moyens de guérison : c'est bien dans ces mêmes cas où l'on peut dire que les maladies se guérissent par leurs contraires. Cette expérience peut aussi nous conduire à faire l'application des bains froids dans le cas de l'hydrophobie causée par la morsure des animaux enragés : on peut regarder ces bains comme les moyens les plus propres à calmer les spasmes qui constituent cette terrible affection ; on en a déjà fait usage avec succès ; & je présume que les bans froids, aidés des sédatifs don-

nés à grande dose, pourroient mieux qu'autres choses en maîtriser les symptômes, & rendre cette maladie plus traitable.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

De M. MARESCHAL DE ROUGERES, Maître en chirurgie à Plancoët en Bretagne, sur le Décollement de la tête d'un Pendu.

Permettez-moi, Monsieur, de joindre à cette Lettre une Observation d'un fait dont quelques Auteurs ont nié la possibilité; c'est le décollement de la tête d'un pendu.

Le 12 du mois de Janvier dernier, j'étois à Rennes, où j'eus occasion de voir un bien triste spectacle. On conduisoit au supplice trois coupables qui étoient condamnés à être pendus. Il y en avoit déjà un d'exécuté, quand un de ceux qui étoit près de l'être, protesta de son innocence, & fit avouer à son malheureux compagnon qu'il n'étoit point complice. Aucune scene du théatre françois ne pouvoit être plus attendrissante. On sursit à l'exécution pour l'innocent. C'est son accusateur qui fait le sujet de cette Observation. A peine l'Exécuteur se fut-il mis en devoir de faire ses fonctions, qu'on le vit suspendu en l'air; & le tronc du supplicié étendu sur la terre. J'aurois bien

déſiré pouvoir examiner le cadavre; mais c'étoit une choſe impoſſible, &c.

LETTRE

De M. ANSELIN, Maître en chirurgie à Amiens, en réponſe à la Critique de M. QUEQUET, Maître en chirurgie de la même Ville, inſérée dans le Journal de Médecine du mois de Juillet 1767, contre un Mémoire qui a pour titre : Obſervation ſur l'Extirpation totale d'une Matrice ſphacélée, *inſérée dans le Journal de Médecine du mois de Novembre 1766.*

Vous n'ignorez pas, Monſieur, que mon obſervation étoit l'expoſé ſimple d'un fait rare qui s'eſt paſſé ſous mes yeux, & que j'ai aſſez ſuivi pour en rendre un compte exact : n'ayant eu d'autre objet que le bien de l'humanité, j'aurois imaginé devoir être cru ſur ma parole, & être à l'abri de la cenſure d'un Confrere. J'applaudirois, & très-ſincérement, au motif qui a dicté vos réflexions, ſi vous n'aviez eu pour objet de détruire un fait; je vous ſaurois même gré de m'avoir fait appercevoir d'une erreur, ſi je l'avois commiſe. Le public vous ſeroit redevable de l'avoir prémuni contre la ſingularité d'un cas pathologique, dont les conſéquences ſeroient ſi dangereuſes. Ne vous

êtes-vous pas apperçu qu'en attaquant mon obſervation, vous avez manqué à tant de grands hommes que vous deviez au moins reſpecter ? Vous ne les avez donc point lus ; ou, ſi vous avez pris cette précaution, il falloit les croire, lorſqu'ils atteſtent la poſſibilité de pareil fait. S'il n'eſt point d'autorité qui puiſſe vous en impoſer, j'aurois grand tort d'être piqué de vos réflexions ; je dis plus, de votre réfutation. Je n'ai point aſſez d'amour-propre pour prétendre que vous ayez dû ajouter foi à mon obſervation, par préférence à celles de tous les hommes illuſtres de nos jours & des ſiecles paſſés, que vous paroiſſez négliger, pour vous en tenir à votre ſeul jugement.

Convenez que le rôle d'un critique eſt difficile à remplir ; qu'il faut être bien impartial & vrai pour juſtifier ſon procédé. Il eſt au moins néceſſaire d'obſerver la décence requiſe, pour ne point prévenir les eſprits contre ſoi. Vous écriviez contre un Confrere : ce titre ſeul réclame certains égards que l'on ſe doit réciproquement ; & c'étoit y manquer que de compromettre ma probité. Permettez moi quelques réflexions à ce ſujet.

Je veux croire, Monſieur, que votre but, dans un tel ouvrage, étoit de prévenir les jeunes Chirurgiens contre une pratique que vous imaginez devoir être meurtriere.

Mon

Mon dessein n'étoit point d'en imposer ni d'induire personne en erreur ; j'ai rendu le fait tel qu'il s'est passé : je l'ai cru rare & par-là même assez intéressant pour mériter une place dans les Fastes de la médecine. J'ai cru entrevoir, dans la singularité de ce fait, la confirmation d'une vérité déjà plus d'une fois apperçue & confirmée par plusieurs Auteurs (*a*). Il y a plus, l'amputation de la matrice a été faite avec succès, pour de simples descentes de matrice, sans aucune apparence de gangrene, lorsque la matrice avoit si fort grossi que la réduction en étoit

(*a*) M. Astruc, dans son *Traité des Maladies des Femmes*, tom. iij, pag. 409, dit que l'extirpation de la matrice est très-dangereuse, qu'ordinairement elle réussit mal, & qu'on ne doit jamais la pratiquer que dans des cas désespérés, *in evidenti morti periculo* ; mais enfin, dit-il, on doit la pratiquer dans ces cas ; & il cite, au bas de la page, des Auteurs dignes de foi, qui en attestent la réussite.

Aëtius, *Tetrabibl. jv, Serm. jv, cap.* 76.

Paulus Ægineta, *libr. iij, cap.* 72 ; & *libr. jv, cap.* 22.

Berengarius Carpus, *in Isagoge Anatomicâ.*

Marcus Gâtinaria, *Practic. cap. de Exitu matricis.*

Antonius Benivenius, *Observat. medicinal. observ. jx.*

Christophorus à Vega, *Comment. ad Aphorism.* 18, *libr. viij.*

Ambroise Paré, *livre xxjx, chap.* 48, où il rapporte deux observations.

impoſſible (*a*). Que devenoient pour lors les inteſtins ? Pourquoi les malades n'ont-ils pas ſuccombé aux hémorragies ? Ou niez les témoignages des Auteurs dignes de foi, ou avouez que l'extirpation de la matrice, même ſon exfoliation, ne ſont pas toujours mortelles. Pour moi, je conclus, d'après ce que j'ai vu, & ce que les Auteurs rapportent, que la matrice, dans l'eſpece humaine, n'eſt pas un viſcere abſolument eſſentiel à la vie.

Cette aſſertion vous déplaît : vous niez le fait ; vous penſez que je me ſuis mépris ſur la nature de la maladie ; vous prétendez démontrer l'impoſſibilité qu'il y a que la matrice ſe gangrene, & que la malade échappe à la mort ; vous croyez ſur-tout que l'extirpation de ce viſcere doit être toujours mortelle.

Je vous crois, Monſieur, un Praticien intelligent ; vous ſavez concilier la connoiſſance de la phyſique du corps humain avec celle de l'anatomie ; je reſpecte la ſupériorité de vos lumieres, & perſonne ne rendra plus que moi juſtice à vos talens ; mais vous n'exigerez pas que la vénération qu'ils m'inſpirent, aille juſqu'à me ſoumettre aveuglément à vos déciſions. Je ſerois trop ami de l'humanité pour ne pas convenir d'une erreur qui pouroit ſe perpétuer parmi les

(*a*) Aſtruc, *Traité des Maladies des Femmes*, tom. iij, pag. 107.

jeunes Praticines ; mais je ſuis trop ami de la vérité pour convenir que je n'ai pas vu ce que j'ai vu, quand il vous plaît de le trouver impoſſible.

Falloit-il employer tant de moyens ſinguliers pour jetter des doutes ſur mon Obſervation ? Vous deviez ſavoir que bien d'autres, avant vous, avoient échoué toutes les fois qu'ils ont voulu tenter de démentir ceux qui ont été témoins des reſſources de la nature dans les maladies les plus déſeſpérées. Il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de percer le voile qui nous cache ſa marche. Quelles difficultés n'a-t-on pas rencontrées ? & combien de raiſonnemens contradictoires, pour expliquer le vrai mécaniſme de la génération ? Une foule d'animaux vivans ont été ſoumis à la diſſection ; ils offroient quelquefois à la recherche des Obſervateurs un embryon informe, & quelqu'autre fois l'eſquiſſe d'un nouvel être, dont le développement commençoit à ſe faire ; mais ce myſtere a toujours été caché aux yeux du plus clair-voyant.

Si nos connoiſſances ne ſuffiſent pas pour expliquer clairement les opérations de la nature dans l'état de ſanté, où cet arrangement harmonieux des organes eſt ſi bien concerté, pourquoi voudriez-vous, Monſieur, par vos raiſonnemens, mettre des

bornes à ſes reſſources, dans l'état de maladie ? Venons au fait.

Convenez-vous que cette femme a eu une chute de matrice, pendant pluſieurs année, & qu'elle ſe ſoit totalement renverſée, au moment de l'accouchement ? Il paroît que vous en convenez, lorſque vous dites, d'une maniere très-déciſive, que des Praticiens intelligens auroient pu l'empêcher ; (car il faut être d'accord avec ſoi-même :) ſi donc vous en convenez, ne croyez-vous pas qu'il ſeroit plus difficile d'expliquer comment cette femme a pu être radicalement guérie de cette chute, après le renverſement, que de vouloir, contre toutes les autorités, ſoutenir que cette matrice n'a pu ſe ſphacéler & s'exfolier, ſans occaſionner la mort de la femme ?

Quand je n'aurois eu aucune autorité favorable à mon Obſervation, il ſuffiſoit que j'atteſtois le fait comme véritable, pour que vous ne puiſſiez le nier, ſans me dépouiller de toute probité, ou me taxer de l'ignorance la plus groſſiere, pour avoir pu me tromper, d'après toutes les circonſtances qui ont précédé, accompagné & ſuivi cet accident. Je pourrois vous démontrer, ſans faire parade de la confiance dont le public a voulu m'honorer, que, dans le grand nombre d'accouchemens que j'ai faits, depuis

dix-sept ans que je suis maître, j'ai dû rencontrer plus d'une chute de matrice, lesquelles maladies sont faciles à distinguer d'un polype ou autres affections qui attaquent ce viscere.

Vous commencez, Monsieur, par me trouver en contradiction, lorsque je rends compte de la tumeur qui effraya la Sage-femme, avant que je fusse mandé. Je m'assurai de l'état fâcheux de cette femme, en la touchant, & il paroît que vous le trouvez mauvais. Je ne connois aucun Auteur où il soit écrit qu'on doive se servir d'autre sens que le tact, pour s'assurer des circonstances qui précedent ou accompagnent un accouchement quelconque.

Après le renversement de la matrice, dont vous ne pouvez douter, j'ai dit que j'avois détaché le placenta, & qu'ensuite j'avois réduit ce viscere. Je ne pense pas que vous ayiez voulu me comprendre dans le nombre de plusieurs Sages-femmes (a) & Chirurgiens ignorans dont vous parlez, qui, ne sachant que faire dans pareilles circonstances, avoient pris le parti d'en faire l'amputation ou la ligature, laquelle manœuvre est, à la vérité, meurtriere dans ces mo-

(a) Je ne savois pas que les Sages-femmes se donnassent la licence d'extirper des matrices, ou d'en faire la ligature.

mens ; j'ai donc fait ce que j'ai dû, en la réduisant en place.

Il faut, Monsieur, vous éclaircir sur ce qui a donné lieu au sphacele de la matrice. Vous avez dû voir, dans mon Observation, que la femme avoit été incommodée, depuis plusieurs années, de cette chute de matrice, & que cette incommodité avoit toujours augmenté : en outre, quelques mois avant son dernier accouchement, elle avoit eu un dévoiement opiniâtre, avec ténesme ; on doit conclure que les épreintes réitérées auront relâché de plus en plus les ligamens ; que cette portion de matrice, tombée depuis long-tems, & comprimée par les efforts presque continuels, s'est engorgée. L'oscillation des vaisseaux sanguins, lymphatiques & séreux, diminuée de beaucoup, aura produit un œdeme.

Ce premier état de la matrice, qui a dû beaucoup augmenter par les douleurs de l'accouchement, la compression de la tête sur ses parois dans le petit bassin, & le contact immédiat de l'air, lors du renversement, n'a pu être suivi que d'une gangrene & du sphacele de ce viscere, qui, étant précédé d'une inflammation morte ou œdémateuse, n'a point été accompagné d'épanchement dans le ventre, tel que vous le prétendez.

Si vous aviez bien réfléchi ſur la dépravation, & même l'abolition totale de l'oſcillation des vaiſſeaux, vous auriez peut-être moins inſiſté ſur l'hémorragie conſidérable qui devoit, ſelon vous, accompagner & ſuivre le ſphacele de la matrice; ſi vous n'aviez écrit que pour des perſonnes qui ne ſuſſent diſtinguer l'état de mortification des organes, d'avec celui d'intégrité, vous paroîtriez convainquant par l'énumération que vous faites des vaiſſeaux qui arroſent la matrice, dont le moindre, à la vérité, étant ouvert dans un autte état que celui de ſphacele, peut occaſionner des pertes conſidérables; mais, comme vous confondez des hémorragies par l'ouverture d'une ou pluſieurs arteres, dans des opérations où ils n'ont rien perdu de leur diametre & de leur reſſort, je crois devoir vous avertir que vous vous êtes trompé.

Vous rapportez ce paſſage de mon Obſervation : trois jours ſe paſſerent ſans accident, ſinon des douleurs aux lombes & aux aînes, occaſionnées par le tiraillement des tégumens.

Vous dites ironiquement à cela, que vous ne concevez pas la cauſe déterminante de ces douleurs, relativement au tiraillement des tégumens. Il n'y a que vous, Monſieur, qui ne vous ſoyez pas apperçu, ou qui ayez feint de ne pas vous appercevoir que le

mot *tégument* étoit une faute d'impreſſion ; car cette faute étoit ſi groſſiere, qu'il auroit fallu n'avoir jamais ſu les moindres principes de la chirurgie pour la commettre ; & tous Chirurgiens impartiaux devoient lire *ligamens ;* vous étiez d'autant moins fondé à relever cette faute d'impreſſion, que vos confreres vous en avoient averti ; &, ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que vous êtes convenu depuis que vous en étiez perſuadé, en liſant mon Obſervation. Le public impartial ſaura à quoi s'en tenir, & m'accordera ſûrement la juſtice que vous me refuſez. J'ai, à la vérité, annoncé dans mon Obſervation, qu'au quatrieme jour de la couche il parut tout-à-coup une ſuppuration abondante, & d'une odeur inſupportable. Si ce mot *ſuppuration* vous a choqué, ſubſtituez celui d'*écoulement*, & ne ſuppoſez point l'évacuation des lochies, dans le tems que l'écoulement putride étoit le produit d'une fonte des parois de la matrice, occaſionnée par la décompoſition & la deſtruction des vaiſſeaux de tout genre.

La fievre s'alluma dans ce tems, le pouls devint petit & fréquent, les foibleſſes réitérées annonçoient une gangrene, & même la mort. Je crois que ces ſymptômes caractériſoient aſſez l'état fâcheux de la matrice & de la malade, pour avoir craint des ſuites funeſtes, puiſque vous ſoutenez que per-

ſonne ne peut ſurvivre à de pareils accidens. Mon pronoſtic m'avoit fait même prononcer contre ſes jours ; mais la nature, aidée de l'art, a triomphé de cet état fâcheux, contre mon attente & votre ſyſtême.

Je crois qu'on ne pouvoit attribuer tous ces ſymptômes fâcheux qu'au repompement d'une partie de cette matiere putride, par les vaiſſeaux abſorbans, des parties qui environnent la matrice, & qui la tranſmirent dans la maſſe du ſang par les voies de la circulation.

Vous rapportez un endroit de mon Obſervation où je dis que, malgré l'uſage du quinquina & autres remedes adminiſtrés, la matrice ſe ſphacéla ; &, au neuvieme jour de la couche, il en parut une portion de la groſſeur d'un œuf de poule.

Vous répondez à cela que vous avez eu occaſion de voir des matrices de femmes mortes enceintes de cinq à ſix mois, & d'autres qui étoient accouchées à terme ; vous n'en avez point vu, dites-vous, *dont les parois approchaſſent de cette groſſeur.*

Mais, Monſieur, ne confondez donc pas & ne métamorphoſez pas tout ce que j'ai dit, pour le préſenter au public d'une maniere ridicule. Vous parlez de pluſieurs matrices dans leur état naturel : on ſait que les parois ne ſont pas de l'épaiſſeur d'un œuf de poule ; je parle moi-même d'une

portion de matrice ſphacélée, dont pluſieurs lambeaux raſſemblés pouvoient former cette groſſeur; & j'ai pris cette figure par comparaiſon, pour donner l'idée du volume de ces lambeaux. Critiquez donc auſſi l'Auteur d'un *Traité de l'Opération Céſarienne*, qui, dans une obſervation (*a*) ſur les plaies de la matrice, dit qu'il a tiré une portion de ce viſcere, de la groſſeur d'une noix & plus, qui étoit ſéparée de ſon tout.

Tout ce que vous avez dit juſqu'ici dans vos réflexions caractériſe, en pluſieurs endroits, une ample réfutation, par le ton affirmatif avec lequel vous concluez que le gangréniſme & l'extirpation de la matrice ſont toujours mortels. Vous faites là deſſus beaucoup de raiſonnemens & de ſuppoſitions. Mais, comme les raiſonnemens, en matiere de fait, ſont ſouvent inconſéquens & faux, je leur oppoſe des témoignages authentiques qui aſſurent la poſſibilité de pareil fait; ce qui ſuffit pour convaincre tout homme impartial, que je ne me ſuis aucunement trompé. J'ai vu tomber des eſcarres ſphacélées d'une portion de matrice qui avoit

(*a*) M. Jean Ruleau, dans ſon *Traité de l'Opération Céſarienne*, pag. 63, chap. vij, & pag. 65: Obſervation d'une matrice gangrénée, accompagnée d'une grande ſuppuration, & ſuivie de l'exfoliation de pluſieurs lambeaux de ce viſcere: la malade a ſurvécu dix ans après cet accident.

été renversée, & dont j'avois décollé l'arriere-faix : j'ai fait la ligature du reste ; donc, concurremment avec la nature, j'ai séparé la matrice sphacélée : la malade survit à cette opération ; donc elle n'est pas toujours mortelle. Je ne sais pas, comme vous, par de grands raisonnemens, faire agir la nature selon mon caprice, & la resserrer dans des bornes si étroites ; mais l'expérience m'a montré qu'elle a des ressources qui s'étendent au-delà de nos connoissances : vouloir les révoquer en doute, c'est lui faire injure, & à ceux qui sont témoins de ses merveilles. Vous niez la possibilité de l'extirpation totale de la matrice, *en disant que, si elle avoit eu lieu, les intestins auroient suivi l'ouverture, par le vuide que la sortie de ce viscere auroit laissé.* Je réponds à cela que la situation horizontale de la malade a retenu les intestins qu'une situation perpendiculaire auroit pu entraîner, avant que la nature eut pourvu à réparer ce dérangement. Voyez ce qui est arrivé en pareille circonstance dans les deux observations que j'ai citées, d'Ambroise Paré, où il rapporte que la nature avoit très-bien réparé ce vuide.

Vous niez aussi la ligature du vagin, *parce qu'il n'est pas possible, selon vous, que, dans cette ligature, le méat urinaire n'ait été compris.*

Croyez-vous, Monsieur, que j'ignorois

plus que vous les dangers de comprendre dans ma ligature le méat urinaire ? Si je n'étois doué de plus d'intelligence que vous m'en accordez, je n'aurois point pris les précautions nécessaires pour éviter l'allongement que le poids de cette tumeur auroit pu occasionner à toute la circonférence de sa base ; & je sais que le méat urinaire, serré par la ligature, auroit occasionné une irritation le long du canal de l'uretre, des convulsions, & nécessairement une rétention d'urine. Si ces accidens n'ont pas eu lieu par les précautions que j'ai prises, falloit-il décider & assurer au public qu'elle n'a pas été faite ?

Vous demandez, Monsieur, pour vous convaincre de la vérité de ce fait, que cette femme soit visitée par des confreres au moins impartiaux. Si vous avez senti la force de cette expression, vous supposez donc à quelqu'un de la mauvaise foi ? Avez-vous oublié que ce sont presque tous vos anciens ? Vous devez cependant vous souvenir du serment que vous leur avez fait de les respecter ; ils ne s'attendoient pas, lorsqu'ils vous ont associé à leur compagnie, que vous leur auriez soupçonné de pareils défauts. Ayez donc pour eux plus de ménagement, & moins de défiance ; car enfin si, après la visite faite, vous leur reprochez de s'être trompés, ou d'en imposer, vous leur man-

querez essentiellement, & vous serez encore dans l'incertitude. D'ailleurs pouviez-vous proposer cette visite, sans blesser la décence ? Pensez-vous que cette femme, qui n'a présentement aucune incommodité, voulût s'y soumettre ? Sil elle attendoit de cette cérémonie la guérison d'une incommodité qu'elle avoit ci-devant, je ne dis pas que l'envie de guérir ne surmontât l'obstacle que la pudeur oppose à ce que vous exigez d'elle pour satisfaire votre curiosité. En supposant encore qu'elle consente à la visite, & que vous voulussiez vous en rapporter à ce que vos confreres auront reconnu, ils ne pourront vous rendre compte que du vagin, savoir s'il existe ou non ; mais, à l'égard de la matrice, vous devez concevoir qu'ils ne peuvent pas plus vous certificer son existence que son exfoliation, soit en total, soit en partie. Je ne vois, en cela, qu'un moyen de vous en assurer : vous êtes encore jeune, attendez que l'expérience vous donne plus de confiance dans les ressources de la nature. En outre, cette femme a présentement cinquante ans : la disproportion de votre âge au sien doit vous faire espérer de lui survivre. Si l'ordre qui termine le cours de la vie seconde vos vues, vous serez autorisé, pour le bien de l'humanité, à prendre les précautions nécessaires pour vous

aſſurer de ce fait, le ſcalpel à la main (*a*), ſi les autorités, mon obſervation, ma probité & ma réponſe ne peuvent vous en convaincre.

Je vous préviens, Monſieur, que mon caractere n'eſt point fait pour la diſpute: vous avez fait vos réflexions, j'y réponds: c'eſt le public qui nous jugera, non pas le public qui ne fait que raiſonner d'après ſes ſyſtêmes, trancher, décider & faire le procès à des Praticiens d'ailleurs habiles; mais le public impartial qui ſe fait une loi du doute méthodique, qui ſait apprécier les faits, meſurer le degré de confiance & de certitude que méritent les témoignages: c'eſt ſous ſes yeux que je produis ma Réponſe; ſi elle ne ſuffit pas pour vous perſuader & vous tirer d'erreur, j'aurai du moins fait ce que j'ai dû: vous ferez, à l'avenir, ſi vous le jugez à propos, d'autres réflexions à ce ſujet. Je m'en tiens à ce que j'ai dit, dans la crainte de fatiguer le Lecteur de nos débats.

(*a*) Ambroiſe Paré, dans ſes deux *Obſervations d'Extirpation de matrice*, rapporte qu'on s'en eſt aſſuré par l'ouverture des perſonnes, après leur décès.



OBSERVATION

Sur une Abſcès au Sein, ſurvenu à la ſuite d'une violente inflammation à cette partie ; par M. SCHERER, Maître en chirurgie à Saint-Germain-en-Laie.

La malade qui fait le ſujet de cette Obſervation étoit tourmentée, depuis deux ans, de très-vives douleurs au ſein droit, qui lui cauſoient pluſieurs glandes d'un caractere chancreux, ſurvenues à la ſuite de l'opération du cancer. On employa d'abord la ſaignée, pour diminuer le volume des liqueurs; on fit uſage de cataplaſmes anodins, que l'on répétoit trois fois le jour; & on ſoutenoit l'effet de ces remedes par un régime très-ſévere : la malade fut miſe, pour toute nourriture, à l'eau de poulet, & à une tiſane faite avec de l'orge mondée; & on avoit grand ſoin d'entretenir le ventre libre, par des lavemens émolliens : tous ces moyens réuſſirent très-bien.

On jugea à propos de faire prendre à la malade les bains domeſtiques, après avoir fait paſſer un léger minoratif; mais, au troiſieme ou quatrieme bain, elle éprouva des douleurs plus vives que jamais. Je voulus m'aſſurer de la cauſe de ces nouvelles douleurs, & je n'eus pas grande peine à la dé-

couvrir ; car, au lieu de trouver ma malade dans un bain d'eau médiocrement chaude, ce qui devoit produire une détente générale, je trouvai que son bain étoit très-froid, & cela par le conseil de ses amies ; ce qui mit toutes les parties dans une tension & dans un éréthisme affreux. L'inflammation s'empara de nouveau du sein ; la fievre, qui se mit de la partie, fut très-forte ; &, malgré tous les moyens indiqués en pareilles circonstances, cette inflammation se termina par la suppuration ; ce qui alarma beaucoup la famille de cette demoiselle, craignant, & avec juste raison, de voir, sous peu de tems, un cancer ulcéré des plus terribles & des plus dangereux. Mais, comme le pus s'étoit formé très-promptement, & en fort grande quantité, je prononçai que cet abscès n'avoit point son siege dans les glandes du sein, mais qu'il occupoit tout le tissu cellulaire qui environnoit ces parties ; & en effet, la suite répondit au pronostic que je tirai de cette maladie. L'abscès s'ouvrit spontanément, & rendit une très-grande quantité de pus sanguinolent ; ce qui ne m'effraya point, attendu que des glandes de ce caractere sont toujours environnées d'une très-grande quantité des vaisseaux variqueux, dont la rupture des tuniques par l'action du pus, permettoit au sang de s'échapper en plus ou moins grande quantité. M. Hévin, Chirurgien de Mgr le

Dauphin, & Profeſſeur de l'Académie de Chirurgie de Paris, fut appellé en conſultation avec moi. Cet habile Praticien m'affermit dans mon jugement; & nous décidâmes qu'il falloit entretenir un égout dans cet endroit, afin de prévenir par-là l'augmentation & même l'ulcération de ces glandes. Pour remplir nos vues à cet égard, je mondifiai le fond de cet abſcès avec des déterſifs légers, tels que l'eau d'orge, & le miel roſat, &c.; & actuellement j'ai grand ſoin de tenir le trajet fiſtuleux ouvert avec des dilatans légérement actifs, tels que la racine de gentiane, ou des tentes très-mollettes de charpie. Enfin, par tous ces procédés, j'ai la ſatisfaction de voir les glandes diminuées de moitié de leur volume, & d'entendre dire à la malade qu'elle ne ſouffre plus.

Cette Obſervation nous fait connoître non-ſeulement les reſſources de la nature, mais encore qu'il ne faut pas toujours s'alarmer, lorſqu'il ſurvient une inflammation au voiſinage d'un cancer occulte.



Observations Météorologiques. Septembre 1767.

Jours du mois.	Thermometre.			Barometre.		
	A 6 h. du matin.	A 2 h. & d. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
1	12	18	13	28 1	28 3/4	28 3/4
2	12	17 3/4	13 1/2	28 1/4	28	28
3	12 3/4	20	15	28	28	28
4	13 1/2	25	19	27 11 3/4	27 11	28
5	17	25 1/4	17	28	27 11 1/2	28
6	16 1/2	20 1/2	14 1/2	28	28	28 1/4
7	12 3/4	19	13 1/2	28 1/4	28	28
8	9 3/4	17 1/2	12	28	28	28 1/4
9	10	14	11 1/2	27 11 3/4	27 10	27 9
10	10	16	10 3/4	27 10 1/2	28	28 1 3/4
11	9 1/2	18	12 1/2	28 2 1/2	28 2 1/2	28 2 2/3
12	10 1/2	21 1/2	15 1/4	28 2 1/2	28 2	28 1
13	14	19	12 1/2	28 1 1/4	28 2 1/4	28 3
14	10 1/2	18 1/2	12 1/2	28 3	28 3 1/2	28 2 1/2
15	11 1/2	17	13	28 2 1/2	28 2 1/2	28 2
16	12 1/2	18	13	28 1 3/4	28 1 3/4	28 2 1/3
17	11 1/4	19 1/2	15	28 2 1/2	28 2 1/4	28 2 1/2
18	13 3/4	20 1/2	15 1/2	28 3	28 3	28 4
19	15	21 1/4	14 3/4	28 4 1/4	28 4 1/2	28 5 1/4
20	13 1/2	18 3/4	13	28 6	28 5 3/4	28 6
21	10 1/2	17	11 1/3	28 5 2/3	28 5 1/2	28 4 3/4
22	9	16 3/4	11 3/4	28 4	28 3	28 2 [illegible]/4
23	9	15 1/4	12 1/4	28 2	28 1 1/3	28 1
24	8 1/2	14 1/2	12	28 1	28 1 3/4	28 2 1/2
25	10 1/2	17	14	28 2 3/4	28 3	28 3
26	12 1/2	16 1/2	12 1/2	28 3 1/4	28 3	28 3 1/2
27	11 1/4	17 1/4	14 1/2	28 3	28 2 1/2	28 1
28	13	15	12 1/2	28 1/2	28 1	28 1 1/2
29	13 1/2	16 1/2	11 1/2	28	27 11	27 9 3/4
30	8	12 1/3	8 1/2	27 10 1/2	27 11	28 1 1/3

ETAT DU CIEL.			
Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. nuages.	S-O. pluie.	Beau.
2	O-S-O. couv.	N-O. cou. nua.	Couvert.
3	S-O. cou. nuag.	S-O. nua. beau.	Nuages.
4	S. nuag. beau.	S. b. n pet. ond.	Nuages.
5	N. tonn. pl. n.	S-O. nua. beau.	Nuages.
6	S-S-E. éclairs, tonn. pl. nuag.	S-S-E. nuag. fort. ond. beau.	Serein.
7	S-O. nuag. cou.	O. fortes ond.	Nuages.
8	O-S-O. b. nua.	O. ép. nua. cou.	Nuages.
9	S-S-O. nuag.	S-S-O. pl. cont.	Couvert.
10	O. nuag. vent.	N-N-O. nuag. beau.	Beau.
11	S-O. ser. nuag.	S-S-O. nua. b.	Serein.
12	S-S-E. nuag.	S-S-E. b. nua.	Serein.
13	N-N-O. tonn. pl. nuages.	O. nuag. cou. pluie.	Nuages.
14	O. nuages.	O. nuag. pl.	Pluie.
15	O. pl. couv.	O. nuag. pl.	Pluie.
16	O-S-O. couv.	O. nuages.	Beau.
17	S-O. b. lég. nua.	S-S-O. lég. nua. beau.	Beau.
18	O S O. br. nua.	O-N-O. nua. b.	Serein.
19	N. lég. br. nua.	N. nuages.	Beau.
20	N-N-E. b. nua.	N-E. nua. beau.	Serein.
21	N-N-E. b. nua.	N-N-E. b. vent.	Serein.
22	N-E. beau.	N-E. beau.	Beau.
23	N-E. beau.	N-N-E. nua. c.	Beau.
24	N-N-E. nuag.	N-E. nuag.	Couvert.
25	N. ép. nuag.	N. nuages.	Nuages.
26	N. couvert.	N. cou. nuag.	Nuages.
27	N-N-O. nuag.	O. couv. nuag.	Couvert, pl.
28	N. couv. nuag.	N. nuages.	Couvert.
29	O. pl. c. vent.	O. couv. pluie.	Beau.
30	O. c. pl. nuag.	N-N-O. pl. n.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 25 $\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau ; & la moindre chaleur a été de 8 degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 17 $\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 6 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 9 lignes : la différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
4 fois du N-N-E.
4 fois du N-E.
2 fois du S-S-E.
1 fois du S.
3 fois du S-S-O.
6 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
11 fois de l'O.
1 fois de l'O-N-O.
1 fois du N-O.
4 fois du N-N-O.

Il a fait 6 jours serein.
19 jours beau.
2 jours du brouillard.
27 jours des nuages.
14 jours couvert.
12 jours de la pluie.
3 jours du vent.
3 jours des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de Septembre 1767.

Les affections catarrales épidémiques, qui avoient régné à la fin du mois dernier, ont continué pendant la plus grande partie de celui-ci; elles ont paru diminuer vers la fin: il leur a ſuccédé des péripneumonies qui ont paru participer de leur caractere.

On a vu auſſi beaucoup de dévoiemens ſimples, & quelques dyſſenteries qui n'ont pas paru avoir des ſuites fâcheuſes.

Les petites-véroles ont continué à être nombreuſes; &, quoiqu'il y en ait eu quelques-unes d'un mauvais caractere, on n'a pas oui dire qu'elles aient fait de grands ravages.



Obſervations métérologiques faites à Lille, au mois d'Août 1767, par M. BOUCHER, Médecin.

Il y a eu quelques jours de chaleur au commencement & à la fin du mois. Le 5 & le 6 le thermometre s'eſt porté au terme de 24 degrés : il s'eſt maintenu juſqu'au 14, à la hauteur de 20 degrés ; mais, du 15 au 25, il s'eſt tenu conſtamment quelques degrés au-deſſous de ce terme : le 30 il s'eſt approché de 21 degrés.

Il n'y a eu guere de pluie du 1er au 14 ; mais, depuis le 14 juſqu'au 25, peu de jours ſe ſont paſſés ſans pluie : elle a été encore abondante le 30 & le 31.

Le barometre a été obſervé, tout le mois, au-deſſous du terme de 28 pouces, ſi l'on en excepte trois ou quatre jours.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 24 degrés au-deſſus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de 8 degrés au-deſſus du même terme : la différence entre ces deux termes eſt de 16 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces ½ ligne, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 4 ½ lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 8 lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.
6 fois du N. vers l'Est.
4 fois de l'Est.
4 fois du Sud vers l'Est.
14 fois du Sud.
15 fois du Sud vers l'Ou.
4 fois de l'Ouest.
7 fois du Nord vers l'Ou.

Il y a eu 18 jours de tems couvert ou nuageux.
13 jours de pluie.
3 jours de tonnerre.
3 jours d'éclairs.
2 jours de tempête.
6 jours de brouillards.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Août 1767.

Les fievres catarreuses, avec pesanteur de tête, mal de gorge, toux & embarras de poitrine, ont persisté ce mois, & se sont même plus répandues que le mois précédent : tous les états y ont été sujets : les adultes en ont été cependant plus susceptibles que les enfans, parmi lesquels il y avoit encore des quintes-toux.

Après la fievre catarreuse, la maladie populaire la plus commune a été la diarrhée bilieuse, accompagnée souvent d'épreintes

dyssentériques. Nous avons eu aussi nombre de fievres doubles-tierces.

J'ai vu plusieurs jeunes gens attaqués d'une fievre putride très-vermineuse, opiniâtre & dangereuse, auxquels, dans le suprême degré de la maladie, tout l'intérieur de la bouche & du gosier se trouvoit rempli d'aphtes. Les vers étoient si abondans, que les malades en rendoient par le vomissement & par les selles en même-tems : dans quelques-uns il en sortoit par le fondement, sans matiere excrémenteuse, & sans efforts de leur part, pour aller à la selle ; ce qui étoit de mauvais augure. Il en étoit de même, lorsque les malades les rendoient morts. Les diverses préparations de quinquina, dont nous avons dit faire usage avec fruit, en pareil cas, n'ont point paru ici opérer d'effet avantageux. L'essentiel étoit d'évacuer, dans le commencement, avec l'émétique en lavage, ou avec des émético-catartique, & de procurer, dans son progrès, une diarrhée bilieuse, par le moyen des apozemes de tamarins, &c.

LIVRES NOUVEAUX.

Essai sur le Pouls, par rapport aux affections des principaux organes, avec des figures qui représentent les caracteres du pouls dans ces affections ; ouvrage augmenté d'un Abrégé

Abrégé de la doctrine & de la pratique de *Solano*, d'après les livres originaux, & autres ouvrages espagnols, & d'une Dissertation sur la théorie du pouls, traduite du latin de M. *Fléming*, Membre du College des Médecins de Londres. Par M. *Henri Fouquet*, D. M. de Montpellier, Médecin de la même ville & de la Soc. royale des Sciences. A Montpellier, chez *Martel*, 1767, petit *in*-8°; se trouve, à Paris, chez *Didot le jeune*.

Nous ferons connoître, dans quelqu'un de nos Journaux suivans, cet ouvrage qui nous a paru mériter l'attention de tous les Médecins qui s'occupent véritablement des progrès de leur art.

Deux Consultations médico-légales, la premiere tendante à prouver qu'un Briquetier de la ville de Liege, trouvé mort dans sa chambre, le 11 Avril de l'année 1766, s'est pendu & fait mourir lui-même; la seconde pour demoiselle *Famin*, femme du sieur *Lencret*, accusée de suppression, exposition & homicide de deux enfans. Par M. *A. Petit*, Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, Professeur de la même Faculté, Membre des Académies royales des Sciences de Paris & de Stockholm, &c. avec cette épigraphe :

Nam piger ad pœnas princeps, ad præmia velox,
Quique dolet, quoties cogitur esse ferox.

OVID. De Ponto.

A Paris, chez *Vallat-la-Chapelle*, 1767, *in*-8°.

Historia anatomico-medica, sistens numerosissima cadaverum humanorum Extispicia, quibus in apricum venit genuina morborum sedes; horumque reserantur causæ, vel patent effectus. Opus quadripartitum, cujus liber primus recenset læsiones internas abdominis. Secundus exibet variam stragem pectoris. Tertius prodit diversam labem cerebri. Quartus verò vitia externa colligit. Auctore Josepho Lieutaud, *Academiæ regiæ Scientiarum Parisiensis, & Societatis regiæ Londinensis; cubiculario Serenissimi Delphini, nec-non stirpis regiæ medico. Recensuit & suas observationes numero plures adjecit, uberrimumque indicem nosologico ordine concinavit* Ant. Portal, *Doctor-Medicus, & Societatis regiæ Scientiarum Monspeliensis, nec-non Serenissimi Delphini Professor Anatomes.*

C'est-à-dire : Histoire anatomico-médicinale, contenant un très-grand nombre d'ouvertures de cadavres humains, par lesquelles on découvre le véritable siege des maladies, leurs causes & leurs effets. Ouvrage divisé en quatre livres, dont le premier présente les lésions internes de l'*abdomen*; le second, celles de la poitrine; le troisieme, celles du cerveau; le quatrieme enfin, les maladies externes. Par M. *Joseph Lieutaud*, de

l'Académie royale des Sciences de Paris, & de la Société royale de Londres, Médecin ordinaire de M. le Dauphin & de la Famille Royale : revu & augmenté d'un grand nombre d'obſervations, par M. *Portal*, Docteur en médecine, de la Société royale de Montpellier, & Profeſſeur d'Anatomie de M. le Dauphin. A Paris, chez *Vincent*, 1767, *in*-4°, deux volumes, prix 20 livres.

LETTRE

De M. DU FOT, Médecin-Penſionnaire de la ville de Laon, à M. ROUX, *Auteur de ce Journal, ſur l'Etabliſſement d'un Dépôt de Remedes pour les pauvres.*

MONSIEUR,

Votre Journal eſt conſacré à tout ce qui peut conſerver la vie des hommes, & en diminuer les maux ; j'ai donc cru que vous voudriez faire part au public d'un établiſſement qui intéreſſe l'humanité. Le plaiſir de contribuer au bonheur de ſes ſemblables, & le déſir de payer à la ſociété un tribut que chacun lui doit, ont déterminé un particulier de la ville de Laon à y établir un dépôt de remedes qui ſeront diſtribués *gratìs* pour les malades de la campagne. Quelques autres citoyens, animés du même eſprit, & dignes de toute l'eſtime du public, ont voulu

contribuer à cette bonne œuvre. Puiſſent-ils être imités ! Plus il y aura de ces ames compatiſſantes & généreuſes, & plus auſſi le dépôt pourra diſtribuer de remedes & ſecourir de malheureux.

Parmi tant d'établiſſemens utiles qu'on voit ſe former aujourd'hui, celui-ci manquoit au ſoulagement des cultivateurs. Cette portion des hommes la plus utile, & peut-être la plus négligée, eſt attaquée de mille maux. Pauvres, quoique ce ſoient eux qui nous enrichiſſent, ils ne ſont pas en état de payer ni les remedes ni les avis des Médecins : on en voit tous les jours périr, faute de ſecours ; c'eſt un objet continuel de regrets pour les Curés de la campagne, qui ne voient, dans la plupart des maiſons de leurs paroiſſiens malades, que la triſte image de la miſere. Ce ſpectacle, ſi intéreſſant pour tout homme, & ſur-tout pour des Miniſtres de charité, nous a été ſouvent retracé par eux. Ils regardent comme une des fonctions les plus ſaintes de leur miniſtere le ſoin d'être les conſolateurs & les amis de ces infortunés : leur état & celui des Médecins eſt un état de bienfaiſance ; mais le pouvoir de l'exercer leur manque ſouvent, comme à nous. Nous donnons ce que nous avons, ſelon notre état ; mais l'homme riche & humain vient de ſe joindre à nous ; l'humanité même eſt venue au ſecours de l'hu-

manité : la charité, vertu ſi néceſſaire où il y a des hommes qui ſouffrent, a formé cet établiſſement : ſans doute qu'il ne ſera pas le ſeul en ce genre. Dans la plupart des grandes villes, les Manufacturiers & les Artiſtes ont des ſecours : les animaux mêmes ont leur école (l'école vétérinaire :) leur vie & leur ſanté eſt-elle plus précieuſe que celle des cultivateurs ?

Il eſt vrai que, lorſqu'une maladie épidémique fait des ravages dans les campagnes, le Miniſtre, toujours bienfaiſant, quand il en eſt inſtruit, envoie des ſecours à ces malheureux qui ne peuvent s'en procurer par eux-mêmes. M. le Péletier de Morfontaine, qui protege cet établiſſement utile, veille avec le ſoin le plus vigilant & le plus aſſidu pour que ces maladies ne faſſent point de progrès. A peine commencent-elles à paroître qu'il y envoie des Médecins. C'eſt principalement ſur les cultivateurs que ce Magiſtrat reſpectable répand ſes bienfaits : j'atteſte ce que j'ai vu. Il m'a honoré de ſa confiance pour traiter les maladies épidémiques, & donner à ceux qui en étoient attaqués tous les ſecours néceſſaires. Depuis quelque-tems, la ſuette, cette peſte de la Picardie, reparoiſſoit dans nos cantons ; mais, par ſa vigilance, elle a été diſſipée. Pluſieurs bourgs & villages du pays Laonois, comme Chéri, Siſſonne, Feſtieux,

&c. doivent à ſa bienfaiſance la conſervation de leurs habitans.

Ce n'eſt donc pas dans ces terribles fléaux que le nouvel établiſſement ſeroit le plus utile ; mais c'eſt dans les maladies ordinaires de la campagne, & ſur-tout dans celles de langueur. Ils s'adreſſent ſouvent aux charlatans, qui leur donnent de forts purgatifs & des remedes qui ne font que les affoiblir, laiſſent croître le mal, & ne guériſſent que l'indigence de ceux qui les vendent. MM. les Curés s'oppoſent autant qu'ils peuvent à la ſéduction de ces miniſtres de mort ; mais le déſir de la guériſon, la prétendue certitude qu'on en a, la malheureuſe facilité d'avoir les remedes dans le moment, entraînent les pauvres malades. Eſt-il donc un établiſſement plus intéreſſant que le dépôt des remedes gratuits pour les cultivateurs ? C'eſt l'utilité qui décide, ou du moins qui doit décider de notre eſtime : or tout le monde conviendra qu'un des objets les plus utiles à la ſociété eſt de conſerver les cultivateurs.

Prépoſé au dépôt des remedes gratuits pour les habitans de la campagne, je conſulterai tous ceux qui, chaque jour, ſe préſenteront ; je leur donnerai les remedes appropriés à leurs maux, en leur indiquant la façon d'en uſer ; j'aurai enfin le ſoin d'écrire l'uſage particulier de chaque remede, & le

régime à obſerver. MM. les Curés, ou les principaux habitans des villages, voudront bien les faire exécuter.

Quoique les remedes ſoient gratuits, ils ne ſeront pas composés avec moins de ſoins que s'ils étoient achetés : on promet la plus grande fidélité dans le choix des drogues & dans leur compoſition. Il eſt honteux ſans doute de faire une pareille promeſſe ; mais il ſeroit bien plus honteux encore de ne la pas tenir. Pour peu qu'on ſoit honnête & ſenſible, eſt-il donc un intérêt plus grand que celui de l'humanité ? La plénitude de la loi eſt la charité. Paradis aux bienfaiſans.

AVIS DIVERS.

M. *Mitouart*, maître Apothicaire de Paris, commencera ſon Cours de Chymie le lundi 16 Novembre de la préſente année 1767, & le continuera les lundi, mardi, jeudi & vendredi de chaque ſemaine.

M. *Demachy*, maitre Apothicaire, Membre des Académies impériale des curieux de la nature, & royale des Sciences de Berlin, fera l'ouverture de ſon Cours de Chymie le mardi 17 Novembre, à trois heures de relevée, dans ſon laboratoire, rue du Bac, vis-à-vis la Viſitation.

Le ſieur *Meignan*, Marchand de Tabac, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie, donne avis au public qu'il fait des boules de racine d'iris pour les cauteres. Il en fournit à MM. les Chirurgiens & Apothicaires.

TABLE.

JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de Clermont, Prince du Sang.

Par M. A. Roux, Docteur-Régent & Professeur de Pharmacie de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, ſed temporis filia. *Bagl.*

DÉCEMBRE 1767.

TOME XXVII.



A PARIS,

Chez Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, Quai des Auguſtins.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉCEMBRE 1767.

EXTRAIT.

Deux Consultations medico-légales, la premiere tendante à prouver qu'un Briquetier de la ville de Liege, trouvé mort dans sa chambre le 21 Avril 1766, s'est pendu & fait mourir lui-même; la seconde pour demoiselle Famin, *femme du sieur* Lencret, *accusée de suppression, exposition & homicide de deux enfans. Par M. A.* Petit, *Docteur-Régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, ancien Professeur de la même Faculté, Membre des Académ. des Sciences de Paris & de Stockholm, &c. avec cette épigraphe.*

Nam piger ad pœnas princeps, ad præmia velox,
Quique dolet, quoties cogitur esse ferox.

Ovid. De Ponto.

A Paris, chez Vallat-la-Chapelle, 1767, in 8°.

UN Briquetier de la ville de Liege, homme d'une taille médiocre, d'un teint rembruni, & cependant pâle, dont la

tête n'étoit pas trop bien organiſée, & qui avoit manifeſté, par différens propos, le projet de s'ôter la vie, fut trouvé pendu dans ſa maiſon le 11 Avril de l'année derniere. Les fenêtres de la chambre où il perdit la vie furent trouvées arrêtées avec des clous, & ſcellées avec de la terre glaiſe; & la porte de la maiſon étoit fermée en dedans. Sa femme, qui l'avoit quitté, il y avoit un peu plus d'un quart-d'heure, pour aller à la briqueterie, où différentes perſonnes l'avoient vue, revient à ſa maiſon : elle eſt ſurpriſe de trouver la porte fermée en dedans, elle frappe, perſonne ne répond; elle s'écrie : une fille vient; & ne pouvant entrer par la porte, elle arrache de force une fenêtre qui étoit à ſa portée : cette ouverture faite, on apperçoit le corps du Briquetier, qui pendoit à une corde attachée au plancher; ce corps balançoit çà & là. On s'élance par la fenêtre; on pénetre dans la chambre du pendu : il y avoit deux chaiſes près de lui, une debout, l'autre renverſée; la femme monte avec précipitation ſur la ſeconde, qu'elle releve, & court embraſſer ſon mari. Les aſſiſtans détachent au plus vîte le pendu; ils lui prodiguent leurs ſecours, mais inutilement. Le haſard conduit en ce lieu un Médecin habile & plein d'honneur, M. Pfeffer, qui avoit traité ce même Briquetier, d'un rhumatiſme dont il étoit à

peine relevé. Entraîné par le bruit, il s'approche & voit le cadavre ſur ſon ſéant, en chemiſe, ſans bas & ſans culote; ſa tête étoit renverſée fort bas ſur ſa poitrine, & retenue, dans cette attitude, par le bras que la Briquetiere avoit paſſé derriere le col. Il obſerve que le viſage étoit pâle, & ſans bouffiſſure, que la langue ne ſortoit point de la bouche, & que les yeux n'étoient ni tuméfiés, ni plus ſaillans que dans l'état naturel. La Briquetiere ayant retiré ſon bras, la tête du cadavre ſe renverſa en arriere: ce renverſement fut prodigieux, &, dans le moment qu'il ſe fit, la bouche s'ouvrit, & le Médecin vit diſtinctement un fumée qui s'en exhaloit. Ce même renverſement mit à découvert la trace de la corde, laquelle paſſoit par-derriere les oreilles, & s'alloit terminer ſur le derriere de la tête, vers le haut de l'occiput. Cette corde ne faiſoit point un nœud coulant, mais ſeulement une anſe, qui, par ſon autre extrêmité, embraſſoit une poutre de quatre pouces & demi de large: il ne s'en manquoit qu'un pouce que cette poutre ne fût à ſept pieds de diſtance de la terre; & il y avoit près d'un pied d'intervalle entr'elle & la tête du pendu. Du reſte, l'examen le plus attentif ne fit appercevoir au Médecin aucune meurtriſſure ni aucune autre marque de violence, ſoit dans le corps du pendu, ſoit dans la chemiſe

qui le couvroit, ou dans les choses qui étoient auprès de lui.

Les Juges de Liege, ayant pris connoissance de ce délit, crurent devoir en chercher les Auteurs : malheureusement les soupçons sont tombés sur la femme & le gendre du défunt ; en conséquence, ils sont constitués prisonniers. Le Médecin, qui avoit vu & examiné le pendu, au moment où il venoit d'être détaché de la corde, après avoir vainement offert aux Juges de leur donner des renseignemens sur le fait, ainsi que sur la cause dont il procédoit, s'adresse à son Prince, qui lui accorde la permission de défendre les accusés. C'est ce Médecin généreux & compatissant qui consulte M. Petit, & demande *si, dans le cas actuel, suivant les principes de la physique du corps humain, on ne peut pas prouver que le pendu de Liege s'est fait mourir lui-même ?*

M. Petit, & les Médecins qui ont signé avec lui sa Consultation, » estiment que » c'est dans les principes de la physique du » corps humain qu'il faut chercher la solu» tion du problême, & qu'en faisant une » juste application de ces principes au cas » présent, il est impossible de ne pas recon» noître le suicide, & de ne pas prononcer » que le pendu de Liege s'est procuré lui» même le genre de mort dont il est péri. «

M. Petit trouve dans les preuves morales

& dans les circonſtances du délit les préſomptions les plus fortes en faveur de l'innocence des accuſés ; mais la maniere dont il a été commis prouve invinciblement que, quand pluſieurs hommes très-forts auroient entrepris de pendre ce malheureux comme il l'étoit, jamais il n'eut été en leur pouvoir d'exécuter leur mauvais deſſein. En effet, la corde ne ſerroit point le col du pendu ; elle n'étoit point arrêtée par un nœud coulant ; elle ne faiſoit point le lacet ; elle formoit ſeulement, comme nous l'avons dit, une anſe, qui, par une de ſes extrêmités, embraſſoit la poutre, &, par l'autre, étoit arrêtée ſous la mâchoire, &, paſſant obliquement derriere les oreilles, alloit ſe terminer vers le haut de l'occiput : or il eſt évident qu'une pareille anſe ne ſauroit étrangler. Il l'eſt auſſi qu'elle ne pût empêcher un homme vivant de crier & de ſe défendre, & que celui qu'on attaqueroit, & dont les mains ſeroient libres, pourroit, ſans difficulté, ouvrir une pareille anſe, & dégager ſa tête & ſon col. Il ne peut venir en penſée à perſonne de ſe ſervir d'une corde ainſi diſpoſée pour étrangler qui que ce ſoit. L'impoſſibilité d'en venir à bout eſt évidente ; car il eſt clair qu'il faudroit d'abord arrêter le haut de l'anſe à la poutre : cela fait, comment s'y prendra-t-on pour engager dans l'autre bout pendant la tête de celui qu'on voudroit étran-

gler, ſans ſon conſentement? Mais cette anſe, qui, dans la main d'un aſſaſſin, n'auroit ſervi qu'à lui faire manquer ſon coup, miſe en jeu par le Briquetier lui-même, a pu & dû lui faire perdre la vie dans un inſtant. Pour mettre cette vérité dans tout ſon jour, M. Petit poſe les principes ſuivans.

Tous les pendus ne périſſent pas à la potence dans le même eſpace de tems: il en eſt qui expirent preſque dans l'inſtant qu'ils ſont lancés en l'air; d'autres ne meurent qu'après avoir été ſecoués long-tems par les Bourreaux: on en a vu pluſieurs qui ſont reſtés ſuſpendus pendant pluſieurs heures, ſans perdre la vie. Cette variété dépend principalement de ce que tous les pendus ne meurent pas par l'effet d'une ſeule & même cauſe, comme ceux qui ne ſont pas Phyſiciens ſe l'imaginent mal-à-propos. La cauſe unique à laquelle le peuple a coutume d'attribuer la mort des pendus, eſt le défaut de reſpiration, occaſionné par la preſſion que fait la corde. Cette cauſe a ſans doute ſon effet; mais, quand elle eſt ſeule, ſon action eſt lente, la plupart des hommes pouvant vivre quelque tems ſans reſpirer. Il en eſt une autre qui vient à ſon ſecours; c'eſt l'interception du ſang qui revient de la tête vers la poitrine, tandis que celui qui y monte trouve un paſſage libre par les arteres vertébrales que la corde ne

ſauroit comprimer. Le ſang s'accumule donc néceſſairement dans le cerveau & le cervelet, & produit une eſpece d'apoplexie qui ne permet pas aux pendus devivre longtems. Ces deux cauſes ont coutume de concourir enſemble, & de s'aider mutuellement, de façon cependant que l'action de la derniere l'emporte ſur l'autre.

Les phénomenes qui ſe préſentent dans les cadavres de ceux qui ſont morts ainſi étranglés, ſont ceux-ci: ils ont le viſage tuméfié, fort rouge, & ſouvent plein d'échymoſes; leur aſpect eſt hideux; la langue ſort de la bouche; il s'en échappe avec elle une écume quelquefois ſanguinolente; les yeux ſon gorgés de ſang, & ſortent preſque de la tête: ſi l'on ouvre le crâne, on trouve les vaiſſeaux du cerveau & ceux du cervelet diſtendus outre meſure; une ſéroſité rougeâtre abreuve ces viſceres, dont la ſubſtance eſt toute pénétrée de ſang. Il ſe rencontre quelquefois des crevaſſes dans les vaiſſeaux, & des concrétions de ſang extravaſé. L'intérieur de la poitrine offre auſſi des phénomenes remarquables. On y trouve les poumons bouffis, & tout parſemés, à l'extérieur, de taches violettes; les arteres de ces organes ſont pleines de ſang; le ventricule droit du cœur, ſon oreillette droite & la veine-cave ſont dans le même état: les veines pulmonaires, au contraire, l'oreil-

lette gauche & le ventricule gauche du cœur sont vuides.

Il est évident que les causes de mort dont on vient d'exposer l'action, ne sont point celles qui ont fait périr le Briquetier de Liege; il est mort pendu, mais non pas étranglé. L'anse que faisoit la corde, & qui lui passoit derriere les oreilles, ne pouvoit intercepter ni la respiration ni le cours du sang dans les veines jugulaires; & la preuve certaine qu'elle ne l'a point fait, c'est qu'au moment où le corps venoit d'être détaché de la corde, M. Pfeffer, qui l'a vu & examiné avec soin, assure qu'il n'avoit point le visage bouffi; qu'il étoit pâle; que ses yeux ne faisoient point trop de saillie; que la langue ne sortoit point, & qu'il n'avoit point d'écume à la bouche: toutes ces choses cependant se seroient infailliblement manifestées, s'il y avoit eu étranglement. Il est donc certain que cet homme n'a point été étranglé, & que, par conséquent, il ne faut point attribuer à l'étranglement la cause de sa mort.

Pour expliquer comment la mort de ce Briquetier a pu être l'effet de la suspension, & d'une suspension que tout autre que lui n'auroit pu exécuter, M. Petit observe que, quand on disseque les cadavres des criminels morts à la potence, on trouve souvent un dérangement notable dans les jointures des

premieres vertebres du col : chez les uns, la ſeconde de ces vertebres eſt luxée; chez d'autres, elle eſt décollée & ſéparée d'avec la troiſieme. Il y a deux ans que, dans le corps d'une fille aſſez délicate, de l'âge d'environ vingt-cinq ans, & qui avoit été pendue à la Greve quelques jours auparavant, il trouva la troiſieme vertebre du col flottante dans le ſang, & entiérement ſéparée de la ſeconde & de la quatrieme : les cartilages de cette vertebre étoient rompus & déchirés ; & la moëlle épiniere avoit été coupée par le déplacement de cette vertebre : la tête, n'étant plus arrêtée que par les chairs, tournoit preſqu'en tous ſens. La mort la plus ſubite eſt l'effet de ces ſortes de luxations des vertebres, parce que leur déplacement entraîne néceſſairement après lui, ou le déchirement de la moëlle, ou tout au moins une compreſſion ſi forte ſur cette partie, que le cours de l'eſprit vital en eſt tout-à-coup arrêté. Il y a des pendus chez qui le tiſſu des fibres eſt ſi lâche, qu'au premier ſaut qu'ils font en l'air, le ſeul poids de leur corps ſuffit, en tombant, pour rompre les ligamens & luxer les vertebres : à peine ſont-ils tombés qu'ils expirent ; & comme, au moment de leur mort, leur mouvement circulatoire ceſſe, leur viſage ne ſe bouffit point ; il ne devient point rouge ; en un mot, il reſte à-peu-près tel qu'il étoit avant la

ſuſpenſion ; ce qui vient de ce que la circulation étant arrêtée, il ne va plus de ſang au cerveau, & il n'en revient pas davantage.

C'eſt indubitablement de cette derniere façon que le pendu de Liege a perdu la vie : on ne ſauroit douter qu'il ne ſoit mort preſqu'en un inſtant. Il n'y avoit que quelques minutes que ſon voiſin l'avoit entendu parler : ſon corps balançoit encore quand on le dépendit. M. Pfeffer a diſtinctement vu une fumée ſortir de ſa bouche. On ne connoît que la luxation des vertebres du col, qui, dans de ſemblables circonſtances, puiſſe faire mourir auſſi promptement. Il avoit le viſage pâle, ſans rougeur, ſans bouffiſſure ; la langue ne ſortoit point de la bouche, ſes yeux n'étoient point gros ; & on vient de voir que les choſes ne ſont ainſi que quand les vertebres ſe luxent. Enfin, quand, en préſence de M. Pfeffer, la tête ſe renverſa en arriere, ce renverſement fut prodigieux ; & cela ne peut arriver encore que quand les vertebres ſont luxées.

Après avoir ainſi démontré la véritable cauſe de la mort de ce Briquetier, M. Petit expoſe le mécaniſme par lequel s'eſt fait la luxation des vertebres, auquel il l'attribue. » Il eſt facile, dit-il, de concevoir que l'anſe » de la corde paſſant derriere les oreilles, » pour aller ſe terminer vers le haut de l'oc-

» ciput, cette corde a dû, au moment de la
» chute, appuyer fortement ſur le derriere
» de la tête, lui faire faire la baſcule, en
» la pouſſant en devant, & forcer par-là le
» menton de ſe rapprocher de la poitrine.
» Dans cet inſtant, le poids & l'élan du
» corps ont dû donner une vive ſecouſſe aux
» ligamens des premieres vertebres du col.
» Cette puiſſance a agi comme étant appliquée
» au bout d'un levier, dont la longueur doit
» être meſurée par la diſtance qui ſe rencon-
» tre entre la partie antérieure du grand
» trou occipital, & le plan qui toucheroit
» à la tubéroſité de l'occiput..... Ces par-
» ties ſe ſeront donc rompues dans le lieu où
» venoit aboutir le double effort de l'occi-
» pital repouſſé en devant par la corde, &
» ainſi écarté des premieres vertebres du
» col, & de ces vertebres elles-mêmes tirées
» en bas, & écartées de l'occipital par le
» poids du corps. La luxation a, dans l'inſ-
» tant, ſuivi la rupture, & la mort a été
» auſſi-tôt l'effet de la luxation. «

Enfin il fait voir combien il avoit été facile à ce malheureux de ſe ſuſpendre à cette corde, où perſonne n'auroit pu l'attacher, s'il ne l'eût pas voulu. En effet, après avoir fait paſſer la corde par-deſſus la poutre, l'avoir nouée & formé l'anſe, il s'eſt élevé ſur le doſſier des deux chaiſes qu'on a trouvées près de lui; il a écarté l'anſe de la corde,

il a paſſé la tête dedans, & s'eſt élancé, en repouſſant avec le pied la chaiſe ſur le doſſier de laquelle il portoit dans ce dernier moment.

D'où il conclut que c'eſt lui qui a été le véritable auteur de ſa mort, & que c'eſt à tort qu'on accuſe ſa femme d'un crime qu'il n'a pas été en ſon pouvoir de commettre, de la maniere dont il a été commis.

La ſeconde Conſultation eſt, comme nous l'avons annoncé dans le titre, en faveur de la demoiſelle Famin, femme du ſieur Lencret, accuſée de ſuppreſſion, expoſition & homicide de deux enfans. Ses regles s'étant ſupprimées par l'effet du ſaiſiſſement, le ventre s'enfla beaucoup, & il lui ſurvint diverſes incommodités pour leſquelles on tenta inutilement le ſecours des remedes. On détermina la demoiſelle à ſe marier, dans l'eſpérance que l'uſage du mariage pourroit rappeller ſes regles : ce moyen de guériſon ne réuſſit pas mieux que les autres : le ventre continua de groſſir de façon qu'on crut devoir attribuer l'excès de volume qu'il prenoit à une hydropiſie de matrice. En effet, l'enflure a duré juſqu'au 26 Mars de la préſente année, jour auquel les eaux ſe ſont évacuées en fort grande quantité. Le lendemain, deux enfans, nouvellement nés, ſe ſont trouvés expoſés & morts du fait de l'expoſition, dans le voiſinage du lieu ha-

bité par la jeune femme auparavant hydropique. Le bruit court que les enfans exposés sont nés de cette femme, & que c'est elle qui les a fait abandonner à l'endroit où ils ont été rencontrés. Le Magistrat se croit obligé de la faire arrêter & constituer prisonniere. Dans le cours de l'instruction du procès il est ordonné, le 16 Avril, que l'accusée sera visitée par Experts, *à l'effet d'examiner si elle est accouchée, ou si elle a seulement eu une hydropisie de matrice.* Les Experts nommés d'office ont procédé à l'examen ordonné; il ont dressé un rapport, dont la conclusion porte que l'*accusée est accouchee, sans qu'il soit possible de déterminer le tems où la chose s'est faite.* Leur décision est fondée, 1° sur ce qu'ils ont trouvé le sein vergeté, ainsi que le ventre; 2° que la peau de cette derniere partie étoit flasque & plissée vers la région ombilicale; 3° enfin qu'autant qu'il est possible d'en juger au tact au travers des tégumens, la matrice a paru gonflée, & qu'en touchant son orifice il a été trouvé plus mou & plus descendu qu'il ne doit être.

D'après cet exposé on a demandé à M. Petit si, dans le cas présent, les motifs sur lesquels porte le jugement des Experts suffisent pour faire prononcer de la façon qu'ils l'ont fait? Ce savant Médecin ne craint pas de décider que le fondement sur

lequel ils ont établi leur décision, n'est rien moins que solide. » Pour prononcer, dit-il, » dans des circonstances pareilles à celles où » nous nous trouvons, il faut avoir pour soi » la plus grande certitude, de simples pré- » somptions ne suffisent pas; & s'arrêter à » des signes équivoques, c'est courir risque » de tomber dans une erreur, dont les suites » seroient aussi funestes qu'irréparables: or » nous ne balançons pas de le dire, ajou- » te-t-il, de tous les signes par lesquels les » Experts ont cru reconnoître que l'accusée » avoit accouché, il n'en est pas un seul qui, » dans le cas actuel, puisse donner à la » chose la plus légere apparence de certi- » tude. «

Les vergetures de la peau sont l'effet des crevasses de cette partie, dont les mailles se lâchent par l'effort de la distraction: l'hydropisie du ventre occasionnant une distraction souvent plus forte que celle qui provient de la grossesse, donne naissance aux mêmes crevasses, &, par conséquent, aux mêmes vergetures: l'expérience en a fait voir à la peau des hommes qui ont été attaqués d'hydropisie. Les vergetures du ventre de l'accusée ne prouvent donc nullement qu'elle est accouchée. Le lieu où les plis du ventre ont été remarqués, prouve que ce n'est point à une grossesse, mais seulement à une hydropisie, que ces plis doivent leur existence

tence. Ceux que la grossesse laisse après elle, sont placés dans le bas-ventre, le plus près des aînes, & dans les côtés sur-tout. Ceux que l'on a remarqués dans la femme accusée, sont, aux termes du rapport des experts, dans la région ombilicale ; d'où il faut tirer une conclusion directement opposée à celle des experts. Les vergetures du sein ne prouvent pas plus que celles du ventre. Quand les regles se suppriment, le sein se gonfle à peu près comme si la femme étoit grosse : la suppression des regles a occasionné sur le sein la même impression que l'hydropisie a produite sur le ventre.

Ce qu'on dit, dans le rapport des experts, sur le volume de la matrice, sur la situation & la mollesse de son orifice, est encore moins concluant. Il est naturel qu'une matrice qui vient de se débarrasser des eaux qu'elle contenoit, soit quelque tems sans reprendre son volume naturel, & reste gonflée ; & supposé que les experts l'aient sentie, comme ils le disent (ce qu'on peut révoquer en doute, étant très-possible qu'ils aient pris, pour le gonflement de la matrice, celui d'une partie voisine) cela même fournit une preuve victorieuse que l'accusée n'a point accouché ; car la visite des experts a été faite près d'un mois après le prétendu accouchement ; & long-

tems avant ce terme la matrice s'enfonce derriere le pubis, après un accouchement; de maniere qu'il n'eſt plus poſſible de la palper au-deſſus de cet os. Dans un organe qui a été abreuvé de tant de ſérofités, le lieu qui leur a donné paſſage doit être ramolli : tel étoit l'orifice de la matrice, lors de la viſite. Un mois après un accouchement, il n'eſt point tel qu'on l'a trouvé chez l'accuſée. Dans l'ordre commun, il prend de la conſiſtance avant ce tems; ainſi il en eſt de cette obſervation comme de toutes les précédentes; elles tendent unanimement à perſuader la fauſſeté de l'accouchement qu'on attribue à l'accuſée.

Après avoir ainſi démontré par les faits mentionnés au rapport des experts, qu'il n'eſt pas poſſible de conclure, avec la moindre vraiſemblance, que l'accuſée ſoit réellement accouchée, il fait voir que le rapport met dans la plus parfaite évidence, qu'en ſuppoſant que l'accouchement ait eu lieu, on ne ſauroit le rapporter qu'à un tems fort antérieur à celui de l'expoſition des deux enfants. Lors de la viſite, c'eſt-à-dire trois ſemaines après cette expoſition, il n'y avoit point de lait dans le ſein; & l'on ne put parvenir à en faire ſortir une ſeule goutte, en preſſant les papilles. Il n'y avoit aucune eſpece d'écoulement par les parties naturel-

les : or c'eſt une choſe inouie qu'une femme, à la fin de la troiſieme ſemaine de ſa couche, ne fourniſſe aucun veſtige de lait par haut ni par bas.

M. Petit a cru devoir joindre quelques éclairciſſemens à cette conſultation ; ils ont pour but d'indiquer les ſignes auxquels on peut véritablement reconnoître qu'une femme eſt accouchée : ces ſignes, ſelon lui, ne ſe préſentent que dans les premiers jours après l'accouchement : la premiere ſemaine paſſée ils ne ſe rencontrent plus. Ces ſignes, dont il fait l'énumération, ne prouvent qu'autant qu'ils ſont réunis : chacun d'eux en particulier ne prouve rien, parce qu'il peut ſe rencontrer dans différentes maladies. Dans les trois premiers jours de la couche on trouve les parties génitales gonflées, quelquefois douloureuſes, & toujours fort dilatées & fort ouvertes : la fourchette eſt tout-à fait effacée, & l'on voit couler par la vulve un ſang un peu brun, mêlé de petits caillots. L'orifice de la matrice eſt un peu mollaſſe : il cede & prête avec aſſez de facilité, quand on veut le dilater : de plus, il a coutume d'être un peu bas. On ſent au-deſſus du pubis le haut du corps de la matrice, lequel eſt égal, arrondi, & d'une certaine conſiſtance. Joignez à tout cela la molleſſe du ventre,

ſa flaccidité, ſes plis, ſes vergetures plus grandes vers le bas, que par-tout ailleurs; joignez auſſi l'état des mamelles & le lait qu'on y trouve. Mais, encore une fois, tous ces ſignes ne ſubſiſtent plus après la premiere ſemaine. Il n'y a que l'état de la fourchette, celui de l'orifice de la matrice, qui puiſſe former un indice un peu fondé d'un accouchement antécédent. Lorſque celui-ci eſt plus arrondi, moins allongé & moins ſaillant, que celle-là eſt entiérement effacée, que les caroncules myrtiformes ſont bien ſéparées, & qu'en même-tems la peau du ventre eſt ridée & vergetée, & qu'il ſe trouve auſſi des vergetures au ſein, on a lieu de ſoupçonner que la femme qu'on examine eſt accouchée, mais on ne ſauroit l'aſſurer poſitivement.

Le Parlement, par un Arrêt ſolemnel, a déchargé la dame Lencret de l'accuſation contr'elle intentée; & M. Petit a eu la ſatisfaction la plus flatteuſe pour une ame ſenſible, celle d'avoir contribué à ſauver les jours à une victime dévouée à une mort ignominieuſe, par la préoccupation & le défaut de lumieres des experts de Mantes.



RÉFLEXIONS.

Sur les naiſſances prétendues tardives & prématurées, & ſur le terme des accouchements; par DESBREST, *Docteur en médecine de l'Univerſité royale de Montpellier, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, Médecin à Cuſſet, près les eaux de Vichy, en Bourbonnois.*

On lit dans le Journal de médecine du mois de Novembre 1766, une Lettre de M. Marteau à M. Petit, Docteur-Régent de la Faculté de médecine de Paris, ſur une groſſeſſe de dix-huit mois. On ſent aſſez, ſans que je le diſe, combien il ſeroit dangereux pour la ſociété & l'état des citoyens d'admettre des faits de cette nature, ſans en avoir les preuves les plus claires & les plus inconteſtables. Trois ou quatre obſervations de cette eſpece, recueillies par des Médecins auſſi connus que M. Marteau, & adreſſées à d'autres Médecins, tels que M. Petit, dont le ſuffrage a preſque force de loi dans de ſemblables matieres, pourroient paſſer pour une preuve complete des écarts de la nature, & nous porter à croire qu'on ne doit plus douter de la légitimité des en-

fans qui naissent dix-huit mois après la mort de leur pere.

Je ne révoque point en doute la vérité des faits que M. Marteau rapporte ; mais je puis dire aussi que l'erreur & la vérité se trouvent souvent si voisines l'une de l'autre, que la plus petite circonstance, sur laquelle on ne pese point assez, suffit pour la faire confondre. M. Marteau dit que Marguerite Soyer avoit eu quatre grossesses heureuses ; que vers la mi-Avril 1764 elle eut une perte, avec caillots, qui se termina, au 6 Août, par l'accouchement d'un enfant de six mois ; que, depuis cette époque, elle ne perdit plus jusqu'au commencement de Novembre, que ses regles parurent, mais qu'elles furent si peu considérables, qu'à peine la tache égaloit la largeur de la main.

C'est de cette derniere époque que M. Marteau date la grossesse de Marguerite Soyer. » Au commencement de Janvier » 1765, dit-il, elle éprouva les dégoûts & » de fréquens crachotements ; symptômes » familiers aux commencemens des cinq » grossesses précédentes. Il étoit naturel de » se croire enceinte ; on l'imagina : dans le » courant de Mars, les soupçons se convertirent en certitude, on sentit les mouve- » ments du *fœtus*. La femme pouvoit-elle » douter qu'elle ne fût à mi-terme ? « M. Marteau cite la Lamotte, qui dit *que, quand*

on sent le mouvement de l'enfant, il n'est non plus permis de douter, que de ne pas croire qu'il soit jour en plein midi. Sans doute il y auroit de la folie à douter d'une grossesse, quand on sent le mouvement de l'enfant; mais ces mouvemens ont-ils des signes si caractéristiques? Sont-ils si différens de tous autres, qu'on ne puisse s'y tromper? Ne peut-on pas prendre pour des mouvemens de l'enfant des contractions spasmodiques de la matrice ou de quelqu'autre viscere du bas-ventre, des flatuosités roulantes sans bruit? *La fausse grossesse*, dit Moriceau (a), *est quelquefois causée par des vents qui enflent & font distension de la matrice.... C'est pourquoi, aux occasions où les signes équivoques rendent la chose douteuse, il ne faut pas en faire avec précipitation un pronostic entierement décisif, comme font ordinairement les ignorans & les charlatans; car les plus fins peuvent quelquefois être trompés en cette matiere, s'ils n'usent d'une très-grande précaution; pour témoignage de quoi je pourrois citer plus de cent exemples de différentes femmes qui m'ont consulté plusieurs fois pour des soupçons de grossesses qu'elles avoient, à cause de l'extrême grosseur de leur ventre, & d'autres signes qui leur faisoient croire, durant des années en-*

(a) *Maladies des femmes grosses*, livre I, chap. vj.

tieres, qu'elles étoient grosses d'enfants, quoiqu'elles ne le fussent pas effectivement.

» Aux premiers jours d'Avril, continue » M. Marteau, elle éprouva des pertes con» sidérables, fougueuses, mais sans caillots. » Suivant le cours ordinaire des choses, ces » hémorragies devoient conduire à l'avorte» ment . . . . la vie de l'enfant n'en souffrit » point d'atteinte : elles se répéterent, jus» qu'aux premiers jours d'Août, à des in» tervalles de quinze jours, trois semaines, » un mois, & même six semaines; de ma» niere que plus on avançoit vers le dernier » terme de sa grossesse, plus les intervalles » étoient longs. « Je demande ici si les mouvemens que l'on sentit dans le courant de Mars, & que l'on prit pour ceux du fœtus, n'étoient pas des efforts que faisoit la nature pour pousser les pertes? s'ils n'étoient pas les avant-coureurs de l'hémorragie qui arriva dans les premiers jours d'Avril? Depuis le commencement de Novembre que Marguerite Soyer avoit légérement taché son linge, elle n'avoit rien vu; elle avoit donc eu une suppression de près de cinq mois. Cette suppression se termina par des pertes considérables, ou peut-être mieux par des regles abondantes, au commencement d'Avril. Est-il étonnant? n'est-il pas même ordinaire de voir des suppressions, lorsqu'elles ne sont pas causées par la gros-

ſeſſe, ſe terminer par des pertes précédées & accompagnées de douleurs, de mouvemens conſidérables dans l'*abdomen*; rien ne nous empêche donc de regarder les mouvemens que l'on croyoit être ceux du fœtus, comme un travail de la nature, pour ſe décharger du fardeau qui l'accabloit. Marguerite Soyer n'étoit donc pas enceinte.

» La continuation des mouvemens, pour-» ſuit M. Marteau, ne laiſſoit pas d'équivo-» que : ſuivant la regle ordinaire, la pre-» miere huitaine du mois d'Août étoit le » tems où la femme devoit attendre la déli-» vrance de ſon fardeau. Elle reſſentit, en » effet, à cette époque, *des douleurs pour* » *l'enfantement*. La Sage-femme l'aſſiſta mê-» me pendant deux jours. Le ventre étoit » applati, & *le ſein gonflé donnoit du lait*. » Elle n'accoucha cependant pas : le lait ſe » diſſipa, & revint aux mamelles à plu-» ſieurs repriſes. Du moment de ces dou-» leurs, il ne fut plus queſtion d'aucune » perte. «

Cet expoſé va fournir matiere à pluſieurs réflexions : je ferai d'abord obſerver que la continuation des mouvemens n'indique rien autre choſe que le travail de la nature, dont j'ai déjà parlé; travail qui devoit être preſque continuel, puiſque les pertes ſe répétoient tous les quinze jours, trois ſemaines, &c, & que ces efforts devoient être plus ſenſibles,

plus marquées, & croître en proportion des intervalles qui se trouvoient entre chaque perte.

On a dit plus haut que les pertes se répéterent jusqu'aux premiers jours d'Août : nous désirerions qu'on se fût expliqué à cet égard avec un peu plus de précision. Il semble, d'après cet énoncé, que Marguerite Soyer eut encore une perte dans les premiers jours d'Août : cependant peu après on ajoute que, dans la premiere huitaine, elle ressentit seulement *des douleurs pour l'enfantement*, & que, du moment de ces douleurs, il ne fut plus question d'aucune perte. L'invasion des douleurs est donc l'époque d'après laquelle on peut dater la cessation des pertes : j'ajoute ici que c'est précisément de cette époque qu'il faut dater le commencement de la grossesse.

Depuis le commencement de Novembre jusqu'aux premiers jours d'Avril, que Marguerite Soyer éprouva des pertes considérables & fougueuses, elle ne vit rien ; c'est que ses regles étoient supprimées, & que, pendant la suppression des regles, on éprouve ordinairement, comme je l'ai déjà dit, les mêmes symptômes que dans la grossesse : d'ailleurs l'enfant se seroit-il conservé sain dans la matrice, pendant un espace de tems aussi long & si peu ordinaire, avec des pertes de l'espece de celles de la Soyer ?

Il n'eſt pas poſſible, ſelon Hippocrate, que l'enfant reſte ſain dans la matrice, ſi les regles coulent (*a*), à plus forte raiſon, lorſqu'il arrive des pertes auſſi conſidérables & ſi fréquentes que celles qu'éprouva Marguerite Soyer juſqu'aux premiers jours d'Août. Hé! n'eſt-il pas ordinaire de voir des femmes ſe bleſſer, dès qu'il leur ſurvient des pertes un peu abondantes.

Le lait qui ſe fait voir aux mamelles à pluſieurs repriſes, le gonflement du ſein, les douleurs pour l'enfantement, la préſence de la Sage-femme qui aſſiſta la malade pendant deux jours, les prétendus mouvemens de l'enfant, tous ces ſignes réunis étoient plus que ſuffiſans pour perſuader à la Soyer, & à ceux qui étoient auprès d'elle, qu'elle étoit véritablement enceinte. Mais, aux yeux d'un Médecin, qui a d'autres motifs pour douter, ils ne paſſeront jamais que pour des ſignes équivoques, tant qu'ils ne ſeront pas ſuivis de l'accouchement, à-peu-près dans le tems fixé par la nature. Hippocrate, le pere & le maître des obſervateurs, ne regardoit pas la préſence du lait dans les mamelles comme un ſigne certain de

(a) *Si mulieri in utero gerenti, purgationes prodeunt, impoſſibile eſt fœtum ſanum eſſe.* HIPP. Aphor. 60, ſect. v.

grossesse (*a*) ; & Celse, l'Hippocrate des Latins, pensoit de même (*b*). Je connois une dame qui a eu du lait dans les seins, tant qu'elle a été dans le cas de faire des enfans, quoiqu'elle mît un intervalle quelquefois de deux ou trois ans entre chaque grossesse, & qu'elle ne nourrît pas ses enfans ; & n'a-t-on

(a) *Si mulier, quæ nec prægnans est, nec peperit, lac habeat, ei menstrua defecerunt.* HIPP. Aphorism. 39, sect. v.

(b) *Quæ neque peperit, neque gravida est, si lac habet, à menstruis defecta est.* CELSE, *lib.* 2, *c. viij.*

Vous soutenez, me dira-t-on peut-être ici, que la montée du lait aux mamelles n'est pas toujours un signe de grossesse, & vous vous appuyez de l'autorité d'Hippocrate & de Celse, qui disent que, lorsqu'une femme a du lait dans les seins, & qu'elle n'est pas grosse, c'est une preuve que ses regles sont supprimées : cependant la Soyer avoit des pertes tous les quinze jours, trois semaines, &c. Elle étoit donc grosse, ou bien elle étoit une exception à la regle de ces Auteurs. Je ferai remarquer ici que M. Marteau ne parle de la montée du lait aux mamelles qu'à l'époque du mois d'Août, où on attendoit l'accouchement, & qu'il ne dit pas, comme je l'ai déjà fait observer, s'il y eut encore une perte à cette époque, ou si la cessation de la perte précéda l'époque dont je parle ; ce que je pourrois inférer de la présence du lait dans les mamelles, qui vraisemblablement ne se manifeste qu'après la cessation absolue des pertes.

pas vu des filles, dont les ſeins gonflés donnoient du lait, quoiqu'elles ne fuſſent pas enceintes (*a*)? Je pourrois citer un homme qui, en preſſant ſes mamelles, en exprimoit du lait, ou une humeur laiteuſe. Si ces exemples ne ſont pas bien communs, ils ne ſont cependant pas aſſez rares pour que, de la montée de lait aux mamelles, on en doive conclure la groſſeſſe.

Les douleurs pour l'enfantement ſont un ſigne auſſi équivoque que le lait & le gonflement du ſein. Ecoutons Moriceau dans le récit qu'il fait d'un cas à peu près ſemblable à celui de Marguerite Soyer. *On perſuada une fois*, dit-il, *à une Marchande de bois à Paris, ſur le récit des ſignes qu'elle diſoit*

(*a*) Si la femme eſt effectivement groſſe, les humeurs qui ſe ſont portées aux mamelles par la rétention des mois, ſe oonvertiſſent en lait; & alors ce ſigne nous eſt ordinairement un témoignage aſſuré de groſſeſſe, quoiqu'il ſe ſoit vu des femmes avoir du lait (toutefois bien rarement) ſans être groſſes, ou ſans avoir jamais eu d'enfans. MORICEAU, *chapitre vj, livre* I; *& un peu plus haut, en faiſant l'énumération des ſignes de la groſſeſſe*, les plus certains & les plus ordinaires ſont, dit-il, nauſées, vomiſſement, dégoût pour les choſes que la femme avoit coutume de manger & de trouver bonnes, déſir des étranges & mauvaiſes, ſuppreſſion des menſtrues, ſans fievre ni friſſon, ou autre cauſe, douleur & enflure des mamelles; toutes leſquelles choſes arrivent auſſi aux vierges, par la rétention des mois.

avoir durant l'espace de dix mois entiers, qu'elle étoit grosse ; de quoi sa Sage-femme & plusieurs autres l'assuroient ; aussi le croyoit-elle bien elle-même...... à cause qu'elle avoit effectivenent le ventre enflé, & disoit même sentir mouvoir son enfant ; & le croyoit si bien, qu'un jour se trouvant plus mal qu'à l'ordinaire.... elle envoya querir sa Sage-femme, qui, étant venue, lui dit que c'étoit effectivement pour accoucher. Mais un jour ou deux après, ayant toujours espéré un enfant jusqu'alors, elle vuida seulement des eaux, & quelques vents qu'elle rendit par la matrice, sans autre chose. Chap. iij, livre 1er, *des Signes de la conception.* La Marchande de bois avoit les pertes de moins que la Soyer, c'est-à-dire un motif de plus pour se croire enceinte : cependant elle ne l'étoit pas. L'on dira peut-être que la Marchande de bois n'accoucha pas du tout ; au lieu que la Soyer mit au monde une fille bien saine, dix-huit mois après le soupçon de grossesse. Que de fausses apparences ne nous en imposent pas. Prenons les choses pour ce qu'elles sont réellement ; & disons que Marguerite Soyer ne devint véritablement enceinte qu'après la cessation totale des pertes, c'est-à-dire dans la premiere quinzaine du mois d'Août.

» Au 25 Septembre, dit encore M. Mar-» teau, elle éprouva de nouveaux dégoûts

» & de fréquens crachotemens. « Ces derniers dégoûts & ces fréquens crachotemens ne sont, dans le cas présent, des signes de grossesse, qu'autant qu'ils ont été suivis de la suppression des menstrues & d'un accouchement heureux, le 13 Mai suivant, c'est-à-dire neuf mois après la conception.

M. Marteau ajoute ensuite que » la malade, au 9 Décembre, prit sagement le » parti de renoncer aux remedes, & de » s'abandonner aux soins de la nature; qu'on » ne croyoit plus à la grossesse; que cependant les sauts de l'enfant étoient si conti- » nuels, que la femme, à cette époque, les » comparoit *au choc de l'eau sur la roue* » *d'un moulin*, & *si violens*, que souvent » ils lui arrachoient *des cris.* « La confiance que la malade prit un peu tard aux soins de la nature, étoit bien placée: il est rare de trouver un aussi bon Médecin; mais on avoit tort de ne plus croire à la grossesse; on y avoit cru trop tôt, & on cessoit d'y croire trop à bonne heure. Les mouvemens que la femme sentit alors étoient bien ceux de l'enfant; car elle commençoit à passer le mi-terme; aussi étoient-ils plus continuels, plus marqués, plus sensibles que ceux qu'elle avoit éprouvés en Mars & dans les mois suivans, & qui n'étoient que les précurseurs des pertes, ou *plutôt des regles immodé-*

rées, qu'elle éprouvoit tous les quinze jours, trois ſemaines, &c.

On voit, après ce que je viens de dire, s'il eſt difficile de répondre à toutes les queſtions que fait M. Marteau, & de les réſoudre d'une maniere toute différente de la ſienne; & en effet, n'eſt-il pas bien vraiſemblable que les douleurs qu'éprouva Marguerite Soyer dans les premiers jours d'Août, étoient produites par l'effort que faiſoit la nature pour remettre l'ordre dans la machine, & tétablir le cours des humeurs? enfin, que c'étoit une criſe, & que c'eſt d'après cette criſe que la Soyer conçut? Cette vraiſemblance mérite la plus grande conſidération; & on ne peut pas s'y refuſer, ſi l'on réfléchit attentivement à tout ce qui ſuivit juſqu'à l'accouchement. Remontez, pourrois-je vous dire, à l'exemple de M. Marteau, à l'époque où je place la conception; vous verrez, au 25 Septembre, des dégoûts & de fréquens crachotemens, *ſymptômes familiers aux commencemens des cinq groſſeſſes précédentes*; remontez au tems où les ſauts étoient ſi continuels, que la femme, à cette époque, les comparoit au choc de l'eau ſur la roue d'un moulin, & ſi violens, que ſouvent ils lui arrachoient des cris; remontez au tems où le ventre, de jour en jour, augmentoit de la maniere la plus ſenſi-

ble, & où les mouvemens ne difcontinuoient pas ; remontez enfin au mois de Décembre, où toutes ces chofes fe paffoient, & vous aurez l'intervalle de quatre mois : *c'eft le tems où, de l'aveu de tous les Accoucheurs, le fœtus commence à fe développer & à faire fentir fes mouvemens* ; enfin fuivez la marche de cette groffeffe, depuis le commencement d'Août jufqu'au 15 Mai, & vous trouverez la fuppreffion totale des regles pendant neuf mois entiers ; des dégoûts & des crachotemens cinq ou fix femaines après la conception ; l'augmentation fenfible du ventre, & la continuité des mouvemens de l'enfant vers le mi-terme ; & enfin l'accouchement heureux d'une fille fe portant bien, le 15 Mai, c'eft-à-dire neuf mois après la conception.

Je conviendrai, fi l'on veut, qu'il n'eft pas poffible de déterminer précifément le terme de l'accouchement, parce que la nature, quoiqu'uniforme dans fes productions, s'écarte pourtant quelquefois de la route qu'elle femble s'être tracée à elle-même ; mais je ne crois pas que fes écarts, dans ce genre, foient ni fi fréquens ni fi confidérables que quelques Auteurs voudroient le perfuader. On rapporte, il eft vrai, plufieurs obfervations (*a*) de groffeffes qui pa-

(*a*) On lit dans le Journal de Médecine du mois de Juillet dernier la relation d'une groffeffe de

roissent prolongées beaucoup au-delà du terme ordinaire. Mais si nous prenions le

douze mois. M. Telmont de Saint-Joseph, Chirurgien, qui nous la donne, regarde, sans doute, comme une marque assurée du mi-terme les mouvemens que Catherine Raymond sentit au bas-ventre, quinze jours après la mort de son mari (*a*); mais il ne fait pas attention qu'il dit que, huit jours auparavant, elle avoit eu ses regles; qu'un mois & demi après elle eut une pleurésie; que, *du jour de la pleurésie, elle ne sentit plus remuer son enfant que deux mois après*; qu'elle eut, dans ce tems (c'est-à-dire deux mois après la pleurésie) une perte très-considérable; & enfin qu'au moyen de la *dilatation de l'orifice de la matrice, qu'il fit avec ses doigts*, il parvint, le 24 Juin, à saisir & à mettre au jour un enfant de *douze mois*, dont le volume étoit égal à celui d'un enfant de *sept mois*, & que cet enfant mourut dans l'instant.

Comme nous n'avons aucune raison de douter de la bonne conduite de Catherine Raymond, nous croyons pouvoir décider qu'elle devint enceinte quelques jours avant la maladie de son mari; qu'elle eut ses regles, ou *plutôt une perte*, huit jours après sa mort; qu'elle sentit remuer son enfant vers le mi-terme (c'est-à-dire deux mois après la pleurésie dont elle avoit été attaquée) & que le 24 Juin elle accoucha d'un enfant foible, maladif, à qui les pertes de la mere, & le chagrin qu'elle ressentit de la mort de son mari, avoient soustrait une partie de la nourriture nécessaire à son accroissement. Nous pourrions même ajouter qu'il s'en falloit quelques jours que cet en-

(a) *Voyez cette Observation dans le Journal cité.*

change, ſi nous nous laiſſions éblouir par des faits qui, quoique dans l'ordre, paroiſſent en ſortir; enfin, ſi nous tirions des conſéquences juſtes des faux principes que nous établiſſons, ne verrions-nous pas renverſer tout l'édifice de nos hypothèſes (*a*)?

fant ne fût à terme, puiſque M. Telmont de Saint-Joſeph fut obligé de dilater l'orifice de la matrice, pour favoriſer ſa ſortie.

Si on réfléchiſſoit bien ſur toutes les circonſtances qui accompagnent ces groſſeſſes ſi prodigieuſement prolongées, l'on trouveroit peut-être qu'elles portent ſur des fondemens auſſi peu ſolides que ceux qui ſervent de baſe à la groſſeſſe de Marguerite Soyer & à celle de Catherine Raymond; on apprendroit du moins à ne pas décider ſi hardiment une queſtion dont on peut ſoutenir le contraire avec plus de certitude, & moins de danger.

(*a*) Les partiſans de l'opinion favorable aux naiſſances prétendues tardives, poſent pour principe que l'enfant eſt chaſſé de la matrice par la contraction de ce viſcere; que cette contraction arrive lorſque les fibres de cette partie ſont diſtendues au-delà du terme qu'elles ne peuvent paſſer, ſans ſouffrir une irritation; que cette irritation eſt cauſée par un plus grand développement du fœtus, lorſqu'il eſt parvenu à ce point, où il ne peut plus s'étendre, ſans faire ſouffrir à la matrice une diſtraction douloureuſe & incommode; que c'eſt ordinairement à neuf mois que l'enfant commence à prendre cet excès de volume, & que c'eſt ce qui détermine l'accouchement.

Ils ajoutent encore que cette impreſſion déſagréable, qui invite la matrice à ſe contracter, peut

Dans le tems que la Gazette de médecine paroissoit feu M. Marteau & M. Pajon de

peut arriver plus tôt ou plus tard, suivant que ce viscere est doué d'une plus ou moins grande sensibilité, & que ses fibres sont plus ou moins ductiles ; que d'ailleurs cette sensibilité & cette ductilité de la matrice dépendent de la constitution naturelle de la femme ; qu'il y a des femmes qui ont les fibres de la matrice si sensibles & si peu extensibles, que le fœtus peut, à sept mois, & même avant, avoir acquis le degré d'accroissement nécessaire pour exciter cette contraction ; & delà, disent-ils, les naissances que l'on appelle *prématurées*.

Si, dans certaines femmes, la matrice est si sensible & si peu extensible, qu'à sept mois le fœtus ait acquis un assez grand volume pour exciter la contraction qui est suivie de l'accouchement, pourquoi, par la raison des contraires, disent les partisans des naissances prétendues tardives, ne pas convenir qu'il y a aussi des femmes dont les fibres de la matrice sont si peu sensibles, & sont douées d'une si grande souplesse, qu'à neuf mois l'enfant n'a point encore acquis assez de volume pour causer l'irritation qui détermine la contraction. Si on joint à ce défaut de sensibilité & à cet excès d'expansion les causes accidentelles qui peuvent retarder la crue du fœtus, tels que le chagrin de la mere, ses douleurs, ses maladies, qui peuvent devenir particulieres à son enfant, le défaut de nourriture, &c. il est aisé de voir que la grossesse sera d'autant plus prolongée, que l'enfant emploiera plus de tems à se développer, & que la matrice sera moins sensible & plus extensible ; *ce qui implique contradiction ; car les femmes qui ont la fibre forte & vigoureuse, jouissent ordinairement d'une bonne santé ;*

Moncets, l'un & l'autre Médecins de la Faculté de Paris, nous firent espérer (*a*) que *& le fœtus doit se développer d'autant plus aisément & plus promptement, que la mere est plus saine, & qu'elle lui fournit une meilleure nourriture.*

C'est en admettant de pareilles conséquences, que les partisans des naissances prétendues tardives parviendront à prouver qu'il n'est pas impossible, qu'il est même vraisemblable que quelques femmes portent leurs enfans non-seulement plusieurs mois, mais même plusieurs années, au-delà du terme ordinaire; & en effet, si dix-huit mois ont été à peine suffisans pour laisser prendre à la fille de Marguerite Soyer assez de force & de développement pour forcer les barrieres de sa prison, pourquoi refuserions nous de croire que l'enfant de sa voisine a eu besoin de *dix-huit ans* pour parvenir au même degré d'accroissement. Il y a environ deux ans que ma chate fit deux petits chats: à trois mois, ils étoient d'une égale force. J'en donnai un à mon vigneron, l'autre resta au logis: celui du vigneron est plus maigre que lorsque je le lui donnai; ses membres ne se sont pas développés; il n'a pas pris le moindre degré d'accroissement; il est mou, lâche, foible & valétudinaire: l'autre est fort leste, vigoureux, & aussi gros que sa mere. Ce différent degré d'accroissement provient vraisemblablement de la façon différente dont ils ont été nourris. Il est bien probable que, si celui du vigneron avoit été aussi mal nourri dans le ventre de sa mere, qu'il l'a été depuis qu'il est sorti de chez moi, il n'auroit point encore acquis le degré d'accroissement nécessaire pour exciter la matrice à entrer en contraction, & que, par conséquent, il seroit encore à naître.

(*a*) Gaz. de Méd. du 20 Juil. 1771, n° 47, p. 369.

bientôt nous ſerions inſtruits du terme fixe des accouchemens ; & ils ne demandoient, pour cela, qu'à être informés de la date du premier jour qu'une femme avoit été réglée la derniere fois, avant le ſoupçon de groſſeſſe. On fit, dans le tems, pluſieurs queſtions à ces MM., auxquelles ils ne répondirent pas. Je leur demandai moi-même, dans la Gazette du 19 Mai 1760, n° 40, page 320, ſi madame O... dont les regles avoient commencé de paroître, pour la derniere fois, le 4 Fevrier de la même année, ne devoit pas accoucher le 9 du mois de Novembre ſuivant ? MM. Marteau & Pajon de Moncets garderent encore le ſilence ſur ma demande : cependant, comme il ne me paroiſſoit pas difficile de pénétrer le myſtere de cette prétendue découverte, après avoir obſervé, je me mis à calculer ; & je me convainquis qu'on ne peut pas ſavoir préciſément le jour de l'accouchement, parce que les femmes qui conçoivent immédiatement après leurs regles, doivent accoucher quelques jours plutôt, toutes choſes égales d'ailleurs, que celles qui ne deviennent enceintes que pluſieurs jours après. Je préſume cependant que le terme ordinaire eſt, à peu de choſe près, de 277 à 281 jours, y compris le jour où les regles commencent à paroître, & celui de l'accouchement.

Moriceau a donné une Table, dans laquelle il marque le terme de différens accouchemens : on en trouve depuis ſept mois neuf jours juſqu'à onze mois deux jours. Le terme du plus grand nombre eſt de neuf mois un, deux, trois, quatre, cinq, ſix, ſept & huit jours ; mais Moriceau commençoit à compter du jour que les regles avoient ceſſé de couler pour la derniere fois. Cette façon de ſupputer eſt vicieuſe, 1° parce que tous les mois n'ont pas un égal nombre de jours ; 2° qu'il y a des femmes qui perdent plus long-tems que d'autres ; & 3° qu'il eſt plus aiſé de remarquer le jour où les regles commencent, que celui où elles finiſſent de couler. Cependant, en ajoutant au calcul de Moriceau cinq ou ſix jours qu'il faut pour l'écoulement des regles, nous voyons que ce terme approche beaucoup de celui dont j'ai parlé.

Madame O... dont j'ai déjà fait mention, accoucha d'un garçon le 7 Novembre 1762; de ſorte qu'il y a 277 jours, à compter du premier jour des regles à celui de l'accouchement : je me trompai de deux jours dans la prédiction que je fis. Cette même dame avoit accouché d'un premier garçon le 16 Juin 1761, & ſes regles, dans cette premiere groſſeſſe, avoient commencé à paroître, pour la derniere fois, le 9 Septembre 1760. La même, qui vit encore pa-

roître ſes menſtrues, pour la derniere fois, le 16 Mars 1763, accoucha d'un troiſieme garçon le 11 Décembre ſuivant, c'eſt-à-dire que, pour le premier & le troiſieme garçon, il y eut un intervalle de 281 jours de l'apparition des regles à l'accouchement, quatre jours de plus que pour le ſecond.

Madame A..... avoit eu ſes regles, pour la derniere fois, le 28 Avril 1761 ; elle accoucha d'une fille le 31 Janvier 1762 : le terme fut donc de 279 jours.

Madame B.... qui les avoit eues, pour la derniere fois, le 30 Décembre 1761, accoucha d'un garçon le 4 Septembre 1762 : le terme fut encore de 277 jours. Cette dame fit une chute la veille de ſa couche.

Madame C.... & madame D..... virent leurs regles, pour la derniere fois, le 12 Avril 1762 : madame C.... accoucha d'une fille le 14 Janvier 1763, & madame D.... accoucha d'un garçon le 2 Fevrier ſuivant. Le terme fut, pour la premiere, de 278 jours, & de 297 pour la derniere. Madame D.... m'a aſſuré avoir porté pluſieurs enfans pendant dix mois.

On voit que de ces ſept groſſeſſes dont je viens de faire mention, il y en a deux de 277 jours, une de 278, une de 279, deux de 281, & une de 297 jours. Je réponds de

de l'exactitude des trois grossesses de madame O.......

CONCLUSIONS. Je crois donc qu'il y a un terme fixé par la nature pour l'accouchement, mais qu'il n'est pas aisé de le connoître, parce qu'il n'est pas facile de s'assurer du jour de la conception : je dis, en second lieu, que ce terme approche beaucoup de celui dont j'ai parlé, & que la différence qu'on remarque entre la longueur de différentes grossesses, ne dépend que du plus ou moins grand nombre de jours qu'il y a des regles à la conception ; qu'on rend aisément raison par-là, pourquoi certaines femmes paroissent porter leur enfant plus long-tems que d'autres, quoique, dans le vrai, le terme soit à-peu-près le même pour toutes. Supposons, par exemple, que des deux dames C......... & D........ qui virent leurs regles, pour la derniere fois, le 12 Avril 1762, la premiere conçut le 19 du même mois, & que la derniere ne devint enceinte que le 9 de Mai ; il est bien évident qu'en portant leurs enfans à terme, ces deux dames ne pouvoient pas accoucher le même jour, mais que madame C........... devoit accoucher dix-neuf jours plutôt que madame D........ & que, par conséquent, si j'avois rencontré les jours où ces deux dames devinrent enceintes, j'aurois trouvé le terme de la grossesse, qui seroit de 270 jours.

Je crois auſſi que, quoique le terme ſoit fixé par la nature, mille circonſtances peuvent l'avancer ou le retarder, mais ſeulement de quelques jours, comme une chute, un coup, des maladies, le chagrin, la mauvaiſe nourriture, &c.; mais je doute qu'on puiſſe me convaincre qu'on peut porter un enfant pendant dix-huit mois, & qu'au bout de ce tems il vienne au jour, vivant, bien ſain & bien conformé.

Je n'ajoute pas plus de foi aux naiſſances prématurées, qu'à celles qui paſſent pour tardives. Je ſais qu'une femme peut accoucher dans tous les tems qui ſuivent la conception, juſqu'à celui du terme marqué par la nature; mais tous ces accouchemens ne ſont à mes yeux que des avortemens; & plus ils ſont près du terme fixé, moins il y a de danger pour la vie de l'enfant; c'eſt donc mal-à-propos que l'on dit que les enfans de ſept mois *vivent*, tandis que ceux de huit mois ne peuvent pas vivre. Il y a plus à parier pour la durée de la vie de l'enfant, qui eſt né à huit mois, que pour celle de celui qui eſt né à ſept mois, & ainſi des autres.

OBSERVATIONS

Sur des Affections vaporeuses, guéries par les remedes aqueux; par M. BLANC, Docteur aggrégé au College des Médecins de la ville de Marseille.

Si l'usage des bains est ancien, & presque de toutes les nations, c'est cependant chez les Orientaux, & dans les pays méridionaux, qu'il a eu le plus de vogue : les Ecrits des Médecins de ces contrées en font foi, & leur pratique étoit relative au climat & au tempérament des habitans. Mais, quoique ces habiles Praticiens reconnussent l'efficacité des aqueux, pour tempérer, rafraîchir, adoucir & relâcher, leur confiance n'étoit pas si bien décidée en faveur de l'eau, qu'ils n'employassent, en même tems, d'autres remedes d'une qualité contraire, tant pour contre-balancer la vertu trop atténuante & relâchante des humectans, que pour combattre certains embarras qu'ils soupçonnoient dans les visceres, dans les glandes & dans d'autres parties du corps, comme causes secondaires & accessoires des maladies qui se présentoient. De cette pratique il en résultoit un bien incomplet, & les malades étoient exposés à de fréquentes rechutes. La plus

grande partie des Médecins-Praticiens d'aujourd'hui, eſt encore entraînée par cette méthode, & dans les maladies que nous voyons céder aux ſeuls remedes aqueux, telles que les vapeurs hyſtériques & hypocondriaques, ils aſſocient au ſpécifique pour ces maux, qui eſt l'eau, les remedes apéritifs, & les emménagogues.

Il étoit réſervé à M. Pomme de rectifier cette pratique, & d'écarter tous les obſtacles qui s'oppoſoient à une cure radicale. Ce Médecin judicieux a reconnu que la ſéchereſſe des nerfs étoit la cauſe prochaine & eſſentielle des vapeurs, & que, pour remédier à ces affections, il falloit aſſouplir, humecter & détendre les nerfs; mais comme les nerfs ſont d'une texture fort ſerrée, & que, dans un état d'exſiccation, ils acquierent une rigidité & une denſité extrême, il eſt arrivé, ainſi qu'il arrive encore, qu'une courte immerſion dans l'eau, quoique répétée pendant le cours non interrompu de deux ou trois mois, ne produiſoit pas de grands effets. C'eſt d'après cette obſervation conſtante, que M. Pomme s'eſt décidé à tenir ſes malades dans l'eau pendant pluſieurs heures de ſuite, & qu'il a laiſſé de courts intervalles d'un bain à l'autre. Les heureux ſuccès qu'il a obtenus ont juſtifié ſes raiſonnemens, & les affections vaporeuſes les plus graves, regardées comme

incurables, ont enfin cédé à ſa conſtance. Je n'entrerai pas dans la théorie de ces maladies; je ne ferois que répéter ce qui eſt ſi bien expoſé dans l'ingénieux Traité de M. Pomme; ouvrage généralement applaudi de tout homme ami du vrai, & qui juge ſans prévention & ſans aucune vue d'intérêt. Je ſuis l'ami de M. Pomme; mais je ſuis encore plus l'ami de l'humanité, & je dois avouer que, ſi ſes obſervations m'ont frappé, elles ne m'ont pourtant pas entraîné tout de ſuite. J'ai voulu voir par moi-même; &, ayant eu occaſion d'être convaincu par les faits, j'ai cru que je devois à M. Pomme un témoignage public de la bonté de ſa méthode, comme ſeule & ſupérieure à toutes les autres. Puiſſent les ſuccès que j'ai eus enhardir les Médecins timides, & déciller les yeux des eſprits prévenus!

I. CAS. Mlle Baile, fille d'un maître Maçon de cette ville, âgée de dix-huit à vingt ans, d'un tempérament ſec & mélancolique, fut attaquée de légeres convulſions vers la fin du mois de Mai de l'année 1766. Elle fut ſaignée & purgée: les convulſions ceſſerent. Après huit ou dix jours la trachée-artere entra en convulſion: la glotte étoit ſi ſerrée, qu'il ne paſſoit qu'une très-petite quantité d'air; la ſuffocation étoit extrême: la malade, cruellement agitée, ne pouvoit prononcer que des monoſyllabes, & l'air

renfermé dans ſon poumon, n'en ſortoit qu'avec un ſifflement aigu & accéléré. Cet état violent duroit une heure, & quelquefois une heure & demie, & revenoit deux fois dans la journée. Les potions anti-hyſtériques ne furent pas épargnées, non plus que les cordiaux; car, dans le paroxyſme, les extrêmités étoient froides, & le pouls petit.

Comme le mal continuoit, je fus appellé le premier Juillet ſuivant. J'entrai chez la malade dans le tems du paroxyſme : ſon Chirurgien, qui étoit auprès d'elle, me mit au fait de ſon état. Je fis appliquer un linge trempé dans l'eau froide ſur le col : la malade but, avec beaucoup de peine, quatre verres d'eau froide; la ſuffocation & le ſifflement diminuerent ſenſiblement; &, après un quart d'heure, elle revint de cet état. Je voulus m'inſtruire de la ſource du mal : voici ce que la malade & ſes parents m'apprirent.

Depuis aſſez long-tems Mlle Baile, s'appercevant que ſon appétit diminuoit, crut pouvoir l'exciter par des alimens ſecs & de haut goût; en conſéquence elle bannit d'auprès d'elle les ſoupes à la viande, le bouilli & le rôti; elle ſe nourrit avec du cochon, des anchois, des pimens, &c. Elle but du café journellement, & quelquefois des liqueurs. Ce régime de vie chaſſa le ſommeil; &, pour ne pas s'ennuyer, elle

paſſoit une grande partie des nuits à coudre ou à broder. De tems à autre elle ſentoit des ardeurs dans la poitrine, & ſa voix devenoit rauque : elle buvoit une tiſane de riz ou de fleurs de mauve, pendant quelques jours, & en étoit ſoulagée. Cependant mademoiſelle Daumergue, fille d'un Négociant, tombe dangereuſement malade : mademoiſelle Baile, qui l'aimoit, j'oſe dire paſſionnément, en fut très-vivement pénétrée & alarmée, au point qu'elle ne pouvoit être un peu raſſurée qu'en ſervant elle-même ſa chere amie; auſſi ne la quitta-t-elle jamais; &, tant la nuit que le jour, elle fut ſa garde fidelle. Mademoiſelle Daumergue fut hors de tout danger, après quatorze jours, tems auquel ſa fievre ceſſa; & mademoiſelle Baile, qui ſe ſoutenoit à peine, haraſſée de veilles & de fatigue, ſe retira chez elle. Ce fut quatre ou cinq jours après que les convulſions la prirent, & que ſon mal s'annonça.

Cet expoſé me perſuada pleinement que les grandes diſſipations & le régime de vie chaud avoient dépouillé la maſſe du ſang de ſa partie ſéreuſe, & que les nerfs s'étoient deſſéchés conſidérablement; je n'eus donc d'autres indications à remplir que de détremper & d'aſſouplir : pour cet effet je preſcrivis des crêmes de riz pour tout aliment, une copieuſe boiſſon d'eau de poulet, &

des émulſions où entroient le ſyrop de *nymphæa*, & le nitre. Je fis paſſer à la malade des lavemens de décoctions émollientes, qui furent abſorbés par la chaleur des boyaux : ce ne fut qu'au quatrieme lavement que nous obtînmes la ſortie de quelques crottes noires & durcies ; car le bas-ventre étoit ſerré de telle ſorte, que la malade n'alloit à la garde-robe qu'après quatre, ſix, & quelquefois huit jours. Je conſeillai les bains à la malade, qui ne voulut pas s'y ſoumettre, d'autant plus que ſon état paroiſſoit devenir meilleur de jour en jour. Les paroxyſmes étoient moins violens ; l'application d'eau froide les faiſoit promptement diſparoître. Le 12 Juillet ſe paſſa ſans accidens, ainſi que les jours ſuivans. Les crêmes de riz & la tiſane de poulet, dont la malade s'ennuyoit, furent diſcontinuées : j'y ſubſtituai les ſoupes à la viande, faites avec le mouton, le veau & un paquet d'herbes rafraîchiſſantes, laitue pommée & chicorée blanche ; j'ordonnai un bouillon de poulet matin & ſoir, &, pour boiſſon ordinaire, une tiſane émulſionnée.

La malade, qui croyoit ne l'être plus, abandonna régime & remedes à mon inſu : ce ne fut que le 22 du même mois que j'appris ſa conduite. Je fus mandé à onze heures du ſoir : elle étoit dans des convulſions générales, le larynx & le pharynx étoient

étroitement ferrés; l'air fortoit avec grande peine, & la déglutition étoit impossible. Deux ventouses seches, appliquées aux omoplates, ramenerent le calme, après deux heures de tourment. Cependant l'orifice supérieur de l'estomac ne se débrida point : une goutte d'eau ou de tisane agitoit cruellement la malade, jusqu'à ce qu'elle l'eût rejettée : ce spasme duroit depuis plusieurs jours. La malade, qui ne sentoit point les aiguillons de la faim ni de la soif, s'en alarmoit d'autant moins que ses forces n'en diminuoient pas. Les bains presque froids vinrent à notre secours : la malade y fut plongée pendant quatre heures; son corps ne gravitoit pas assez pour toucher le fond de la baignoire : il falloit que deux personnes l'y enfonçassent; dès le moment qu'elles négligeoient de la contenir, la malade surnageoit, à la très-grande surprise des assistans (*a*) : ce ne fut qu'au quatrieme bain que le corps plongea sans aide. La chaleur de la malade échauffoit l'eau d'une maniere si sensible, que l'on voyoit une fumée s'élever de la baignoire : il falloit y verser, de tems à autre, des cruchées d'eau froide. Le lendemain 23 les convulsions & l'étranglement reprirent, à dix heures du soir, & ne cesserent qu'à minuit. Le 24 notre souffrante entra dans le bain

(*a*) Voyez le *Traité des Vapeurs* de M. Pomme.

froid, & y resta huit heures; ce qui fut continué jusqu'au 30. Les convulsions revenoient chaque jour, mais en déclinant. Il n'en fut pas de même de l'étranglement du pharynx, qui persista pendant quatorze jours; par conséquent la malade n'avala ni liquide ni solide de tout ce tems. Il est vrai qu'elle ne crachoit ni ne mouchoit : le ventre étoit serré & ne donnoit rien, quoiqu'elle rendît par fois quelques gouttes d'urine fort limpide; la surface du corps étoit seche, le sommeil court & léger; le pouls cependant fort, les forces & l'embonpoint en état. Les fomentations émollientes, chaudes, froides, les colliers de glace continuellement appliqués, n'opérerent rien sur le pharynx. Les parens étoient alarmés, ils s'attendoient à tout moment à la voir succomber à une diete si longue. Quand je mis un morceau de glace dans la bouche de la malade, quel prodige! dans l'instant même le *cardia* se détend; la déglutition devient si libre & si aisée, que deux verres d'eau sont avalés avec précipitation. La joie se répand par-tout; la malade est d'un contentement qu'il est difficile d'exprimer; chacun la félicite & l'embrasse : mais combien la durée de cet état charmant fut courte! Vers les dix heures du soir de cette journée, la scene changea de face : une colique atroce, qu'un froid général & des syncopes

fréquentes accompagnoient, ſemble annoncer la prochaine deſtruction de la malade. J'accours : deux lavemens d'eau froide, injectés dès mon arrivée, arrêtent cette furie : l'aſſoupiſſement ſuccede, & la chaleur revient peu-à-peu.

Le 31 la malade fut extrêmement affaiſſée, ſans accidens : le bain fut ſuſpendu. Le lendemain, premier Août, elle y fut plongée. A peine deux heures ſe furent écoulées que la région du col éclata : demi-heure après un ſecond éclat ſe fit entendre (*a*), & ſucceſſivement ſix autres : dès lors tout parut avoir cédé. En effet, juſqu'au 11 ſuivant que les bains froids furent continués à ſix heures par jour, il ne ſe paſſa rien d'extraordinaire, ſinon que la malade avoit une averſion inſurmontable pour tout aliment, & qu'elle ne ſe nourriſſoit, dans les vingt-quatre heures, qu'à la faveur de deux onces de biſcuit trempé dans une livre d'eau de fontaine, édulcorée avec quelque peu de ſyrop de capillaire : elle buvoit pourtant, mais ſeulement de l'eau pure. Son odorat étoit ſi fin & ſi exquis, qu'à l'heure du dîner & du ſouper, elle diſtinguoit l'aſſaiſonnement des viandes qui étoient ſervies ſur les tables des maiſons voiſines, dont les fenê-

(*a*) Voyez le *Traité des Vapeurs* de M. Pomme.

tres des ſallons étoient entr'ouvertes, attendu les fortes chaleurs de la ſaiſon.

Le 11, vers le minuit, l'étranglement du larynx, la ſuffocation & le ſifflement, tels qu'ils avoient été dans le commencement du mal, reparurent : cet état dura demi-heure, pour faire place à un délire maniaque aſſez ſingulier. La malade s'imagine être Reine; elle ordonne à ſes Gardes de faire ranger le peuple qui eſt ſur ſon paſſage; d'ouvrir les portes de ſon jardin; qu'elle veut s'y promener avec ſes compagnes; qu'on avertiſſe ſes Muſiciens pour concerter dans le tems qu'elle prendra une collation que l'on doit ſervir dans le pavillon; en conſéquence elle marche fiérement, & avec majeſté, vers la porte de ſa chambre, qui donne à l'eſcalier; elle deſcend quelques marches : comme on l'arrête, elle s'emporte avec fureur, traite d'inſolens & de téméraires ceux qui la ramenent dans ſon appartement, leur ſignifie qu'elle les fera pendre; qu'elle eſt Reine & maîtreſſe abſolue, & que ſes volontés doivent être exécutées. On doit obſerver que mademoiſelle Baile eſt la douceur même : tous les raiſonnemens qu'on lui tient l'irritent encore plus; cependant elle entend le ſon d'un violon qui paſſe dans la rue, elle l'arrête & chante pluſieurs couplets d'une

chanſon avec beaucoup de juſteſſe & de grace; la chanſon finie, elle parle encore de jardin, de promenade, de concert & de collation; elle veut ſortir, frappe à la porte, qui ne s'ouvre point; &, après s'être agitée pendant demi-heure, elle tombe d'épuiſement ſur une chaiſe, & s'endort. Vers les dix heures du matin, elle ſe réveille, rendue à elle, ſans aucun ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé. A ſept heures, elle entra dans ſon bain froid, & n'en ſortit qu'à deux heures de l'après-dînée. Le ſoir, à dix heures, ſon délire la reprend; mais il avoit changé d'objets.

Tout ce qui l'a affectée vivement pendans ſa vie, ſe préſente à elle; elle s'entretient avec une jeune Dame de ſes amies, morte depuis quelque-tems; elle la trouve maigre, & veut la faire manger; elle ordonne qu'on ſerve du pain & du fruit : on lui en préſente, elle en mange, pour encourager ſon amie, qui s'obſtine à ne vouloir rien prendre; car c'étoit à une chaiſe à qui elle s'adreſſoit : elle arrange la coëffe de ſon amie, place des épingles; elle s'aſſied & s'aſſoupit pour un quart-d'heure : alors elle ſe leve & demande ſon Confeſſeur, parce que, depuis plus d'un mois, elle n'a été à confeſſe : le Chirurgien s'annonce pour le Confeſſeur : elle ſe met à genoux, & ſe confeſſe. Elle n'a pas toujours obéi à ſa mere;

elle a eu des disputes avec sa sœur ; elle promet de ne plus retomber dans ces fautes, & en demande pardon à Dieu ; elle se releve, se promene quelque-tems, s'appuie sur son lit, & le sommeil la prend. Il étoit près d'une heure quand cette comédie cessa, pour ne plus revenir.

Les bains furent continués jusqu'au 30 du mois courant : pendant ce cours, la malade avoit, par intervalles, la tête un peu embarrassée, sans délire : deux vessies de cochon, à demi-remplies d'eau froide, qu'on y appliquoit, la soulageoient : les jambes, les bras, les boyaux, le col, éclaterent plusieurs fois en divers tems ; enfin les nerfs tomberent dans le relâchement, & la malade n'eut plus le courage d'entrer dans les bains. Je n'insistai point. Comme elle ne pouvoit se soutenir, que ses jambes plioient sous elle, & qu'elle manquoit d'appétit, je l'engageai à se promener en voiture ; ce qu'elle fit pendant huit jours de suite. En même-tems elle a pris une écuellée de lait d'ânesse, pendant un mois, tous les matins. Les forces & l'appétit se sont rétablis par degrés : elle s'est soumise à un régime de vie convenable ; & elle jouit maintenant d'une santé parfaite.

II. CAS. Je fus mandé, le 1er Février de cette année 1767, pour mademoiselle Savon, fille d'un Maître Calefat de cette

Ville, âgée d'environ vingt-deux ans, d'un tempérament bilio-sauguin, laquelle, depuis plus de quatre ans, étoit sujete, dès l'approche du printems, à des éruptions cutanées, que l'on appercevoit sur toute l'habitude de son corps, de la grosseur d'un pois, dont partie suppuroit, & partie laissoit seulement suinter une sérosité âcre & mordicante, qui gerçoit la peau, & faisoit sentir à la malade de fortes demangeaisons : à cette occasion elle étoit saignée & purgée, prenoit des bouillons incisifs, & l'humeur morbifique étoit assoupie pour une année. Elle auroit peut-être tout-à-fait dompté cette humeur, si un régime de vie doux & humectant, & un travail modéré eussent été du goût de la malade ; mais, bien au contraire, la base de sa nourriture étoit des viandes ou poissons salés, des oignons, des pimens, des olives, &c. du café, & rarement de la soupe. Ses parens l'exhortoient vainement à suivre leur ordinaire qui est celui d'un bourgeois aisé ; ils ne la voyoient pas non plus avec plaisir si acharnée au travail de l'aiguille, comme elle étoit ; ne se coucher qu'après minuit, & souvent plus tard, & être debout avant six heures du matin : il étoit impossible qu'une façon de vivre si peu convenable à son état, ne bouleversât tôt ou tard l'économie animale.

En effet, au mois de Novembre de l'année précédente, mademoiſelle Savon fut priſe de mouvemens convulſifs généraux, qui duroient près d'une heure; ils revenoient deux ou trois fois dans la ſemaine : il ſembloit à la malade, qu'une vapeur montât des parties inférieures, & gagnât peu-à-peu la tête : alors le col enfloit; la face étoit fort colorée; les yeux rouloient dans les orbites, & reluiſoient d'un éclat vif, & peu ordinaire; les ſens internes étoient ſi dérangés, que, dans la rémiſſion, elle n'avoit qu'un léger ſouvenir de ce qui s'étoit paſſé dans le paroxyſme. Le Médecin qui prenoit ſoin de cette malade, l'abreuvoit, pendant les accès, avec des potions anti-hyſtériques, données par cuillerées, & l'avoit ſoumiſe à des bouillons céphaliques. Bien loin que le mal diminuât, il acquit tous les jours de nouvelles forces : les mouvemens convulſifs devinrent extrêmes, plus fréquens & plus longs. Le Médecin, ſurpris que ces remedes n'opéraſſent pas ce qu'il s'en étoit promis, dit à la malade & aux parens de ſe raſſurer, de prendre patience, que la ſaiſon n'étoit point propre à faire des remedes : il renvoya au printems, pour pourſuivre le traitement, & ſe retira.

Les parens, fort embarraſſés, s'adreſſèrent à leur Chirurgien, qui les engagea à m'appeller. J'arrivai chez la malade, à la fin d'un

violent accès : je laiſſai paſſer quelque-tems, pour qu'elle ſe remît de ſa ſecouſſe ; enſuite, comme je trouvai le pouls fort & plein, je preſcrivis une ſaignée, une copieuſe boiſſon d'eau de poulet nitrée, & ſupprimai toute nourriture. Les convulſions, que l'on attendoit le lendemain, ne parurent point : la diete fut continuée. Le 3 Février le paroxyſme fut encore violent, mais moins long que les précédens ; il ne dura qu'une heure & demie, au lieu de deux heures & demie qu'il duroit depuis plus de quinze jours. Je propoſai les bains comme le ſpécifique pour ces affections. Je trouvai des oppoſitions, par rapport à la rigueur de la ſaiſon, mais j'inſiſtai avec tant de véhémence que je l'emportai. Dès le lendemain matin, notre malade entra dans le bain tiede, à huit heures, & n'en ſortit qu'à midi. Elle eut envie de manger ; elle prit une ſoupe aux herbes & un biſcuit. Je permis, pour les jours ſuivans, une ſoupe à la viande, avec les herbes potageres rafraîchiſſantes, & un peu de viande bouillie ou rôtie au dîner. Le ſoir elle étoit bornée à deux pommes cuites, ou petites poires bouillies ſans ſucre, qu'elle mangeoit avec fort peu de pain, en avalant une ſeconde ſoupe aux herbes par-deſſus. La boiſſon ordinaire étoit, tantôt de l'eau de fontaine légerement nitrée, tantôt une eau émulſionnée,

tantôt une décoction d'orge. Comme le bas-ventre étoit extrêmement ferré, on faisoit passer un lavement d'eau dégourdie, tous les jours, & , le soir, avant l'heure du sommeil, elle prenoit constamment une émulsion parégorique.

Notre malade, qui sentoit un feu répandu dans toutes les parties de son corps, attendoit avec impatience l'heure du bain : c'est pourquoi, dès les sept heures du matin, elle y entroit réguliérement, & n'en sortoit jamais avant midi. Je demandai à la malade si son bain n'étoit pas trop froid, parce que l'eau n'étoit pas dégourdie : au contraire, répondit-elle, s'il l'étoit un peu plus, je m'en accommoderois mieux : en conséquence, je rendis son bain froid; ce qui a été continué jusqu'à la fin du traitement.

Plus la malade avançoit dans l'usage des bains, plus elle en ressentoit les bons effets. Le feu, dont elle se plaignoit dans toutes les parties de son corps, devenoit plus tempéré : cependant cela n'empêcha pas qu'elle n'essuyât trois violentes attaques de convulsions, dans l'espace de vingt-cinq jours. Le 1er Mars elle crut être entiérement débarrassée de tous ses maux : c'est pourquoi elle renvoya la baignoire. Je la mis à l'usage du petit-lait de chevre, clarifié, dont elle avaloit une écuelle matin & soir. Je lui proposai de sortir de sa maison aux heures les

plus convenables, pour s'accoutumer à l'air extérieur, & pour se récréer, d'autant plus que le froid étoit très-modéré, & que les jours étoient fort clairs, & sans vent. Elle me répondit que, quand elle se mettoit à sa fenêtre, les objets lui faisoient tourner la tête; ce qui me détermina à recourir aux vessies de cochon, à demi-pleines d'eau froides dont on lui couvroit le chef.

Jusqu'au 12 Mars tout fut tranquille; mais, l'après-dînée, il n'en fut pas de même: les convulsions reprirent avec une violence extrême, pendant deux heures, après lesquelles la malade parut assoupie, sans faire aucun mouvement: vainement on la secouoit, pour faire revivre les esprits dans les parties. Le canal de l'œsophage ne pouvoit pas se contracter, pour seconder la déglutition de quelque cuillerée d'eau que l'on versoit dans sa bouche avec beaucoup de peine; car les muscles des mâchoires étoient en convulsion; la face étoit colorée; les yeux étincelans, & seulement entr'ouverts; le pouls plein, fort & calme. Je fis tirer deux onces de sang de la céphalique; &, peu de tems après, l'orage fut dissipé.

Je retournai, le soir de cette journée, chez ma malade que je trouvai fort gaie: ses regles qui, depuis plusieurs mois, ne couloient point, avoient paru; elles donnerent avec abondance pendant trois jours:

au cinquieme jour il n'en fut plus question. Pour lors notre malade se persuada être guérie radicalement : les objets sembloient troubler moins sa vue, de jour en jour, quand, le 23 suivant, elle essuya une secousse, un peu moins vive que les précédentes, d'une heure environ L'assoupissement apparent succéda pour une demi-heure, après lequel elle se plaignit d'une pesanteur & d'une chaleur âcre à la tête. Je l'engageai à rentrer dans le bain ; ce qu'elle fit, le lendemain matin. La tête ne se remettoit point ; elle étoit toujours affectée de la même façon : les vessies de cochon étoient insuffisantes pour en tempérer le feu. Je me décidai à la coëffer d'une serviete trempée dans l'eau froide, pendant le tems du bain. Ce topique a si bien opéré, qu'après douze jours notre malade a pu rester à sa fenêtre assez long-tems, sans que sa tête en ait reçu la moindre altération.

Le 8 Avril les bains ont été discontinués pour toujours. Notre malade, qui jusqu'alors, à très-peu près, avoit eu constamment grand appétit, n'eut plus pour le manger le même empressement : ses forces furent sensiblement diminuées ; ses yeux, qui avoient toujours montré beaucoup de feu, ne donnerent plus un éclat si vif, & le coloris du visage fut moins animé. Elle a repris le petit-lait, qui avoit été suspendu pen-

dant les bains : le bas-ventre, de pareſſeux qu'il étoit, s'eſt ouvert tous les jours ; les éruptions du printems ne ſe ſont point montrées ; &, à la fin d'Avril, la ſanté a paru être parfaitement rétablie. Mademoiſelle Savon obſerve maintenant un régime de vie doux & frais, duquel elle a promis ne s'écarter jamais, trop ſatisfaite d'avoir vu, contre ſon attente, la fin de ſes maux, & de ſe trouver encore parmi le nombre des vivans.

OBSERVATION

Sur une Opération de l'Entéro-épiplocele ; par M. PAGES, Chirurgien-Major du Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie.

Un Officier du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, âgé de ſoixante-deux ans, étoit attaqué d'une hernie, depuis l'âge de treize ans. Malgré toutes les précautions poſſibles qu'il a pu prendre pour la contenir, par le moyen d'un bandage, cela n'a pas empêché qu'on n'ait été obligé de la lui réduire différentes fois, avec beaucoup de difficulté ; & on ne s'eſt jamais apperçu qu'on lui avoit réduit incomplettement, vu l'adhérence de l'épiploon à l'anneau, aux cordons & au teſticule droit.

Le 15 Août 1767, ledit Officier me fit appeller : je le trouvai dans un état fort critique, disant avoir une indigestion; je savois par des voies indirectes qu'il avoit une hernie. Il m'accusa que, depuis quinze jours, il tentoit de la réduire. Je fis appeller les sieurs Michel & Antoine, Chirurgiens-Majors. Nous avons mis en œuvre tous les moyens que la saine pratique indique, l'espace de vingt-quatre heures. Le vomissement & le hoquet se succédoient à tout moment; la tension du *scrotum* & du bas-ventre, au lieu de diminuer, augmentoit; la mortification commençoit à s'emparer de la partie; & nous en eûmes des preuves sensibles par la tuméfaction du *scrotum;* ce qui nous détermina à faire l'opération; &, sans ce secours, le malade seroit péri indubitablement, peu de tems après. Je la fis en présence de mes deux Confreres, & ouvris le *scrotum* dans toute son étendue; j'en fis de même du sac herniaire : l'intestin parut à moitié retenu par un second étranglement rempli de matieres fécales putréfiées. Je disséquai l'épiploon de toutes ses adhérences, de même que le muscle *dartos* qui formoit beaucoup de brides, & dégageai l'intestin de son second étranglement. Je trouvai environ dix pouces d'intestin gangrénés, cependant une des trois tuniques assez ferme, pour ne pas être obligé d'em-

porter la portion d'inteſtin gangréné, & de pratiquer un ſecond anus à l'entrée de l'anneau ; je dilatai l'anneau, comme il convient en pareil cas ; je tirai à moi environ ſix pouces d'inteſtin de la capacité, pour diſtribuer les matieres retenues, & avoir plus de facilité à faire rentrer l'inteſtin. Malgré toutes ces précautions, je trouvai un obſtacle : je portai mon doigt index dans l'anneau, & découvris une ſeconde bride formée par le péritoine ; je gliſſai un biſtouri à bouton le long de mon doigt, l'inciſai & fis rentrer l'inteſtin ; & j'emportai huit onces d'épiploon, après la ligature faite près de l'anneau, vu qu'il étoit totalement tuméfié, & qu'il étoit devenu corps étranger.

Je fis le bandage, ſelon la méthode ordinaire, & panſai la plaie ſelon l'art, ne perdant jamais de vue les parties contenues léſées. L'eſcarre de l'inteſtin a été entraînée, dix à douze jours après, par les lavemens. Je crains d'ennuyer le Lecteur, en lui faiſant un trop long détail de la ſuite du traitement. Ledit Officier eſt parfaitement guéri, & profite de ſon ſemeſtre.

OBSERVATION

Sur un Doigt écrasé ; par M. MARTIN, principal Chirurgien de l'Hôpital Saint André de Bordeaux.

Il n'y a point de cas, en apparence, qui semble davantage exiger l'amputation des doigts, que leur écrasement (*a*) : cependant il se trouve de pareils accidens qui guérissent très-bien sans cette opération ; &, s'il est vrai que celle-ci ne doit être employée que lorsqu'on aura mis inutilement tous les autres moyens en usage, nous espérons prouver, par l'observation qui suit, qu'elle ne doit guere convenir dans de pareilles circonstances.

Jean Courcelles, âgé de cinquante-sept ans, Manœuvre de son métier, entra à l'Hôpital, le 19 Janvier dernier, pour se faire traiter d'un écrasement des deux dernieres phalanges du doigt annulaire de la main droite : chacun de ces petits os étoient brisés & séparés, dans toute leur longueur, en cinq ou six pieces, sans qu'il fût possible de distinguer celle qui en auroit plutôt dû former le

(*a*) Les Auteurs du *Dictionnaire de Chirurgie* considerent cinq opérations à faire sur les doigts, & regardent leur écrasement comme un cas qui en exige l'amputation. Voyez cet ouvrage, tome j, page 481.

corps

corps que les autres, & ne tenant toutes à la peau que par des lambeaux maltraités de celle-ci. Ce pauvre malheureux me demanda avec instance de lui couper le doigt, afin, me disoit-il, d'être plutôt hors d'affaire; comme s'il avoit été instruit que, pouvant facilement former des lambeaux dans cette amputation, il auroit guéri facilement. Je me refusai à ses instances, & pris le parti de tenter la réunion, comme étant un moyen plus doux que celui qu'il me proposoit. Je rajustai, avec nos Eleves, ce doigt fracassé, le mieux qu'il me fut possible, sans extraire aucune esquille, ni couper aucun morceau des tégumens; je l'enveloppai d'une petite compresse fendue, trempée dans l'eau-de-vie ammoniacée, & sur laquelle il y avoit de l'onguent *styrax* étendu; quelques tours d'une bande étroite, avec deux petites longuettes, l'une placée au-dessus du doigt, & l'autre au-dessous, terminerent ce premier appareil, que je ne levai que le cinquieme jour: dans ce tems la plaie me parut dans le meilleur état; j'en fis faire les pansemens, à jour passé, avec un plumasseau trempé seulement dans une liqueur un peu spiritueuse; &, moyennant une conduite si simple, mon malade a été parfaitement guéri au bout de trois semaines.

Cette observation ne seroit point la seule de cette nature que j'aurois à rapporter,

pour prouver que l'amputation convient très-rarement, lorſque les doigts ſont écraſés ; mais je me contente de celle-ci, comme étant la plus récente, & celle qui m'a paru la plus propre à confirmer ce que j'ai avancé, qu'on ne doit pas eſpérer les mêmes ſuccès, lorſque ces os ſont coupés dans leur entier d'une maniere oblique ; mais qu'au contraire il faut alors couper, ſans retard, les parties molles qui empêchent leur entiere ſéparation.

OBSERVATION

Sur une Hernie avec gangrene, par le même.

Les hernies avec pourriture ont été regardées, pendant long-tems, comme des maladies qui faiſoient périr ceux qui en étoient attaqués, malgré les ſecours qu'on pouvoit eſpérer d'un art qui a autant de reſſources que le nôtre, lorſque ceux qui l'exercent ſont parfaitement inſtruits de ſes dogmes. Ce préjugé, qui a fait tant de victimes, étoit fondé ſur l'idée où les Chirurgiens étoient que la mortification ne pouvoit arriver, dans pareil cas, que quand il y avoit une grande portion d'inteſtin contenue dans la tumeur herniere, & qu'alors, faute de pouvoir réparer une ſi grande perte, il falloit

néceſſairement ſuccomber. Des hommes nés pour le bien public, ont cependant employé, dans de ſemblables circonſtances, des moyens qui ont parfaitement réuſſi; mais d'autres, pour le moins auſſi célebres & animés du même amour, ont démontré avec la derniere évidence, que cette maladie ſe rencontroit plus ſouvent dans les deſcentes où l'inteſtin n'étoit, pour ainſi dire, que pincé & borné aux ouvertures qui lui ont donné paſſage, que lorſqu'il formoit une grande anſe, & deſcendoit beaucoup plus bas que ces mêmes ouvertures (*a*). La pratique m'a toujours confirmé cette ſavante théorie; & l'obſervation que je vais rapporter vient encore à ſon appui.

Marguerite Boſſuet, de Blaye, âgée de quarante ans, ſe préſenta à l'hôpital, le 23 Mars dernier, ayant une douleur de colique & quelque légere envie de vomir, avec le pouls petit & la langue chargée. Je lui demandai ſi elle n'avoit point quelque deſcente, ou ſi autrefois elle n'y avoit pas été ſujete. Elle m'aſſura que jamais elle n'avoit eu de ſemblable maladie, & que ſon mal n'étoit autre choſe qu'une colique d'eſtomac, qui lui cauſoit des tiraillements dans

(*a*) Voyez le précieux Mémoire de M. *Louis*, ſur la Cure des Hernies avec gangrene, dans le troiſieme volume des *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie*, 1757.

cette partie ; & qu'ayant été saignée deux fois par le garçon d'une veuve, elle n'avoit plus besoin que d'être purgée. Une réponse aussi décidée étoit bien plus que suffisante pour me rassurer sur les soupçons que j'avois de cette maladie, vu que l'inflammation des intestins donne à peu-près les mêmes symptômes que lorsqu'ils sont étranglés dans une hernie. Mais, comme d'autres fois j'avois été également trompé par de semblables réponses dans un tel cas, j'ordonnai à notre visiteuse de bien observer si elle n'appercevroit pas quelque tumeur dans l'aîne, ou aux environs, chez cette femme, & de m'en instruire. Celle-ci, dont j'ai éprouvé plusieurs fois les connoissances dans pareilles circonstances, m'assura qu'elle n'avoit rien vu qui eût rapport à une descente : alors je fis passer cette malade dans la salle des fiévreuses, & elle y resta quinze jours. Elle se plaignoit, par tems, d'une légere douleur de colique ; elle avoit d'ailleurs le ventre très-libre, & rarement des envies de vomir. Le Médecin lui demanda cependant plusieurs fois si elle n'avoit point quelque descente. Elle lui assura toujours que non, ainsi qu'à moi ; & les secours qu'elle eut pendant ce tems se réduisirent à des calmans, quelques lavemens & des minoratifs. Le 7 Avril, qui étoit le quinzieme jour de son entrée à l'hôpital, elle fit la confidence à la Sœur de

cette ſalle, qu'elle avoit une groſſeur vers l'aîne, & qu'elle la prioit bien de ne point nous en parler. Le ſoir, en faiſant ma viſite (*a*), j'en fus inſtruit. Je la viſitai avec peine; & j'apperçus effectivement, à l'aîne droite, une tumeur d'un rouge éryſipélateux, ayant une baſe dure & rénitente, reconnoiſſant un léger mouvement de fluctuation dans ſon centre, & un gonflement pâteux qui s'étendoit ſur toute la grande levre du même côté. Il ne m'en fallut pas davantage, comme tout le monde le juge, pour m'aſſurer alors d'un dépôt ſtercoral, produit par la crevaſſe d'un inteſtin étranglé & enflammé. En me rappellant les informations & les meſures que je pris avant de lui accorder l'hoſpitalité, je lui repréſentai le tort qu'elle avoit eu de me cacher la maladie que je lui ſoupçonnois, & combien cette fauſſe pudeur l'expoſoit aujourd'hui. En verſant des larmes, elle me proteſta, avec des expreſſions qui partoient d'un cœur bien rempli de la vérité, que, dans le tems qu'elle entra dans notre maiſon, elle n'avoit rien de ſemblable; mais qu'il étoit vrai que, depuis huit jours, elle s'étoit apperçue d'une groſſeur différente de celle qu'elle avoit dans

(*a*) C'eſt une viſite que je fais, avec les deux Eleves de l'intérieur de la maiſon, à ſept heures du ſoir, dans toutes les ſalles de l'hôpital, & qui termine ordinairement nos occupations de ce ſoir.

ce moment, mais que la croyant ſans danger, comme y ſentant très-peu de douleur, elle ne m'avoit point fait avertir. Je fis faire le panſement de ce dépôt avec l'onguent de la Mere, & du ſuppuratif; & je fis paſſer la malade dans la ſalle des bleſſés. Le lendemain, au panſement, le dépôt fut ouvert dans ſon centre, par une ouverture qui permit, avec aiſance, aux matieres de ſortir; &, comme les tégumens étoient peu altérés, je la fis panſer, juſqu'aux huit derniers jours de la cure, avec une décoction miellée, pour bien nétoyer le fond de la plaie: quelque peu de charpie trempée dans cette même liqueur, en couvroit la ſurface; & un emplâtre d'onguent de la Mere, qui ſe portoit juſqu'au gonflement pâteux de la grande levre, ſoutenoit ce léger plumaſſeau, avec des compreſſes & l'inguinal ordinaire. Par un panſement ſimple, avec une diete qui fut très-ſévere les premiers jours de la maladie, & quelques doux minoratifs de tems en tems, j'eus la ſatisfaction de voir ſortir cette malade de l'hôpital, parfaitement guérie, le 28 Mai ſuivant.

Cette obſervation, en prouvant les reſſources de la nature dans ce cas, & nous montrant le peu de remedes qu'il faut pour guérir ces maladies, nous montre auſſi combien il eſt utile d'être inſtruit des ſignes qui caractériſent les dépôts ſtercoraux, & le trai-

tement qui leur convient. Mais, comme ces dépôts ne ſont pas aſſez parfaitement connus de quelques habiles Chirurgiens, comme je l'ai démontré dans le Journal de Médecine des mois de Février 1765 & Mars 1766, qu'il me ſoit permis d'y ajouter quelques réflexions.

Les dépôts ſtercoraux ou excrémentitiels ne ſe forment jamais qu'à la faveur d'un inteſtin percé, qui permet aux matieres qu'il contient, de paſſer à travers ſon ouverture, & de s'épancher ſous les tégumens qui recouvroient la hernie (*a*). Les progrès de ces ſortes de dépôts ſont très-prompts à ſe faire, à cauſe du vuide qui ſe trouve dans la partie où ils ſe forment, formé par la diſtenſion de la peau qu'y a produit la préſence de la hernie, lorſqu'elle eſt conſidérable, ou par la liberté qu'ont les matieres de ſortir, lorſque l'inteſtin eſt borné aux ouver-

(*a*) Il peut cependant arriver que des dépôts de ſemblables matieres ſe forment à la ſuite d'une violente inflammation des viſceres du bas-ventre, comme je l'ai vu arriver quelquefois; mais notre intention n'eſt point d'en parler ici, non plus que de ceux qui ſe forment dans les graiſſes qui environnent l'inteſtin *rectum*, & qui cauſent des fiſtules ſi redoutables; mais ſeulement de ces dépôts qui ſont les ſuites d'un inteſtin déplacé & gangréné, dont l'épanchement des matieres ſe fait dans le lieu ou dans les environs que la hernie occupoit.

tures qui lui ont donné passage. La fluctuation y est d'ordinaire très-peu sensible ; les tégumens sont d'un rouge érysipélateux ; la base de la tumeur se trouve même toujours dure : ces derniers signes , si rares dans les autres abscès , & qui semblent caractériser ceux-ci, nous semblent aussi être produits par l'âcreté des matieres épanchées, qui enflamment & corrodent toutes les parties où elles se déposent. Dans pareil cas, il ne faut point hésiter d'en faire au plutôt l'ouverture ; mais il y a des précautions à prendre, en la faisant, qui dépendent de l'état où se trouvent les tégumens. S'ils sont dans un état d'engorgement & d'inflammation, sans crainte de mortification, il faut se contenter de faire une très-petite ouverture avec un bistouri, sur la partie éminente de la tumeur, qui est à l'endroit où la peau se trouve ordinairement la plus altérée, & prendte des précautions de ne toucher d'aucune façon à l'intestin, afin de n'être pas exposé à détruire les adhérences qu'il peut avoir avec les parties voisines ; car ce sont de ces adhérences que dépend ordinairement la guérison de ces maladies ; mais si, au contraire, la peau de la tumeur menaçoit de tomber en mortification, il faudroit alors emporter les lambeaux mortifiés, ne toucher nullement, par les raisons que nous venons de dire, à l'intestin, & panser l'ulcere avec des anti-

ſeptiques (*a*). En prenant de pareilles précautions dans le traitement de ces dépôts, nous oſons aſſurer que leur ſuite en ſera toujours heureuſe, & que, par conſéquent, les hernies avec gangrene, lorſque l'inteſtin ne forme pas une anſe trop conſidérable, ne ſont point des maladies dangereuſes, comme on l'a cru dans les premiers tems; mais qu'au contraire elles guériſſent facilement, & avec peu de remedes, lorſqu'on ſe conformera à notre maniere de les traiter; c'eſt ce que l'expérience nous a fait voir pluſieurs fois dans cet hôpital.

OBSERVATION

Sur une Plaie du Bas-ventre, par le même.

Depuis que M. *Pibrac* a donné ſon excellent *Mémoire ſur l'Abus des Sutu-*

(*a*) Parmi les différens digeſtifs que j'ai éprouvés dans pareil cas, je n'en ai point trouvé de meilleur que celui qui eſt fait avec la térébenthine de Veniſe, ſon eſſence, le jaune d'œuf & l'onguent de *ſtyrax*. Il réſiſte tellemenr à la pourriture, & déterge ſi bien la plaie, qu'après ſept à huit jours d'uſage, on peut le ceſſer, pour faire enſuite les panſemens avec de la charpie ſeche, qui eſt certainemen le meilleur ſcarrotique & cicatriſant que nous ayons, lorſque ſon effet eſt ſecondé par la maniere de l'appliquer & de finir le reſte de l'appareil.

res (a), on n'a point manqué d'exemples de plaies pénétrantes dans le bas-ventre, avec iſſue des parties, guéries ſans d'autre moyen qu'une ſituation favorable, & un bandage méthodique. Malgré la célébrité des Auteurs qui ont publié ces cures heureuſes, je prends cependant la liberté de préſenter aujourd'hui au public une obſervation de cette eſpece, &, quoiqu'elle ne ſoit point de l'éclat de celles que ces hommes célebres nous ont données, j'eſpere néanmoins qu'elle ne déparera pas leur ouvrage, puiſque mon intention, comme la leur, eſt de prouver le danger de toute eſpece de point de ſuture dans ce cas, ou du moins leur inutilité.

Le fils de M. L ***, Maître en chirurgie dans un bourg voiſin de cette ville, reçut un coup de tranchet de cordonnier, à la région ombilicale, qui lui coupa en travers le muſcle droit, & permit l'iſſue d'une portion conſidérable de l'épiploon. Sans m'être trop embarraſſé ſur le déplacement de cette partie, je la fis rentrer en ſa place; & ſur la plaie des parties contenantes, qui avoit au moins deux pouces de longueur, j'appliquai un plumaſſeau de baume d'*Arcœus*, trempé dans une liqueur vulnéraire, & enſuite un appareil, composé de petites compreſſes uniſſantes, du bandage de corps, & de l'eſcapu-

(a) Troiſieme volume des *Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie.*

laire. Les ſaignées furent réitérées autant que les forces le permirent (*a*) ; la diete fut ſévere, &, le dix-huitieme jour, mon malade fut parfaitement guéri.

C'eſt le premier exemple que j'aie vu où la gaſtroraphie auroit pu convenir, ſelon les préceptes reçus, que quand la plaie a au-delà d'un pouce de longueur, on peut pratiquer cette opération. Elle n'a point été faite dans ce cas-ci, comme on l'a vu : cependant les parties déplacées, remiſes en place, ne ſortirent point de nouveau ; & il ne ſurvint aucun accident qui ait pu me faire repentir de n'avoir point porté des aiguilles tranchantes ſur des parties auſſi délicates. Mais en auroit-il été de même, ſi effectivement je les y avois (*b*) portées ? c'eſt ce que

(*a*) Quoiqu'il ſoit preſcrit par les Auteurs de ne point négliger, dans les plaies pénétrantes de l'*abdomen*, les embrocations réitérées toutes les quatre heures, ſur la partie antérieure de cette capacité, faites avec des huiles émollientes, & quelquefois un peu réſolutives, je crus néanmoins ne devoir point m'en ſervir, vu qu'elles m'auroient obligé de lever, plusieurs fois dans le jour, mon premier appareil, que je ne levai que le quatrieme, & qui me mit ma plaie dans un ſi bon état, que je ne lui fis, dans toute la cure, que ſix panſemens.

(*b*) Le muſcle droit, comme tout le monde le ſait, eſt enveloppé dans un double feuillet aponévrotique; &, quoique la diviſion des aponévroſes ne ſoit pas auſſi ſenſible, comme on le

je ne me ſaurois jamais perſuader ; & je regarderai toujours la ſuture ſanglante comme le moyen le plus cruel & le plus inutile de la chirurgie.

OBSERVATION DE CHIRURGIE

Sur une Plaie au Poumon, ſuivie du déchirément de l'artere intercoſtale, à la ſuite d'un coup de baïonnete, porté dans la poitrine, guérie en très-peu de tems ; par M. NOILESON le fils, ancien Chirurgien-Aide-Major des Camps & Armées du Roi en Allemagne, Maître en chirurgie à Vitry-le-François.

Les plaies qui ſont faites au poumon par des inſtrumens tranchans ou piquans, deviennent preſque toujours mortelles, diſent la plupart des Auteurs, parce que ce viſcere eſt toujours dans un mouvement perpétuel qui empêche ſa ſubſtance diviſée de ſe conſolider. Cependant, lorſque cet organe ne ſe trouve bleſſé que dans ſa partie inférieure, ou légérement ſur la ſurface qu'il préſente,

croyoit autrefois, il eſt pourtant toujours vrai que leur inflammation, produite par leur léſion, cauſe ordinairement de grands accidens ; & je ne pouvois pas faire des points de ſuture ſans léſer ces aponévroſes.

de maniere que ſes gros vaiſſeaux ne ſe trouvent point intéreſſés, il arrive fréquemment que ces plaies ne ſont pas dangereuſes, pourvu que ce viſcere contracte des adhérences avec la plaie, ou que la nature opere une prompte conſolidation des parties diviſées. L'obſervation dont je vais donner le détail nous démontre ce mécaniſme, qui a été ſuivi du ſuccès le plus heureux.

La nuit du 15 au 16 de Juillet 1775, à l'affaire de Philinkhauſen, un Soldat du régiment de Royal-deux-Pons reçut, dans une redoute, un coup de baïonnete dans la poitrine. Cet inſtrument, qui fut porté de bas en haut, un peu poſtérieurement du côté droit, & avoit intéreſſé le lobe du poumon, avoit ouvert, dans ſon trajet, l'artere intercoſtale de la quatrieme côte. Le malade perdit beaucoup de ſang, avant qu'il eût du ſecours. Il fut panſé en premier appareil, par un Chirurgien de ſon régiment, qui, pour arrêter le ſang, qui lui en impoſa, introduiſit dans la plaie une groſſe tente de charpie, qu'il fit entrer avec effort. Le ſang s'arrêta à la ſuite de cette manœuvre, quoiqu'abſolument contraire à la bonne pratique. (*a*) Le bleſſé, n'éprouvant alors que quel-

(*a*) Ambroiſe Paré rapporte, dans ſon livre x, chap. xxxij, pag. 251, un fait d'un Soldat qui fut bleſſé de trois coups d'épée, dont un, entr'autres,

ques tiraillemens à la poitrine, se croyant bien pansé d'ailleurs, gagna le premier village, à une demi-lieue de distance du champ de bataille, où étoient les équipages de son régiment : il resta, dans cet endroit, le reste de la nuit, & une partie du jour suivant, sans qu'il se procurât d'autre soulagement. Mais les accidens graves & périlleux qui s'étoient manifestés insensiblement, depuis l'instant de sa blessure, le déterminerent à se faire transporter au dépôt où j'étois pour panser les blessés. Après avoir examiné son état, je m'apperçus qu'il crachoit fréquemment du sang, lequel étoit vermeil & écumeux ; je trouvai le pouls fréquent, serré & convulsif : il étoit tourmenté par une toux seche & difficile ; sa voix étoit foible, tremblante & entrecoupée ; la tension de la poitrine étoit considérable, & les environs de la plaie emphysémateux ; il essuyoit très-fréquemment de petites sueurs froides & gluantes ; & l'orthopnée, qui accompagnoit tous ces fâcheux symptômes, me firent craindre

pénétroit dans la capacité du thorax. Un Chirurgien, qui le pansa en premier appareil, cousit la plaie ; empêcha, par conséquent, l'écoulement du sang au-dehors, lequel s'épancha sur le diaphragme, & manqua de faire périr le malade, par les accidens multipliés qui succéderent au pansement.

pour ſa vie. La conjonƈture étoit des plus embarraſſantes ; mais, quoi qu'il en fût, mon premier ſoin fut d'ôter la tente qui avoit été introduite dans la plaie par le Chirurgien : ſa ſortie fut bientôt ſuivie d'un écoulement de ſang, qui tantôt étoit noir, & tantôt vermeil & écumeux. Je ne perdis point de tems à dilater la plaie, pour procurer une iſſue plus libre aux liqueurs épanchées ſur le diaphragme ; je fis enſuite la ligature de l'artere intercoſtale, ſelon la méthode de M. Gérard (*a*). Je fis mettre le bleſſé dans une ſituation convenable pour l'écoulement des fluides épanchés dans la capacité ; je panſai la plaie avec une longuette de linge, imbue de miel roſat ; & j'appliquai par-deſſus un emplâtre d'André de la Croix. Je fis autour de la plaie, & aux environs, une embrocation avec l'huile roſat & l'eau vulnéraire : le bleſſé fut ſaigné neuf fois en quarante-huit heures. A chaque panſement, il ſortoit de la plaie beaucoup de grumeaux de ſang d'une odeur fétide & inſupportable. Je me décidai en conſéquence à faire des injeƈtions dans la poitrine, avec partie égale d'eau vulnéraire & d'eau d'orge, & un peu de miel roſat. Par cette pratique, continuée ſept jours, étayée de deux autres ſaignées,

(*a*) Voyez les *Notes* de M. Lafaye, ſur les *Opérations de Chirurgie*, par Dionis, pag. 425.

de lavemens & de boissons légérement vulnéraires, mais diurétiques (*a*), j'eus la satisfaction de voir tous les accidens cesser : les urines coulerent abondamment pendant quinze jours, & les fonctions de la machine se rétablirent promptement. Je continuai le pansement, jusqu'au 9e jour de son accident, avec toute la méthode & les précautions que je crus être nécessaires & relatives à son état. Je reçus alors des ordres pour rejoindre le corps de l'hôpital ambulant. Avant mon départ, je fis évacuer le blessé sur Cassel, où il acheva de guérir, à l'hôpital du Temple-neuf, en quinze ou dix-huit jours, après lequel tems il rentra dans son régiment, ne ressentant aucune incommodité de son accident.

On peut tirer de cette observation plusieurs inductions utiles à la pratique, par rapport à la tente introduite, qu'on avoit regardée alors comme un moyen suffisant

(*a*) J'ai toujours insisté, en pareilles circonstances, sur les diurétiques, qui m'ont été d'un grand secours ; j'en dois l'obligation à la lecture du livre de M. Belloste, lequel a prouvé, dans les Réflexions qu'il a faites d'après des observations constantes, que la plupart des liquides épanchés sur le diaphragme, s'évacuoient par la voie des urines, par le moyen des diurétiques. C'est aussi la théorie de Fab. d'Aquapend. dans la premiere partie de son livre 2, chap. xlij.

pour arrêter le ſang de l'intercoſtale ; mais la ſituation de cette artere logée dans la ſciſſure de la face interne & inférieure de la côte, détruit cette préſomption ; elle ne peut donner d'accès à la compreſſion, à la ſuite d'un pareil expédient. En effet, on ſait que la ligature, le tourniquet de M. Bellocq, & l'inſtrument de M. Lottery (*a*), ſont les ſeuls moyens que la chirurgie préſente à l'opérateur, & dont il doive faire choix, pour arrêter l'hémorragie de ce vaiſſeau, ſur-tout s'il eſt diviſé nettement & parallelement ; car, dans un cas contraire, c'eſt-à-dire, où l'artere ne ſeroit diviſée qu'en maniere de franges ou de lambeaux, par l'inſtrument qui auroit fait la bleſſure, parce que ſon tranchant auroit été émouſſé, ou autrement, la ligature ou les autres moyens ſembleroient être inutiles, parce qu'en pareille circonſtance, il arrive toujours, par la mécanique des filets nerveux, une contraction des fibres longitudinales de l'artere qui entraîne ou qui doit entraîner ſes fibres circulaires, & opérer le rebrouſſement du vaiſſeau ; d'où réſulte un caillot qui doit oppoſer conſtamment une digue au mouvement progreſſif du ſang. M. Morand prouve ce mécaniſme de la nature dans ſes *Réflexions ſur l'Arrange-*

(*a*) *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, deuxieme volume.

ment des Membres (a). La théorie de ce célebre Chirurgien paroît condamner, en pareil cas, tous moyens pour arrêter le ſang, en prouvant que la nature ſeule peut ſuffire. C'eſt d'après cet expoſé qu'on pourroit conclure que notre bleſſé s'eſt trouvé dans le cas de la déchirure de l'artere : or la tente qui avoit été introduite dans la plaie n'a d'onc pas été l'obſtacle qui a ſurmonté l'impulſion du ſang artériel, mais la cauſe occaſionnelle de tous les accidens qui ont empêché le vaiſſeau de ſe conſolider, en renouvellant l'hémorragie à la ſuite du caillot, auquel la tente étoit adaptée par quelques-unes des fibrilles qui la conſtituoient (*b*) ; de ſorte que ce nouvel accident a exigé indiſpenſablement la ligature de l'artere, qui vraiſemblablement eût été inutile dans le principe de la bleſſure.

(*a*) *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, tom. ij, pag. 86 & 87.

(*b*) Les tentes faites de charpie, boivent les humeurs, ſe gonflent & ſont ſuſceptibles de dilatation, enflamment les plaies, les irritent, &c. BOERHAAVE, *Aphoriſmes de Chirurgie, tome ij*, §. 155, *pag.* 315.



OBSERVATION
DE CHIRURGIE

Sur une Plaie d'Eſtomac, guérie par la ſuture du pelletier, par le même.

Toutes les plaies du ventricule, faites par des inſtrumens tranchans, piquans ou déchirans, étoient regardées des anciens comme des plaies mortelles. C'étoit, ſans doute, dans cette opinion qu'ils les abandonnoient preſqu'aux ſeuls efforts de la nature (*a*); mais cette théorie, ſi peu éclairée, a été ſucceſſivement détruite par l'expérience; & l'Académie de chirurgie, zélée pour le bien de l'humanité, & animée du déſir ardent de laiſſer à la poſtérité les moyens de guérir, a bientôt publié les découvertes qu'elle a faites ſur la cure de ce genre de plaie. Elle propoſe une inciſion à l'eſtomac, pour en extraire les corps étrangers, qui ne peuvent avoir leur iſſue par d'autres voies, & con-

☞ (a) *Fab. d'Aquap.* dans la premiere partie de ſon liv. ij, chapitre 47, conſeille ſeulement, en pareilles circonſtances, les aſtringens & les adouciſſans pris intérieurement, les onctions corroboratives, & les tentes garnies de digeſtifs, &c. ſans aucune opération de la main.

feille enfuite la future du pelletier, de même qu'à toutes les plaies faites à ce vifcere, par des inftrumens tranchans, pourvu qu'elle n'intéreffe pas fon orifice cardiaque, fa grande ou fa petite courbure; car alors le fuccès en deviendroit douteux. Cette doctrine eft étayée par des autorités conftantes, & par des exemples multipliés qu'on ne peut révoquer en doute (*a*). L'obfervation dont je vais faire le détail, & toutes celles que les hôpitaux des armées du Roi nous ont procurées, achevent de prouver la poffibilité de la cure de ces fortes de plaies.

Le nommé *Rumph*, Soldat Palatin, d'une bonne conftitution, fe battit de la main gauche, contre un de fes camarades, au mois de Janvier 1758. Rumph, qui parut le plus hargneux, reçut un coup de fabre, qui étoit large de trois doigts, tranchant & recourbé à fon extrêmité. Le coup pénétra obliquement de l'hypocondre gauche à la partie moyenne de la région épigaftrique, un pouce & demi à côté du cartilage xiphoïde; fit une plaie pénétrante de la longueur de trois travers de doigt, & entra dans l'eftomac, à fa partie antérieure & moyenne, où il laiffa une plaie de deux pouces de longueur. Le bleffé fut tranfporté fur le champ à l'hôpital

(a) *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, tom. j, pag. 594 & fuivantes.

de Ham (*a*). M. Suart, chargé du ſervice de cet hôpital, alors incommodé, me chargea de faire ſes fonctions. Je trouvai ce bleſſé dans un état preſque déſeſpéré. Il vomiſſoit continuellement, & rendoit, à chaque inſtant, les alimens qu'il avoit pris, mêlés de ſang. Le hoquet ſurvint, les défaillances, le froid des extrêmités; le ventre ſe météoriſa, & les excrétions naturelles furent ſupprimées. Tantôt ſes yeux étoient étincelans, & tantôt affaiſſés & mourans. La plaie de l'eſtomac donnoit iſſue à une matiere grisâtre alimentaire, mêlée de ſang, & d'un goût aigre. Tous ces fâcheux ſymptômes m'en impoſérent, & me jetterent d'autant plus aiſément dans la perplexité, que je me rappellai cet axiôme du grand Hippocrate, qui dit, Aphor. 3, ſect. 7: *Ex vomitione ſiugultus & oculi rubentes malo ſunt.* Mais, comme j'avois lu, dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie, une obſervation ſur une bleſſure à-peu-près ſemblable, communiquée par M. Carterat, & guérie par la ſuture du pelletier, je me déterminai à la pratiquer à mon bleſſé. Pour la bien exécuter, je dilatai la plaie des tégumens autant que je le crus néceſſaire, pour ſaiſir plus facilement la partie léſée de l'eſtomac. Je lavai la

(*a*) Petite ville de Weſtphalie, où les Palatins étoient alors en quartier d'hiver.

plaie avec un peu de vin tiede ; je saisis l'estomac, & je fis la suture, ensuite la gastroraphie, aidé de M. Delblanc, alors Chirurgien de garde dudit hôpital, & fort intelligent. Le blessé fut saigné neuf fois en trois jours. Je le mis à l'usage des délayans balsamiques & vulnéraires, & des lavemens émolliens. Le bouillon lui étoit donné par cuillerées, & à deux heures de distance l'une de l'autre, pendant les trois premiers jours que la fievre parut. Je me relâchai sur la sévérité de la diete insensiblement, & suivant les indications. Je fis sur toute l'étendue du ventre des embrocations avec l'huile rosat, & l'eau vulnéraire. La plaie fut pansée avec les baumes du Commandeur & d'*Arcœus* ; en sorte que, le huitieme jour de son accident, les fils des sutures se tirerent aisément. La plaie des tégumens acheva de se consolider, & le blessé a recouvré, en peu de tems, les fonctions de son estomac, & a continué celles de son ministere dans son régiment, sans éprouver le moindre ressentiment de son accident, suivant le rapport de M. Winter, Chirurgien attaché au corps de cette troupe.



OBSERVATION

Sur un Coup de Couteau donné ſur les parties génitales d'un jeune homme ; par M. PENANT, ancien Chirurgien-Aide-Major des Armées du Roi en Allemagne, depuis Chirurgien-Major des Volontaires de Vormeſſer, & à préſent Chirurgien à Chauny en Picardie.

La nuit du 24 au 25 Novembre 1766, le ſieur ..... Laboureur près de Chauny, âgé d'environ vingt-huit ans, dans un rendez-vous, & dans l'inſtant même de la conjonction, reçut un coup de couteau dans les parties génitales, & à la racine de la verge. La rage, le dépit, l'image d'une mort prochaine lui donnerent aſſez de force pour qu'il pût revenir au moins de deux cens pas chez lui. A peine fut-il arrivé qu'il tomba ſans connoiſſance ; & l'on appella, ſur le champ, le Chirurgien d'un village voiſin, qui, ſurpris, & de la rareté & de la gravité de cette plaie, ne voulut pas ſe fier à ſes lumieres, & me fit appeller. J'examinai la plaie ; & je reconnus qu'elle étoit l'effet d'un inſtrument tranchant : elle prenoit à un travers de doigt de la verge, du côté droit, & s'étendoit juſques vis-à-vis l'anneau du

côté gauche. Les muſcles érecteurs, & les corps caverneux étoient totalement coupés; le canal de l'uretre à découvert, ſans être léſé; la plaie du côté gauche étoit aſſez profonde; & l'on voyoit à découvert tout le cordon ſpermatique de ce côté, & le *ſcrotum* ouvert, dans toute la partie lattérale, juſqu'au raphé, & par conſéquent, le teſticule à découvert; mais la cloiſon faite par le *dartos* ne l'étoit point.

Toutes ces parties, diviſées à un tel degré, produiſoient une hémorragie conſidérable de la part des arteres honteuſes, & de la veine qui parcourt la gouttiere qui ſe remarque tout le long de la partie ſupérieure de la verge, & qui eſt, pour ainſi dire, auſſi profonde que celle qui eſt occupée par le canal de l'uretre. Les corps caverneux, qui ne ſont formés que d'un tiſſu cellulaire, dont l'engorgement du ſang produit l'érection, état où étoit le jeune homme, dans l'inſtant qu'il reçut le coup, ne contribuerent pas peu à rendre cette hémorragie dangereuſe, s'il n'eut été promptement ſecouru.

Ma premiere idée fut donc d'arrêter l'hémorragie. Les ſutures n'étoient point praticables, parce que la section étoit trop près du pubis: le malade d'ailleurs tomboit, d'un moment à l'autre, dans des ſyncopes qui me faiſoient craindre pour ſa vie. Je me dé-

cidai

cidai à tamponner la plaie avec de la charpie trempée dans l'eau alumineuſe ; ce qui me réuſſit très-bien. Comme le *ſcrotum* étoit extrêmement gonflé, ainſi que la verge, & tout échymoſé, ce qui me faiſoit craindre la gangrene de ces parties, j'employai l'eau-de-vie camphrée, & l'eau marinée, parties égales, mêlées enſemble. Dans ce mêlange on trempoit des compreſſes de deux heures en deux heures ; ce qu'on continua pendant trente-ſix heures : au bout de ce tems, je levai mon appareil, en partie ſeulement, de crainte que l'hémorragie ne reprît ; & le ſurlendemain, je levai l'appareil en entier. Je fis faire un digeſtif avec le baume d'*Arcœus*, le *ſtyrax* & le *populeum*, de chacun parties égales ; je l'animai avec la teinture de myrte & d'aloës. Je trempai un petit plumaſſeau dans l'eau vulnéraire, pour mettre ſur le cordon ſpermatique.

Le 28 du même mois je remarquai que le ventre, qui juſques-là avoit été tendu, commençoit à devenir ſenſible. Je fis appliquer des fomentations émollientes & réſolutives, renouvellées ſouvent. La fievre n'a pas été conſidérable : le malade n'a pas été ſaigné, eu égard à la quantité de ſang qu'il avoit perdu. Je fis obſerver une diete très-exacte pendant plus de vingt jours. Le ventre étant devenu pareſſeux, ſon bouillon ne fut

fait qu'avec le veau ; ſa boiſſon, de chiendent & de régliſſe. Comme je craignois le ſphacele, je lui faiſois prendre, par jour, trois verres d'infuſion d'écorce du Pérou. Le *ſcrotum* étant toujours gonflé, je fis faire des cataplaſmes émolliens, réſolutifs, dont je continuai l'uſage pendant huit jours, & j'en tirai un grand avantage. La ſuppuration devint louable ; la régénération des chairs ſe fit très-bien. Je conduiſis enfin, en deux mois & demi, la plaie à une cicatrice blanche, ferme, & un peu enfoncée, &, par conſéquent, à une cure radicale ; de ſorte que le ſujet eſt encore en état de jouir des droits & des plaiſirs des hommes non mutilés, & bien conformés.

OBSERVATION

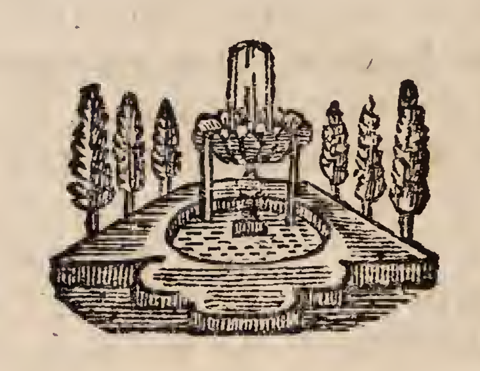
Sur le Danger de l'Emplâtre de Thériaque dans la goutte ; par M. de ROZIERE DE LA CHASSAGNE, Médecin.

L'uſage des topiques, en général, eſt toujours dangereux dans la goutte : les Praticiens l'ont fort bien remarqué ; & l'obſervation que j'ai à rapporter en eſt une preuve des plus funeſtes, mais des plus palpables : elle m'a été communiquée par

un étudiant en médecine, & m'a paru assez intéressante pour devoir être rendue publique.

Un vieillard étoit sujet, depuis longues années, à des accès de goutte : un jour qu'il souffroit des douleurs inexprimables, le hazard conduisit cet étudiant à sa maison ; il le trouva dans une situation pitoyable, couché dans son lit, & entouré d'une troupe de femmes qui avoient inutilement employé tous les remedes dont on sait que leur tête est ordinairement meublée : on lui en demanda de nouveaux ; il conseilla l'application de l'emplâtre de thériaque, dont il avoit oui vanter l'excellence à un très-habile Professeur de Montpellier : son avis fut suivi, & il eut la satisfaction de voir cesser les douleurs dans l'instant même. Il est aisé de se représenter quelle fut la surprise des assistans, à la vue d'un changement si subit : le malade ne savoit en quels termes lui exprimer sa reconnoissance. Cet étudiant ne fut point insensible à cet événement heureux & inespéré. Pouvoit-il, en effet, se dissimuler que ce vieillard lui étoit, en quelque façon, redevable de la vie, que la violence des douleurs lui auroit bientôt ôtée ? Mais que sa joie fut courte ! Le lendemain on vint lui apprendre qu'on l'avoit trouvé mort.

Ce n'eſt point ici la premiere obſervation qui dépoſe contre l'emplâtre de thériaque. M. de Haën rapporte qu'un vieillard goutteux depuis vingt années, voulut s'en ſervir pour appaiſer ſes douleurs ; il obtint l'effet déſiré : il en fut exempt pendant neuf ans ; mais le calme dont il jouit lui coûta cher : il fut attaqué d'une maladie très-dangereuſe, dont il ne revint que pour éprouver les accès d'une goutte vague & irréguliere, des douleurs aiguës dans les voies urinaires, & tous les autres ſymptômes qui ont coutume d'accompagner le calcul.



Observations Météorologiques. Octobre 1767.

Jours du mois.	Thermometre. A 6 h. & d. du matin.	Thermometre. A 2 h. & d. du soir.	Thermometre. A 11 h. du soir.	Barometre. Le matin. pouc. lig.	Barometre. A midi. pouc. lig.	Barometre. Le soir. pouc. lig.
1	5¾	14½	9	28 2	28 2¼	28 2
2	9½	13	11	28 1½	28 1½	28 1
3	11½	14	12¾	27 11¾	27 10	27 7
4	10	8½	6	27 5½	27 5½	27 6¾
5	5¼	8½	6	27 8	27 8½	27 10
6	6¼	12¾	11	27 10¾	28	28 1
7	11½	16	11½	28 1¼	28 1¼	28 ⅓
8	9½	17	14¾	28	27 11½	27 10½
9	13	14½	8½	27 10½	27 11	28 1
10	6	10½	4½	28 1¾	28 2	28 2
11	3¼	8⅓	5½	28 1½	28 1½	28 1¾
12	2½	9¼	5¼	28 1¾	28 2	28 3
13	5¼	9½	7¾	28 3½	28 3¼	28 3
14	6¾	9¼	5 –/2	28 1½	28 ½	28 1¼
15	3½	9	5	28 2	28 2¼	28 2½
16	3½	8	9¾	28 1¾	28 1	28
17	7½	11	9	28 ½	28 ¾	28 ½
18	9½	12¾	11½	28	28	28 1
19	11	13 –/3	10	28 1¾	28 2	28 2¼
20	9	14½	11¼	28 2⅓	28 2½	28 2¾
21	9¾	14½	12¼	28 4	28 4	28 4
22	10 1/–	16	12	28 3½	28 2¼	28 2½
23	9½	16⅓	12	28 2½	28 2½	28 2½
24	9¼	15¾	11¾	28 2¾	28 2¾	28 4
25	11	15½	13⅓	28 4	28 3¾	28 3⅔
26	12¾	16	14	28 3½	28 3½	28 2¾
27	12¾	14½	9¼	28 3¾	28 4	28 4¼
28	6 1/–	11	10	28 4	28 3	28 2½
29	10	13	9	28 2	28 2½	28 2¼
30	7¾	15½	13	28 1	28	27 9¾
31	9	11½	7	27 9½	27 9½	27 11

ETAT DU CIEL.

Jours du m.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N. nuages.	O. nuages.	Nuages.
2	O. nuag. couv	O. pl. nuag.	Nuages.
3	O-S-O. couv. vent.	O S-O. couv. gr. vent.	Pl. gr. vent.
4	O. pl. v. couv.	O. pl. grêl. nua.	Nuages.
5	O. nuag. pluie.	O. pl. grêl. nua.	Beau.
6	S-O. nua. c. pl.	S-S-O. pl. nua.	Beau.
7	S-O. couv.	S-O. nuages.	Nuages.
8	S. b. nuages.	S. nuag. couv.	Couvert.
9	O-S-O. nuag.	O. petite ond. couv. pluie.	Couvert.
10	N. beau, nuag.	N. nua. pet. pl.	Nuages.
11	N. pet. pl. cou.	N. nuag. couv.	Nuages.
12	N N-E. b. nua.	N-N-E. nuag.	Beau.
13	N-E. br. couv.	N-E. couv. br.	Couvert.
14	N-E. couv.	E-N-E. cou. pl.	Pluie.
15	N. beau.	N. beau.	Beau.
16	N N-O. brou. nuages.	N-N-O. couv.	Beau.
17	O. pl. couv.	N O. pl. couv.	Couvert.
18	S-O. couv.	O S O. c. nua.	Couvert.
19	S O. couv.	S-O. c. pl. fine.	Beau.
20	S. nuages.	S-S-O. nuages.	Beau.
21	S S O. br. cou.	O. couv. brou.	Couvert.
22	S-O. ép. br. b.	S-O. beau.	Beau.
23	S. lég. br. b.	S. ſerein.	Serein.
24	S. nuages.	S. pl. couv.	Couvert.
25	S ép. br. couv.	S. couv. nuag.	Beau.
26	S-O. br. couv.	S O. nuag.	Nuages.
27	O. nuages.	O. nuages.	Beau.
28	S-O. br. nuag.	S. couvert.	Beau.
29	S O. ép. br. n.	S-O. couv.	Nuages.
30	S. nuages.	S. nuages.	Pluie, v. grêle.
31	S-S-O. pl. nua.	O-S-O. n. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermometre pendant ce mois a été de 17 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau, & la moindre chaleur de 2 ½ degrés au-dessus du même terme : la différence entre ces deux points est de 14 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure dans le barometre a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 5 ½ lignes: la différence entre ces deux termes est de 10 ½ lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.
1 fois de N-N-E.
2 fois du N-E.
1 fois de l'E-N-E.
7 fois du S.
4 fois du S-S-O.
8 fois du S-O.
4 fois de l'O-S-O.
8 fois de l'O.
1 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 1 seul jour serein.
15 jours beau.
9 jours du brouillard.
22 jours des nuages.
20 jours couvert.
14 jours de la pluie.
8 jours de la grêle.
3 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois d'Octobre 1767.

On a obſervé, pendant tout ce mois, une très-grande quantité de petites-véroles, la plupart diſcretes ; on en a vu auſſi de confluentes ; mais ni les unes ni les autres n'ont pas été meurtrieres.

On a vu auſſi un grand nombre d'éruption ſimples à la peau, accompagnées de fievre dans quelques perſonnes : elles n'ont pas eu de ſuite.

Les affections catarrales, qui ſe ſont encore ſoutenues pendant ce mois, ont produit, tantôt des ophthalmies, tantôt des maux de gorge, &c ; mais les ſuites n'en ont pas été fâcheuſes. Il n'en a pas été de même des péripneumonies qui ont paru les remplacer depuis la fin du mois précédent ; elles ont été difficiles à traiter, & pluſieurs perſonnes en ont été les victimes.

Les dévoiemens & les dyſſenteries ont encore continué tout ce mois, mais ſans ſuites fâcheuſes.



Observations Météorologiques faites à Lille au mois de Septembre 1767, par M. BOUCHER, Médecin.

La liqueur du thermometre a été observée, quelques jours du 1er au 10, au-dessus du terme de 20 degrés : le 4, le 5 & le 7 elle s'est portée au terme de 21 degrés, & même au-delà ; mais, dans tout le reste du mois elle n'a pas passé 18 degrés, dans le point de la plus grande chaleur du jour. Dans les derniers jours du mois, à peine a-t-elle monté à 12 degrés.

Le tems, jusqu'au 10, n'a guere été propre à achever la récolte, à cause de la pluie : le 4, le 5 & le 6 ont été des jours de tonnerre & d'éclairs ; mais, dans le reste du mois, il n'y a plus eu guere de pluie, que les trois derniers jours. Le barometre, si l'on excepte cinq à six jours vers la fin du mois, a toujours été observé au-dessous du terme de 28 pouces.

Le vent a été le plus souvent *sud* du 1er au 19 ; & le reste du mois, il a presque toujours été *nord*.

La plus grande chaleur de ce mois marquée par le thermometre a été de 21 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation,

& la moindre chaleur a été de 8 degrés au-deſſus de ce terme : la différence entre ces deux termes eſt de 13 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes; & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes eſt de 10 lignes.

Le vent a ſoufflé 7 fois du Nord.
7 fois du N. vers l'Eſt.
5 fois du Sud vers l'Eſt.
7 fois du Sud.
12 fois du Sud vers l'Ou.
2 fois de l'Oueſt.
6 fois du N. vers l'Ou.

Il y a eu 20 jours de tems couvert ou nuageux.
15 jours de pluie.
3 jours d'éclairs.
2 jours de tonnerre.

Les hygrometres ont marqué une humidité légere tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Septembre 1767.

La fievre continue-vermineuſe s'eſt propagée, dans le cours de ce mois, parmi le peuple, & a attaqué des perſonnes de tout âge. Dans la plupart, c'étoit une fievre double-tierce continue, portant ſur-tout à

la tête : le ſang, tiré des veines, ſe trouvoit rarement coëneux. Le principal foyer de la maladie paroiſſoit réſider dans les premieres voies ; ce qui indiquoit des émético-cathartiques après quelques ſaignées. Outre l'uſage des boiſſons rafraîchiſſantes, aigrelettes, & légerement laxatives, la grande chaleur de toute la circonférence du corps exigeoit celui des fomentations continuelles ſur l'eſtomac, à la plante des pieds, & dans le creux des mains, ſur le front, & autour de la tête, faites avec de l'oxycrat.

La fievre rouge aphtheuſe n'avoit pas encore tout-à-fait ceſſé parmi les enfans. L'éruption étoit foible dans la plupart des malades : quoique les autres ſymptômes caractériſtiques de cette fievre ſe rencontraſſent ſouvent dans le fort de la maladie, il s'élevoit quelque parotide qui ſuppuroit par l'oreille. Ce ſymptôme ſurvenoit ſurtout à ceux qui n'avoient pas été ſaignés, ou à ceux qui ne l'avoient pas été aſſez. Je n'ai remarqué aucun inconvénient de la ſaignée faite dans quelque tems que ce fût de la maladie : au contraire, ſon omiſſion, lorſqu'elle étoit indiquée, entraînoit l'oppreſſion de poitrine, avec une toux ſeche & fâcheuſe, & la bouffiſſure générale de tout le corps, qui, au viſage, étoit parfois telle, qu'à peine diſtinguoit-on les yeux aux petits malades : il n'y avoit guere que la ſaignée-

qui pût encore obvier aux ſuites funeſtes de cet état.

Il n'y a pas eu, ce mois, ſur-tout vers la fin, de maladie plus générale que la diarrhée : le contraſte de quelques jours de chaleur au commencement du mois, avec le refroidiſſement du tems qui a eu lieu de ſuite, après un été humide, nous a paru en être la cauſe. Les apoplexies ont auſſi été très-communes, non-ſeulement à Lille, & dans les environs, mais encore dans d'autres provinces.

LIVRES NOUVEAUX.

Obſervations ſur la meilleure Maniere d'inoculer la petite-vérole : par M. *J. J. Gardant*, Cenſeur royal, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Médecin de Montpellier, de la Société royale des Sciences de cette même ville, avec cette épigraphe :

Molliùs hodiè medicinam facinus, an meliùs? non liquet. VAN SWIETEN.

A Paris, chez la veuve *d'Houry*, 1767, *in*-12.

Diſſertation ſur une Méthode nouvelle de traiter les maladies vénériennes par des lavemens : on y a joint une Inſtruction deſtinée à guider ceux qui adminiſtrent ce remede, & pluſieurs Obſervations qui y ſont

relative ; par M. *Royer*, ancien Chirurgien-Aide-Major des Armées du Roi. A Paris, chez *Boudet*, 1767, *in*-8°.

Lettres alchymiques de M. *Meyer* à M. *André*, Apothicaire à Hanovre, mises en françois par le Traducteur des Essais de Chymie sur la chaux vive, &c. (M. *Dreux*) avec cette épigraphe :

At lux præstantior auro.

A Paris, chez *Claude Hérissent*, 1767, *in*-12.

Recherches sur le Pouls, par rapport aux crises ; par M. *Théophile de Bordeu*, Docteur en Médecine des Facultés de Paris & de Montpellier ; seconde édition, augmentée des Recherches sur les Crises du même Auteur, & des Jugemens portés sur la doctrine du Pouls, depuis la publication des Recherches en 1756, avec cette épigraphe :

In vitium ducit culpæ fuga, si caret arte.

HORAT. *De Arte poëticâ.*

A Paris, chez *Didot le jeune*, 1767, *in*-12, deux volumes.

Leçons sur l'Economie animale ; par M. *Sigaud de la Fond*, Maître de Mathématiques, Démonstrateur de Physique expérimentale, de la Société royale des Sciences de Montpellier, de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, &c. A Paris, chez *Delalain* ; & à Dijon, chez

Frantin & la veuve *Coignard*, 1767, *in*-12, deux volumes.

Histoire de l'*Elephantiasis*, contenant aussi l'Origine du Scorbut, du Feu S. Antoine, de la Vérole, &c. avec un Précis de l'Histoire physique des tems ; par M. *Raymond*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, aggrégé au College des Médecins de Marseille, & Membre de l'Académie des Belles-Lettres de cette même ville, &c. &c. A Lausanne, chez *Grasset* & compagnie, 1767, *in*-8° ; & se trouve, à Paris, chez *Cavelier*.

Alberti Haller, &c. *Operum anatomici Argumenti minorum, tomus secundus.* C'est-à-dire : Opuscules Anatomiques de M. *de Haller*, &c. tome second. A Lausanne, chez *Grasset* & compagnie, 1767, *in*-4° ; se trouve aussi, à Paris, chez *Cavelier*.

Réflexions sur les Affections vaporeuses ; ou Examen du Traité des Vapeurs des deux sexes, troisieme édition, publiée en 1767, par M. *P.* A Amsterdam ; & se trouve, à Paris, chez *Vincent*, 1768, *in*-12 de 240 pages.

Nouveau Traité du Pouls, par M. *Menuret*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin du Roi à Montelimar, avec cette épigraphe :

Circà pulsus diligentes & sedulos esse oportet.

BALLONIUS.

A Amſterdam ; & ſe trouve, à Paris, chez *Vincent*, 1768, *in*-12.

Eſſai hiſtorique & analytique des Eaux & des Boues de Saint-Amand, où l'on examine leurs principes, leurs vertus, & particuliérement l'utilité des établiſſement nouveaux, relatifs à leur uſage ; par le ſieur *Deſmilleville*, Médecin des Hôpitaux du Roi à Lille en Flandres, & Intendant de ces eaux. A Valenciennes, chez la veuve *Henry* ; ſe trouve à Paris, chez *Vincent* ; & à Lille, chez *Jacqué*, 1767, *in*-12.

Traité phyſiologique & chymique ſur la Nutrition ; ouvrage qui a remporté le prix de phyſique de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin en 1766 ; par M. *Durade*, de Geneve. A Paris, chez *Lottin le jeune*, 1767, *in*-12.

AVIS

De l'Ecole royale vétérinaire de Paris.

On donne avis qu'on a ouvert dans cette école, établie au château d'Alfort, près Charenton, le Dimanche 22 Novembre, à dix heures & demie du matin, en faveur des fils de Laboureurs & de Fermiers, comme auſſi des fils de maîtres Maréchaux, leurs Compagnons, leurs Apprentifs & d'autres,

des leçons publiques, & non moins gratuites que celles qu'on y donne aux éleves. Ceux qui voudront y être admis se feront inscrire, les Mercredis, sur un registre tenu par les sieurs *Renaud*, ou *Imbert*, rue Sainte Apolline, chez M. *Bourgelat*; & tous les jours de la semaine, excepté le Jeudi, chez le sieur *Fragonard*, à l'école d'Alfort. Les sujets ne seront agréés qu'autant qu'ils seront présentés par des personnes connues.

COURS DE PHYSIQUE.

M. *Sigaud de la Fond*, Démonstrateur de physique expérimentale, Maître de mathématiques, de la Société royale des Sciences de Montpellier, de l'Académie royale des Sciences & Belles-Lettres d'Angers, commencera un Cours de physique expérimentale Lundi 7 Décembre, à midi, dans son cabinet, rue des Fossés-Saint-Jacques, près de l'Estrapade. Ceux qui voudront le suivre sont priés de se faire inscrire avant ce tems. Il en commencera un autre le Jeudi 10 du même mois, à la même heure.

On trouve ses Leçons imprimées chez *Desventes de la Doué*, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis le College de Louis le Grand.



TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans les six derniers mois du Journal de Médecine de l'année 1767.

LIVRES ANNONCÉS.

MEDECINE.

Histoire naturelle & Chymie.

EXTRAITS.

OBSERVATIONS.

MEDECINE.

CHIRURGIE.

CHYMIE.

HISTOIRE NATURELLE.

MELANGES & AVIS.

Fin de la Table générale des Matieres.

